Le Nouvelliste
LEADER DE L'INFORMATION RÉGIONALE

OFFICE DE TOURISME, FOIRES ET CONGRÈS DE SHAWINIGAN

DES GROS JOUEURS NE PAYERONT PLUS

3

PHOTO:SYLVAIN MAYER



YVES LEFEBVRE
Coupable d'avoir tabassé un nonagénaire 2

PHOTO:SYLVAIN MAYER

FERROATLÁNTICA À SHAWINIGAN

LA GRIFFE À BEAUDOIN
> Le «paquet» du ministre Marceau?

ANALYSE DE MARC ROCHETTE
> L'affaire est dans le sac 5

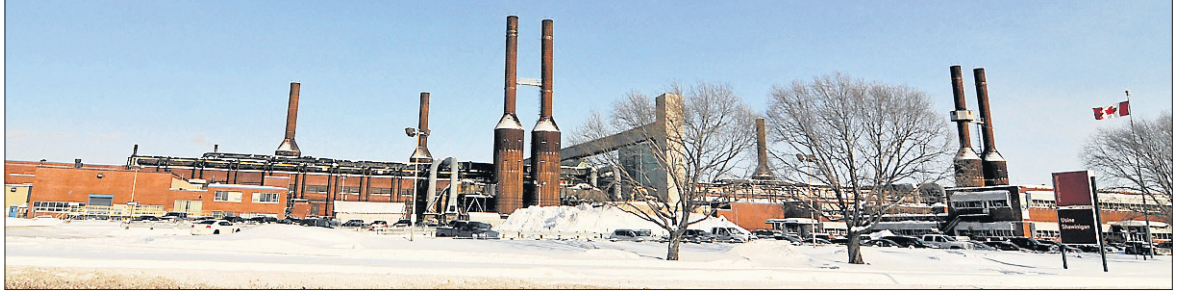


PHOTO: ÉMILIE O'CONNOR

Les Cataractes à trois points des séries 38

URGENCE DU CHRTR
Situation difficile, mais sous contrôle 4

Semaine
8 13536 00001 3
Postes Canada - convention #40034151

Possibilité de visites avec RENDEZ-VOUS
PROMOTIONS DISPONIBLES
TROISVERT
www.troisvert.com
Pour vos besoins en logement
Bail d'un an 2 mois gratuits
ou
Bail de deux ans 150$/mois de rabais
ou
Déménagement payé
Câble inclus
Stationnement inclus
Informez-vous à propos des autres promotions disponibles.
Appartements refaits à neuf de 1 1/2 à 5 1/2
Appelez dès maintenant 819 379-9429

L'HUMOUR DE
Stéphane Laporte

À l'Assemblée nationale, Philippe Couillard va enlever sa chemise et sur son torse, on pourra lire: Crucifix, reste ici!

SOMMAIRE

Arts et culture	22-23
Divertissements	24-25
Économie	15 à 17
Gens d'ici	20
Loterie	15
Météo	25
Nécrologie	28 à 33
Opinions	12-13
Petites annonces	26-27
Sports	34 à 39

INSOLITE

Un gouverneur argentin licencie 170 salariés sur YouTube

Buenos Aires (AFP) — Alberto Weretilneck, gouverneur de la province de Rio Negro, en Argentine, a causé un grand émoi en annonçant sur YouTube le licenciement de 170 des 340 hauts fonctionnaires provinciaux.

Plutôt que de s'adresser directement aux salariés, il a posté mardi soir un enregistrement sur le site de partage de vidéos, expliquant que des mesures d'austérité étaient nécessaires pour faire face à l'érosion des comptes publics.

«J'ai décidé de réduire de 50 % le nombre de fonctionnaires provinciaux (...) Et ceux qui continueront dans leurs fonctions verront leur salaire diminué de 15 %», a déclaré dans son message le gouverneur de la province située en Patagonie.

Rio Negro est une province agricole et touristique, qui comprend la ville de Bariloche, dans la Cordillère des Andes.•

COMMENT NOUS JOINDRE ?

Le Nouvelliste
1920, rue Bellefeuille
Trois-Rivières G9A 3Y2

ABONNEMENT
Téléphone: (819) **376-2000**
abonnement@lenouvelliste.qc.ca

RÉDACTION
Téléphone: (819) **693-5464**
Télécopieur: (819) 376-0946
information@lenouvelliste.qc.ca

PUBLICITÉ
Téléphone: (819) **693-5478**
Télécopieur: (819) 691-4356
pub@lenouvelliste.qc.ca

PETITES ANNONCES
Téléphone: (819) **378-8363**
vendu@lenouvelliste.qc.ca

NÉCROLOGIE
Téléphone: (819) **378-8363**
Télécopieur: (819) 376-8625
necrologie@lenouvelliste.qc.ca

AGRESSION À SHAWINIGAN

Lefebvre jugé coupable d'avoir battu un nonagénaire



MARTIN LAFRENIÈRE
martin.lafreniere@lenouvelliste.qc.ca



PHOTO:SYLVAIN MAYER

Yves Lefebvre, 46 ans, a été trouvé coupable hier d'une accusation de voies de fait causant des lésions corporelles.

Shawinigan — Le juge Jacques Trudel déclare Yves Lefebvre coupable d'avoir commis des voies de fait causant des lésions corporelles à l'endroit d'un nonagénaire lors d'une attaque survenue en juillet dernier à Shawinigan.

Le juge de la Cour du Québec a rendu sa décision hier au palais de justice de Shawinigan. Selon le président du tribunal, le témoignage de la victime de cette agression confère «une preuve que le tribunal juge concluante».

Le 30 juillet 2013, Maurice Arcand a été battu dans son logement. L'homme âgé de 91 ans a été passé à tabac après qu'il eut entendu quelqu'un faire du tapage dans le portique de l'immeuble. Cet homme, selon la décision de la cour, est bel et bien Yves Lefebvre et c'est lui qui est à l'origine des coups portés à la tête et au corps de cet homme après que ce dernier eut ouvert sa porte pour s'enquérir de ce qui se passait.

En lisant sa décision, le juge Trudel a rappelé qu'un élément important marquait cette cause: Maurice Arcand est décédé de cause naturelle le 25 octobre. Comme personne n'avait vu l'agression, l'identification de l'agresseur était le principal point en litige.

Le juge avait toutefois accepté durant le procès que les déclarations faites par M. Arcand aux policiers et à son fils après l'agression soient admises en preuve. Son verdict précise d'ailleurs que la version des faits livrée par Maurice Arcand permet au tribunal de conclure que l'agresseur est l'accusé: la victime ne nomme jamais Yves Lefebvre, mais il le décrit à plus d'une reprise comme étant un homme qui porte une barbe, qui a les cheveux longs, qui trimballe des sacs et qui vit dans le même immeuble à logements. Les descriptions des vêtements portés par Lefebvre ne sont pas contradictoires.

«La description de son agresseur est claire et constante», a déclaré hier le juge Trudel.

Ce dernier est aussi revenu sur une empreinte de Lefebvre prélevée sur les lunettes de Maurice Arcand à la suite de l'altercation. Lors du procès, la défense avait soulevé l'hypothèse selon laquelle Yves Lefebvre aurait pu tout simplement passer par là après l'agression du nonagénaire et ramasser ses lunettes.

«L'empreinte de l'accusé n'a pas à se retrouver sur les lunettes de la victime et elle s'y trouve. La présence de l'empreinte est incriminante», a continué le juge Trudel.

Le verdict rappelle qu'à l'arrivée des policiers à l'immeuble à logements, ces derniers ont croisé Yves Lefebvre dans l'escalier. Ils lui ont demandé de rester sur les lieux, mais il s'est sauvé. Il a été arrêté quelques minutes plus tard.

> **Le juge Trudel a rappelé qu'un élément important marquait cette cause: Maurice Arcand est décédé de cause naturelle le 25 octobre. Comme personne n'avait vu l'agression, l'identification de l'agresseur était le principal point en litige.**

«L'agresseur est l'homme que les policiers viennent de rencontrer dans l'immeuble», poursuit le juge Trudel, en ajoutant que c'est l'ensemble de la preuve qui le conduit à rendre un verdict de culpabilité.

Me Philippe Desnoyers, avocat de la Couronne, était évidemment satisfait de la tournure des événements.

«On est content que la preuve circonstancielle ait été retenue. C'est la conclusion à laquelle le juge devait en venir, selon nous. Et il fallait que les déclarations de M. Arcand soient mises en preuve.»

Me Alexandre Biron, l'avocat de Lefebvre, croyait bien que la défense présentée lors de ce procès avait une chance de réussir.

«Le juge a décidé que la preuve circonstancielle était suffisante. Est-ce que les faits rapportés dans le jugement sont conformes à la preuve soumise? À première vue, il ne semble pas y avoir d'erreur de fait importante», commente M. Biron, qui n'avait pas encore discuté avec son client de la possibilité de porter la cause en appel.

Les représentations sur sentence auront lieu mardi après-midi. Des discussions entre les deux avocats pourraient avoir lieu d'ici le prochain rendez-vous en cour.•

DÉCOUVREZ LENOUVELLISTESURMONORDI.CA

AUSSI VRAI QUE NATURE
Même format. Même nombre de pages. Même contenu. Mêmes publicités. Une vue d'ensemble vous permet de survoler la une et les faits saillants du jour, comme si vous teniez votre quotidien ***Le Nouvelliste*** entre vos mains, où que vous soyez !

Faites-en l'essai dès aujourd'hui:
LeNouvellisteSurMonOrdi.ca

Le Nouvelliste
LEADER DE L'INFORMATION RÉGIONALE

Après la période d'essai,
seulement 2$/mois
pour les abonnés version papier

2 SEMAINES D'ESSAI GRATUIT



OFFICE DE TOURISME, FOIRES ET CONGRÈS DE SHAWINIGAN

De gros joueurs se questionnent

Robert Trudel se joint à la liste des mécontents qui retiennent leur cotisation



GUY VEILLETTE
guy.veillette@lenouvelliste.qc.ca

Shawinigan — Même s'il vient d'intégrer le conseil d'administration de l'Office de tourisme, foires et congrès de Shawinigan, Robert Trudel doute qu'il allongera quelques milliers de dollars pour honorer sa contribution complète à l'organisme. Dans son cas comme dans bien d'autres, trop de questions demeurent sans réponse et surtout, il ressent la désagréable impression de ne pas en avoir pour son argent.

«Je ne suis pas convaincu que je vais payer la partie congrès de la cotisation», mentionne le directeur général de la Cité de l'énergie. Il s'agit d'un montant de 3000 $, qui varie d'un établissement à l'autre selon certains critères.

«Quand on regarde nos chiffres, pour donner un service de congrès en hiver, ça représente une perte de 105 000 $ par année», explique M. Trudel. «Est-ce que ma contribution n'est pas déjà assez forte? Je suis donc en période de réflexion. Pourquoi payer une contribution de 3000 $ quand j'en perds déjà 105 000 $ pour accommoder des hôteliers?»

M. Trudel calcule qu'en 2014, les services de l'OTFC lui auront permis d'accueillir un seul événement à Espace Shawinigan. Les autres aboutissent chez lui grâce à ses propres contacts ou parce qu'il s'agit de rendez-vous annuels. «Depuis plusieurs mois, il n'y a pas eu de démarchage», rappelle-t-il à propos du départ de Sylvia Bouchard pour l'Auberge Gouverneur au début octobre. «C'est normal qu'on pose des questions, quand on nous demande de payer une grosse cotisation. Si on n'a pas de congrès, pourquoi on paierait?»



PHOTO ÉMILIE O'CONNOR

«C'est normal qu'on pose des questions, quand on nous demande de payer une grosse cotisation».

– Robert Trudel, directeur général de la Cité de l'énergie

M. Trudel assure qu'il ne ressent aucun malaise particulier à soulever ces questions comme membre du conseil d'administration. Il paiera sa cotisation de base de 250 $, mais pour le reste, il faudra le convaincre.

«Je ne suis pas mal à l'aise; c'est une question d'affaires. Je vais payer ma cotisation pour la Cité de l'énergie, mais je ne suis pas obligé d'embarquer dans la catégorie des congrès.»

«En plus, si je loue mes installations à perte, je leur rends un bon service», ajoute M. Trudel. «Quand nous avons acquiescé, c'était pour jouer notre rôle de bon citoyen corporatif. Mais les temps sont durs et il faut gérer serré.»

Le même raisonnement s'applique à l'Auberge Gouverneur. À la mi-janvier, Sonia Tremblay, actionnaire et directrice générale de l'établissement hôtelier, a envoyé une lettre à l'OTFC pour qu'on lui démontre à quoi servira sa cotisation et en quoi sa contribution de 6000 $ lui rapportera des retombées. Elle n'a pas encore obtenu de réponse. Rappelons que Mme Tremblay a démissionné du conseil d'administration de l'OTFC au début janvier.

Quelques semaines auparavant, Marie-Louise Tardif, directrice générale du Parc de l'Île-Melville, avait aussi claqué la porte. Elle ne veut pas non plus payer sa cotisation pour l'année 2014, bien que cette situation soit délicate étant donné que cette organisation est cautionnée par la Ville de Shawinigan. Mais Mme Tardif demeure ferme sur ses intentions.

«Ma position reste la même», mentionne-t-elle. «Selon moi, certaines dépenses n'étaient pas justifiées. Le nerf de la guerre dans cette histoire, c'est la façon dont l'argent des citoyens est dépensé.»•

Des retombées inexistantes

Guy **Veillette**
guy.veillette@lenouvelliste.qc.ca

Shawinigan — À l'extérieur du conseil d'administration, de nouvelles voix s'élèvent pour remettre en question les retombées de l'Office de tourisme, foires et congrès de Shawinigan. Des joueurs importants dans le milieu qui ne trouvent tout simplement pas leur place dans cette structure.

Guylaine Tétreault, actionnaire et directrice générale de l'Auberge Escapade, a déjà pris la décision de ne pas régler sa contribution de 900 $ pour le tourisme d'affaire et sportif en 2014.

«Je ne sais pas pourquoi je paierais pour quelque chose qui ne m'apporte pratiquement rien et qui ne m'offre pas de support», tonne-t-elle. «Il faut se débattre par nous-mêmes pour aller chercher nos trucs. Je n'ai pas d'appui de mon office de tourisme.»

Mme Tétreault assure que l'OTFC ne peut feindre la surprise à la suite de sa décision. Elle communique ses frustrations à chaque année et elle ne note aucune amélioration.

La dirigeante comprend que les retombées des congrès soient concentrées dans l'environnement immédiat de l'Auberge Gouverneur. Par contre, elle aimerait sentir que des efforts sont déployés pour aider les établissements en périphérie du centre-ville de Shawinigan.

«Je ne sens pas que la collectivité complète est servie», précise-t-elle. «Je n'ai pas l'impression qu'on travaille pour tout le monde. Ça ne fonctionne pas. Je n'ai pas l'impression qu'ils ont confiance en notre produit.»

Mme Tétreault entend le discours comme quoi l'OTFC demande encore du temps pour être parfaitement rodé, mais ses réalités d'entrepreneur lui dictent un autre rythme.

«Combien de temps des propriétaires comme moi peuvent survivre si personne ne nous aide à développer notre marché?», demande-t-elle. «On paye des cotisations, donc une partie de leurs salaires, pour nous développer. Si on me dit que ça va prendre quatre ou cinq ans avant d'avoir des résultats, je répondrai que les plus petits ne peuvent peut-être pas attendre tout ce temps.»

Mme Tétreault voyait pourtant d'un bon œil la création d'un office de tourisme à Shawinigan. Visiblement, les lendemains déchantent.

«J'ai besoin de support, de me faire dire autre chose que: T'es loin!», indique-t-elle. «En séparant l'office de tourisme du CLD, je comprenais qu'il y aurait une période de transition, mais pas un temps mort comme ça.»

Chez Marineau – Hôtel des 10 du secteur Grand-Mère, pas question non plus d'honorer la contribution affaires en 2014. Comme à l'Auberge Escapade, seule la cotisation de base de 125 $ sera payée.

«Les retombées n'ont pas été là pour nous», estime Donald Desrochers, directeur du marketing pour les Hôtels Marineau. Pour lui, il s'agit simplement d'une «décision d'affaires».

«Nous sommes l'établissement le plus éloigné; il y a un bassin très grand de chambres disponibles avant d'arriver chez nous. Les très gros congrès, il n'y en a pas des tonnes.»

«Nous avons donné à chaque année», ajoute M. Desrochers. «Nous avons attendu, en voulant participer. Mais participer à coup de milliers de dollars, ça prendrait des retombées. L'historique nous prouve qu'il n'y a pas de retour pour nous.»•



PHOTO: OLIVIER CROTEAU

«Je n'ai pas d'appui de mon office de tourisme»

– Guylaine Tétreault, actionnaire de l'Auberge Escapade



CHRTR

Situation difficile mais contrôlée à l'urgence



LOUISE PLANTE
louise.plante@lenouvelliste.qc.ca

Trois-Rivières — L'urgence du CHRTR a vécu un moment particulièrement difficile mardi, qualifié de «hors du commun» par la direction de l'établissement, alors qu'on a dénombré en 24 heures pas moins de 208 usagers inscrits, dont 80 arrivés par ambulance, une situation qui aurait été causée entre autres par les conditions routières dangereuses. Cent une personnes ont dû être installées sur civières (le permis est de 45). Hier matin, la situation tendait vers la normale avec 54 patients sur civières (un nombre qui s'est maintenu toute la journée) et aucun usager séjournant depuis plus de 48 h, a-t-on pris soin de préciser. (On en comptait 2 en fin de journée, par contre.)

Rappelons que la moyenne quotidienne se situe à environ 145 inscriptions et 50 ambulances. Le docteur Olivier Roy, directeur adjoint des services professionnels et des affaires médicales et urgentologue au CHRTR, a souligné le travail de l'équipe d'urgence qui a su offrir des services de qualité et sécuritaires dans cette situation d'exception. Il s'est également dit très satisfait du travail des équipes qui contribuent à la continuité et la fluidité des services.

Au CHRTR, on se félicite des investissements des dernières années dans les unités de décision clinique, la nouvelle unité de 16 lits et le développement de places d'hébergement dans la communauté, sans lesquels on n'aurait pu arriver au même résultat.

«Les délais d'attente en ambulatoire à l'urgence demeurent une préoccupation importante pour la direction du CSSS de Trois-Rivières, poursuit le docteur Roy. À cet égard, nous remercions la population pour sa compréhension ainsi que les groupes de médecine familiale qui, depuis quelques mois, offrent des plages de "sans rendez-vous"» sept jours sur sept.»

Comme ailleurs au Québec la grippe semble atteindre son pic ces jours-ci, même si au CHRTR on signale qu'on retrouve de tout à l'urgence: grippe H1N1 bien sûr, mais aussi des cas de détresse respiratoire ou cardiaque, causés par le grand froid, des virus, quelques cas de gastro et des accidentés de la route ou autre. À ce sujet, le docteur Yves Lamirande, directeur des services professionnels et des affaires médicales au Centre de santé et de services sociaux de Trois-Rivières, fait remarquer qu'en hiver, les carambolages de voitures comme on a connus récemment, amènent des blessés moins graves aux urgences que ceux des collisions d'été, principalement à cause de la neige, et que les urgentologues spécialement formés sont à même de traiter ces blessures. Il notait par ailleurs qu'un nouveau fonctionnement avait été adopté en orthopédie, et qu'un médecin orthopédiste en clinique ne voyait que les cas d'urgence. «Il est là juste pour ça. C'est l'avantage d'avoir plus de médecins, on s'ajuste.»



PHOTO D'ARCHIVES

L'urgence du CHRTR a connu une période extrêmement occupée mardi dernier, mais qu'on a su gérer avec succès grâce à plusieurs mesures mises en place.

Dans les autres hôpitaux de la région, quelques-uns dépassaient aussi le nombre de civières permis en fin d'après-midi, mais aucune situation n'était alarmante. C'était le cas du CSSSS de l'Énergie au Centre-de-la-Mauricie, du CSSS de Maskinongé, de l'hôpital Christ-Roy, de l'hôpital Sainte-Croix et de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska.

Un peu partout en province, on observe qu'un fort pourcentage des patients qui se présentent dans une urgence atteints de la grippe H1N1 sont souvent des personnes de moins de 50 ans. Dans la région, ce pourcentage serait de 37 %. Il est de 44 % dans la région de Montréal.

La docteure Danielle Samson de l'Agence de santé et de services sociaux Mauricie–Centre-du-Québec mentionne que les gens atteints de la grippe H1N1 ont les mêmes symptômes qu'une autre grippe: fièvre persistante pendant plusieurs jours accompagnée d'un grand affaissement et d'une importante fatigue. «Les gens qui ont une vraie grippe savent qu'ils ne peuvent aller travailler, illustre-t-elle. Si on envisage d'aller travailler, ce n'est pas la grippe. Cela peut être un mal de gorge, une toux importante, c'est tout. Ce qui distingue vraiment la grippe, c'est une grande diminution de l'état général. On devient incapable et les gens qui n'ont jamais eu une vraie grippe deviennent inquiets devant ces symptômes, ce qui fait qu'ils vont consulter et se rendre à l'urgence.»•

Le CSSS du Haut-Saint-Maurice est sur un pied d'alerte

La collaboration de la population est demandée pour éviter la propagation de la gastroentérite

Audrey **Tremblay**
audrey.tremblay@lenouvelliste.qc.ca
Collaboration spéciale

La Tuque — La direction et le personnel du Centre de santé et des services sociaux du Haut Saint-Maurice sont sur un pied d'alerte. Des cas de gastroentérite ont été signalés. Le CSSHSM demande la collaboration de la population afin d'éviter toute propagation.

«On a beaucoup de lumières jaunes d'allumées, on fait une surveillance quotidienne. Tous les matins on a des rencontres pour évaluer l'évolution de la situation. Si la situation se dégrade, les gens vont en être informés et il va y avoir d'autres mesures qui seront appliquées», affirme la directrice générale adjointe du CSSSHSM, Sylvie Girard.

Actuellement, une augmentation de cas de personnes présentant des symptômes de gastroentérite a été observée. Les patients se situent spécifiquement au troisième étage de l'établissement, en CHSLD. «On a deux cas confirmés présentement, et en prévention, on met toutes les mesures nécessaires pour ne pas que le chiffre grimpe à 5, 10 ou 15 cas», soutient Mme Girard.

La situation n'est toutefois pas alarmante, c'est pourquoi les autorités ont décidé de ne pas restreindre les visites aux personnes admises ou hébergées pour le moment. Par ailleurs, des mesures de prévention seront vigoureusement appliquées et la collaboration de la population est demandée.

Chaque personne se présentant au CSSSHSM doit se laver les mains avec la solution antiseptique à l'entrée de l'établissement ainsi qu'en arrivant et en partant de l'unité touchée. Les personnes présentant des symptômes de gastroentérite ou de grippe doivent éviter de visiter une personne hébergée ou hospitalisée. De plus, le CSSSHSM demande aux gens se présentant au CSSSHSM de respecter les consignes données par le personnel.

«C'est avec la collaboration des gens qu'on réussit à contrôler rapidement ces infections-là. On ne répétera jamais assez l'importance de se laver les mains, c'est vraiment le moyen pour prévenir l'infection», insiste Sylvie Girard

La direction a également tenu à rassurer la population. Des mesures à l'interne sont appliquées afin de réduire au maximum le risque de détérioration de la situation.

«On a fait en sorte, entre autres, que le personnel ne se promène pas sur les trois étages en hébergement», ajoute la directrice générale adjointe.

Une surveillance quotidienne s'effectue rigoureusement dans tous les secteurs d'activités. Elle permet de suivre l'évolution de la situation et d'ajuster les mesures rapidement. La direction du CSSS informera la population de tout changement majeur.•





LA GRIFFE
à Beaudoin



Jean-Marc **Beaudoin**

jean-marc.beaudoin@lenouvelliste.qc.ca

Le «paquet» du ministre Marceau?

«Nous croyons toutefois que la décision doit en être une d'affaire. C'est donc la firme FerroAtlántica qui décidera, selon ses critères et ses besoins.»

C'est avec beaucoup de doigté que, dans un communiqué commun, les maires de Trois-Rivières et de Bécancour et les présidents des chambres de commerce des deux rives ont expliqué qu'ils renonçaient, pour le moment, à faire pression sur le gouvernement pour que l'usine espagnole de production de silicium soit construite dans le parc industriel de Bécancour.

C'est en apprenant que Shawinigan était dans le coup, beaucoup plus qu'on ne le croyait, que le front commun qui devait prendre forme entre les deux villes et les deux chambres de commerce a choisi de rester dans l'ombre. Il faut voir dans ce repli la démonstration d'une édifiante solidarité régionale qui n'a pas toujours été manifeste dans le passé.

L'essentiel dans l'histoire, c'est que l'usine, qui procurera 300 emplois réguliers de bonne qualité, s'installe dans la région. Bien sûr, tout le monde l'aurait préféré dans sa cour, pour en retirer un maximum d'avantages économiques, démographiques et sociaux.

Mais il faut bien reconnaître que c'est à Shawinigan que les intérêts supérieurs de la région, dont l'espace économique englobe Bécancour, seront les mieux servis. Bécancour dispose déjà d'un bon parc industriel où ira bientôt s'implanter l'usine d'engrais IFFCO. D'autres dossiers industriels majeurs sont à l'étude pour cet endroit. Bien sûr, il faut se relever de la fermeture de Gentilly-2, qui a causé beaucoup de dégâts dans l'économie de Trois-Rivières – Bécancour. Il y a cependant dans cet espace une base économique propre à traverser la crise et des perspectives d'avenir qui ne font pas de doute. Trois-Rivières – Bécancour dispose aussi d'une enveloppe commune de 150 millions $ du Fonds de diversification régionale qui finira bien par donner des résultats.

La venue de FerroAtlántica à Bécancour aurait accéléré le processus de récupération économique rendu nécessaire après la fermeture de la centrale nucléaire. L'impact économique serait loin d'être négligeable et il serait pleinement mérité. Mais il n'aura jamais l'ampleur qu'il aura à Shawinigan où l'arrivée d'une telle usine sera déterminante à beaucoup d'égard pour la suite des choses.

Shawinigan fait beaucoup d'efforts en ce moment pour raffermir son tissu économique et social. Il y a des entreprises du cru qui sont solides et prometteuses. Il y a le Centre d'entrepreneuriat qui accueille des nouvelles entreprises. L'esprit entrepreneurial s'y développe plus qu'ailleurs. La volonté du milieu de redonner un avenir à la ville est bien réelle. Les perspectives ne sont pas mauvaises.

Sauf que sans le coup de pouce qu'apporterait l'installation d'une usine comme FerroAtlántica, il faudra s'armer de patience pour que le visage économique et social se transforme vraiment. Avec une population parmi les plus âgées du Québec, un revenu moyen par ménage parmi les plus bas et une assise foncière faible, c'est beaucoup demander à une ville de cette taille. Malgré toute la détermination dont on fait preuve, les moyens de Shawinigan pour se relancer restent courts. Il lui faut une aide extérieure. Une compréhension gouvernementale qui semble heureusement acquise. On verra comment cela se concrétise.

Dans leur communiqué commun, les deux villes et les deux chambres ont insisté sur le fait que le choix du lieu d'implantation de FerroAtlántica doit en être un d'affaires. On sent quand même qu'il y a de la méfiance de leur part dans ce dossier. Car sur une base d'affaires, le site de Shawinigan, dans l'ancienne aluminerie de Rio Tinto Alcan, pourrait faire économiser à l'entreprise espagnole jusqu'à 100 millions $ sur l'investissement de 375 millions $ qui lui serait nécessaire sur d'autres sites.

On craint cependant que les pressions politiques qui sont fortes venant du Saguenay–Lac-Saint-Jean, avec la présence de trois ministres influents, puissent détourner le projet. Le ministre régional Yves-François Blanchet apparaît bien seul pour faire contrepoids. C'est oublier que le ministre des Finances et de l'Économie, Nicolas Marceau a promis de trouver une issue heureuse à la fermeture de l'aluminerie de RTA. «On va mettre le paquet», a-t-il promis en septembre, pour compenser la perte des 450 emplois de l'aluminerie. Le «paquet», il est là.•



PHOTO: ÉMILIE O'CONNOR

L'ancienne aluminerie Rio Tinto Alcan de Shawinigan, récemment fermée, accueillerait la firme FerroAtlántica.

FERROATLÁNTICA À SHAWINIGAN

L'affaire est dans le sac



MARC ROCHETTE

marc.rochette@lenouvelliste.qc.ca

ANALYSE

Shawinigan — Il y a une semaine, Pauline Marois annonçait à partir de Davos la venue d'une usine de silicium au Québec, représentant un investissement de 375 millions de dollars et la création de plus de 300 emplois. Dans une semaine, la première ministre pourrait profiter de son passage à Shawinigan, lors du caucus pré-sessionnel de son aile parlementaire, pour confirmer le choix du site.

Car ça ne fait plus de doute, c'est à Shawinigan, sur le site de l'ancienne aluminerie Rio Tinto Alcan, que FerroAtlántica va s'installer. Si au plan politique, on tient à faire durer le suspense, les jeux sont faits sur le terrain.

Pour preuve, *Le Nouvelliste* a appris qu'une firme d'ingénierie est déjà à l'œuvre pour identifier les défis techniques de l'usine fraîchement fermée, ce qui a bien faire sourire son propriétaire, en voyant toutes ces suppositions autour du Saguenay et de Bécancour. Et le port de Trois-Rivières n'aurait pas tardé à faire des approches dans le dossier.

D'où la soudaine tiédeur du président-directeur général de l'Administration portuaire, Gaétan Boivin, pour défendre la candidature de Bécancour. Assumant également la présidence de la Chambre de commerce et d'industries de Trois-Rivières, il s'apprêtait à faire une sortie pour plaider la cause du parc industriel et portuaire provincial, aux côtés de son homologue de la Chambre de commerce et d'industrie du Cœur-du-Québec, Jean-Guy Doucet et des maires de Trois-Rivières et Bécancour, Yves Lévesque et Jean-Guy Dubois. Il faut savoir que les deux villes riveraines partagent le même espace économique.

Or, voilà qu'en apprenant les «rumeurs» autour du choix de Shawinigan, M. Boivin a vite fait savoir qu'il mettait sur la glace une intervention de sa part. Même hier, devant quelque 300 membres réunis au déjeuner mensuel, il n'a pas fait allusion au projet. On le sait, le port trifluvien profitera de la venue de FerroAtlántica au Centre-de-la-Mauricie. Il s'en est suivi un communiqué de presse des quatre hommes qui, tout à coup, s'en remettaient à une décision d'affaires. De toute évidence, on leur a fait comprendre que les dés étaient jetés (lire pipés) et qu'ils avaient intérêt à renoncer à une vaine croisade.

> «Une firme d'ingénierie est déjà à l'œuvre pour identifier les défis techniques de l'usine fraîchement fermée»

Même le maire de Bécancour, Jean-Guy Dubois, dit maintenant vouloir laisser aller les forces du marché par rapport à ce dossier. Lui qui, pourtant, aurait tellement eu besoin d'un tel projet créateur d'emplois pour atténuer les effets de la fermeture de Gentilly-2, le voilà rentré gentiment dans le rang. Ça sent la résignation...

Il faut dire que le premier magistrat pourra attendre le gouvernement dans le détour. En voyant Québec accorder un rabais d'électricité au promoteur espagnol pour venir s'installer dans la Belle Province, il peut s'attendre, en toute logique, à ce que l'État québécois règle son différend tarifaire avec les alumineries, dont celle de Bécancour. Seulement à l'A.B.I., c'est un millier d'emplois qui est en jeu, avec la menace de fermeture évoquée par Alcoa pour la fin de l'année, faute d'une entente.

Consentir à des avantages énergétiques pour attirer des grandes industries, c'est bien. Mais encore faut-il ne pas pénaliser les grands employeurs existants. Et ça, le maire Dubois le sait très bien. Et sa ville n'est pas en reste avec le projet IFFCO et son investissement de 1,2 milliard de dollars. Le parc industriel et portuaire de Bécancour a d'autres projets majeurs sur sa table à dessin, dont celui des terres rares. Et le fonds de diversification économique de 200 millions de dollars, mis sur pied avec la fin du nucléaire, n'a pas fini de profiter à sa municipalité.

Toutes ces considérations n'enlèvent rien à la valeur du choix de Shawinigan, d'autant plus que la ville a eu sa part de coups durs. L'ancienne bâtisse industrielle présente des atouts indéniables, ne serait-ce que du côté des installations électriques. Et la reconversion du site a pour effet d'éviter une décontamination coûteuse. Une avenue qui sourit certainement au ministre de l'Environnement... et ministre régional, Yves-François Blanchet.

Celui-ci (et bien d'autres) a dû rire dans sa barbe en voyant tout ce branle-bas autour de «sites potentiels» qui n'en étaient pas. Politique oblige, seul Donald Martel, député caquiste de Nicolet-Bécancour, parle encore d'écrire à l'entreprise pour vanter la candidature de Bécancour.

Or, le mutisme du maire de Shawinigan, Michel Angers, en dit long, quand il est interrogé sur le projet de FerroAtlántica. Et pour cause. Car l'affaire est dans le sac pour sa ville... et le comté péquiste du député Luc Trudel.•

DOSSIER OPTILAB

Barrette n'a pas l'intention d'en rester là



LOUISE PLANTE
louise.plante@lenouvelliste.qc.ca

Trois-Rivières — Réagissant à la récente visite au CHRTR du ministre responsable de la région, Yves-François Blanchet, pour discuter du dossier Optilab et de ses répercussions sur les laboratoires de ce centre hospitalier régional, le président de la Fédération des médecins spécialistes du Québec, le docteur Gaétan Barrette a déclaré que les ministres Réjean Hébert et Yves-François Blanchet, «font partie du même club». Il ajoute que sans les journalistes qui ont éventé le projet déposé discrètement fin décembre, tout serait passé sous le radar et qu'ils auraient réussi «à déshabiller la région.»



PHOTO FRANÇOIS ROY
Le docteur Gaétan Barrette.

«Je leur ai dit que si les journalistes n'avaient pas été là, ils auraient joué dans le dos de la région. C'est à ça que ça sert les journalistes, contrebalancer les abus et les négligences politiques orchestrées par des ministres», martèle le porte-parole du la FMSQ. Rappelons que ce dernier a lui aussi dénoncé la proposition du ministère de la Santé. Et pour cause, le docteur Barrette était partie prenante du projet Optilab et a clairement déconseillé de transférer vers Sherbrooke une partie des activités du laboratoire du CHRTR, mais le ministre a passé outre. Il n'a donc guère apprécié se faire dire qu'il «manquait d'information» dans ce dossier.

«C'est une honte d'évoquer ce genre de chose comme le ministre Blanchet l'a fait dans le journal. C'est une insulte à la population. J'ai une question: est-ce que ces deux-là pensent vraiment que la population de la Mauricie est idiote?»

Lorsqu'on demande au docteur Barrette quelle est à son avis la prochaine étape dans ce dossier, il répond qu'il est bien prêt à donner quelques jours encore au ministre de la Santé, qui a promis une rencontre avec les gens de la région. «Mais localement, je ne suis pas sûr que les gens vont rester tranquilles bien longtemps et on va les appuyer parce qu'ils ont raison», prévient-il.•



PHOTO: FRANÇOIS GERVAIS
Danielle St-Amand demande au ministre de la Santé, Réjean Hébert, de s'expliquer.

Le ministre Hébert doit rassurer la population –St-Amand

Trois-Rivières (LP) — La députée libérale de Trois-Rivières, Danielle St-Amand, estime que le ministre de la Santé et des Service sociaux, Réjean Hébert, doit rassurer rapidement la population de la région au sujet de l'avenir du laboratoire d'analyse du Centre hospitalier régional de Trois-Rivières, visé par la réorganisation des services dans le cadre du projet Optilab.

Elle ajoute que la visite au CHRTR vendredi dernier, du ministre responsable de la région, Yves-François Blanchet, n'a apporté aucun réponse. «Je pense que le ministre Hébert n'est venu que deux fois chez nous, alors il ne sait pas ce qui se passe ici. Après quatre jours, il n'a pas encore daigné réagir, ce qui nous laisse toujours croire que la proposition (de transférer vers un laboratoire Sherbrooke une partie des analyses en provenance du Centre-de-la-Mauricie, alors qu'elles vont habituellement vers les laboratoires du CHRTR) n'est que du favoritisme pour sa région.»

Mme St-Amand note que les explications du ministre Blanchet, à l'effet que les inquiétudes prennent racine «chez des gens qui manquent d'information», tournent un peu court. «Je suis en contact avec tout le monde, l'Agence de santé, le CHRTR, des médecins: tout le monde est contre cette décision. Le ministre Hébert nous a montré aujourd'hui (hier) qu'il peut changer d'idée, a-t-elle déclaré (en référence à un projet de changement de normes chez la formation du personnel de résidences pour personnes âgées,) alors qu'il reconnaisse que ça ne marche pas cette affaire-là et qu'il vienne rassurer les gens. On a été assez touchés, la coupe est pleine. Que le ministre arrête de se cacher derrière ses fonctionnaires, qu'il prenne ses responsabilités. Sinon, il va me trouver sur son chemin», prévient-elle.

Lors du caucus du Parti libéral qui se déroulait dans le Saguenay en début de semaine, la députée dit avoir discuté de la question avec l'ex-ministre de la Santé, Yves Bolduc. « Tout comme moi, il trouve que c'est inacceptable! Ma préoccupation première, c'est le service que l'on rend à nos patients! Et rien ne démontre dans le geste suggéré par le ministre Hébert pour nos laboratoires se traduira par une valeur ajoutée! Bien au contraire!» conclut-elle.•



MATELAS René

NOUVEAU MODÈLE





MODÈLE **TUXEDO**

LE MATELAS LE PLUS COMPLET

PDSF: ~~1960 $~~

à partir de seulement *

Spécial: **785$**

Matelas 1 place

Tissu



Soya
Bambou

Matelassé



Laine
Soie

Euro-top



Latex



Visco-Gel

Ressorts



Ensachés



Accord D Desjardins **Financement disponible. Détails en magasin.**

* Offre d'une durée Limitée. Détails en magasin
Certaines offres ne peuvent être jumelées avec d'autres promotions

OBTENEZ LE MEILLEUR RAPPORT QUALITÉ/PRIX

boutique auLit

À CHACUN SON MATELAS

boutiqueaulit.ca

- **Nicolet** 2870, Boul. Louis-Fréchette **(819) 293-4671**
- **Trois-Rivières** 2385, boul. des Récollets **(819) 379-3636**
- **Shawinigan** 1565, rue Trudel **(819) 537-3636**

AMÉLIORATION DES SERVICES OFFERTS AU CSSSHSM

Les citoyens du Haut Saint-Maurice seront sondés

Audrey **Tremblay**

audrey.tremblay@lenouvelliste.qc.ca

Collaboration spéciale

La Tuque — Le Centre de santé et de services sociaux du Haut-Saint-Maurice (CSSSHSM) entame actuellement une importante démarche qui vise à améliorer la qualité des services offerts à sa clientèle. Le CSSSHSM effectuera un sondage auprès des citoyens afin de connaître leur opinion lors des prochaines semaines.

Jusqu'au 16 février 2014, la population est invitée à répondre à un sondage téléphonique portant sur le degré de satisfaction à l'égard des services qui ont été rendus par le CSSSHSM.

Également, pour évaluer la satisfaction de certains services, il est possible pour cette même période qu'un intervenant offre aux citoyens une version papier du sondage afin de pouvoir y répondre à la maison et ensuite l'acheminer par courrier. Les questions portent notamment sur l'accueil, l'écoute, les explications et l'information reçus, et la rapidité de réponse.

Aucune question ne concerne les situations personnelles ou les motifs ayant amené la personne à utiliser les services du CSSSHSM. De plus, les réponses sont absolument confidentielles et aucun membre du personnel de l'établissement n'y aura accès.

Le CSSSHSM affirme que rien n'oblige les gens à participer à ce sondage. Toutefois, leur opinion est de la plus haute importance pour l'amélioration des soins et des services qui sont offerts à la population du Haut-Saint-Maurice.•

SANTÉ PUBLIQUE

La Dre Isabelle Goupil-Sormany nommée directrice

Trois-Rivières (LP) — La docteure Isabelle Goupil-Sormany vient d'être nommée directrice de la santé publique de la Mauricie et du Centre-du-Québec. Elle succède au docteur Gilles W. Grenier qui occupait ce poste depuis 2009.

Détentrice d'un doctorat en médecine, d'un fellowship en promotion de la santé, d'une spécialité en santé communautaire et d'une autre en médecine familiale, la docteure Goupil-Sormany a agi comme médecin-conseil en santé environnementale à l'Agence de santé et de services sociaux de la Capitale-Nationale et à l'agence du Saguenay–Lac-Saint-Jean où elle a également occupé la fonction de directrice de la santé publique intérimaire pendant un an.

La nouvelle directrice de santé publique arrive en poste alors que ce service doit définir au cours des prochains mois un plan d'action pour les cinq années à venir.

Elle compte par ailleurs sur la sortie imminente de la Politique nationale de prévention pour renforcer les liens de la Santé publique avec l'ensemble des partenaires du réseau qu'elle rencontrera prochainement.•



C'est le début du Festival!

Le Festival de pêche aux petits poissons des chenaux démarre cette fin de semaine sur la glace de la rivière Sainte-Anne. La pêche bat déjà son plein et promet une saison exceptionnelle!

C'est donc l'occasion rêvée pour se transformer en pêcheur et en festivalier pour profiter pleinement des plaisirs de l'hiver.

Samedi et dimanche, visitez la tente agroalimentaire, de 10h à 16h et passez par la nouvelle Zone apprenti pêcheur Banque Nationale, de 11h à 14h.

Le samedi 1er février marque le véritable coup d'envoi du Festival avec le feu d'artifice La Pérade Chrysler Jeep Dodge Ram, dès 21h. Le ciel s'illumine au-dessus du village de pêche, un spectacle exceptionnel qui ravira petits et grands.



Le groupe féminin Cover Girls sera à Sainte-Anne-de-la-Pérade samedi soir.

Puis, à 21h30, place à la musique avec le spectacle du groupe Cover Girls. Après les feux dans le ciel, ce groupe féminin promet de mettre «le feu dans la place»!

Dimanche, la musique sera aussi au rendez-vous à compter de 13h30 avec la prestation de Mario Paquet.

Évidemment, vos pourvoyeurs ont préparé les 500 chalets de pêche qui n'attendent que vous, vos amis et votre famille. Les poulamons sont nombreux et affamés, tout est en place pour une pêche miraculeuse et des souvenirs mémorables.

Participez au concours de pêche, patinez, glissez, pêchez, mangez; mais surtout, faites comme tous les festivaliers et amusez-vous!

Réservez votre chalet de pêche auprès de votre pourvoyeur préféré!



Plus de 500 chalets de pêche, chauffés, éclairés, meublés et équipés vous attendent pour taquiner le poulamon sur la rivière Sainte-Anne.
Bon Festival !



PROMOTION

PÊCHE AUX PETITS POISSONS DES CHENAUX

Journée spéciale Le Nouvelliste

mardi 4 février 2014

Tarif spécial: 15$ par personne

Sur présentation de cette annonce

Minimum 4 personnes/chalet.

Réservation requise

418 325-2475

www.associationdespourvoyeurs.com

Le Nouvelliste
LEADER DE L'INFORMATION RÉGIONALE

Sainte-Anne-de-la-Pérade
CENTRE DE PÊCHE DES CHENAUX
JUNEAU et SIMARD
RÉSERVEZ TÔT !
418 325-2142
(sans frais de Trois-Rivières)
Descente no 4, bureau 34
www.pechepoissonsdeschenaux-js.com

POISSONS DES CHENAUX
Marchand & Fils inc.
Système de sécurité antichute pour les enfants.
Nous sommes situés près de la frayère, entrée nº 5.
CONCOURS DE PÊCHE À TOUS LES JOURS
65 cabanes pouvant accueillir de 4 à 25 personnes, chauffées, éclairées et très propres.
GRATUIT : lignes, appâts, guides, toilettes chauffées et bien entretenues.
• Aucun permis de pêche requis.
• Eau chaude pour le lavage des mains.
Choix vert ✓
Par souci pour l'environnement nous utilisons des produits écologiques pour l'entretien des cabanes.
3104663
Directement du pourvoyeur | www.poissons-des-chenaux.com
RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATION SANS FRAIS DE TROIS RIVIÈRES : 418 325-2778

POISSONS DES CHENAUX
Sainte-Anne-de-la-Pérade
Le pionnier de la rivière Sainte-Anne
ENTREPRISE FAMILIALE DEPUIS 72 ANS
ROBERT MAILHOT
CHALETS DE PÊCHE À LOUER
situés entre les deux ponts dans le meilleur secteur de la Sainte-Anne.
3315940
Réservez directement chez votre pourvoyeur
418 325-2217
www.robertmailhot.com

NOUS PAYONS VOS 4 PREMIERS‡ PAIEMENTS AUX DEUX SEMAINES

À L'ACHAT OU À LA LOCATION DES MODÈLES 2013 ET 2014 NEUFS SÉLECTIONNÉS.

Ford

LE CHOIX DES GENS D'ICI

C'est grâce à la technologie intelligente, à l'économie d'essence, à la sécurité et à la qualité. Mais par dessus tout, **c'est grâce à vous** que nous sommes la compagnie ayant vendu le plus de véhicules depuis 4 ans.



ET JUSQU'À

10000 $* EN RABAIS DU CONSTRUCTEUR

SUR LES MODÈLES 2013 ET 2014 NEUFS SÉLECTIONNÉS

OU

0 %* FINANCEMENT À L'ACHAT

SUR LES MODÈLES 2013 ET 2014 NEUFS SÉLECTIONNÉS

EDGE SEL 2013
À TRACTION AVANT



LOUEZ POUR **379 $ @ 0 %†** TERME DE 36 MOIS.

INCLUANT **4375 $** EN RABAIS TOTAUX

ACOMPTE DE 2995$. FRAIS DE TRANSPORT ET TAXE SUR LE CLIMATISEUR INCLUS.

7,2 L/100 km sur route 11,1 L/100 km en ville‡

ESCAPE SE 2014



LOUEZ À **0 %† TAUX ANNUEL JUSQU'À 48 MOIS**

6,3 L/100 km sur route 9,5 L/100 km en ville‡

FUSION SE 2014



LOUEZ À **0 %† TAUX ANNUEL JUSQU'À 48 MOIS**

5,8 L/100 km sur route 9,2 L/100 km en ville‡

#1 LA COMPAGNIE DES VÉHICULES LES PLUS VENDUS AU PAYS DEPUIS 4 ANS

F-150 XLT 4X4 2014
SUPERCREW ÉQUIPÉ DU MOTEUR 5.0 L



Photo à titre indicatif

LOUEZ POUR **369 $ @ 0 %†** TERME DE 24 MOIS 20 000 km/an

INCLUANT **8475 $** EN RABAIS TOTAUX

ACOMPTE DE 3995$. FRAIS DE TRANSPORT ET TAXE SUR LE CLIMATISEUR INCLUS.

9,6 L/100 km sur route 14,1 L/100 km en ville‡

SÉRIE F LA GAMME DE CAMIONS LA PLUS VENDUE AU CANADA DEPUIS 47 ANS ††



LES MEMBRES DE COSTCO ADMISSIBLES OBTIENNENT UN RABAIS ADDITIONNEL DE **1000 $∞** SUR LE VÉHICULES NEUFS SÉLECTIONNÉS.

COSTCO WHOLESALE

Trois-Rivières FORD • LINCOLN
7100, boul. Gene-H.-Kruger, **Trois-Rivières**
819 370-3315 | www.trfordlincoln.com

MASKI LOUISEVILLE Ford fix auto
640, boul. Saint-Laurent Est, **Louiseville**
819 228-9448 | www.maskiford.com

facebook.com/trfordlincoln

SiriusXM
De série pour la plupart des véhicules Ford avec abonnement de 6 mois prépayés††.

LES ACHETEURS AVISÉS LISENT LES PETITS CARACTÈRES. Les véhicules illustrés peuvent être dotés d'équipements offerts en option. Les concessionnaires peuvent vendre ou louer à prix moindre. Ces offres s'adressent à des particuliers admissibles uniquement, sur approbation du crédit par Crédit Ford. Certains clients pourraient ne pas être admissibles au taux d'intérêt annuel le plus bas. Un dépôt de sécurité pourrait être exigé par Crédit Ford selon les termes et conditions régissant le contrat de crédit du client. Ces offres excluent les frais d'immatriculation, les assurances, le plein de carburant, des frais maximum de RDPRM de 44$ pour les véhicules loués, plus des frais de services externes de 4$, les droits spécifiques sur les pneus neufs, la TPS et la TVQ. Tous les prix et rabais sont appliqués à partir du prix de détail suggéré par le constructeur (PDSC). Pour obtenir tous les détails, consultez votre concessionnaire Ford, ou appelez le Centre des relations avec la clientèle Ford au 1 800 565-3673. Pour les commandes à l'usine, un client admissible peut se prévaloir des primes/rabais en vigueur à la date de production du véhicule, à condition que le véhicule soit livré au client avant le 31 janvier 2014. * Jusqu'au 31 janvier 2014, obtenez 2 000 $/5 750 $/6 500 $/6 750 $/8 500 $/ 9 000 $/10 000 $/10 500 $ en rabais du constructeur déduit du prix de détail suggéré par le constructeur (PDSC) sur les modèles 2013 et 2014 neufs sélectionnés (à l'exception de la version à châssis-cabine/F-150 2014 à cabine simple (à l'exception de la version à châssis-cabine)/F-150 2014 à cabine double et SuperCrew/F-250 à F-450 2013 à moteur à essence (à l'exception de la version à châssis-cabine/F-150 2014 à châssis-cabine/F-150 2014 à cabine simple (à l'exception de la version 4x2 XL/F-250 à F-450 2014 à moteur à essence (à l'exception de la version à châssis-cabine)/F-150 2014 à cabine double et SuperCrew/F-250 à F-450 2013 à moteur à essence (à l'exception de la version à châssis-cabine/F-150 2014 à châssis-cabine/F-150 2014 à cabine simple (Ultra-avantageux), F-350 à F-550 2013 à châssis-cabine, F-150 2014 XL 4x2 à cabine simple (Ultra-avantageux), F-350 à F-550 2013 à châssis-cabine, F-150 2014 XL 4x2 à cabine simple (Ultra-avantageux), F-350 à F-550 2013 à châssis-cabine/F-150 2014 à cabine double et SuperCrew/F-250 à F-450 2013 à moteur à essence (à l'exception de la version à châssis-cabine/F-150 2014 à châssis-cabine/F-150 2014 à cabine simple (à l'exception de la version 4x2 XL/F-250 à F-450 2014 à moteur diesel (à l'exception de la version à châssis-cabine) et des camions de poids moyens sont exclues. ** Entre le 14 janvier et le 28 février 2014, Ford du Canada Limitée dispensera les clients admissibles désirant acheter ou louer un véhicule des quatre premiers versements aux deux semaines, jusqu'à concurrence d'un montant maximum par véhicule admissible (« Offre »). L'Offre s'applique aux quatre premiers versements aux deux semaines (ou la mensualité équivalente, selon le cas). Les clients achetant un véhicule admissible peut se prévaloir des primes/rabais en vigueur à la date de production du véhicule, à condition que le véhicule soit livré au client avant le 31 janvier 2014. Les clients admissibles qui prennent livraison de leur véhicule admissible entre le 2 janvier et le 31 janvier 2014 inclusivement ne sont pas admissibles à l'Offre. Jusqu'au 31 janvier 2014, obtenez 500 $/1 000 $/1 500 $/4 000 $/4 500 $ en rabais du constructeur à l'achat ou à la location d'un véhicule Ford neuf parmi les modèles suivants : Escape 2014 (à l'exception du moteur 2.0 L)/Escape 2.0 L 2013/Escape S 2013/Escape 1.6 L 2013/Escape 2.0 L 2013. ** Entre le 14 janvier et le 26 février 2014, Ford du Canada Limitée dispensera les clients admissibles désirant acheter ou louer un véhicule des quatre premiers versements aux deux semaines et à la somme de 12 mensualités divisée par 26 et multipliée par 4 pour les clients effectuant des paiements aux deux semaines, jusqu'à concurrence d'un montant maximum par véhicule admissible (« Offre »). L'Offre s'applique aux quatre premiers versements pour les clients effectuant des paiements aux deux semaines et à la somme de 12 mensualités divisée par 26 et multipliée par 4 pour les clients effectuant des paiements aux deux semaines (ou la mensualité équivalente, selon le cas). Les clients achetant un véhicule admissible peut se prévaloir des primes/rabais en vigueur à la date de production du véhicule, à condition que le véhicule soit livré au client avant le 31 janvier 2014. Les clients admissibles qui prennent livraison de leur véhicule admissible entre le 2 janvier et le 31 janvier 2014 inclusivement ne sont pas admissibles à l'Offre. Jusqu'au 31 janvier 2014, obtenez 2 000 $/5 750 $/6 500 $/6 750 $/8 500 $/ 9 000 $/10 000 $/10 500 $ en rabais du constructeur déduit du prix de détail suggéré par le constructeur (PDSC) sur les modèles 2013 et 2014 neufs sélectionnés (à l'exception de la version à châssis-cabine/F-150 2014 à cabine simple (à l'exception de la version à châssis-cabine)/F-150 2014 à cabine double et SuperCrew/F-250 à F-450 2013 à moteur à essence (à l'exception de la version à châssis-cabine/F-150 2014 à châssis-cabine/F-150 2014 à cabine simple (Ultra-avantageux), F-350 à F-550 2013 à châssis-cabine, F-150 2014 XL 4x2 à cabine simple (Ultra-avantageux), F-350 à F-550 2013 à châssis-cabine/F-150 2014 à cabine double et SuperCrew/F-250 à F-450 2013 à moteur à essence (à l'exception de la version à châssis-cabine/F-150 2014 à châssis-cabine/F-150 2014 à cabine simple (à l'exception de la version 4x2 XL/F-250 à F-450 2014 à moteur diesel (à l'exception de la version à châssis-cabine) et des camions de poids moyens sont exclues. ** Entre le 14 janvier et le 28 février 2014, Ford du Canada Limitée dispensera les clients admissibles désirant acheter ou louer un véhicule des quatre premiers versements aux deux semaines, jusqu'à concurrence d'un montant maximum par véhicule admissible (« Offre »). L'Offre s'applique aux quatre premiers versements aux deux semaines (ou la mensualité équivalente, selon le cas). Les clients achetant un véhicule admissible peut se prévaloir des primes/rabais en vigueur à la date de production du véhicule, à condition que le véhicule soit livré au client avant le 31 janvier 2014. Les clients admissibles qui prennent livraison de leur véhicule admissible entre le 2 janvier et le 31 janvier 2014 inclusivement ne sont pas admissibles à l'Offre. Jusqu'au 31 janvier 2014, obtenez 500 $/1 000 $/1 500 $/4 000 $/4 500 $ en rabais du constructeur à l'achat ou à la location d'un véhicule Ford neuf parmi les suivants : F-150 2013 XL 4x2 à cabine simple (à l'exception de la version 4x2 XL/F-250 à F-450 2014 à moteur diesel (à l'exception de la version à châssis-cabine) et des camions de poids moyens sont exclues. ** Entre le 14 janvier et le 28 février 2014, Ford du Canada Limitée dispensera les clients admissibles désirant acheter ou louer un véhicule des quatre premiers versements aux deux semaines, jusqu'à concurrence d'un montant maximum par véhicule admissible (« Offre »). L'Offre s'applique aux quatre premiers versements aux deux semaines (ou la mensualité équivalente, selon le cas). Les clients achetant un véhicule admissible peut se prévaloir des primes/rabais en vigueur à la date de production du véhicule, à condition que le véhicule soit livré au client avant le 31 janvier 2014. Les clients admissibles qui prennent livraison de leur véhicule admissible entre le 2 janvier et le 31 janvier 2014 inclusivement ne sont pas admissibles à l'Offre. Jusqu'au 31 janvier 2014, obtenez 500 $/1 000 $/1 500 $/4 000 $/4 500 $ en rabais du constructeur à l'achat ou à la location d'un véhicule Ford neuf parmi les suivants : Escape 2014 (à l'exception du moteur 2.0 L)/Escape 2.0 L 2013/Escape S 2013/Escape 1.6 L 2013/Escape 2.0 L 2013. ** Entre le 14 janvier et le 26 février 2014, Ford du Canada Limitée dispensera les clients admissibles désirant acheter ou louer un véhicule des quatre premiers versements aux deux semaines et à la somme de 12 mensualités divisée par 26 et multipliée par 4 pour les clients effectuant des paiements aux deux semaines, jusqu'à concurrence d'un montant maximum par véhicule admissible (« Offre »). L'Offre s'applique aux quatre premiers versements pour les clients effectuant des paiements aux deux semaines et à la somme de 12 mensualités divisée par 26 et multipliée par 4 pour les clients effectuant des paiements aux deux semaines (ou la mensualité équivalente, selon le cas). Les clients achetant un véhicule admissible peut se prévaloir des primes/rabais en vigueur à la date de production du véhicule, à condition que le véhicule soit livré au client avant le 31 janvier 2014. Les clients admissibles qui prennent livraison de leur véhicule admissible entre le 2 janvier et le 31 janvier 2014 inclusivement ne sont pas admissibles à l'Offre. Jusqu'au 31 janvier 2014, obtenez 500 $/1 000 $/1 500 $/4 000 $/4 500 $ en rabais du constructeur à l'achat ou à la location d'un véhicule Ford neuf parmi les modèles suivants : Escape 2014 (à l'exception du moteur 2.0 L)/Escape 2.0 L 2013/Escape S 2013/Escape 1.6 L 2013/Escape 2.0 L 2013. ** Entre le 14 janvier et le 26 février 2014, Ford du Canada Limitée dispensera les clients admissibles désirant acheter ou louer un véhicule des quatre premiers versements aux deux semaines et à la somme de 12 mensualités divisée par 26 et multipliée par 4 pour les clients effectuant des paiements aux deux semaines, jusqu'à concurrence d'un montant maximum par véhicule admissible (« Offre »). L'Offre s'applique aux quatre premiers versements pour les clients effectuant des paiements aux deux semaines et à la somme de 12 mensualités divisée par 26 et multipliée par 4 pour les clients effectuant des paiements aux deux semaines (ou la mensualité équivalente, selon le cas). Les clients achetant un véhicule admissible peut se prévaloir des primes/rabais en vigueur à la date de production du véhicule, à condition que le véhicule soit livré au client avant le 31 janvier 2014. Les clients admissibles qui prennent livraison de leur véhicule admissible entre le 2 janvier et le 31 janvier 2014 inclusivement ne sont pas admissibles à l'Offre. Jusqu'au 31 janvier 2014, obtenez 2 000 $/5 750 $/6 500 $/6 750 $/8 500 $/ 9 000 $/10 000 $/10 500 $ en rabais du constructeur déduit du prix de détail suggéré par le constructeur (PDSC) sur les modèles 2013 et 2014 neufs sélectionnés (à l'exception de la version à châssis-cabine/F-150 2014 à cabine simple (à l'exception de la version à châssis-cabine)/F-150 2014 à cabine double et SuperCrew/F-250 à F-450 2013 à moteur à essence (à l'exception de la version à châssis-cabine/F-150 2014 à châssis-cabine/F-150 2014 à cabine simple (Ultra-avantageux), F-350 à F-550 2013 à châssis-cabine, F-150 2014 XL 4x2 à cabine simple (Ultra-avantageux), F-350 à F-550 2013 à châssis-cabine/F-150 2014 à cabine double et SuperCrew/F-250 à F-450 2013 à moteur à essence (à l'exception de la version à châssis-cabine/F-150 2014 à châssis-cabine/F-150 2014 à cabine simple (à l'exception de la version 4x2 XL/F-250 à F-450 2014 à moteur diesel (à l'exception de la version à châssis-cabine) et des camions de poids moyens sont exclues. ** Entre le 14 janvier et le 28 février 2014, Ford du Canada Limitée dispensera les clients admissibles désirant acheter ou louer un véhicule des quatre premiers versements aux deux semaines, jusqu'à concurrence d'un montant maximum par véhicule admissible (« Offre »). L'Offre s'applique aux quatre premiers versements aux deux semaines (ou la mensualité équivalente, selon le cas). Les clients achetant un véhicule admissible peut se prévaloir des primes/rabais en vigueur à la date de production du véhicule, à condition que le véhicule soit livré au client avant le 31 janvier 2014. Les clients admissibles qui prennent livraison de leur véhicule admissible entre le 2 janvier et le 31 janvier 2014 inclusivement ne sont pas admissibles à l'Offre. Jusqu'au 31 janvier 2014, obtenez 500 $/1 000 $/1 500 $/4 000 $/4 500 $ en rabais du constructeur à l'achat ou à la location d'un véhicule Ford neuf parmi les suivants : F-150 2013 XL 4x2 à cabine simple (à l'exception de la version 4x2 XL/F-250 à F-450 2014 à moteur diesel (à l'exception de la version à châssis-cabine) et des camions de poids moyens sont exclues. ** Entre le 14 janvier et le 28 février 2014, Ford du Canada Limitée dispensera les clients admissibles désirant acheter ou louer un véhicule des quatre premiers versements aux deux semaines, jusqu'à concurrence d'un montant maximum par véhicule admissible (« Offre »). L'Offre s'applique aux quatre premiers vers

Délire paranoïde ou geste conscient?

Le juge Serge Francœur devra trancher sur la responsabilité criminelle de Louis-Pier Noël

Paule **Vermot-Desroches**

paule.vermot-desroches@lenouvelliste.qc.ca

Trois-Rivières — Le procès de Louis-Pier Noël, accusé du meurtre au second degré de sa conjointe Édith Bolduc, s'est poursuivi hier au palais de justice de Trois-Rivières, avec les plaidoiries des avocats. Alors que la défense plaide que Noël doit être déclaré non-criminellement responsable pour troubles mentaux, la poursuite estime pour sa part que l'homme de 28 ans était conscient de ses actes.

On se souviendra que Noël aurait assassiné sa conjointe à coups de couteau dans la nuit du 30 septembre au 1er octobre 2011, dans leur logement de la rue des Ormeaux, dans le secteur Cap-de-la-Madeleine.

Selon la défense, représentée par Me David Grégoire et Me Pierre Spain, l'homme, qui souffre de schizophrénie paranoïde depuis son adolescence, vivait depuis plusieurs mois un délire de persécution, ayant témoigné qu'il croyait que sa conjointe le trompait et était impliquée dans un réseau de prostitution pour gagner plus d'argent.

Il croyait même l'apercevoir souvent sur les lieux de son travail de signaleur routier, soutenant qu'elle s'y rendait en compagnie d'autres hommes pour venir le narguer.



PHOTO: ARCHIVES

C'est au 12 rue Des Ormeaux, dans le secteur Cap-de-la-Madeleine, qu'Édith Bolduc a été assassinée dans la nuit du 30 septembre au 1er octobre 2011.

Noël se sentait également menacé au travail par ses collègues.

Le soir du 30 septembre, à son retour à la maison, l'accusé a croisé le chemin d'un homme qu'il croyait être menaçant, selon la défense. Il serait alors entré en épisode de délire, questionnant sa conjointe sur la présence de cet individu, qu'il croyait relié au réseau de prostitution. La victime a alors pris le téléphone, se sentant menacée par son conjoint et a composé le 911. C'est à ce moment que Louis-Pier Noël s'est emparé d'un couteau dans la cuisine et a causé des blessures mortelles à sa conjointe.

La défense soutient que cet épisode, selon un témoin expert entendu au cours du procès, aurait pu se produire à n'importe quel moment au mois de septembre, lorsqu'il vivait ce délire de persécution, mais que les éléments du puzzle se sont emboîtés ce soir-là, formant un cocktail explosif.

La poursuite plaide plutôt que la consommation de drogues et d'alcool de l'accusé ce soir-là pourrait avoir eu un rôle important à jouer, soulevant des extraits de l'interrogatoire vidéo de l'accusé qui admettait lui-même avoir consommé six ou sept bières en plus d'amphétamines, et que sans ces substances il ne serait probablement pas passé à l'acte.

Pour la poursuite, c'est la tentative d'appel au 911 de Mme Bolduc, et donc la possibilité de voir les policiers arriver et l'arrêter pour menaces, qui ont fait que Louis-Pier Noël a agi de la sorte. Me Jean-Marc Poirier et Me Benoît Larouche, procureurs de la Couronne, ont d'ailleurs relevé des éléments du même interrogatoire où l'accusé signifiait que si la police n'avait pas été appelée, ça ne se serait pas produit.

La défense rétorque cependant qu'il serait illogique qu'un individu ayant peur de se retrouver en prison puisse assassiner une personne sous ce motif, le meurtre menant forcément vers la prison. Me Spain a ajouté que rien dans la preuve ne démontre que ces substances aient pu exacerber son état.

De son côté, la Couronne estime que si l'accusé vivait bel et bien un épisode de délire au moment des faits, il aurait continué de s'inquiéter de la présence de l'individu qu'il estimait menaçant près de son logement une fois le crime commis. Or, à l'arrivée des policiers, Louis-Pier Noël semblait calme et coopérait avec les autorités, sans jamais signaler la présence de cet individu dans les parages.

Les procureurs soutiennent que la non-responsabilité criminelle ne peut pas s'appliquer hors de tout doute raisonnable si l'accusé avait ingéré de façon volontaire des substances susceptibles d'affecter son état mental.

Le juge Serge Francoeur a pris la cause en délibéré et rendra son jugement le 8 avril prochain, jugement qu'il a pris soin de qualifier comme l'un des plus difficiles qu'il aura eu à rendre de sa carrière.•

Le Web immobilier

Consultez notre nouvelle section immobilier sur immobilier.lenouvelliste.ca

LE NOUVELLISTE .CA

Alain Croteau
Courtier immobilier
RE/MAX DE FRANCHEVILLE inc. Agence immobilière

ÉTAGE ET DEMI
Secteur Cap-de-la-Madeleine, rue Loranger, cottage spacieux et impeccable 4 côtés briques... 179 500$

BUNGALOW
Secteur Ste-Marthe, rue des Fuchsias, plain-pied clé en main avec 2 chambres à coucher... 129 500$

BUNGALOW
Secteur Cap-de-la-Madeleine. Rue du Parc, grand plain-pied très bien entretenu. 4 côtés brique... 179 000$

BUNGALOW
Secteur Ste-Marthe-du-Cap, rue Montée Ste-Marthe, plain-pied 4 côtés briques. 2 chambres... 127 000$

Odette Dessureault
Courtier immobilier
RE/MAX DE FRANCHEVILLE inc. Agence immobilière

MAISON À ÉTAGES
TRANSFERT. Majestueuse propriété Novoclimat à l'architecture et au design contemporain... 472 500$

PLAIN-PIED
Petite mais confortable propriété de 3 chambres située dans un secteur paisible et recherché... 139 000$

PLAIN-PIED
Plain-pied 4 côtés briques avec garage, situé tout près de l'université et des collèges... 139 000$

PLAIN-PIED
Construite en 2007 et située sur une rue paisible, impeccable propriété plain-pied de 3 chambres... 145 000$

Chantal Landry
Courtier immobilier
RE/MAX DE FRANCHEVILLE inc. Agence immobilière

PLAIN-PIED
Superbe plain-pied avec garage double largeur. Salon avec foyer, cuisine et salle... 258 500$

DUPLEX
Vue sur la rivière St-Maurice. Superbe duplex ayant subi plusieurs rénovations. Au rez-de-chaussée... 295 000$

MAISON À ÉTAGES
À la campagne. Grand cottage avec garage sur un terrain de plus de 50 000 pc sans voisin arrière... 189 500$

PLAIN-PIED
Transfert. Nouveau développement. Plain-pied construction 2009. Certifié Novoclimat. Garage... 229 500$

Daniel Boisvert
Courtier immobilier
ROYAL LEPAGE

IMMEUBLE
Vous recherchez un immeuble rentable, facile de location et surtout très bien entretenu... 249 000$

MAISON
Prix sous l'évaluation, secteur très paisible, sans voisin arrière, terrain double, avec 3 chambres... 145 000$

MAISON
Vous recherchez une propriété impeccable avec 4 cotés briques, venez visiter cette belle et grande... 359 000$

MAISON
Un havre de paix incontestable, magnifique demeure au lac des six, 200 000 pi², avec presqu'île... 499 000$

Nicole Girard
Courtier immobilier
RE/MAX DE FRANCHEVILLE inc. Agence immobilière

PLAIN-PIED
Jolie propriété entièrement rénovée entre 2003 et 2012. Idéale comme premier achat. Décorée... 128 000$

PLAIN-PIED
Clé en main! Disponible rapidement. Cette propriété est impeccable, elle n'attend que vous... 157 000$

MAISON À ÉTAGES
Superbe cottage avec beaucoup de cachet situé dans un secteur très recherché à quelques... 177 500$

PLAIN-PIED
Grand bungalow de 28 x 42. 3 chambres au rez-de-chaussée, 2 salles de bain... 149 900$

Sylvie Guiroy
Courtier immobilier
RE/MAX DE FRANCHEVILLE inc. Agence immobilière

PLAIN-PIED
Élégance et pureté de style contemporain, conception air ouverte. Planchers chauffants... 247 900$

PLAIN-PIED
Bungalow avec sous-sol complètement aménagé. Grandes pièces aire ouverte. Beau terrain... 159 900$

DUPLEX
mmeuble locatif à rénover, tout près du centre ville et de la sortie d'autoroute!... 79 900$

PLAIN-PIED
Joli bungalow situé dans secteur familial et paisible. Belle division, coquet et bien aménagé... 153 900$



Une jeune femme portée disparue

Trois-Rivières (GB) — La Sûreté du Québec (SQ) demande l'aide de la population pour retrouver une jeune femme disparue.

Jessica Mongrain, 24 ans de Shawinigan, n'a pas été vue depuis le 6 janvier dernier alors qu'elle se trouvait dans le secteur de Grand-Mère. La SQ affirme que ses proches craignent pour sa santé et sa sécurité. «Au moment de la disparition, elle portait un manteau noir de style sport, un chapeau rond à rebord, des jeans foncés et des bottes», explique la SQ. «Elle pourrait toujours se trouver dans le secteur de Grand-Mère».

Jessica Mongrain mesure 1,57 m et pèse 73 kg. Elle a les cheveux blonds et les yeux bleus. La SQ invite les citoyens ayant de l'information sur cette femme à téléphoner, de façon confidentielle, à la Centrale de l'information criminelle au 1 (800) 659-4264.•

VIOLENCE CONJUGALE

Katy Perron plaide coupable

Martin **Lafrenière**
martin.lafreniere@lenouvelliste.qc.ca

Shawinigan — Une femme de 34 ans de Shawinigan doit attendre jusqu'au 1er avril pour connaître la sentence que lui imposera le juge Jacques Trudel après qu'elle eut plaidé coupable à des accusations de voies de fait avec lésions et de menaces à l'endroit de son ex-conjointe.

Entre mars 2007 et mars 2011, Katy Perron a vécu en couple à Shawinigan avec une femme provenant de la Gaspésie. Durant ces années, cette femme a saisi sa compagne de vie à la gorge, l'a bousculée, l'a insultée et l'a frappée à plusieurs reprises. Katy Perron soutenait que son ex-conjointe la trompait.

Selon les informations divulguées hier par Me Simon Murray, procureur de la Couronne à Shawinigan, Katy Perron a dit à sa conjointe, lorsque cette dernière l'a quittée, qu'elle ne sera jamais assez loin.

L'ex-conjointe, qui est retournée vivre en Gaspésie, a témoigné hier lors des représentations sur sentence.

Lorsqu'elle a quitté Katy Perron, la femme de 26 ans est allée vivre à la Séjournelle durant trois mois. Elle a indiqué que toute cette situation avait entraîné plusieurs difficultés: dépression, crise de panique, anxiété. Elle est suivie par un psychologue.

Katy Perron a vécu en couple à Shawinigan avec une femme provenant de la Gaspésie. Durant ces années, cette femme a saisi sa compagne de vie à la gorge, l'a bousculée, l'a insultée et l'a frappée à plusieurs reprises.

La victime a quitté ce centre d'hébergement pour victimes de violence conjugale, car elle ne voulait plus vivre dans la même région que Katy Perron. Elle souhaite ne plus jamais revoir son ancienne amoureuse.

Interrogée par Me Bertrand Jacob, l'avocat de Katy Perron, la victime a déclaré que les deux femmes se sont rencontrées via Internet. Elle a dit qu'elle était plus ou moins au courant du passé de Katy Perron concernant des épisodes de violence conjugale. Elle a admis avoir consommé de la drogue avec Katy Perron et elle a précisé que les gestes de violence étaient commis lorsque cette dernière était intoxiquée.

Questionnée à savoir pourquoi elle avait attendue quatre ans avant d'avoir recours à des services d'aide, elle a dit qu'elle entretenait l'espoir que les choses allaient changer.

Katy Perron a été appelée à témoigner. Elle a dit ressentir du regret par rapport à ce qui s'est passé avec son ancienne conjointe. Elle a raconté qu'elle est issue d'une famille où le père était violent. Elle a commencé à prendre de la drogue au début de son adolescence.

Katy Perron a entrepris des démarches pour améliorer sa vie.

Elle a suivi une thérapie en 2013 pour ses problèmes de consommation, elle s'est inscrite à un programme pour les personnes souffrant du trouble de la personnalité limite et a rencontré un psychologue.

Voilà pourquoi son avocat plaide pour que Katy Perron n'aille pas en prison. Selon Me Jacob, sa cliente a démontré qu'elle est capable d'aller chercher des services pour régler ses problèmes. De plus, Me Jacob souligne que la sentence doit avoir l'objectif d'assurer la protection de la victime. Comme cette dernière vit en Gaspésie, la cour pourrait permettre à Katy Perron de demeurer libre tout en lui imposant de sévères conditions.

Me Murray croit pour sa part que la cour doit imposer une peine de prison ferme.

Katy Perron a entrepris des démarches pour améliorer sa vie.

Rappelant les antécédents judiciaires de Katy Perron pour menaces et pour voies de fait causant des lésions dans un contexte conjugal, le procureur de la Couronne a insisté sur la gravité des gestes posés à répétition. Selon lui, une peine d'emprisonnement de 20 mois serait appropriée dans les circonstances.•

L'enquête sur détention de Benoît remise au 17 février

Martin **Lafrenière**
martin.lafreniere@lenouvelliste.qc.ca

Shawinigan — L'enquête sur la remise en liberté de Normand Jr Benoît a été remise au 17 février.

Ce Shawiniganais de 59 ans est accusé de tentative de meurtre. Le 17 janvier, il aurait agressé violemment une femme de 50 ans dans le secteur de Shawinigan-Sud. Cette femme été blessée grièvement à la suite d'une attaque à l'arme blanche.

Le dossier de Benoît était à l'horaire de la journée d'hier au palais de justice de Shawinigan. Son avocat, Me Alain Blanchard, a toutefois demandé une remise de cette étape des procédures judiciaires.

«On m'a communiqué de la nouvelle preuve dans le dossier et j'attends d'avoir la déclaration de la victime. Elle n'aurait pas été rencontrée par les policiers et n'aurait pas eu son congé de l'hôpital», raconte Me Blanchard.

En raison de son comportement durant son arrestation, Normand Jr Benoît fait aussi face à des accusations de menace, d'intimidation et de voies de fait sur une policière de la Sûreté du Québec.•



Opinions

POUR NOUS ÉCRIRE : PAR LA POSTE : **Le Nouvelliste,** C.P. 668, Trois-Rivières G9A 5J6 > PAR COURRIEL : **opinions@lenouvelliste.qc.ca**

Dérapage contrôlé



Ginette **Gagnon**

ginette.gagnon@lenouvelliste.qc.ca

Le bilan de la journée de lundi est aussi triste qu'éloquent: plus de 150 accidents sur les routes du Québec, deux carambolages monstres, trois morts, de nombreux blessés, des autoroutes paralysées durant des heures, etc.

Si les automobilistes québécois étaient mieux préparés à affronter les pièges de la conduite hivernale, peut-on espérer que cela éviterait bien des drames?

Lundi, il faisait froid, la chaussée était glissante et les rafales de vent se sont mises de la partie réduisant considérablement la visibilité. Un cocktail particulièrement dangereux.

Est-ce que la plupart des automobilistes adaptent leur conduite aux caprices de la météo comme les corps policiers nous incitent à le faire en pareille circonstance? Il y a lieu de croire que non. Comment expliquer que la conduite préventive hivernale ne soit pas intégrée aux cours de conduite maintenant obligatoires pour l'obtention du permis de conduire?

Certaines écoles de conduite et des écoles de pilotage offrent déjà à leur clientèle ce cours spécial d'une durée d'environ deux heures et demi qui permet, sur simulateur et aussi sur route, de développer des habilités permettant aux conducteurs d'être mieux préparés à gérer une manœuvre d'évitement, à contrôler un dérapage, à négocier un virage sur chaussée enneigée ou à mieux maîtriser le freinage d'urgence. Est-ce un luxe dans un climat comme le nôtre où glace noire, verglas et tempête de neige représentent un défi additionnel à tout conducteur, fut-il expérimenté? La réponse est évidemment non.

La Sûreté du Québec a lancé dernièrement, dans le cadre du Salon international de l'auto de Montréal, une campagne de sensibilisation, principalement à l'endroit des jeunes conducteurs.

Il y a peu de temps aussi, un coroner a réclamé que les futurs policiers bénéficient d'une formation améliorée en matière de conduite en situation d'urgence. Cela faisait suite à l'accident qui avait entraîné la mort d'une jeune policière de 21 ans qui avait heurté un viaduc, à Lévis, alors qu'elle filait pour répondre à un appel d'urgence.

Le coroner avait même souhaité que l'École nationale de police de Nicolet puisse offrir également une formation continue aux policiers déjà en fonction. Ce qui sera bientôt fait.

Bien sûr, les conseils de sécurité qui nous sont prodigués restent essentiels. L'hiver, il faut réduire sa vitesse, conserver une distance sécuritaire par rapport au véhicule qui nous précède et aussi bien déneiger sa voiture, mais cela ne prépare pas pour autant un conducteur à avoir les bons réflexes et à réagir adéquatement en situation de dérapage.

Des cours de conduite préventive hivernale obligatoires? Pourquoi pas?•



OPINIONS DES LECTEURS

Hébergement des aînés: un ratio à repenser

Un drame comme à L'Isle-Verte peut potentiellement se passer partout. Bien qu'un effort soit fait pour améliorer la qualité des résidences privées d'hébergement via la certification exigée par le ministère de la Santé et des Services sociaux, nous sommes plusieurs à penser que le gouvernement a mal fait son travail en limitant le nombre de catégories de résidences à deux: la résidence autonome ou semi-autonome. Le réel problème est là: le manque de sous-catégories dans l'hébergement pour personnes semi-autonomes. Un projet de loi sans nuances qui envoie un faux sentiment de protection.

Le gouvernement a obligé les résidences à se positionner autonome ou semi-autonome. Et il n'y a pas de discernement entre la personne âgée semi-autonome qui a besoin d'un encadrement léger et celle qui est beaucoup plus en perte d'autonomie. En d'autres termes, si votre mère a besoin d'aide pour se lever, se déplacer et s'habiller, elle habite une résidence qui doit rencontrer les mêmes normes en terme de présence d'employés que si elle avait besoin d'un simple encadrement de l'infirmière pour prendre sa médication!

Le gouvernement a mal fait son travail

Cette loi exige la présence d'un seul employé pour une résidence de moins de 100 unités. (Projet de Loi 16 art. 33)

Le ministère se base sur le nombre d'unités d'hébergement (et non sur le nombre de résidants) au lieu de prendre en considération leur réel profil d'autonomie pour fixer ses exigences en terme du nombre d'employés formés présents sur les lieux, entre autres de nuit. Cela se traduit par des drames comme à L'Isle-Verte.

On parle de gicleurs. Oui, leur grande efficacité est prouvée, mais il faut conjointement augmenter le ratio employés-résidants selon le profil d'autonomie. Une résidence pour personnes atteintes d'Alzheimer avec une structure de bois de deux ou trois étages, même giclée, deviendra le tombeau d'un grand nombre de personnes âgées. Ce n'est pas le feu qui tue, c'est la fumée!

Une partie de la solution est simple. Si le gouvernement veut réellement protéger la clientèle des personnes âgées vulnérables, il se doit de revoir ses normes d'accréditation, déterminer les vraies priorités et légiférer les résidences qui hébergent des personnes en perte d'autonomie moyenne à importante.

Pourquoi cela n'a pas encore été fait? Parce que le gouvernement a peur qu'en exigeant plus, ces résidences ferment et qu'il se retrouve à devoir héberger cette clientèle plus vulnérable, alors que le réseau est plein à craquer et que les coffres sont vides!

Maintenant, le coroner fera ses éternelles recommandations qui auraient pu sauver des vies. C'est triste à mourir.

Chantal Thiffeault
Trois-Rivières

LETTRES ET COURRIELS

Oui, au marché public à Trois-Rivières

Toute ville qui se respecte possède son marché public. Je voyage beaucoup ailleurs et une des premières activités qui me plaît à mon arrivée dans une ville étrangère, c'est d'aller au marché local. À travers les odeurs, les couleurs et la variété des produits offerts, on y ressent très vite le cachet et les particularités des gens de la région.

Un marché, c'est plus qu'un point de vente. C'est une immersion dans la culture locale. L'accueil personnalisé des marchands, la qualité des produits locaux et l'accès direct aux producteurs font que les visites au marché contribuent à agrémenter la qualité de vie des citoyens. Vous n'avez qu'à constater l'engouement des gens de la région pour le marché Godefroy lors de la période estivale. Il nous faut un marché accessible toute l'année!

Personnellement, je n'en peux plus de faire mon épicerie dans ces trop nombreuses grandes surfaces où, après avoir choisi mes légumes, je dois traverser d'innombrables rangées de vêtements, d'articles de cuisine ou de produits pharmaceutiques pour aller chercher un litre de lait! Récemment, dans un article portant sur le dossier du marché (*Le Nouvelliste*, 25-26 janvier 2014, p. 14), monsieur le maire Lévesque affirme que la ville n'a pas l'intention de se lancer dans d'autres grands projets avant que ceux de l'amphithéâtre et du District 55 soient en grande partie réalisés.

Le projet d'un marché à Trois-Rivières n'a rien de l'envergure des deux autres et traîne tellement en longueur depuis des années que je doute de l'intérêt réel de nos dirigeants face à ce dossier. Si, en tant que citoyenne, on m'avait demandé quel projet était prioritaire pour moi, j'aurai mis le projet du marché au premier rang sans la moindre hésitation.

Jocelyne Pronovost
Trois-Rivières

Apprivoiser la bête...



L'auteur, Jean-Luc Jolivet, de l'Ancienne-Lorette, est le fils de Jean-Pierre Jolivet qui fut député de Laviolette de 1976 à 2001.

J'avais 7 ans lorsque mon père a été élu pour la première fois. J'avais 7 ans et je n'y comprenais pas grand-chose.

Les mots élection, Parti québécois, député, Laviolette, gouvernement, n'étaient que du charabia pour le ti-cul que j'étais lors de ce fameux 15 novembre 1976. La politique venait d'entrer dans ma vie et j'avais intérêt à m'y faire, parce qu'après cette victoire, mon paternel allait en connaître cinq autres d'affilée. Et, sans le savoir à ce moment-là, j'allais moi-même servir un jour dans la fonction publique québécoise, et ce, autant du côté administratif que politique.

«Lorsqu'on a un parent qui exerce un travail public aussi peu valorisé et tant ridiculisé, il peut y avoir des répercussions sur notre propre vie»

Toujours est-il que tout venait de changer et je commençais à m'en rendre compte. Après la publication du reportage de mon oncle dans l'*Hebdo du Saint-Maurice*, quelques semaines plus tard, tout s'est mis à débouler. Je pouvais dire au revoir à ma quiétude.

De retour à l'école, j'étais pressé de questions par mes camarades de classes. «Allez-vous déménager à Québec?», «Est-ce que ton père est riche?», «C'est quoi ça un député?», etc. Le tourbillon, que j'vous dis! L'attention qu'on me portait soudainement et mon incapacité à répondre à toutes ces interrogations me mettaient en beau maudit. J'haïssais ça pour mourir!

J'peux vous dire que pendant longtemps, j'aurais préféré que mon père soit journalier, policier ou tout simplement qu'il reste enseignant. Parce que (et là, loin de moi l'idée de jouer à la victime) lorsqu'on a un parent qui exerce un travail public aussi peu valorisé et tant ridiculisé, il peut y avoir des répercussions sur notre propre vie, sur notre estime. Évidemment, c'est différent à chacun, mais dans mon cas, ç'a été plutôt pénible. J'ai dû en ramer un coup pour apprivoiser la bête qu'est la politique.

Tout de même, il n'y a pas que des mauvais côtés. Je dirais qu'assez rapidement, malgré tout, je me suis mis à le suivre aux activités publiques. Et j'aimais ça. En plus d'être en sa compagnie, je pouvais rencontrer plein de gens intéressants et vivre des moments hors de l'ordinaire. J'étais toujours partant pour aller dans les festivals (dont le plus connu est celui de Saint-Tite) et les tournois de tout genre, les soupers spaghetti, rendre visite aux aînés, descendre de La Tuque à Grand-Mère pour suivre la Classique internationale de canot, voir le 24 h de La Tuque, aller à la rencontre des Atikamekws en hydravion, le suivre dans des assemblées et j'en passe.

Je l'ai certainement accompagné jusqu'à l'âge de 14 ans, jusqu'à l'aube de l'adolescence, quoi. À partir de là, mettons qu'il y a eu une pause de mon côté. La politique, c'était la «maudite» politique! À force d'être submergé par toute cette mauvaise foi et cette démagogie envers les politiques, j'ai fini, moi aussi, par toutes et tous les mettre dans le même panier. Excepté mon géniteur bien sûr. Blague à part, j'voulais pu rien savoir. J'étais révolté.

Ce n'est qu'une fois passé les turbulences de cette période de la vie, que je me suis vraiment politisé. Je me suis mis à suivre assidûment l'actualité et les développements sur les négociations constitutionnelles. Je me suis intéressé davantage à notre histoire nationale, à lire sur le sujet et à m'informer sur les affaires publiques. J'ai voulu comprendre, savoir d'où je venais. J'ai voulu aller à la rencontre de ce grand peuple dont je fais partie. J'ai souhaité me faire ma propre tête, voir où je me situais sur ce plan sans aucune influence extérieure.

C'est au bout de ce cheminement que j'ai pu voir l'ampleur du travail accompli par mes parents. C'est au bout de cette cogitation que j'ai vraiment pu apprécier tout le bien qu'ils ont fait (et qu'ils font encore) autour d'eux et toute la générosité qu'ils déploient sans rien attendre en retour. Finalement, c'est au bout de cette réflexion que j'ai réalisé notre chance de vivre dans un système, certes pas parfait, mais perfectible.

Qu'on le veuille ou non, le cœur de notre société, la santé de celle-ci, est notre participation. Il est essentiel de garder notre esprit critique, il est primordial de rester vigilants et exigeants envers les hommes et les femmes politiques. Mais nous devons également admettre que la majorité des gens qui consacrent leur énergie à améliorer nos institutions, le font avec abnégation, honnêteté et bonne foi.•

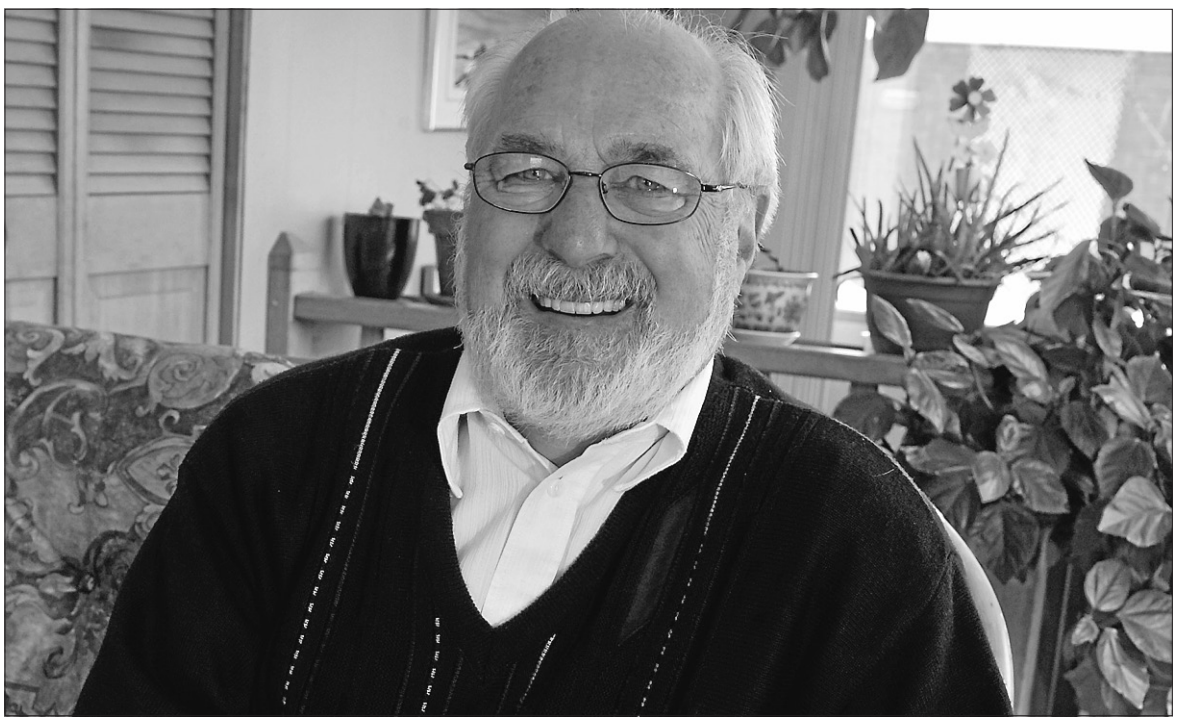


PHOTO: STÉPHANE LESSARD

Jean-Pierre Jolivet a eu une longue carrière politique qui l'a amené à servir comme député péquiste, mais aussi comme ministre, vice-président de l'Assemblée nationale, whip en chef du gouvernement et leader parlementaire.

Le libre arbitre

Un humain quelconque vient au monde dans un pays qu'il n'a pas choisi, de parents qu'il n'a pas choisis, parents qui lui donnent un ADN qu'il n'a pas choisi. Il n'a pas choisi d'être grand ou court, d'être beau ou laid, d'être intelligent ou de l'être très peu. Il est élevé dans une culture qu'il n'a pas choisie, et il ne choisit pas plus la religion qu'on lui impose. En somme, tout humain est le résultat, la synthèse de circonstances, de hasards sur lesquels il n'a aucune prise.

Le libre arbitre est défini comme étant la faculté qu'aurait l'humain de se déterminer par sa seule volonté, hors de toute sollicitation extérieure, c'est-à-dire sans être le moins du monde influencé par les autres. Or, «... la volonté, qu'on le veuille ou non, est affectée par un nombre invraisemblable de motifs conscients ou inconscients.» (Pierre Daco, *Les prodigieuses victoires de la psychologie*.)

Prenons le cas d'une de ces femmes, de ces filles musulmanes qui affirme qu'elle a choisi librement, (par sa seule volonté) de porter le voile islamique, sans y être forcée. Comment affirmer qu'il s'agit d'un choix libre alors que depuis sa naissance elle a macéré dans une saumure islamique, qu'elle a subi ce qu'on peut considérer comme le lavage de cerveau religieux que subissent les enfants en général? Cependant, fusse-t-elle née dans un environnement autre qu'islamique, elle se ficherait royalement de ce voile!

Ceci nous amène au projet de loi 60 et à l'obligation qui serait faite à l'ensemble des employés de l'État de ne pas porter de signes religieux ostentatoires à l'ouvrage, ce à quoi s'objectent certaines femmes qui portent le voile. Il serait ridicule pour un État laïque de baisser pavillon devant des individus qui ont des exigences qui sont la suite d'événements, de circonstances sur lesquels ils n'avaient aucun contrôle; en effet, un individu est chrétien, musulman, juif ou sihk, etc. si ses parents sont chrétiens, musulmans, juifs, sihks, etc.

Chaque individu s'accommode des effets du hasard et agit comme si la religion dont il a hérité était la seule bonne, la seule vraie!

Si au moins les adeptes du religieux se tenaient coi et cessaient d'importuner leurs concitoyens avec leurs demandes d'accommodements agaçantes, avec leurs expressions publiques de piété à l'égard d'une religion qu'ils n'ont même pas choisie délibérément, mais qui leur a été inculquée.

Maurice Milot
Trois-Rivières

Un match bizarre

Durant la nuit du 27 au 28 janvier, débutait un match titanesque mettant aux prises deux équipes au pouvoir inégal. À leur réveil, le mardi matin, 400 élèves d'une école primaire de Trois-Rivières affrontaient des milliers de professionnels de l'industrie du divertissement. Les enfants se sont entraînés et vont maintenant devoir s'entraider pour marquer le plus grand nombre de points durant un match s'étalant sur 10 jours.

Pour mériter leurs points, les enfants vont tenter de garder les écrans fermés à cinq moments de la journée: 1 point le matin avant de partir pour l'école, un 2e point au repas du midi, un 3e entre le moment où ils reviennent de l'école et le repas du soir, un 4e en prenant leur repas du soir sans télé, et un dernier point entre la fin du souper et le dodo. Facile? Essayez pour voir. Le samedi et le dimanche, sept points sont en jeu, au lieu de cinq. Total possible: 54 points.

Les enfants ont préparé leur liste personnelle d'activités alternatives préférées. Match d'autant plus difficile que les enfants sont libres de participer. Les autres membres de leur famille peuvent les encourager, participer au match, grands-parents compris. Quel membre de la famille éprouvera le plus de difficulté à jouer ce match? L'adolescent.

Ce match bizarre a été créé en 2003. Dans quel but? Les écrans modernes exercent un attrait abusif sur le cerveau de l'enfant (et de l'adolescent) et le privent de choses essentielles: des loisirs physiquement actifs, de la lecture et des conversations familiales, trois éléments fondamentaux de la santé physique et émotionnelle du jeune citoyen.

La réduction du temps écrans a produit dans plus de 100 écoles québécoises des bienfaits concluants, y compris la diminution de la violence physique (40 %) et verbale (50 %), en plus d'améliorer les notes et de rendre les enfants de meilleure humeur.

Lorsque le match du Défi sans écrans a traversé l'Atlantique en 2008, il a produit les mêmes bienfaits. Là-bas, en cinq ans, plus de 140 écoles gauloises ont goûté à la potion québécoise. Rien de magique dans cette potion, tous les avantages sont soigneusement évalués et solidement documentés.

D'où l'intérêt des écoles de France et du Canada pour cette façon agréable de prévenir l'intimidation, de rapprocher les parents de l'école, de revigorer l'esprit de famille et de quartier.

Vous voulez encourager les enfants? Adressez-leur un mot en passant par le directeur de l'école Jacques-Buteux. Ce dernier a obtenu le privilège de lire ses courriels à la condition expresse qu'ils soient liés à son travail.

Bon match à tous!

Jacques Brodeur
Trois-Rivières
Créateur du Défi sans écrans

«Nous n'avons pas été consultés»

Les sénateurs libéraux évincés du caucus de leur parti

La Presse

Ottawa — Le premier ministre Stephen Harper écarte l'idée d'emboîter le pas à Justin Trudeau, qui a évincé ses sénateurs du caucus libéral national, hier.

M. Trudeau a causé une commotion, hier matin, en annonçant que les 32 sénateurs libéraux siégeraient désormais comme indépendants. Il a aussi promis de mettre sur pied un comité de sages pour recommander des nominations à la Chambre haute s'il est porté au pouvoir aux prochaines élections.

«Le Sénat est brisé et il doit être réparé», a lancé le chef libéral en point de presse. Il a affirmé que la décision avait été difficile, mais qu'elle était nécessaire pour mettre fin à la partisanerie à la Chambre haute et rehausser l'image de cette institution éclaboussée par de nombreux scandales au cours des derniers mois.

M. Trudeau a invité Stephen Harper à faire de même avec ses 57 sénateurs conservateurs.

Mais le premier ministre et ses troupes ont tourné en dérision le geste sans précédent du chef libéral, estimant qu'il s'agit d'un simple écran de fumée.

«Le changement annoncé aujourd'hui est que des sénateurs libéraux non élus deviendront des sénateurs non élus qui sont des libéraux», a lancé le premier ministre, qui favorise un Sénat élu.



PHOTO: LA PRESSE CANADIENNE

James Cowan, entouré de plusieurs collègues libéraux aux yeux parfois rougis, a dit comprendre et soutenir la décision du chef du Parti libéral du Canada.

Toujours libéraux

Cette annonce a pris les sénateurs libéraux totalement par surprise lorsqu'ils l'ont apprise dans une réunion, quelques minutes avant que l'annonce soit faite publiquement. «Nous n'avons pas été consultés à l'avance», a affirmé le leader libéral au Sénat, James Cowan, en sortant de la réunion quelques heures plus tard.

M. Cowan était entouré de plusieurs collègues libéraux aux yeux parfois rougis. Ces derniers ont dit comprendre et soutenir la décision du chef du Parti libéral du Canada (PLC).

Mais ces sénateurs ont néanmoins annoncé que bien qu'ils soient dorénavant indépendants du caucus national, ils continueraient à se regrouper en un «caucus de sénateurs indépendants libéraux» à la Chambre haute.

«Nous sommes le caucus libéral du Sénat et je resterai le leader de l'opposition et nous allons rester l'opposition libérale au Sénat», a tranché M. Cowan.

«Tout le monde est très convaincu qu'on reste des libéraux, a lancé la sénatrice Joan Fraser. On reste des membres actifs du parti. Ça n'a rien changé. On reste absolument fidèles au parti et là, on va découvrir ensemble comment ça va fonctionner.»

Le Parti conservateur a fait un lien entre cette annonce et l'examen en cours des dépenses des sénateurs par le vérificateur général du Canada. Cette vérification est toujours en cours et aucune date de publication d'un rapport n'a été annoncée.
Justin Trudeau a rejeté cette allégation.

Stratégie politique?

Tandis qu'on attend la décision de la Cour suprême du Canada dans le renvoi sur la réforme du Sénat proposée par le gouvernement Harper, cette annonce change la donne politique sur cet épineux dossier.

Jusqu'ici, les libéraux étaient vus comme les seuls à défendre le *statu quo* à la Chambre haute. Le Nouveau Parti démocratique souhaite son abolition pure et simple, quitte à rouvrir la Constitution. Les conservateurs misent pour leur part sur une réforme plus modeste qui verrait l'apparition de sénateurs élus par un scrutin consultatif de la population pour un mandat de neuf ans. Mais plusieurs provinces s'y opposent et font valoir qu'elle ne peut avoir lieu sans leur consentement.

La décision de Justin Trudeau le place dans le camp des réformateurs sans avoir à rouvrir la Constitution, fait-on valoir dans les rangs libéraux.

Or, d'ici quelques mois, si la Cour suprême conclut que le gouvernement Harper doit obtenir l'aval des provinces pour mener à bien sa réforme du Sénat, le premier ministre pourrait être forcé de choisir entre des négociations constitutionnelles ou le *statu quo*.•

PAIEMENTS DE PÉRÉQUATION

Le ministre Lebel inquiet de l'appauvrissement du Québec

Joël-Denis **Bellavance**
La Presse

Ottawa — Le ministre des Affaires intergouvernementales, Denis Lebel, s'inquiète au plus haut point de l'appauvrissement du Québec, qui recevra la somme record de 9,3 milliards de dollars en paiements de péréquation en 2014-2015 soit plus de 55 % de l'enveloppe fédérale destinée aux provinces les moins riches du pays.

Ces chiffres le poussent à faire un constat brutal: le Québec voit «tristement» grandir sa dépendance à la croissance économique du reste du Canada, et ce, année après année. Et le vieillissement de la population risque de ne faire qu'empirer la situation fiscale de la province.

Dans une entrevue accordée à *La Presse*, hier, le lieutenant politique de Stephen Harper au Québec lance un véritable cri du cœur. L'heure est venue, selon lui, de prendre les moyens de créer de la richesse au Québec. L'un de ces moyens est d'exploiter les importantes richesses naturelles que recèle la province.

«Que doit-on faire pour garder un Québec très fort? Je suis un adepte d'un Québec fort dans un Canada uni. Le Québec a des ressources naturelles immenses. Je suis en faveur d'un développement durable et responsable pour créer de la richesse», a lancé M. Lebel.

Même s'il soutient qu'il ne veut pas s'ingérer dans la prochaine campagne électorale au Québec, qui pourrait survenir au printemps, M. Lebel affirme qu'il ne peut rester insensible aux différents débats qui agitent la société québécoise depuis quelques mois.

Le débat sur la Charte des valeurs du gouvernement Marois, la place des immigrants dans une société confrontée à des défis démographiques importants, les sommes importantes qui sont versées sous forme de transferts au Québec par Ottawa, de même que l'exploitation responsable des ressources naturelles, tous ces débats l'interpellent.

«Le Canada s'est doté d'une stratégie de développement responsable des ressources. Malheureusement, au Québec, nous semblons être encarcanés dans une époque de moratoires, de manifestations et de peur d'avoir peur. Dans mes tournées du Québec des derniers mois, les gens que j'ai rencontrés dans les régions m'ont interpellé en me disant que le Plan Nord est maintenant le "Plan Mort"», a soutenu le ministre.

L'optimisme des travailleurs dans ces régions a fait place au pessimisme à la suite de certaines décisions prises par le gouvernement Marois, a constaté M. Lebel. Il persiste, selon lui, «d'énormes inquiétudes sur l'avenir de notre province au chapitre des ressources naturelles». Le ministre dit avoir lu avec intérêt le manifeste signé par 11 personnalités du Québec, dont Bernard Landry, Monique Jérôme-Forget, Éric Forest, Joseph Facal et Françoise Bertrand, qui exhorte le gouvernement Marois à autoriser l'exploration des ressources pétrolières afin de créer de la richesse.

Les signataires du manifeste insistaient sur «l'urgence d'agir» afin de «léguer aux générations futures un Québec en meilleure posture financière».

«Il y a une solution d'avenir. Il faut utiliser nos ressources naturelles pour garder nos niveaux de vie», a dit M. Lebel, citant l'exemple de Terre-Neuve-et-Labrador, une province autrefois considérée comme pauvre qui ne reçoit plus aujourd'hui de paiement de péréquation grâce à l'exploitation du pétrole.•

GARDERIES À 7 $ PAR JOUR

Un comité recommande de hausser le tarif

La Presse Canadienne

Québec — La table est mise pour une hausse du tarif des garderies à 7 $ par jour.

La contribution des parents devrait augmenter dès maintenant et être indexée annuellement par la suite, selon un groupe de travail mis sur pied par la ministre de la Famille, Nicole Léger.

La ministre a réagi aux conclusions du groupe en rappelant que l'engagement de son gouvernement de geler le tarif à 7 $ valait uniquement «pour le mandat actuel», un mandat qui pourrait prendre fin n'importe quand, dans une situation minoritaire.

Le scénario d'une hausse et d'une indexation annuelle proposé par le comité, «c'est sûr que je vais le regarder», a convenu Mme Léger, lors d'un bref point de presse, à sa sortie de la réunion hebdomadaire du conseil des ministres.

Le groupe de travail, présidé par un ancien sous-ministre du ministère, Maurice Boisvert, a remis son rapport qui a été rendu public hier. Mis sur pied en octobre 2013, il devait faire le point sur le financement et la pérennité des services de garde.

Les membres du groupe ont donc convenu qu'une hausse du tarif imposé aux parents rétablirait l'équilibre rompu en raison du gel imposé il y a une dizaine d'années. Au fil des ans, proportionnellement, la contribution des parents, par rapport à celle de l'ensemble des contribuables, n'a cessé de diminuer.

«Ce gel a entraîné un déséquilibre des parts respectives qui avaient été prévues lors de l'implantation du programme, car le coût des services n'a cessé de croître», constatent les auteurs.•

ÉCONOMIE

S&P/TSX	S&P/TSX VENTURE	$ CAN	EURO	DOW JONES	S&P 500	NASDAQ	PÉTROLE
13 643,22	958,76	89,46¢ US	1,5264 $CAN	15 738,79	1774,20	4051,43	97,36 $US
-44,44	+0,13	-0,18	+0,14	-189,77	-18,30	-46,53	-0,05

«IFFCO sera notre plus gros client»

Sophie Brochu parle de développement durable devant la chambre de commerce

Marc **Rochette**
marc.rochette@lenouvelliste.qc.ca

Trois-Rivières — Selon la présidente et chef de la direction de Gaz Métro, Sophie Brochu, l'entreprise IFFCO ne serait pas venue s'établir dans le parc industriel de Bécancour sans un approvisionnement en gaz naturel.

«Ce sera notre plus gros client», a-t-elle annoncé au *Nouvelliste*, au terme de sa conférence devant quelque 300 membres de la Chambre de commerce et d'industries de Trois-Rivières.

Le responsable des communications régionales chez IFFCO Canada, Yvan Martin, a confirmé que la question du gaz naturel fut l'un des facteurs importants dans le choix du site pour la future usine de production d'engrais azoté sous forme d'urée.

«Le prix concurrentiel, la capacité d'approvisionnement en fonction de nos besoins et l'existence d'infrastructures de transport ont été de forts incitatifs dans le choix de Bécancour», a-t-il admis.

Cependant, dit-il, d'autres facteurs ont joué en faveur de la région. La présence d'une zone industrielle bien conçue, un site avec accès par bateau, train et camion, des infrastructures de qualité, un approvisionnement sécurisé non seulement en gaz mais aussi en électricité et en eau, une zone tampon entre les activités industrielles et les résidences privées sans oublier la présence d'une main-d'œuvre qualifiée et disponible.



PHOTO: FRANÇOIS GERVAIS
La présidente et chef de la direction de Gaz Métro, Sophie Brochu.

Il n'en demeure pas moins que le gaz naturel est un intrant nécessaire pour faire de l'engrais azoté. «Les deux tiers de notre consommation serviront de matière première pour obtenir l'hydrogène et le carbone qui, une fois mélangés à l'air, permettront d'obtenir l'ammoniac et le gaz carbonique nécessaires à la production d'urée», signale M. Martin. Et sur la base d'un scénario de production à 120 %, les procédés requièrent la quantité de gaz suivante: 1 025 millions de mètres cube par année.

D'entrée de jeu, l'invitée du jour aura glissé rapidement un mot sur l'entreprise qu'elle dirige: 1400 employés avec près de six milliards d'actifs dont la moitié aux États-Unis. En Mauricie, Gaz Métro compte près de 4500 clients, dont plus de 3000 uniquement à Trois-Rivières.

Outre des établissements tels que l'UQTR et le centre hospitalier qui sont de grands consommateurs de gaz naturel, plusieurs grandes industries font partie de la clientèle régionale: l'Aluminerie de Bécancour, Produits forestiers Résolu, Kruger, CEPSA Chimie, TRT ETGO et Marmen, pour ne nommer que celles-là.

«Oui, notre métier, c'est la distribution de gaz naturel au Québec. Mais on est un grand joueur énergétique», a-t-elle tenu à préciser, évoquant une distribution électrique majeure au Vermont ainsi que l'éolien et le solaire.

C'est sous un angle humaniste qu'elle a posé la question suivante, dans un contexte où les Québécois veulent une société plus juste, plus verte et plus prospère: quelles doivent être nos choix énergétiques?

«Le tiers de la population mondiale n'a pas accès aux formes d'énergie», a fait remarquer celle qui prône le développement durable comme trajectoire énergétique. «Et il faut arrêter d'antagoniser l'économie et l'environnement», renchérit la conférencière.

À son avis, le gouvernement, quel qu'il soit, doit donner l'heure juste à la population et mettre à contribution différentes formes d'énergie, l'hydroélectricité ne pouvant tout faire.

Par exemple, alors que la cible québécoise pour diminuer les émissions de gaz à effet de serre (GES) est de 25 % d'ici 2020 par rapport à 1990, la baisse enregistrée n'est que de deux pour cent.

«Ça va pas bien. C'est difficile faire du développement durable. Faut prendre les moyens», a-t-elle commenté tout en soulignant que le Québec est tout de même l'endroit avec les émissions de GES les plus faibles, le portefeuille énergétique se répartissant comme suit: 40 % d'électricité, 40 % de produits pétroliers et 13 % à 15 % de gaz naturel.

Or, selon Mme Brochu, pour réduire l'empreinte du pétrole, «on a besoin du tandem électricité-gaz naturel».

Et en matière de transport, source importante de GES, Gaz Métro propose aujourd'hui du gaz naturel liquide pour les camions de marchandises. «Et ça marche pour les navires et les trains», a-t-elle fièrement souligné.

Au plan industriel, Mme Brochu explique que des procédés nécessitent une flamme directe. «C'est plus propre et moins cher», affirme celle qui «ne parle pas de production de gaz de schiste».

Sur ce sujet fort controversé, elle a précisé en entrevue que Gaz Métro n'est pas un producteur de gaz de schiste. «Cela appartient au Québec de déterminer les conditions. Cela se fait ailleurs dans le monde. Il faut comparer les modèles», a indiqué la pdg.

Finalement, la baisse du prix du gaz naturel est synonyme de réduction de coûts et par conséquent, d'attraction de nouvelles entreprises comme IFFCO.

«Il faut qu'on raisonne comme si on était immortel», a conclu celle qui a également touché la question du biométhane au cours de son exposé qui lui a valu une rare ovation debout au déjeuner de la Chambre.•

Les profits et revenus de Facebook ont augmenté au quatrième trimestre

The Associated Press

New York — Facebook a vu ses profits et revenus du quatrième trimestre augmenter et dépasser les attentes, le réseau social ayant accru le nombre de ses utilisateurs et ses revenus tirés des publicités pour appareils sans fil.

L'entreprise de Menlo Park, en Californie, a annoncé hier avoir enregistré un bénéfice net de 523 millions $US, ou 20 cents US par action, au cours de la période d'octobre à décembre. Il s'agit d'une hausse comparativement à celui de 64 millions $US, ou 3 cents US par action, réalisé lors du même trimestre un an auparavant.

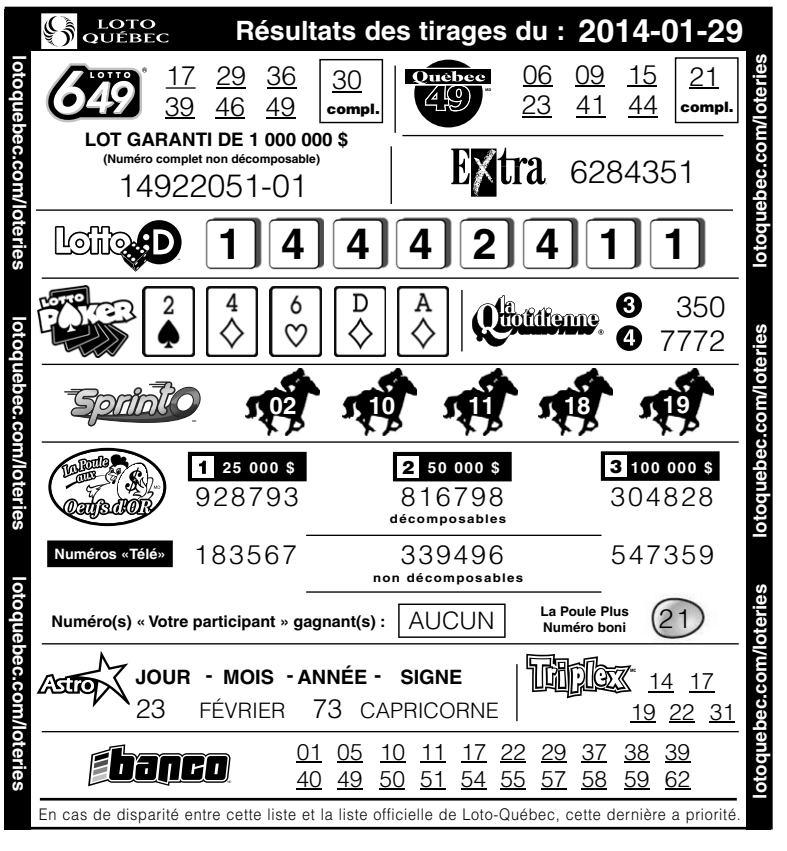
Le bénéfice net ajusté de Facebook a atteint 780 millions $US durant le plus récent trimestre, ou 31 cents US par action, soit un résultat supérieur de 4 cents US à la prévision des analystes.

Les revenus ont grimpé de pas moins de 63 % et ont atteint 2,59 milliards $US, contre 1,59 milliard $US. Les analystes s'attendaient en moyenne à des revenus de 2,35 milliards $US, selon FactSet.

Pour la première fois, les revenus des publicités pour appareils mobiles ont représenté plus de la moitié de la totalité des revenus publicitaires de Facebook, preuve que le réseau social est en voie d'atteindre son objectif consistant à être «avant tout mobile».

Par ailleurs, Facebook, qui aura 10 ans d'existence la semaine prochaine, comptait 1,23 milliard d'utilisateurs mensuels dans le monde entier à la fin de 2013. Parmi eux, 757 millions se sont enregistrés au moins une fois par jour, en hausse de 22 % par rapport à l'an dernier.•





LOTO QUÉBEC — Résultats des tirages du : 2014-01-29

lotoquebec.com/loteries

LOTTO 6/49 : 17 29 36 39 46 49 — 30 compl.
Québec 49 : 06 09 15 23 41 44 — 21 compl.
LOT GARANTI DE 1 000 000 $ (Numéro complet non décomposable) 14922051-01
Extra 6284351
Lotto-D : 1 4 4 4 2 4 1 1
Loto Poker : 2♠ 4♢ 6♡ D♢ A♢
La Quotidienne : 3 350 — 4 7772
Sprint : 02 10 11 18 19
La Poule aux Oeufs d'or : 1 25 000 $ 928793 — 2 50 000 $ 816798 décomposables — 3 100 000 $ 304828
Numéros «Télé» : 183567 — 339496 non décomposables — 547359
Numéro(s) « Votre participant » gagnant(s) : AUCUN — La Poule Plus Numéro boni 21
Astro : JOUR 23 - MOIS FÉVRIER - ANNÉE 73 - SIGNE CAPRICORNE
Triplex : 14 17 19 22 31
Banco : 01 05 10 11 17 22 29 37 38 39 40 49 50 51 54 55 57 58 59 62

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

BOURSE DE TORONTO

En tout temps, consultez les cotes boursières en direct sur **lapresseaffaires.com**

S&P / TSX › 12 mois



› 5 derniers jours



FERMETURE **13 643,10** | VAR. 1 AN **6,33 %** | VAR. 1 JOUR **-0,33 %**

52 SEMAINES HAUT **14 002,39** BAS **11 759,04**

SOUS-INDICES

	FERMETURE	VAR (%)
Consom. autre	1 478,68	-0,92
Consom. courante	2 584,19	-0,56
Énergie	2 889,47	-0,75
Finance	2 013,67	-0,87
Industrielles	1 955,27	0,59
Matériaux	2 293,64	1,67
Santé	1 812,52	-0,11
Services publics	1 795,18	0,16
Technologies	152,77	-1,93
Télécoms	1 156,43	0,10

LES 10 PLUS ACTIFS

	VOLUME	FERM ($)	VAR (%)
AIR CANADA/B *(AC.B)*	11 555 133	7,17	-6,03
TERANGA GOLD *(TGZ)*	6 789 309	0,84	12,00
BOMBARDIER *(BBD.B)*	6 216 064	3,96	-1,25
LUNA GOLD *(LGC)*	6 053 252	1,33	0,00
BAJA MINING *(BAJ)*	5 243 962	0,06	-14,29
PROMETIC LIFE *(PLI)*	4 376 424	1,35	6,30
DETOUR GOLD *(DGC)*	4 330 699	7,25	13,99
GOLDCORP *(G)*	4 222 319	27,64	3,83
CGI GROUP *(GIB.A)*	4 216 102	33,47	-5,00
VERIS GOLD *(VG)*	4 136 356	0,13	-55,17

TITRES GAGNANTS

EN %	VOLUME	FERM ($)	VAR (%)
01 COMMUNIQUE *(ONE)*	619 750	0,56	43,59
REDZONE RES. *(REZ)*	13 400	0,07	40,00
RIO NOVO GOLD *(RN)*	195 919	0,11	37,50
DEJOUR ENERGY *(DEJ)*	82 666	0,21	31,25
VICTORY NICKEL *(NI)*	804 328	0,08	25,00

EN $	VOLUME	FERM ($)	VAR ($)
CANADIAN PACIF. *(CP)*	932 170	165,00	6,85
FRANCO-NEVADA *(FNV)*	1 070 324	54,23	2,20
FIRSTSERVICE *(FSV)*	68 982	44,52	1,24
AGNICO EAGLE *(AEM)*	1 383 129	35,34	1,23
LOGISTEC/B *(LGT.B)*	3 912	54,24	1,09

TITRES PERDANTS

EN %	VOLUME	FERM ($)	VAR (%)
VERIS GOLD *(VG)*	4 136 356	0,13	-55,17
TOUCHSTONE *(TCH)*	1 200 000	0,01	-33,33
CANDAX ENERGY *(CAX)*	139 326	0,01	-33,33
DYNACOR GOLD *(DNG)*	1 653 208	1,60	-22,71
TUSCANY INT. *(TID)*	1 831 057	0,02	-20,00

EN $	VOLUME	FERM ($)	VAR ($)
AASTRA TECH. *(AAH)*	80 680	41,50	-2,95
METRO *(MRU)*	506 511	62,74	-2,51
AUTOCANADA *(ACQ)*	223 434	37,48	-2,38
HIGH LINER FOODS *(HLF)*	18 270	43,76	-1,93
CANADA BREAD *(CBY)*	10 901	66,55	-1,85

HAUSSE DU DOLLAR AMÉRICAIN

Un bonus pour le secteur financier canadien

Martin **Vallières**
La Presse

Montréal — La soudaine dépréciation du dollar canadien face à son voisin américain préoccupe les consommateurs et les entreprises qui prévoient des dépenses à l'étranger. Pour payer des achats d'importations ou des frais de voyage, par exemple.

Mais parmi les principales banques canadiennes et les grands gestionnaires de placement, c'est tout le contraire qui est en train de se produire.

Même que si l'appréciation du dollar américain par rapport au huard – plus de 4 % en un mois – se maintenait lors des prochains trimestres, elle pourrait générer un apport notable en bénéfices et en rendement parmi les entreprises financières qui ont des actifs significatifs à l'étranger, aux États-Unis surtout.

Selon des analystes, cet apport apporterait déjà le demi-milliard de dollars en profits additionnels cette année parmi les banques qui ont de grosses filiales à l'étranger et les grandes sociétés d'assurances qui sont parmi les plus gros gestionnaires d'actifs financiers des Canadiens.

L'estimation des analystes est basée de la hausse de 4 % du taux de change du dollar canadien depuis le début de l'année par rapport aux principales devises du monde, dont le dollar américain.

Mais déjà, certains stratèges de placement s'attendent à une hausse additionnelle du taux de change au cours des prochains mois, qui pourrait s'élever jusqu'à 8% par rapport à son niveau de décembre dernier.



L'appréciation du dollar américain par rapport au huard inquiète les consommateurs, mais elle réjouit les marchés financiers.

Si cette prévision s'avère, l'apport de bénéfices parmi les grandes banques et compagnies d'assurance approcherait le milliard de dollars dans leurs prochains résultats annuels, pour l'exercice 2014.

Mais d'où provient cet apport de bénéfices et de rendements?

En fait, pour y voir plus clair, il faut inverser la mesure habituelle du taux de change du dollar canadien. La mesure la plus médiatisée cote ces-jours-ci autour de 89 à 90 cents américains par dollar canadien.

Mais dans le milieu de la gestion de placement, c'est la mesure inverse de la valeur du dollar américain en cents canadiens qui est d'usage beaucoup plus commun. Surtout en ce qui concerne le rendement de leurs actifs situés hors du Canada.

Ces temps-ci, cette valeur du dollar américain cote autour de 1,11 dollar canadien, ou 111 cents. C'est cinq cents de plus qu'à la fin de décembre dernier, ce qui correspond à une hausse de 4,7 % en moins d'un mois.

Selon des professionnels du placement, cette appréciation du dollar américain pourrait approcher les 115 cents canadiens (1,15 $CAN) avant de se replier. Ce niveau équivaudrait un dollar canadien à 87 cents US, selon la mesure plus populaire.

«La fluctuation du dollar canadien par rapport au dollar américain depuis le début de l'année a attiré l'attention de plusieurs *traders* et spéculateurs de devises. Et quand cela se produit, on voit souvent des *overshoot* en hausse ou en baisse, avant un repli et une certaine stabilisation», explique François Bourdon, vice-président et chef de la répartition globale de l'actif chez Fiera Capital.

Évidemment, un tel scénario demeure encore spéculatif. Ce qui est plus tangible dans l'immédiat, c'est que l'appréciation du dollar américain est avantageuse pour la valeur des actifs détenus à l'étranger, lors de sa comptabilisation après conversion en dollars canadiens.

Ainsi, c'est le rendement des portefeuilles canadiens en ce début d'année 2014 qui pourrait en être bonifié. Du coup, aussi, l'occasion d'une continuité avantageuse après l'année très forte en Bourse engrangée en 2013.

Par exemple, pour les investisseurs américains, l'indice boursier S&P 500 est en recul de 4 % depuis le début de l'année. Mais pour les investisseurs canadiens, cet indice est encore en hausse de 0,9 % lorsque l'on tient compte de l'appréciation du dollar américain par rapport au huard.

«En effet, la hausse de valeur du dollar américain s'avère un beau boni de rendement en début d'année sur nos placements dans cette devise, après conversion en dollar canadien dans nos états financiers», explique François Bourdon, de Fiera Capital.

> **L'appréciation du dollar américain est avantageuse pour la valeur des actifs détenus à l'étranger.**

En croissance rapide, cette firme montréalaise est rendue à 75 milliards $ en actifs sous gestion, dont un peu plus de 10 milliards $ sont investis en dollars américains.

Toutefois, souligne M. Bourdon, «nous ne gérons pas les stratégies de placement dans les portefeuilles de nos clients en fonction des variations à court terme du taux de change.»

Contexte semblable à la Caisse de dépôt et placement où, selon les plus récents états financiers disponibles, un peu plus de 20 % de l'actif total est aux États-Unis, investis en dollars américains. Cette part équivalait à 43 milliards $CAN environ en fin d'exercice 2012, il y a un peu plus d'un an.

Toutefois, pour évaluer l'impact de la récente appréciation du dollar américain, il faudra attendre la divulgation des résultats annuels de la Caisse dans un mois, à la fin de février.•

TAUX D'INTÉRÊT

BANQUES	DÉPÔTS À COURT TERME					DÉPÔTS À LONG TERME						HYPOTHÈQUES RÉSIDENTIELLES								
	Min.	60j.	90j.	120j.	180j.	Min.	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	Var.	6 m.o.	6 m.f.	1 an o.	1 an f.	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans
La Banque HSBC Canada	5,000	0.75	0.75	0.80	0.90	1,000	1.15	1.25	1.35	1.60	1.95	3.10	6.20	4.45	6.35	3.60	3.95	4.45	4.99	5.34
Banque Nationale du Canada	5,000	0.50	0.55	0.60	0.70	1,000	0.90	1.15	1.25	1.50	1.75	3.10	6.70	4.40	6.70	3.14	3.14	3.95	4.64	5.24
Banque Laurentienne	3,000	0.50	0.50	0.65	0.80	500	0.90	1.15	1.30	1.45	1.75	3.00	6.70	4.40	6.30	3.14	3.14	3.85	4.64	5.24
Banque Royale	5,000	0.65	0.80	0.80	0.90	1,000	1.30	1.40	1.80	1.60	2.20	3.00	6.30	3.14	6.30	3.14	3.04	3.75	4.64	5.24
Banque Scotia	5,000	0.55	0.60	0.65	0.75	1,000	0.90	1.10	1.25	1.40	1.75	3.10	6.45	4.55	6.50	3.75	3.89	3.99	4.39	4.99
TD Canada Trust	5,000	0.65	0.75	0.80	0.85	1,000	1.35	1.35	1.70	2.00	2.30	3.00	-	4.00	6.30	3.09	3.04	3.75	4.64	5.24
BMO Banque de Montréal	5,000	0.75	0.90	0.90	1.00	1,000	1.00	1.15	1.35	1.60	1.95	3.00	6.30	4.00	6.30	3.14	3.04	3.85	4.64	5.24
CIBC	1,000	0.50	0.50	0.55	0.75	1,000	0.90	1.10	1.25	1.40	1.75	-	-	-	-	-	-	-	-	-
CIBC Mortgages	0	-	-	-	-	0	-	-	-	-	-	3.00	6.70	4.45	6.35	3.09	3.04	3.75	4.59	5.24
Manulife Bank	25,000	0.80	1.00	1.00	1.25	2,500	1.36	1.55	1.95	2.30	2.60	2.80	-	4.45	4.00	3.00	3.05	3.10	3.40	3.59
FIDUCIES																				
Home Trust Company	5,000	1.30	1.35	1.45	1.55	5,000	1.60	1.80	2.10	2.35	2.60	2.60	-	3.95	-	2.89	2.89	3.09	3.39	3.39
Implicity Financial	0	-	-	-	-	1,000	2.15	2.35	2.60	2.80	3.10	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Oaken Financial	1,000	1.55	1.60	1.70	1.80	1,000	2.00	2.20	2.40	2.60	3.05	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Le Groupe Desjardins	5,000	0.50	0.60	0.65	0.80	1,000	0.90	1.15	1.25	1.50	1.75	3.00	6.50	4.40	6.30	3.14	3.24	3.85	4.64	5.24
Fiducie Desjardins	5,000	0.50	0.60	0.65	0.80	1,000	0.90	1.15	1.25	1.50	1.75	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Groupe Investors	0	-	-	-	-	0	-	-	-	-	-	3.00	6.50	4.20	6.30	3.14	3.14	3.90	4.64	5.24
Sun Life - Assurance	0	-	-	-	-	1,000	r1.10	r1.35	r1.70	r2.45	r2.45	-	-	-	-	-	-	-	-	-
London Life	0	-	-	-	-	10,000	0.80	1.15	1.45	1.60	1.75	3.00	6.50	4.20	6.30	3.14	3.14	3.90	4.64	5.24
Trust La Laurentienne	3,000	0.50	0.50	0.65	0.80	500	0.90	1.15	1.30	1.45	1.75	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Épargne Placements Québec	0	-	-	-	-	100	1.40	1.60	1.85	2.15	2.45	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Informations fournies le 29 janvier 2014, 15:1 hres par les services Cannex qui les ont transmises au Le Nouvelliste hier.
Les lecteurs peuvent en tout temps consulter les taux de Cannex sur internet à l'adresse suivante : **www.cannex.com**.
Les abréviations suivantes sont : 'j.' = jour, 'Min.' = placement minimum, 'm.' = mois, 'o.' = hypothèque ouverte, 'f.' = hypothèque fermée, 'r.' = dépôts rachetables.

DÉVELOPPEMENT DE PROCÉDÉS DE BIORAFFINAGE

Le Collège Shawinigan choisi par le CRSNG



BRIGITTE TRAHAN
brigitte.trahan@lenouvelliste.qc.ca



PHOTO: FRANÇOIS GERVAIS

De gauche à droite: Nancy Déziel, directrice générale du CNETE, Sylvie Le Sieur, directrice des études au Collège Shawinigan et Mariya Marinova, chercheuse à Polytechnique Montréal.

Shawinigan — Le Collège Shawinigan et Polytechnique Montréal ont été choisis par le Conseil de recherche en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG) pour réaliser, en partenariat, un projet de recherche de trois ans portant sur les procédés de bioraffinage assorti d'une subvention de 506 000 $.

Le projet maintiendra trois emplois au CNETE (Centre national en électrochimie et en technologies environnementales) de Shawinigan et en créera deux nouveaux. Il vise à développer des bioproduits novateurs à valeur ajoutée provenant de la ressource forestière, explique la directrice générale du CENET, Nancy Déziel.

«Ces produits contribueront à diversifier le marché des papetières et à leur donner un avantage compétitif», explique-t-elle.

Mariya Marinova, chercheuse chez Polytechnique Montréal, explique que ces développements «contribueront à l'implantation de technologies de bioraffinage dans l'industrie forestière.»

De plus, «ces bioproduits contribueront à diversifier le marché des papetières», indique Mme Déziel «et leur donnera certainement un avantage compétitif. Les bioproduits pourront être valorisés dans le domaine de la bioénergie, des biocombustibles et des produits chimiques verts».

Le défi est fort intéressant parce que «ce n'est pas d'avoir une technologie, mais d'avoir une technologie économique. C'est ça, le secret de l'innovation», fait valoir Jean Hamel, vice-président pâtes, papier et bioproduits chez FPInnovations. L'organisme a d'ailleurs contribué à hauteur de 90 000 $ en espèces et 96 700 $ en nature à ce projet.

Le Laboratoire des technologies de l'énergie (LTE), Hydro-Québec et Les Alcools spéciaux GreenField sont aussi partenaires financiers dans le projet.

La directrice des études du Collège Shawinigan est ravie, il va sans dire, de l'obtention de la subvention du CRSNG.

C'est que «dans son plan stratégique 2011-2016, le Collège Shawinigan a choisi de mettre la recherche au premier plan en lui dédiant une de ses cinq orientations stratégiques de façon à promouvoir son importance pour le développement d'une éducation de qualité», indique Sylvie Le Sieur, directrice des études au Collège. Ce projet aura «des retombées des plus favorables sur le Collège», prévoit-elle.

Le CNETE en profitera pour «mettre à profit son expertise et sa connaissance des milieux industriels et réaliser des transferts technologiques vers l'industrie», indique Nancy Déziel.

Notons que la bioraffinerie forestière consiste en la séparation des constituants du bois afin de les convertir en une variété de biocombustibles et autres bioproduits.

Le projet du Collège et de Polytechnique Montréal s'intitule «Nouvelles technologies de détoxification et concentration des hydrolysats d'hémicelluloses du bois.»

Il consiste à utiliser une des composantes du bois appelée «hémicellulose», qui est non essentielles au procédé kraft. Une partie des hémicelluloses peut être extraite des copeaux en tête du procédé kraft sans que celui-ci soit affecté. Elles peuvent ensuite être transformées en sucres puis converties en biocarburants et en bioproduits à haute valeur ajoutée.•

RETRAITÉS DE L'ANCIENNE SILICIUM BÉCANCOUR

Une victoire de trois millions $

Marc **Rochette**
marc.rochette@lenouvelliste.qc.ca

Trois-Rivières — Impliqués dans une démarche juridique pour préserver leur régime de retraite qui fut amputé de 40 % à la suite d'une restructuration d'entreprise, les 130 retraités de l'ancienne Silicium Bécancour seront parvenus à récupérer trois des dix-huit millions de dollars visés par leur requête.

Selon le porte-parole, Denis Bourassa, le jugement rendu par le juge Robert Mongeon, de la Cour Supérieure du Québec, constitue néanmoins une «grosse victoire juridique», ayant renversé l'ordre de priorité des fiducies réputées en matière de régimes de retraite.

Les retraités de l'ancienne Silicium Bécancour pourront donc revoir la couleur des trois millions de dollars en cotisations d'équilibre, mais pas celle des 15 millions de dollars en déficit de solvabilité.

Avec la bonification découlant de cette décision rendue le 24 janvier dernier, les retraités syndiqués et non-syndiqués se retrouveront plutôt avec un régime de retraite amputé de 34 % environ.•

Le C3E investit 345 000 $

Shawinigan (BT) — Le Centre d'excellence en efficacité énergétique (C3E) de Shawinigan investit 345 000 $ pour soutenir l'entreprise Solutions hybrides Effenco dans ses efforts de commercialisation de la nouvelle technologie «Urban Stop-Start» (coupe-moteur).

Cette technologie permettrait des économies de carburant d'environ 25 % pour les véhicules lourds.

Elle arrête le moteur lorsque le camion est immobile et utilise l'énergie de freinage stockée pour alimenter l'équipement auxiliaire et contribuer au redémarrage du moteur.•



PHOTO: FRANÇOIS GERVAIS

L'Entrepôt de la lunette ouvre ses portes

L'Entrepôt de la lunette a maintenant pignon sur rue à Trois-Rivières. Son propriétaire, Jean-Nicolas Boisvert, est un opticien de 25 ans, et hier, il a ouvert sa nouvelle boutique à concept unique au 5175 rue Saint-Joseph (coin de Sidbec sud). Le jeune homme d'affaires a décidé d'investir dans les collections privées et les ententes de fins de ligne pour offrir aux consommateurs des prix honnêtes. Il espère que la succursale ouverte à Trois-Rivières soit la première d'une lignée de boutiques régionales.



PHOTO: FRANÇOIS GERVAIS

Une nouvelle succursale pour la Boulangerie Guay

La Boulangerie François Guay, connue pour son commerce situé dans le secteur de Pointe-du-Lac, a inauguré sa nouvelle succursale de la rue des Forges à Trois-Rivières. Les propriétaires de la boulangerie, Francis et Marlène Tremblay, ont procédé à l'ouverture officielle de cette nouvelle succursale hier soir lors d'un 5 à 7.

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE À TROIS-RIVIÈRES

Quatre nouveaux projets pour mieux manger



ROLAND PAILLÉ
roland.paille@lenouvelliste.qc.ca



PHOTO: STÉPHANE LESSARD

On aperçoit Karine Petitclerc-Lapointe, Marie-Josée Routhier et Christina Lauzier autour d'un étalage représentant les produits offerts par l'achat groupé.

Trois-Rivières — Quatre nouveaux projets issus de la Table de concertation en sécurité alimentaire de Trois-Rivières favorisent l'accès à une alimentation suffisante et nutritive. «Ces quatre projets auront des bénéfices importants sur la santé de notre communauté, plus particulièrement pour les personnes qui éprouvent parfois des difficultés à satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels», souligne Marie-Josée Routhier, conseillère en promotion de la santé au Centre de santé et de services sociaux (CSSS) de Trois-Rivières et responsable de la Table de concertation en sécurité alimentaires de Trois-Rivières.

Ces quatre projets en sécurité alimentaire comprennent notamment l'achat groupé, qui offre à ses usagers la possibilité d'acheter de la viande à prix avantageux. «Les quelque 1650 utilisateurs de l'aide alimentaire à Trois-Rivières ont la chance, une fois par mois, d'acheter des viandes et des volailles de qualité à moindre coût qui sont offertes sur place, dans les milieux de distribution. Il n'y a pas si longtemps, ces produits se faisaient très rares dans les distributions alimentaires. Déjà, deux des 12 distributions offrent le service d'achat groupé de viandes et de volailles. Depuis l'implantation de ce service, il y a trois mois, une cinquantaine de personnes en ont bénéficié», fait remarquer Karine Petitclerc-Lapointe, intervenante à la Ressource FAIRE (organisme qui pilote cette initiative).

Christina Lauzier, maman de deux jeunes enfants, figure au nombre des personnes qui profitent de l'achat groupé. Le mois dernier, elle a acheté quatre livres de bœuf haché et deux paquets de cuisses de poulet, le tout pour 17 $. «C'est quand même de la viande de boucherie, et comparativement à la viande d'épicerie, ça vaut la peine», témoigne-t-elle, tout en évaluant son économie à environ 40 %.

Ainsi, on peut obtenir du boeuf haché mi-maigre pour 2,37 $/la livre (ou 0,59 $ la portion), deux côtelettes de porc avec os pour 3,63 $/la livre (1,84 $/l'unité) et des cuisses de poulet à 0,75 $ l'unité. De plus, on a ajouté une variété de pâtés (saumon, mexicain, etc.)

D'ailleurs, il ne faudrait pas se surprendre de voir cette initiative faire des petits. «On commence avec les viandes. Peut-être qu'il y aura d'autres produits qui seront offerts», convient Mme Routhier. Les fruits et légumes pourraient être la phase 2 de ce projet.

Les trois autres projets en sécurité alimentaire sont le Soutien aux bénévoles des distributions alimentaires (sous la coordination des Artisans de la paix en Mauricie), les Vendredis cuistos (sous la coordination d'EBYÔN), qui sont des ateliers de cuisine proposés aux personnes qui fréquentent la Tablée populaire d'EBYÔN, et l'épicerie communautaire (sous la coordination de l'Accorderie), qui coordonne un système de livraison pour les personnes âgées et les familles monoparentales qui utilisent l'épicerie communautaire.

Ces quatre projets font partie des 13 projets issus du milieu communautaire qui ont été entérinés par le conseil municipal trifluvien et qui se partagent un financement de 1 085 848 $ provenant du Fonds québécois d'initiatives sociales. Quant à ces 13 projets, ils découlent du plan d'action du gouvernement québécois qui a pour but de lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale.•

SEMAINE DE SENSIBILISATION DES TROUBLES ALIMENTAIRES

Quatre ateliers sont proposés à l'UQTR

Trois-Rivières — Des activités se tiendront à l'UQTR dans le cadre de la Semaine de sensibilisation des troubles alimentaires, du 2 au 8 février.

Cette année, le laboratoire LoriCorps de l'UQTR participe à cette semaine lors de quatre ateliers qui auront lieu dimanche 2 février, de 13 h 30 à 15 h 30 au local 1200, du pavillon Albert-Tessier, mardi 4 février, de 11 h 30 à 13 h 30 au local 1200, du pavillon Albert-Tessier, mardi 4 février, de 9 h à 12 h au local 3535 du pavillon Léon-Provancher, et samedi 8 février, de 9 h à 12 h au local 3535 du pavillon Léon-Provancher.

Cette Semaine de sensibilisation des troubles alimentaires est une initiative provinciale lancée par l'association Anorexie-Boulimie Québec (ANEB) et la maison Éclaircie, avec pour objectif de mobiliser l'ensemble des acteurs du Québec qui travaillent pour la cause des troubles alimentaires et faire rayonner leurs actions.

L'accès est gratuit, la population est invitée, mais les participants doivent confirmer leur présence: *loricorps@uqtr.ca.*•

SAINTE-ANNE-DE-LA-PÉRADE

Le Festival de pêche s'amorce ce week-end

Louise **Plante**
louise.plante@lenouvelliste.qc.ca



PHOTO ÉMILIE O'CONNER

Steve Massicotte, président de l'Association des pourvoyeurs de pêche aux petits poissons des chenaux invite la population à participer au Festival de pêche qui débute en fin de semaine.

Sainte-Anne-de-la-Pérade — Le Festival de pêche aux petits poissons des chenaux se met en branle, ce samedi, à Sainte-Anne-de-la-Pérade, et ce, jusqu'au 16 février. Le président de l'Association des pourvoyeurs de pêche, Steve Massicotte, se croise les doigts pour que Dame Nature se calme un peu et envoie du temps qui corresponde aux normales de saison, particulièrement pendant les deux week-ends de festivités.

C'est que depuis Noël, les fins de semaines ont surtout été marquées par des écarts de température allant soit vers le verglas soit vers de grands froids polaires, ce qui dans les deux cas inquiète la clientèle, (malgré un couvert de glace très sécuritaire), et ne favorise pas les activités familiales en dehors des chalets de pêche.

«Le fait que le froid se soit installé dès décembre nous a aidés à débuter la saison rapidement, a commenté M. Massicotte. On a eu un bon temps des Fêtes et les chalets étaient tous installés. Le lancement de la saison s'est super bien passé. Ce qui nous a fait mal, par contre, ce sont les pluies verglaçantes qui sont tombées en plein samedi. On a eu environ 30 % d'annulation pendant ce doux temps-là. En fait, on n'a eu qu'un vrai beau samedi depuis le début de la saison de pêche. On ne le cache pas, pour nous, la meilleure journée, c'est le samedi de jour. C'est là qu'il y a du monde et que ça bouge. C'est quand même une belle saison mais on voudrait plus de beaux samedis... et du temps un peu plus doux.»

Même si les froids extrêmes garantissent une glace très solide sur la rivière Sainte-Anne, ils contribuent quand même à rendre les gens plus inquiets, en dépit du fait que les cabanes à pêche soient très bien chauffées et confortables.

«L'idéal pour nous, c'est autour de -10, -12 degrés, mais on n'en a pas eu beaucoup. Ça a plutôt été vers les extrêmes», observe M. Massicotte.

Heureusement, le petit poisson des chenaux, lui, est au rendez-vous, peu importe la température. Les touristes sont également présents. Les Chinois, décidément fidèles, sont de retour et nombreux et on remarque cette année l'arrivée d'une nouvelle clientèle: les Russes. «On attend aussi bientôt une délégation d'Asie, avec Tourisme Québec et Tourisme Mauricie. On va leur faire faire une visite d'interprétation des lieux», confie M. Massicotte.

Une équipe de télévision de RDS vient par ailleurs de terminer le tournage d'une émission de chasse et pêche qui devrait être diffusée le 8 ou le 15 février. Enfin, le ministre délégué au Tourisme, Pascal Bérubé, est aussi venu tâter du poulamon.

Place au festival

Pour sa part, le Festival de pêche s'ouvre samedi avec une foire agroalimentaire de 10 h à 16 h. On a aussi installé cette année sur la rivière une zone apprenti-pêcheur, ouverte de 11 h à 14 h. Ces deux activités sont reprises le dimanche. La soirée de samedi sera marquée par un grand feu d'artifice à 21 h, le clou du festival, suivi du spectacle des Cover Girls. Dimanche, la partie spectacle sera assurée en après-midi par Mario Paquet.

La fin de semaine suivante, le festival reprendra ses activités, cette fois avec un Salon des artisans, de 11 h à 16 h ouvert les samedi et dimanche et un spectacle avec les Divans bruns, à 21 h 30 samedi. Dimanche, le 9 février sera aussi marqué par la Journée de la mascotte, alors que le poulamon Gigoteau recevra de nombreux amis de la région pour célébrer son anniversaire. Un spectacle avec Mario Paquet est également prévu en après-midi, à 13 h 30. Enfin, le dernier week-end fera place à une exposition de dessins amateurs, une disco mobile et un spectacle d'Éric Masson en soirée, samedi. Dimanche, Marika Sokoluk animera un spectacle pour enfants.•

UQTR

Université du Québec à Trois-Rivières

Savoir. Surprendre.



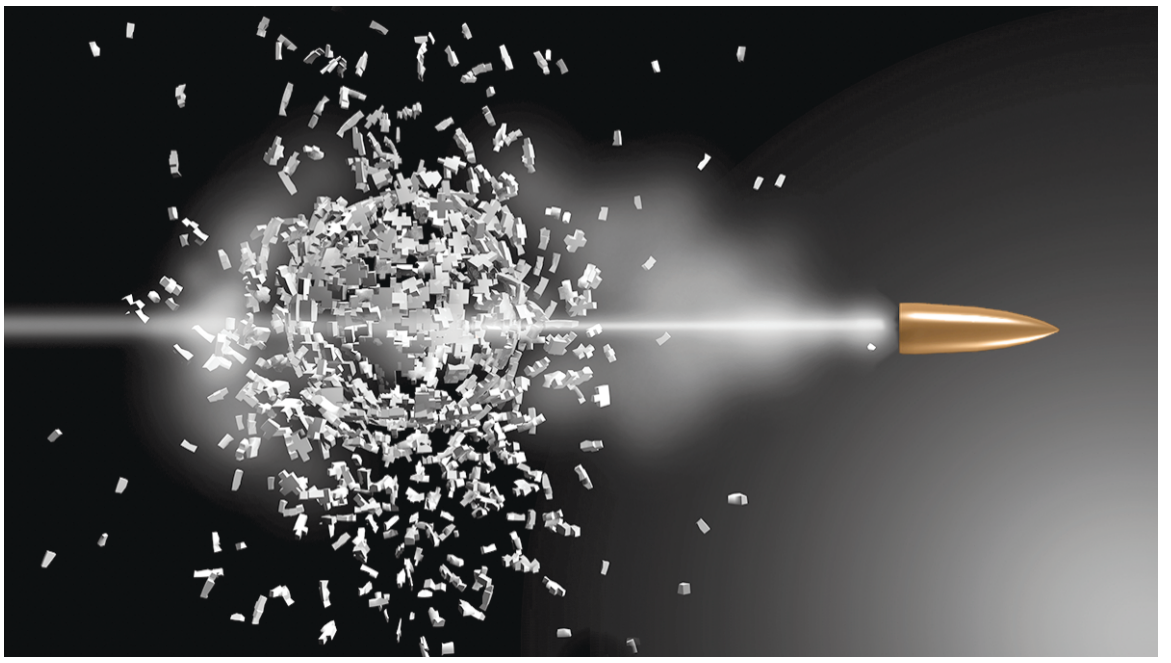
campus express

Contenu produit et édité par le Service des communications (publireportage).
Rédaction : Françoise Descoteaux / Graphisme : Danielle Gascon

La nanocellulose au service de la criminalistique

La criminalistique est une science s'intéressant aux traces physiques laissées par des activités criminelles ou accidentelles. Depuis septembre 2012, elle est enseignée à l'UQTR, notamment par le professeur Frank Crispino. Ce dernier, dans son programme de formation, souhaite permettre aux étudiants de se pencher, entre autres, sur les caractéristiques des projectiles d'armes à feu. Cependant, pour bien étudier ces projectiles, il faut pouvoir les récupérer intacts après des essais de tir. Souhaitant se doter des équipements nécessaires à cette récupération, le professeur Crispino s'est associé au Département de génie chimique de l'UQTR, pour le développement d'une solution originale répondant à ses besoins.

« L'UQTR œuvre en partenariat avec les milieux professionnels de la sécurité, pour le volet balistique concernant les armes à feu et les tests de tir. Toutefois, l'Université ne dispose pas d'installations permettant de récupérer les projectiles tirés. Nous voulons donc nous doter d'un appareil capable de stopper les projectiles d'armes à feu sans les détériorer, pour pouvoir ensuite les étudier », explique le professeur Crispino.



Le type d'appareil envisagé par M. Crispino est appelé tunnel de tir pendulaire *(voir encadré)*. Cette installation peut utiliser différents matériaux absorbants pour freiner les projectiles sans les abîmer. Parmi les substances servant de matrice d'absorption figurent les gels balistiques. Cependant, les gels actuellement disponibles présentent des inconvénients. Ils doivent notamment être utilisés à une température avoisinant 4 °C, ce qui en restreint et en complique l'usage, surtout à grande échelle.

En quête d'un nouveau matériau absorbant, le professeur Crispino a découvert les possibilités offertes par la nanocellulose, en fréquentant les membres du Centre de recherche sur les matériaux lignocellulosiques (CRML) de l'UQTR. L'un d'entre eux, le professeur Éric Loranger (génie chimique), s'est intéressé de près aux besoins du professeur Crispino en matière de gel balistique, proposant d'explorer le potentiel d'utilisation de la nanocellulose modifiée.

« De façon naturelle, les fibres de nanocellulose forment rapidement un gel, et ce, même à des concentrations de l'ordre de 6 à 7 % en poids. De plus, les gels de nanocellulose sont stables à la température de la pièce et jusqu'au-delà de 200 °C. Leur résistance à des températures élevées constitue également un atout, considérant la chaleur dégagée par la friction d'un projectile d'arme à feu. Tous ces éléments nous portent à croire qu'il est possible d'envisager l'utilisation des fibres de nanocellulose comme gel balistique dans un tunnel de tir pendulaire », commente le professeur Loranger.



Photo : Daniel Jalbert

Les professeurs Frank Crispino (criminalistique) et Éric Loranger (génie chimique).

La nanocellulose a aussi pour avantage de provenir de ressources renouvelables et d'être biodégradable. Elle constitue donc un matériau intéressant pour une éventuelle utilisation balistique, en raison de sa faible empreinte environnementale.

Les étapes du projet

Au CRML de l'UQTR, les professeurs Claude Daneault et Éric Loranger ont déjà développé une technique particulièrement performante de production de nanocellulose (par oxydation chimique de la cellulose et utilisation d'ultrasons). Grâce à ce procédé, il est possible d'obtenir de la nanocellulose sous forme de gel. Cependant, ce gel ne possède pas encore les caractéristiques souhaitées (ex. résistance) pour un usage balistique.

« Nous devrons modifier la structure chimique de ce gel de nanocellulose afin d'obtenir les propriétés physiques, mécaniques et thermiques recherchées, explique le professeur Loranger. Pour ce faire, nous ajouterons différents composés favorisant la formation de nouvelles liaisons chimiques. Nous devrons ensuite effectuer de nombreux tests sur les gels obtenus, pour vérifier par exemple leur résistance à la pression et à l'impact ou leur réaction à la chaleur. Nous les mettrons aussi à l'essai, dans un contexte balistique. Il nous faudra également optimiser nos procédés de fabrication pour en minimiser les coûts. Nous espérons ainsi en arriver à l'obtention d'un gel balistique performant de nanocellulose. »

Pour mener à bien ce projet de recherche novateur, les professeurs Crispino et Loranger bénéficieront de la collaboration d'étudiants en génie chimique et en criminalistique de l'UQTR.

Voir plus loin

Le développement d'un gel balistique de nanocellulose n'est qu'une première étape dans les projets de collaboration établis entre le CRML et le volet criminalistique de l'UQTR.

« À plus long terme, nous voulons explorer d'autres possibilités de transformation de la nanocellulose, en lien avec les besoins en criminalistique. La nanocellulose peut s'avérer utile dans le domaine, par exemple, des empreintes digitales ou pour d'autres applications. Nous souhaitons donc consolider notre partenariat entre le génie chimique et la criminalistique au sein du CRML, pour pousser encore plus loin nos recherches. Cette collaboration interdisciplinaire sera sûrement profitable à tous les acteurs impliqués », d'ajouter le professeur Crispino.

Le tunnel de tir pendulaire



Un tunnel de tir pendulaire permet de freiner un projectile d'arme à feu en mouvement, sans l'endommager. L'appareil est constitué d'un tube suspendu par des câbles et rempli d'un matériau absorbant (eau, fibres de coton, etc.). Lorsque la balle pénètre dans le tunnel, elle est stoppée par ce matériau sur une distance relativement courte, sans être abîmée. De plus, l'énergie du projectile est absorbée grâce au mouvement de pendule du tunnel. Le projectile peut alors être récupéré complètement intact et il est possible d'y étudier les traces laissées par l'arme à feu.

La nanocellulose

La nanocellulose peut être extraite du bois ou d'autres végétaux (ex. résidus agricoles). Elle est composée de minuscules fibres de cellulose de quelques nanomètres de diamètre, impossibles à observer à l'œil nu. Nouveau matériau prometteur, la nanocellulose intéresse l'industrie grâce à ses propriétés attrayantes : résistance, biocompatibilité, caractéristiques optiques, électriques et magnétiques, et plus. Elle peut se présenter sous divers aspects (pâte, gel, film transparent iridescent, etc.).

Gens d'ici



Robert **Martin**, gensdici@lenouvelliste.qc.ca

Günter Gallisch au Centre d'éducation populaire

Auteur de *Ma vie sous le règne d'Hitler, un Allemand témoigne,* **GÜNTER GALLISCH** a rencontré, hier, les membres du Centre d'éducation populaire de Pointe-du-Lac. Ce centre a pour mission l'alphabétisation, tout en maintenant d'autres activités comme: aide aux devoirs et cuisines collectives.

C'est ce centre que **GÜNTER GALLISCH**, qui a combattu pour la marine allemande pendant la Deuxième Guerre mondiale, a fréquenté quand il a voulu apprendre à écrire en français. «Un bien mauvais élève», disait, en riant, **JEAN-PIERRE VALLÉE**, coauteur, qui a été son professeur de français. «Mais lui est un professeur que je ne souhaite à personne», de rétorquer le «mauvais élève» qui a la répartie facile.

Comme bien d'autres Allemands, **GÜNTER GALLISCH** a servi sous le troisième Reich parce qu'il n'en avait tout simplement pas le choix. «Comme les deux tiers des Allemands. Cette guerre m'a valu d'être parti de Berlin pendant huit ans, soit cinq ans de guerre et une prime de trois ans comme prisonnier», racontait-il. À son retour, la maison familiale avait été détruite.

C'est à l'occasion d'un repas communautaire que l'aîné des membres du Centre d'éducation populaire de Pointe-du-Lac a entretenu les autres membres de son livre. Il doit y revenir pour en faire la lecture.

Il a parlé de sa vie comme Allemand contraint de se joindre aux forces d'Hitler. «Ça n'aurait jamais dû arriver cette guerre. Parce que le peuple Allemand était un peuple instruit. Ceux et celles qui auraient dû s'élever contre la montée du nazisme ne l'ont pas fait. Il faut dire que ceux qui l'ont fait ont été emprisonnés», a-t-il raconté.



PHOTO: STÉPHANE LESSARD

Günter Gallisch a dédicacé son livre à l'intention de Réjeanne Deschênes, en présence de Jean-Pierre Vallée et Caroline Lacomblez.

***

C'est la coordonnatrice du Centre d'éducation populaire de Pointe-du-Lac, **CAROLINE LACOMBLEZ** – elle est Belge d'origine –, qui a présenté le conférencier en lui disant, en allemand, qu'elle lui souhaitait tout le succès mérité. C'est qu'en Belgique, outre le français, le néerlandais et l'allemand sont aussi des langues officielles. Elle a donc appris l'allemand.

***

Après avoir appris que **GÜNTER GALLISCH** était l'invité du Centre, **GÉRARD CUGGIA** – né au Maroc d'un père Français militaire – et sa conjointe, **RACHEL BABIN**, ont tenu à rencontrer l'auteur et se proposent d'assister prochainement à un atelier de lecture en sa compagnie. Arrivé au Québec en octobre 1956 après avoir fui l'Afrique du Nord, **GÉRARD CUGGIA** a fait la traversée sur l'Omeric un mois avant que **GÜNTER GALLISCH** traverse l'Atlantique sur le même bateau.

***

Le père de **GÉRARD CUGGIA** s'était installé au Québec trois mois avant l'arrivée des autres membres de sa famille. «Il avait alors un travail, avait loué un appartement, s'était acheté une voiture et on avait la télévision. Mon père avait décidé de quitter la France parce que c'était alors invivable et que nous n'aurions pas eu tout ce qu'il a obtenu en peu de temps au Québec», expliquait-il.

***

LISE MARCHAND et **MARCEL LESAGE** ont profité du fait qu'ils étaient assis à la même table que **GÜNTER GALLISCH** pour longuement discuté avec lui. Ce dernier a un fils, **ALAIN** – né à Paris – et qui est fonctionnaire québécois. L'épouse de l'auteur, décédée il y a quatre ans et demi, était Française. Comme il a la parole facile et que son discours charme, on lui a demandé si, le sachant veuf à 93 ans, les femmes lui couraient après. «Elles peuvent bien, il faut qu'elles sachent que je coure plus vite qu'elles», a-t-il lancé. Quand on vous disait qu'il avait le sens de la répartie.

***

C'est **GERMAIN NAULT**, ancien combattant et auteur, qui a rédigé la préface du livre. Ce qui a fait dire à **JEAN-PIERRE VALLÉE** que, par leurs noms, **GERMAIN NAULT** et **GÜNTER GALLISCH** avaient tout pour se rencontrer. On dit des Allemands qu'ils sont des Germains, alors que Gallisch signifie en français: Gaulois.

***

Hier midi, ce sont les intervenantes du Centre qui ont préparé et servi le repas. **JULIE HAMEL** et **LUCIE FUGÈRE**, des intervenantes sociales, étaient aux cuisines, alors que **CAROLINE LAROCHE**, adjointe administrative, **ANNE DE WALLENS**, intervenante en alphabétisation, et **CLAUDIA BOISVERT**, intervenante sociale, ont servi les convives. **MÉLANIE TOUPIN**, intervenante sociale, était en mission à Saint-Étienne-des-Grès qui est rattaché au Centre en éducation populaire de Pointe-du-Lac.•

DANS LE CARNET

La cinquième édition de la Randonnée pour femmes motoneigistes a été couronnée de succès. L'organisatrice, **ANNIE GAGNON**, était très fière de souligner que 22 braves femmes ont participé à l'événement et parcouru, selon leur expérience, entre 60 et 130 kilomètres. Des conditions parfois difficiles n'ont toutefois pas diminué l'enthousiasme des participantes. À la fin de cette randonnée, on a annoncé que ces femmes avaient recueilli la somme globale de 7314 $ qui a été remise à la Fondation du cancer du sein. Pour la photo ci-contre, on avait réuni les participantes, dont l'organisatrice, **ANNIE GAGNON**, deuxième sur la première rangée à gauche.•





Camp hivernal

Pour une deuxième année consécutive, l'Association forestière de la Vallée du Saint-Maurice (AFVSM) a invité des jeunes Mauriciens - âgés entre 10 et 12 ans - à participer à un camp de deux jours en pourvoirie, grâce à la contribution financière d'Héritage faune (Fondation de la Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs), de la Fondation de la faune et du ministère des Ressources naturelles du Québec. Ces jeunes ont mérité cette fin de semaine dans le cadre de leur programme scolaire. Pêche blanche, balade en traîneau à chiens et installation de collets à lièvre étaient à l'horaire de cette fin de semaine. Ces jeunes, qui apparaissent sur la photo, ont été reçus par Bruno Caron, propriétaire de la pourvoirie WABAN_AKI, et ont pu profiter des conseils d'un ingénieur forestier, François Trottier.

EN POTINANT...

La «surprenante» tempête de lundi a causé bien des désagréments. Aux sorties de route, accrochages, accidents et carambolages, il faut ajouter la déveine de notre collègue du bureau de Shawinigan, **GUY VEILLETTE**. Imaginez qu'il s'est retrouvé, au volant de sa Mazda 5, dans un banc de neige d'où il était impossible de s'extirper. Après avoir fait appel à un des représentants aux ventes du bureau de Shawinigan, il est allé quérir les services d'un autre représentant. Mais les efforts de **CARL GAGNON** et de **DANIEL GIGUÈRE** furent vains, jusqu'à ce qu'un bon samaritain, **SIMON TRÉPANIER**, de la SADC Shawinigan, ne vienne leur donner un coup de main. Ce dernier mérite nos éloges. Non seulement a-t-il permis que le véhicule de **GUY VEILLETTE** soit tiré de sa fâcheuse position, mais a aussi permis à **CARL GAGNON** et **DANIEL GIGUÈRE** de sauver la face.

***

Même si on a dû lui installer, dernièrement, un «pace maker», cela n'a en rien altéré la jovialité de **LOUIS BEAUDET**, retraité du monde de l'éducation de la Commission scolaire de La Riveraine. Il n'arrivait pas à comprendre de soudaines faiblesses et il s'est donc laissé convaincre de consulter son médecin de famille. La décision est venue rapidement et **LOUIS** semble avoir retrouvé un élan de jeunesse. Si ce petit appareil doit le «booster» comme à 20 ans, il vivra encore 100 ans.•

COMMISSION CHARBONNEAU

«On a payé 50 % du bateau, câlisse»

Daphné **Cameron**
La Presse

À l'époque où les voyages somptueux de dirigeants de la FTQ sur le yacht de Tony Accurso commençaient à faire la manchette, le PDG du Fonds de solidarité éprouvait une crainte surprenante: que le Fonds ait servi à financer une partie du bateau.

«C'est pas acceptable, une affaire de même. Si ça s'est passé, il faut s'organiser pour que personne ne mette la main là-dessus, jamais, *ever*. Va falloir que ce soit nié fermement», déclare Yvon Bolduc, qui est toujours à la tête du Fonds, dans une écoute électronique diffusée hier à la commission Charbonneau.

Dans cette conversation, qui remonte à mars 2009, Bolduc s'adresse à Michel Arsenault, président de la FTQ et du C.A. du Fonds de solidarité.

Il lui parle d'une rumeur selon laquelle le fameux Touch aurait été payé grâce à un système de fausses factures faites au nom de l'entreprise Hypescon, une société de tuyaux de ciment dans laquelle Acurso et le Fonds étaient partenaires.



PHOTO FOURNIE PAR LA COMMISSION CHARBONNEAU

Le Touch, bâteau appartenant à Tony Accurso, a été au centre des échanges à la commission Charbonneau hier.

«Quand ce bateau-là a été construit, je n'étais pas président de la FTQ.»

«J'ai été voir si on était actionnaires dans Hypescon. Ben, on n'est pas rien que prêteurs, on est à 50 % là-dedans. Faque on a payé 50 % du bateau, câlisse», ajoute Bolduc dans l'écoute électronique.

«Je voudrais pas que ça sorte que les actionnaires du Fonds ont payé l'bateau à Accurso», ajoute-t-il quelques instants plus tard. «Ça sortira pas parce que c'est pas vrai», réplique Arsenault.

«Des ragots»

Michel Arsenault a témoigné pour la troisième journée à la commission Charbonneau, hier. Questionné sur cette affaire, il affirme qu'il est allé vérifier l'histoire auprès d'Accurso. «Je me suis fait faire toute une crise. Il a nié avec vigueur», a-t-il témoigné devant la Commission.

La procureure Sonia Lebel lui a demandé si sa relation privilégiée avec M. Accurso a fait en sorte qu'il avait fermé les yeux sur cette histoire.

«Quand ce bateau-là a été construit, je n'étais pas président de la FTQ», a-t-il répliqué.

«Bolduc ne m'est jamais revenu avec ça. C'était la responsabilité des administrateurs du Fonds de faire des vérifications dans les livres. Je ne suis pas comptable agréé, je ne vais toujours pas aller faire des vérifications chez Hypescon!»

«Je n'ai jamais approché Blanchet», a dit M. Arsenault.

Même s'il y a songé, l'ancien président de la FTQ Michel Arsenault soutient qu'il n'a jamais pris contact avec Claude Blanchet pour qu'il fasse des pressions sur sa femme, Pauline Marois, afin qu'elle se positionne contre la tenue d'une enquête publique sur la corruption dans l'industrie de la construction.

«M. Blanchet était un partenaire du Fonds, et ça m'est passé par la tête que peut-être que si je lui parlais, il pourrait parler à son épouse. Mais je ne l'ai pas fait, j'y ai pensé et je ne l'ai pas fait», a-t-il déclaré.

«Je vous le concède, ce n'est pas la meilleure idée que j'ai eue dans ma vie», s'est-il justifié.

Arsenault ne voulait pas «corrompre» Marois

La Commission a ensuite présenté une nouvelle écoute électronique où il est question de Claude Blanchet et de son entreprise Capital BLF, dans laquelle le bras immobilier du Fonds de solidarité (SOLIM) a investi.

La conversation a eu lieu le 17 février 2009, cette fois entre Michel Arsenault et le dirigeant syndical Louis Bolduc.

Bolduc lui rapporte une conversation précédente qu'il a eue avec Jean Lavallée. «Je lui ai dit: il y a un dossier qui me chicote. Il m'a dit, lequel? J'ai dit Blanchet. Je lui ai dit moi aussi. Il a dit oui, moi aussi, mais il a dit ça, c'est le call à Yvon Bolduc [PDG du Fonds de solidarité]. Il nous a demandé de le faire.»

Michel Arsenault répond ensuite à Louis Bolduc qu'il a parlé du dossier avec Yvon Bolduc. «Yvon m'a demandé, est-ce qu'il y a des réticences? Je lui ai dit non, écoute le *flo*, sa mère va peut-être bien être première ministre dans une couple d'années. On n'aura pas de trouble avec.»

Une fois la diffusion de cet extrait terminé, Michel Arsenault s'est dit «très mal à l'aise», mais a affirmé qu'il s'agissait de «*pétage de broue* entre deux syndicalistes». «C'est une farce plate que je regrette», a expliqué Arsenault.

«L'investissement de M. Blanchet, ce n'était pas dans le but de corrompre Mme Marois. M. Marois... euh... M. Blanchet, ce n'est pas quelqu'un qui a besoin de Marois pour faire ses affaires, c'est un homme d'affaires prospère, et si je savais que j'étais enregistré, je ne l'aurais pas dit.»•

Le Touch financé par le Fonds de solidarité ?

Le Fonds cherche encore la réponse

La Presse

Québec — Les petits cotisants au Fonds de solidarité ont-ils bien involontairement financé Le Touch, luxueux yacht de l'entrepreneur Tony Accurso ? Devant les révélations stupéfiantes de la commission Charbonneau, les responsables du Fonds avouaient leur ignorance : en dépit de leurs recherches, ils ignorent encore la réponse.

«Si les rumeurs devaient s'avérer, il s'agirait d'une situation inacceptable », affirme, prudent, le Fonds de solidarité.

Dans un communiqué publié en fin de journée, le Fonds promet qu'il fera valoir les droits de ses actionnaires «s'il a été lésé dans le dossier de la construction du Touch».

Dans une écoute électronique diffusée hier, le président du Fonds de solidarité, Yvon Bolduc, apprend à un Michel Arsenault incrédule que les factures de la construction du Touch, en bonne partie construit à Trois-Rivières, avaient été payées par la compagnie Hyperscon. Or, le Fonds et Accurso étaient conjointement propriétaires de cette firme spécialisée dans la fabrication de tuyaux de béton.

Dans son communiqué, le Fonds rappelle qu'il n'était plus actionnaire d'Hyperscon «quand les rumeurs concernant le Touch ont été portées à son attention, en 2009».

L'organisme n'a pu confirmer ni démentir ces informations, mais les documents auxquels il a accès comme actionnaire « ne permettaient pas au Fonds de pouvoir vérifier ces rumeurs».•

«Un beau chèque pour Jean Charest» mis en évidence

La Presse

Montréal — Le nom de l'ex-premier ministre Jean Charest a rebondi à la commission Charbonneau. L'écoute électronique révèle qu'un fabricant d'éoliennes prétend avoir remis un chèque à l'ex-premier ministre par l'entremise d'un lobbyiste, un an avant d'obtenir un important financement d'Investissement Québec.

La commission Charbonneau a levé partiellement l'interdit de publication imposé l'automne dernier frappant deux témoignages. Lors de son passage devant l'enquête publique, l'entrepreneur Louis-Pierre Lafortune a été longuement interrogé sur des conversations interceptées en novembre 2008 par la Sûreté du Québec dans lesquelles il était question de démarches auprès de Jean Charest.

Dans les enregistrements, Louis-Pierre Lafortune discutait avec Dave Gagnon, président du fabricant d'éoliennes AAER, dans lequel il a investi 200 000 $. L'entrepreneur lui vantait le travail effectué pour ses entreprises par un lobbyiste dont l'identité ne peut être révélée, celle-ci étant toujours frappée d'un interdit de publication.

«Je lui ai donné un beau chèque pour monsieur Charest», entend-on Dave Gagnon déclarer. Dans une autre conversation survenue une semaine plus tard, le président d'AAER précise que le lobbyiste a remis «une enveloppe à Jean Charest».

Le procureur Paul Crépeau a demandé au témoin: «Qu'est-ce qu'AAER a obtenu en échange de l'enveloppe donnée [...] à Jean Charest?» «J'en ai aucune idée», a répondu M. Lafortune.

Selon lui, il s'agissait d'une contribution à une collecte de fonds du Parti libéral. De fait, la Commission a retrouvé un chèque de 3000 $ fait à l'association libérale de Sherbrooke, en novembre 2008, par Jean Pronovost, l'un des dirigeants d'AAER.

Un an après ces conversations, le fabricant d'éoliennes a reçu un financement de 2,5 millions $ d'Investissement Québec. Malgré ce coup de pouce, l'entreprise a plus tard fait faillite.

Aux messages laissés à son bureau du cabinet d'avocats McCarthy Tétreault, l'ancien premier ministre a fait répondre par un collaborateur, Me Grégory Larroque, que «ces allégations étaient non fondées et non crédibles».

«M. Charest ne veut pas se rabaisser à commenter ces déclarations, il regrette qu'on diffuse des déclarations qui n'ont pas passé le filtre de la crédibilité.»•

ARTS ET CULTURE

L'émotion d'un monde nouveau

L'OSTR ouvre 2014 avec David Hayes et le violoncelliste Stéphane Tétreault



FRANÇOIS HOUDE
francois.houde@lenouvelliste.qc.ca

Trois-Rivières — Pour son premier concert de 2014, samedi, l'OSTR célèbre le nouveau monde et quelle meilleure façon de l'évoquer qu'avec Antonin Dvorak et deux artistes invités qui le symbolisent bien: le chef américain David Hayes et le jeune prodige québécois du violoncelle Stéphane Tétreault?

En première partie, on présentera *Primus tempus*, du compositeur québécois Denis Gougeon suivi par le *Concerto pour violoncelle et orchestre en si mineur*, op. 104 de Dvorak. En deuxième partie, on aborde l'œuvre qui est peut-être la plus connue de ce compositeur: sa 9e symphonie en mi mineur dite «du Nouveau Monde», op. 95.

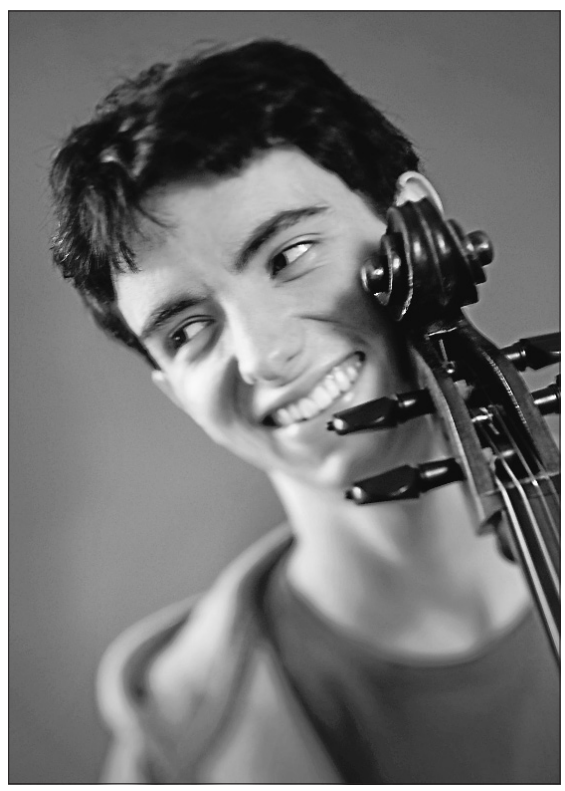
Les deux invités en seront à leurs premiers pas avec l'orchestre trifluvien bien que tous deux revendiquent des liens avec la ville. Stéphane Tétreault se rappelle être venu jouer ici il y a 10 ans alors qu'il n'était lui-même âgé que d'une dizaine d'années dans le cadre du Concours de musique du Canada sans compter des prestations dans le cadre des Jeunesses musicales du Canada.

Pour ce qui est de David Hayes, son lien avec l'OSTR est autre: il tient à Jacques Lacombe. «J'ai travaillé avec Jacques à quelques occasions, nous avons fraternisé et développé un solide lien d'amitié, d'expliquer le maestro. J'admire son travail. Je trouve très excitant de faire mes débuts canadiens chez vous. Bien que je sois originaire de la Nouvelle-Angleterre, je n'ai pas voyagé beaucoup au Canada. Je sais par ailleurs que l'orchestre a une excellente réputation.»

Les deux musiciens sont comblés par le programme du concert. Stéphane Tétreault s'attaquera au *Concerto pour violoncelle et orchestre* de Dvorak, pièce maîtresse du répertoire. «Je l'ai joué à quelques reprises, notamment avec l'Orchestre métropolitain, explique-t-il. C'est LE concerto pour violoncelle que tous les violoncellistes veulent interpréter. C'est une œuvre exceptionnelle à tous points de vue. On va dans toutes sortes d'extrémités et c'est un réel plaisir à jouer.»



Le chef invité pour le premier concert de 2014 de l'OSTR: David Hayes.



Le jeune violoncelliste québécois Stéphane Tétreault en sera à sa première prestation en compagnie de l'OSTR ce samedi soir.

«Tant le Concerto pour violoncelle que la symphonie sont des pièces remarquablement écrites qui fonctionnent parfaitement bien sans qu'on amplifie l'émotion.»

On dit que ce n'est pas une œuvre de virtuosité mais Tétreault nuance la chose. «Ce n'est pas une pièce qui se caractérise par la virtuosité mais par moments, c'est extrêmement difficile à jouer; ça demande beaucoup de dextérité. Comme c'est une œuvre de laquelle émane beaucoup d'émotions, il faut posséder une très solide technique pour la rendre. Comme c'est une grande œuvre, je ne cherche pas à lui donner une interprétation très particulière mais selon mon inspiration du moment, je vais trouver des façons de rendre certaines phrases musicales.»

«Cela fait quelques semaines que je travaille la pièce de façon à ce que je la possède suffisamment pour être en mesure de me laisser emporter au moment du concert.»

«Cela fait quelques semaines que je travaille la pièce de façon à ce que je la possède suffisamment pour être en mesure de me laisser emporter au moment du concert.»

La pièce maîtresse du concert sera la grandiose 9e symphonie d'Antonin Dvorak dite «du Nouveau Monde». «Évidemment, je suis familier avec l'œuvre, indique David Hayes. D'ailleurs, il se trouve que j'ai beaucoup dirigé de Dvorak que j'aime beaucoup. Mon approche personnelle se veut une combinaison: je cherche à développer une belle sonorité de l'orchestre tout en m'assurant d'une solide rythmique pour soutenir l'œuvre. Le programme s'y prête bien parce que les pièces nous entraînent dans des passages puissants et tourmentés. J'ai hâte de travailler cela avec l'orchestre.»

«Devant une œuvre de l'ampleur de la Symphonie du Nouveau Monde, mon approche est assez humble. Je n'essaie pas de lui laisser ma marque personnelle même si l'œuvre ouvre beaucoup de portes à cet égard. Bien des chefs vont jouer avec le tempo des différents thèmes, par exemple, alors que moi, je l'aborde en essayant de me mettre dans la peau de Dvorak en cherchant la façon de le laisser s'exprimer. Comme cette symphonie est pleine de contrastes, elle parle d'elle-même. D'autant que Dvorak était connu comme quelqu'un d'assez réservé et il a laissé dans sa correspondance son désir qu'on évite de trop intervenir sur l'œuvre pour accentuer l'émotion.»

«Tant le Concerto pour violoncelle que la symphonie sont des pièces remarquablement écrites qui fonctionnent parfaitement bien sans qu'on amplifie l'émotion. Et cela, même si la seconde œuvre me touche particulièrement en tant qu'Américain. Dans le thème central de son deuxième mouvement, inspiré des Negro Spirituals, c'est comme si Dvorak peignait un magnifique panorama des plaines américaines qui me donne une impression de réconfort parce qu'il décrit quelque chose qui m'est familier et qui est inscrit dans ma culture. C'est une vision emblématique et magnifique d'une certaine Amérique mais elle teintée d'une très touchante nostalgie et en cela, elle est tout à fait universelle et c'est pourquoi tout le monde est touché par cette musique.»

Le concert sera présenté samedi soir, 20 h, à la salle Thompson.•



Soirée hommage à Félix Leclerc à La Tuque

Audrey **Tremblay**
audrey.tremblay@lenouvelliste.qc.ca
Collaboration spéciale

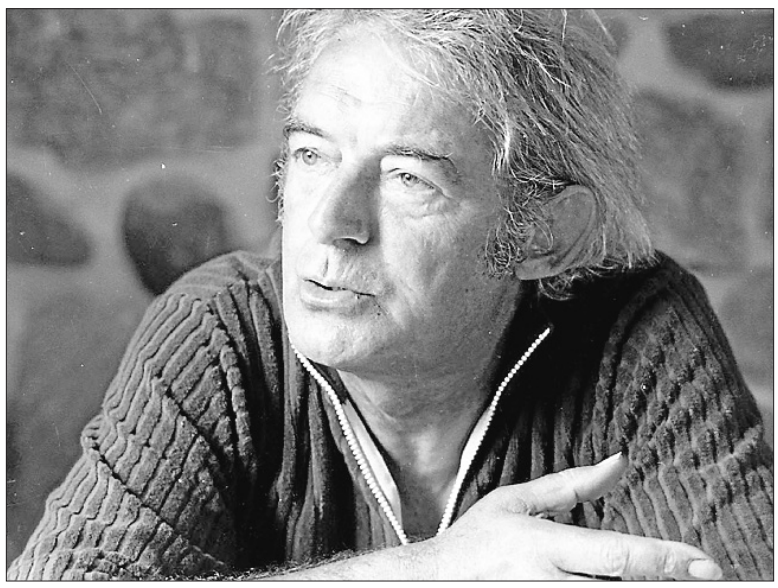


PHOTO: ARCHIVES LA PRESSE

Félix Leclerc aurait eu 100 ans cette année.

La Tuque — Toutes les raisons étaient bonnes pour la Corporation de développement des Arts et de la Culture de Ville de La Tuque (CDAC) de rendre hommage à Félix Leclerc, que ce soit pour souligner le 100e anniversaire de l'homme, le 50e de la création de *L'Auberge des morts subites* ou le 25e anniversaire de son décès.

Samedi soir, ce sera une soirée unique où les gens pourront découvrir ou redécouvrir celui qui a marqué le Québec par sa poésie, son écriture et sa musique.

«Félix Leclerc est né à La Tuque, on ne pouvait pas passer à côté de ça», a lancé le directeur général par intérim de la CDAC, Gérard Desbiens.

La CDAC rendra hommage à l'un des personnages les plus marquants de l'histoire culturelle québécoise de plusieurs façons. Il y aura d'abord une exposition en collaboration avec la société historique de La Tuque et les producteurs de la pièce de théâtre, Stéphane Côté interprétera des chansons de Félix Leclerc en début de soirée et la population est invitée à assister à une représentation de *L'auberge des morts subites*, une comédie satirique du grand homme.

La pièce raconte l'histoire d'une vedette, d'un intellectuel français, d'un Anglais et d'un politicien de campagne qui se retrouvent entre ciel et terre après une mort subite. Ils doivent traverser à travers l'étape de «déshumanisation» avant de poursuivre leur montée au ciel.

«Il va également y avoir signature du livre d'or de la ville de La Tuque et un cocktail d'honneur. On va remettre un cadeau aux 100 premiers arrivés. [...] On invite les Latuquois à venir rendre hommage à un géant de notre région qui a trop souvent été ignoré», a affirmé M. Desbiens.

Rappelons que l'artiste est né à La Tuque. Il en faisait d'ailleurs allusion dans son livre *Pieds nus dans l'aube* où il raconte son vécu de jeune garçon à La Tuque.•

LES ARTS EN BREF

De l'humour pour un projet humanitaire

Trois-Rivières (KA) — Une équipe du Séminaire Sainte-Marie de Shawinigan organise un spectacle d'humour afin de financer un projet humanitaire au Nicaragua, demain à 19 h 30 au Petit théâtre du Séminaire. Phil Roy, un finissant de l'École nationale de l'humour, offrira une prestation avec, en première partie, des élèves du SSM.

Les profits amassés serviront à la construction d'une aire de jeu dans le village nicaraguayen de Granadilla, par une équipe de stagiaires du SSM qui se rendra dans ce pays d'Amérique centrale du 2 au 12 mars. Les billets sont en vente au coût de 12 $ à la réception du SSM et auprès des participants au stage humanitaire.

Série de soirées folkloriques

Trois-Rivières (KA) — Le conteur Guillaume Langlois sera au Portail Oniria, samedi le 1er février à 19 h, pour y présenter la première d'une série de soirées folkloriques. Cette série de spectacles, sous le thème des contes fantastiques de la terre des Thibodeau, est présentée par le parc régional de la rivière Gentilly.

Le coût est de 10 $ par personne. Les profits de cette activité seront versés au concours d'écriture «Écrire ça fait rêver». D'autres événements auront lieu dans différents endroits de Bécancour ultérieurement.

Recherche de candidatures

Trois-Rivières (KA) — Pour la première édition de son projet Carte blanche, la Corporation Spect-Arts est à la recherche de jeunes âgés de 16 à 35 ans qui désirent démontrer leur talent (chant, danse, humour, etc.) dans le cadre d'une soirée-bénéfice qui se tiendra le 17 avril. Les personnes intéressées ont jusqu'au 14 mars pour s'inscrire à l'adresse suivante: *http://programmationspectar.wix.com/carteblanche*.

Vol d'un Stradivarius

Milwaukee (AP) — Un violon Stradivarius fabriqué il y a 300 ans a été volé à un musicien de l'Orchestre symphonique de Milwaukee après un spectacle, selon les informations transmises par la police mardi.

L'instrument rare avait été prêté au premier violon Frank Almond. Le voleur a utilisé un pistolet de style Taser pour dérober le violon peu avant 22 h 30, lundi, dans le stationnement du Wisconsin Lutheran College, où Almond venait de jouer.

Selon le *Milwaukee Journal Sentinel*, le chef de la police aurait révélé que le prix de l'instrument s'élevait «dans les sept chiffres». Les enquêteurs croient que le violon, appelé «Stradivarius Lipinski», était la cible du vol.•

SORTIES

TOUT SAVOIR • TOUT VOIR • TOUT ENTENDRE

CINÉMA

CINÉ-CLUB LES BEAUX LUNDIS
Lundi 3 et jeudi 6 février à 15 h et 19 h au Cinéma Biermans: *Triptyque*.

CONCERTS

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE
Mercredi 5 février à 19 h: Mercredi Ad Lib du conservatoire, consacré au piano. Entrée libre.

MUSÉE DE CULTURE POPULAIRE
Mardi 4 février à midi: *Vol au vent*, Lunch musical avec des élèves du Conservatoire de musique.

SALLE ANAÏS-ALLARD-ROUSSEAU
Dimanche 2 février à 19 h: Jeunesses musicales du Canada: Pavel Kolesnikov, piano. La hautboïste Gabrielle Gaudreault, élève du conservatoire de Trois-Rivières, en première partie.

SALLE J.-ANTONIO-THOMPSON
Samedi 1er février à 20 h: OSTR, *Stéphane Tétreault et le Nouveau monde*.

SPECTACLES

CENTRE CULTUREL PAULINE-JULIEN
Vendredi 31 janvier à 20 h: June in the Fields.

GAMBRINUS
Mardi 4 février à 21 h: Hommage Bob Dylan, acoustique. 5 $.

GÎTE LA MAISON DES LECLERC
Dimanche 2 février à 14 h: Yves Desrosiers, *Bordel de tête*. 20 $. Réservation: 819-379-5946.

LE ROND COIN
Samedi 7 février à 20 h 30: Ol' Blue Eyes, Hommage à Frank Sinatra.

MAISON DE LA CULTURE FRANCIS-BRISSON
Jeudi 30 janvier à 20 h: Fabiola Toupin.

SALLE ANAÏS-ALLARD-ROUSSEAU
Samedi 1er février à 20 h: Coral Egan.

SALLE J.-ANTONIO-THOMPSON
Vendredi 31 janvier à 20 h: Laurent Paquin.
Mercredi 5 et jeudi 6 février à 20 h: André Sauvé.

SALLE LOUIS-PHLIPPE-POISSON
Jeudi 30 janvier à 20 h: 3 gars su'l sofa.

COMPLEXE CULTUREL FÉLIX-LECLERC
Jeudi 30 janvier à 18 h: Rob Lutes.

ACTIVITÉS

CAFÉ-RENCONTRES LITTÉRAIRE
Mardi 4 février à 19 h au Bistro, 547, Bonaventure: Suzie L'heureux et Karine De Lachevrotière proposent une rencontre littéraire pour les célibataires de 40 ans et plus, sur le livre *Le Secret*. Inscription avant le 2 février. 819-370-3823 ou *karinedelachevrotiere@gmail.com*.

EXPLOR'ART
Lundi 3 février à 13 h 30 à la Salle régionale de la Maison de la culture: Hélène Beaudry, architecte, *Parlons donc d'architecture*.

SALON DES CONCERTS
Vendredi 31 janvier à 19 h 30: *La glorieuse histoire de la clarinette*, conférence-démonstration avec Denis Doucet. 20 $ sur réservation (819-371-1863).

THÉÂTRE

CENTRE DES ARTS DE SHAWINIGAN
Samedi 1er février à 20 h: *Le Chant de Sainte Carmen de la Main*.

COMPLEXE CULTUREL FÉLIX-LECLERC
Samedi 1er février à 19 h 15: *L'Auberge des morts subites — 100 ans de Félix Leclerc*.

SALLE J.-ANTONIO-THOMPSON
Mardi 4 février à 20 h: *Marius et Fanny*, Théâtre du Rideau vert.

SALLE LOUIS-PHILIPPE-POISSON
Mardi 4 février à 20 h: Ligue d'improvisation mauricienne.



CITATION **SECRÈTE**

par Isabelle Vadeboncoeur

Placez les lettres de chaque colonne dans la case appropriée de manière à former une phrase complète. Les mots sont séparés par une case noire.

Thème : Citation de la Comtesse d'Albany

L O L	D T N E E	S O S	E R U	E S J H L	O P N I O	V U C R M	O R M R I	S E T N E	S S T	P R Q	O E Q U L	U U E N	T S
			■							■			
■									■				
■		■							■				■
			■							■			■
		■										■	

SOLUTION
du dernier numéro

Citation de Oscar Wilde :
Mieux vaut ne pas différer de ses compagnons.

MOT MYSTERE

LA SANTE - Un mot de 7 lettres

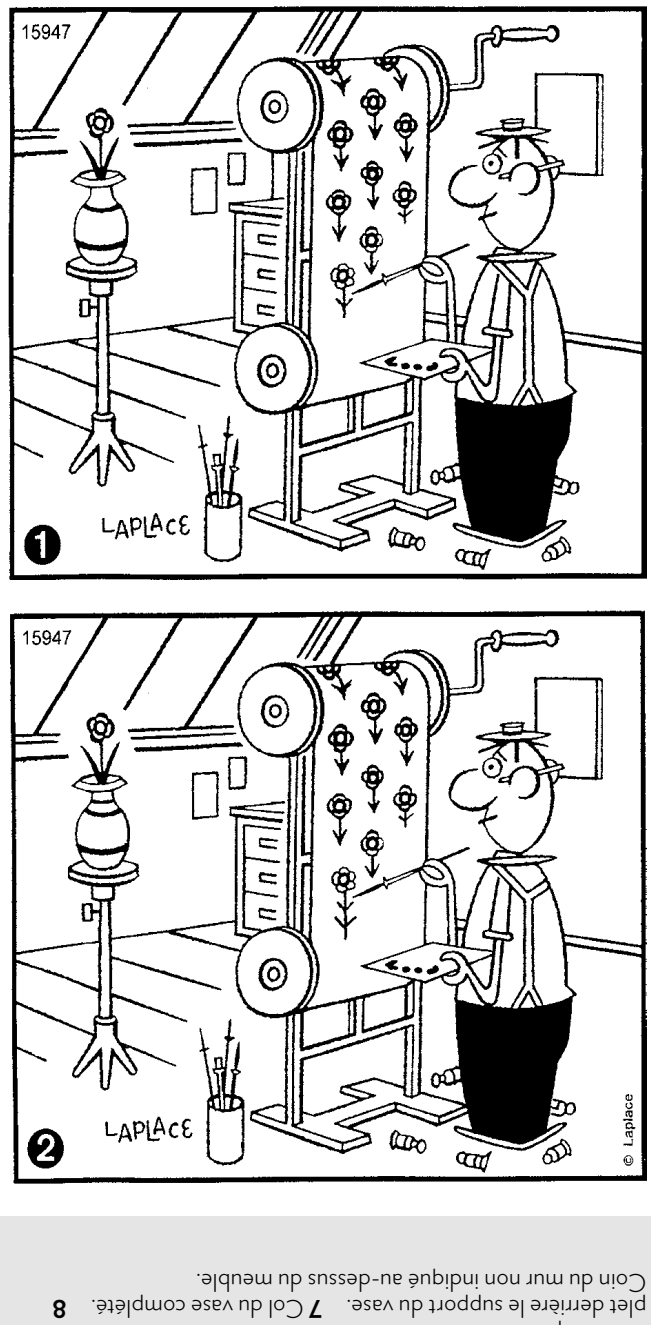
E	L	U	A	P	E	E	N	I	R	A	N	E	R	F
U	E	S	V	N	T	R	E	P	B	O	I	T	E	R
Q	E	L	E	E	R	E	T	C	I	X	M	I	R	O
I	I	L	I	X	A	S	R	T	A	E	U	C	E	N
T	G	D	N	R	E	A	O	T	N	D	R	E	C	T
E	O	L	E	S	E	L	A	E	N	N	E	C	L	X
R	L	S	O	P	R	T	F	S	T	I	S	S	U	A
U	O	U	N	G	U	I	S	E	R	I	P	E	C	A
I	R	V	C	I	P	R	I	B	R	O	T	U	L	E
D	U	E	R	I	A	L	G	O	O	A	A	O	E	R
S	E	A	U	M	T	R	P	E	G	I	P	N	S	O
U	N	N	O	T	E	S	D	L	N	I	I	A	I	S
E	E	C	R	O	C	E	E	E	A	C	N	E	O	O
L	E	T	R	O	M	S	A	T	A	I	E	V	N	L
I	S	E	N	E	X	T	E	R	N	E	E	I	U	O

Solution du dernier problème : FELOUQUE MM3999

ACNE
AEROSOL
AORTE
ATAXIE
BOITER
CECITE
COMA
CRUOR
DIETE
DIURETIQUE
DRAIN
ECORCE
EPAULE
EPURGE
EXTERNE
FRONT
GATEUX
GLAIRE
GLENE
GOLGI
ICTERE
ILEUS
INDEX
IPECA
LAENNEC
LASER
LESION
LOTION
MORTEL
NAEVI
NAEVUS
NARINE
NERF
NEUROLOGIE
OBESE
OEDEME
OPIAT
OUIE
PATE
PLAIE
RACINE
REFLEXES
ROTULE
SENE
SERUM
SETON
SOURD
STERILE
TAENIA
TESTICULE
TISSU
ULCERE
UNGUIS
UREE
URGENCE
VEINE

ÊTES-VOUS **OBSERVATEUR**

Ces deux dessins sont en apparence identiques.
En réalité, il y a entre eux HUIT petites différences.



SOLUTION

1 Haut de la bretelle du pantalon. **2** La position du tube de couleur derrière l'homme. **3** Le pied droit du chevalet est plus large à l'avant. **4** Tige de la fleur sous le bout du pinceau. **5** Bas du mur non indiqué sous la main droite de l'homme. **6** Plancher incomplet derrière le support du vase. **7** Col du vase complété. **8** Coin du mur non indiqué au-dessus du meuble.

HOROSCOPE

30 JANVIER 2014

Bélier
(21 mars au 19 avril)

En ce jeudi 30 janvier de Nouvelle Lune en Verseau, assurez-vous de bien faire connaître vos intentions à vos proches. Sinon, une personne bien intentionnée pourrait commettre un faux pas en essayant de vous rendre service. D'ailleurs quelqu'un avec qui vous collaborez pourrait être intimidé par votre expertise. Rassurez-la et consentez à lui transmettre vos aptitudes.

Taureau
(20 avril au 20 mai)

Tandis que le climat de Nouvelle Lune en Verseau flotte dans l'air, préparez-vous à vivre une fin janvier plus complexe. Verseau et Taureau ne sont pas toujours sur la même longueur d'ondes... Vos démarches peuvent s'avérer plus délicates, et si vous ne trouvez pas facilement ce que vous cherchez, c'est probablement parce que vous ne regardez pas au bon endroit.

Gémeaux
(21 mai au 21 juin)

C'est la Nouvelle Lune en Verseau, et vous ne devriez peut-être pas automatiquement supposer qu'une nouvelle connaissance partage vos opinions ou qu'elle appartienne au même groupe que vous. Mais outre cela, cette Lunaison en Signe d'Air devrait vous offrir un bon jeudi pour passer de la théorie à la pratique, notamment s'il s'agit de bonnes résolutions.

Cancer
(22 juin au 22 juillet)

Une explication logique vous sera fournie, venant clarifier une situation ambiguë qui vous préoccupait. C'est la Nouvelle Lune en Verseau, et il ne faudrait pas juger trop rapidement une personne dont le comportement vous a déçu. Jupiter qui rétrograde en Cancer fait face à Vénus en Capricorne, et cette fin janvier aura donc pour vous sa surprise...

Lion
(23 juillet au 22 août)

Avec l'atmosphère de Nouvelle Lune en Verseau, face au Lion, vous pourrez passer outre certaines limites que vous perceviez jadis comme des restrictions. Il pourrait s'agir de barrières mentales que vous serez capable de surmonter, mais il peut également être question de cadres et de situations qui deviendront plus permissifs. Osez vous affirmer et tournez la page.

Vierge
(23 août au 22 septembre)

Ce jeudi 30 janvier de Nouvelle Lune en Verseau vous placera en position plus émotive. Cette journée exercera une certaine influence sur la tournure des évènements. Si quelqu'un semble refuser de coopérer, il vaudra mieux avoir recours à la négociation plutôt que de lui donner un ultimatum. Dans un autre ordre d'idées, une rencontre vous sera bénéfique.

Balance
(23 septembre au 23 octobre)

Avec la Nouvelle Lune en Verseau, c'est le temps de faire une sélection et de cibler votre objectif. En ce qui concerne vos réalisations, vous obtiendrez de meilleurs résultats en osant faire ce qui vous plaît plutôt qu'en faisant une multitude de compromis afin de ne déplaire à personne. Seuls les gens qui ne seront pas vraiment compatibles avec vous se distanceront.

Scorpion
(23 octobre au 21 novembre)

Même si la Lunaison du Verseau se place au carré de votre Signe, vous devriez être en mesure d'exposer votre point de vue clairement et de convaincre les autres de voir les choses comme vous. S'il y a un point que vous hésitez à mentionner, demandez-vous ce qui motive votre crainte. Avec Saturne en Scorpion, il vaudra mieux ne taire aucune information.

Sagittaire
(22 novembre au 21 décembre)

Vous aurez une bonne vision d'ensemble, et de toute évidence vous serez la personne la plus apte à prendre les commandes d'une activité de groupe. La Nouvelle Lune en Verseau oblige... Toutefois, un conflit d'orgueil peut éclater avec quelqu'un qui éprouve de la réticence à se faire dire quoi faire. Joindre la douceur à l'autorité afin d'obtenir coopération.

Capricorne
(22 décembre au 19 janvier)

La Lunaison du Verseau pourrait faire basculer une certaine chance de votre côté. Des personnes auprès desquelles vous avez fait bonne impression par le passé se souviendront de vous et seront prêtes à vous venir en aide. Il est même possible qu'on vous offre un service sans que vous n'ayez à le demander. Un jeudi 30 janvier qui saura vous surprendre...

Verseau
(20 janvier au 18 février)

C'est la Nouvelle Lune en Verseau! Le temps d'élargir votre cercle de fréquentations. Vos perceptions seront sujettes à changer et vous pourrez même sympathiser avec des gens que vous perceviez jadis comme inabordables. Le succès d'un projet dépendra largement de la promotion que vous en ferez. Parlez-en aux personnes les plus influentes que vous connaissez.

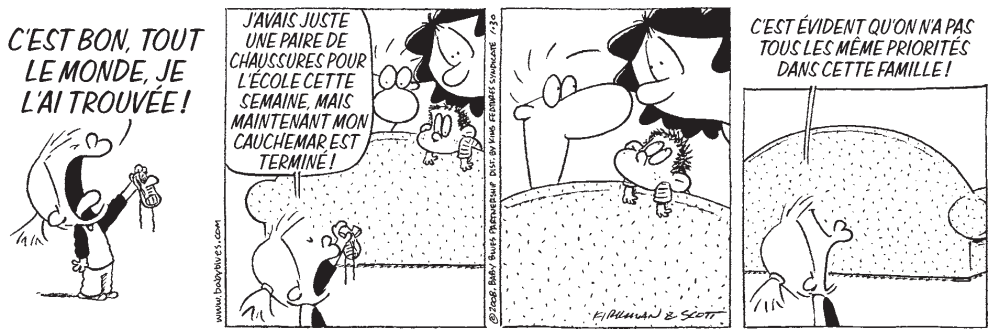
Poissons
(19 février au 20 mars)

L'influence de la Nouvelle Lune en Verseau de ce jeudi 30 janvier vous offrira sûrement une journée particulière. Ce ne sera vraiment pas le moment d'être timide. Vous serez davantage susceptible de regretter les gestes que vous n'aurez pas osé poser plutôt que les initiatives que vous aurez eu le courage de prendre. Faites-vous confiance et passez à l'action.

MANDRAKE



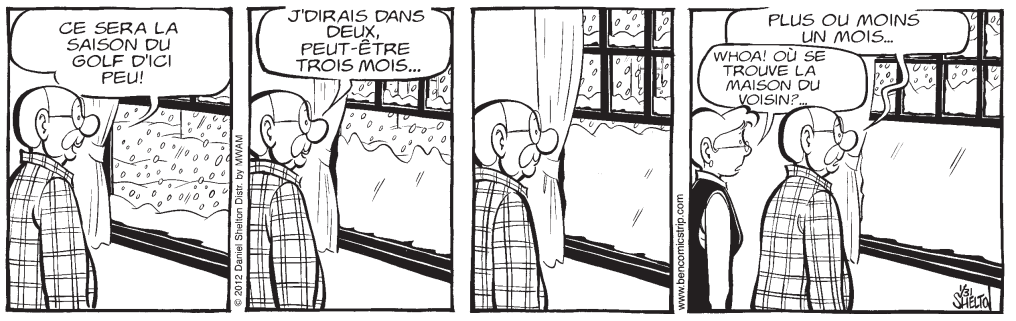
BÉBÉ BLUES



JÉRÉMIE

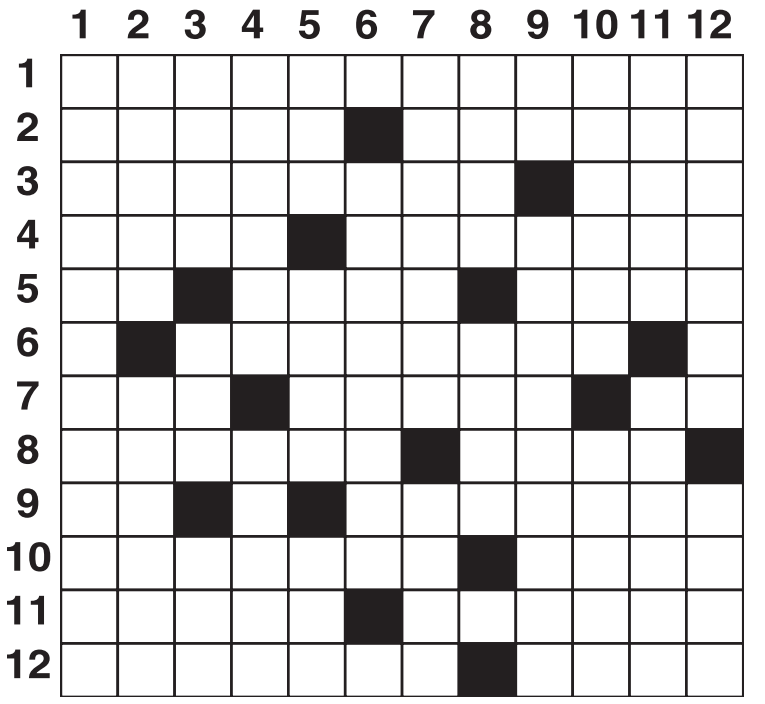


BEN



MOTS CROISÉS

www.hannequart.com



No 3918

Horizontalement

1 Jonction.
2 Cuve – Détruire.
3 Placard – Reconnaissance.
4 (Se) précipiter en masse – Marteau.
5 Ancien – Excès – Transformée en.
6 Très étonné.
7 Petite pomme – Morceau de bois brûlé – Cours d'eau.
8 État créé en 1948 – Coule en Afrique.
9 Article défini – Vêtement chaud.
10 Satan – À toi.
11 Sorti – Qui m'appartient.
12 Tissu – Ville de France.

Verticalement

1 Ripostes.
2 Déclarations – Nom d'emprunt.
3 Le grand écran – Titre d'honneur chez les anglais – Chiffres romains.
4 Fruit utilisé en parfumerie – Couché.
5 Monnaie de la Suède – Entêté – On le forge.
6 Dort.
7 Cordages – Masse.
8 Obtenues – Creusé.
9 Préfixe – Exceptionnelles.
10 Enduit de matière collante – Cheviotte.
11 Dieu grec de la Mer – Instituteur suisse.
12 Chevalet – Prince troyen.

■ SOLUTION AU PROCHAIN NUMÉRO

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	V	I	L	L	E	D	O	R	T	O	I	R
2	A	V	O	I	R	■	B	E	U	R	R	E
3	P	■	C	A	S	T	E	■	E	M	E	T
4	O	T	A	N	■	O	S	S	U	E	■	A
5	R	A	L	E	N	T	I	■	S	T	O	P
6	I	R	I	S	E	■	T	R	E	S	S	E
7	S	I	S	■	T	U	E	E	S	■	S	■
8	A	■	A	R	T	S	■	V	■	B	E	C
9	T	E	T	E	E	■	R	E	G	A	L	E
10	I	X	I	A	■	P	A	R	A	G	E	S
11	O	P	O	S	S	U	M	■	L	O	T	S
12	N	O	N	■	C	R	E	M	E	U	S	E

Sudoku

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

			4			2		
7				1	3			
3	4	6					9	1
					6			5
	1					3		2
				4	2	1		
		2				8		
6				8	5		4	
		7						6

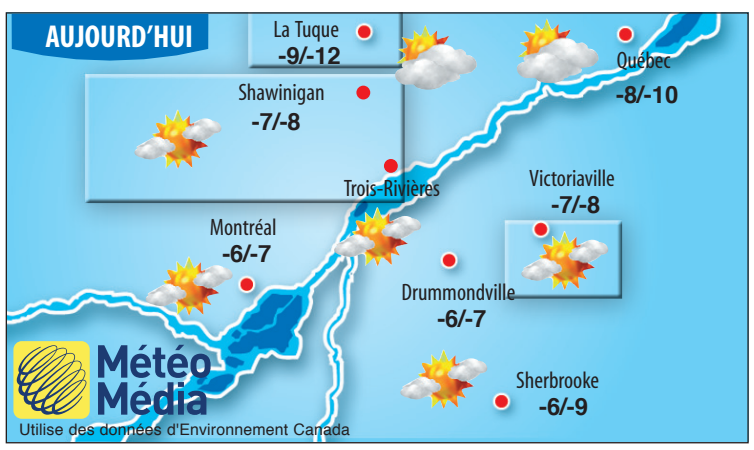
Niveau de difficulté : MOYEN 2643

Solution du dernier sudoku

9	4	5	8	2	3	6	7	1
1	8	2	5	7	6	4	9	3
6	7	3	9	4	1	8	5	2
8	1	7	2	3	9	5	6	4
4	3	9	6	5	8	1	2	7
2	5	6	4	1	7	3	8	9
7	9	1	3	6	5	2	4	8
3	6	4	7	8	2	9	1	5
5	2	8	1	9	4	7	3	6

Par Fabien Savary 2642

Ce jeu est une réalisation de Ludipresse. Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site **www.les-mordus.com** ou écrivez-nous à **info@les-mordus.com**



DEMAIN PRÉC. 40% MAX: -1 MIN: -11

SAMEDI PRÉC. 40% MAX: -2 MIN: -9

DIMANCHE PRÉC. 40% MAX: -1 MIN: -12

LUNDI PRÉC. 20% MAX: -9 MIN: -13

LE SOLEIL

7h15 16h51

Durée totale du jour: 9h36

LA LUNE

30 janv 6 fev

14 fev 22 fev

AU SOLEIL

Acapulco	Sol	31/22	Martinique	Ave	27/23
Bermudes	Plu	21/19	Myrtle Beach	Var	3/-5
Barbades	Ave	28/24	Montego Bay	Ave	28/22
Cancun	Var	29/22	Orlando	Plu	14/8
Fort Lauder.	Plu	25/19	Puerto Plata	Sol	29/22
Freeport	Ora	24/19	Puerto Vallarta	Sol	29/15
Key West	Plu	22/19	Tampa	Plu	13/11
La Havane	Ave	27/17	West Palm B.	Plu	24/18

AU QUÉBEC

Baie-Comeau	Sol	-9/-10
Barrage Gouin	Nei	-10/-22
Chibougamau	Nei	-10/-22
Gaspé	Sol	-11/-12
Gatineau	Sol	-6/-9
Iles de la Mad.	Sol	-6/-10
Joliette	Sol	-6/-8
La Grande	Nei	-11/-22
La Malbaie	Sol	-10/-11
La Tuque	Var	-9/-12
Maniwaki	Var	-6/-12
Québec	Var	-8/-10
Rimouski	Sol	-8/-9
Rivière-du-loup	Sol	-8/-9
Saguenay	Sol	-7/-12
St Georges	Var	-8/-10
St-Hubert	Sol	-6/-7
St-Hyacinthe	Sol	-6/-7
St-Jean	Sol	-6/-7
St-Jérôme	Sol	-7/-10
Sept-Iles	Sol	-13/-15
Sorel	Sol	-7/-8
Val d'Or	Nei	-7/-16
Valleyfield	Sol	-6/-7
Victoriaville	Sol	-7/-8

LE MONDE

Amsterdam	Sol	3/-2
Athènes	Nua	19/7
Bruxelles	Var	6/1
Buenos Aires	Sol	27/25
Hong Kong	Sol	21/17
Lisbonne	Var	12/8
Londres	Plu	7/5
Los Angeles	Nua	18/9
Madrid	Mel	3/-2
Mexico City	Sol	22/6
Moscou	Sol	-18/-26
New York	Sol	-2/-3
Paris	Plu	8/4
Rio	Sol	33/25
Rome	Plu	13/9
Tokyo	Plu	15/9

LE VENT

S 20 km/h

FACTEUR VENT

-14

INDICE UV

1.4 (Bas)

AU CANADA

Calgary	Nei	-16/-18
Charlottetown	Sol	-9/-11
Edmonton	Var	-15/-17
Fredericton	Sol	-7/-10
Halifax	Sol	-7/-8
Ottawa	Sol	-6/-8
Québec	Var	-8/-10
Régina	Var	-21/-25
Saint-Jean	Nei	-6/-8
Toronto	Sol	-4/-5
Victoria	Plu	6/3
Yellowknife	Nei	-18/-27

LES MARÉES

La Perade		Trois-Rivières	
Hre	Ht/m	Hre	Ht/m
5h30	0.9	7h00	0.9
9h18	1.7	10h15	1.1
17h18	0.9	18h45	0.9
21h18	2.2	22h09	1.3

ALMANACH

Max Normal		-8°
Min Normal		-18°
Max Record	1938	6°
Min Record	1952	-36°

LES PETITES ANNONCES

Le Nouvelliste

Vous songez à changer de véhicule?

Consultez la nouvelle section « Véhicules d'occasion » sur www.lenouvelliste.ca




100 IMMOBILIER
À partager 121
À sous-louer 122
Chalets 116
Chambres à louer 127
Chambres demandées 128
Chambres et pensions 130
Commerces à louer 109
Commerces à vendre 107
Commerces demandés 108
Condominiums à louer 110
Condominiums à vendre 102
Entrepôts, garages et stationnements 112
Locaux et bureaux à louer 114
Locaux et bureaux demandés 115
Logements à louer 123
Logements à louer Centre Mauricie 124
Logements demandés 125
Maisons mobiles 101
Propriétés à louer ou demandées 106
Propriétés à vendre 104
Propriétés à vendre Centre Mauricie 105
Propriétés commerciales ou industrielles 103
Résidences, centres d'accueil 131
Terrains à vendre 117
Terrains à louer ou demandés 118
Terres, fermes à vendre, à louer 120
Terres, fermes demandées 119
Villégiature 137


200 MARCHANDISES
Aménagement paysager 252
Animaux 241
Antiquités, artisanat, bijoux 239
Appareils électroménagers 237
Bois de chauffage 285
Chauffage, climatisation, vent. 284
Coin du bébé 261
Coin des mariés 264
Collections 295
Denrées alimentaires 267
Électronique et informatique 245
Équipement de commerce 228
Équipement de bureau 227
Instruments de musique 248
Machinerie, outillage 214
Machines à coudre 213
Marchandises diverses 298
Marchés aux puces 210
Matériaux de construction 282
Mobilier, articles de maison 235
On demande 297
Perdu / Trouvé 299
Photographie 249
Piscines, spas et accessoires 201
Portes et fenêtres 283
Produits santé, beauté et esthétique 265
Souffleuses 211
Tondeuses 212
Ventes de garage 205
Vêtements, fourrures 266


300 SERVICES
Agences de rencontres 307
Astrologie, cartomancie 310
Coiffure, esthétique 316
Compagnes, compagnons 301
Conversations 308
Cours, perfectionnement 320
Covoiturage 349
Déménagement, entreposage 329
Entrepreneurs 327
Entretien, rénovation 324
Escorte 309
Garderies, gardiennage 321
Massages 312
Massothérapeutes 315
Médecines alternatives 314
Paysagistes, déneigement 326
Peinture, décoration 328
Réceptions 335
Services divers 331
Services professionnels 311
Toitures 325
Voyages 350


400 EMPLOIS
Aides domestiques 418
Aides familiales 416
Emplois divers 413
Mannequins, modèles 403
Méthodes de recherche d'emploi 425
Musiciens, artistes 414
Personnel de métier 405
Personnel de restauration 402
Personnel de vente 408
Personnel demandé 412
Postes cadres, professionnels 420
Préparation de curriculum vitae 401
Représentants 415
Travail demandé 406


500 AFFAIRES
Associés demandés 501
Franchises 502
Impôts, comptabilité 503
Occasions d'affaires 504
Prêts, hypothèques 515
Services financiers 520


600 VÉHICULES
Autos à vendre 625
Autos, camions demandés 623
Autres véhicules 627
Camionnettes à vendre 626
Entretien, réparations 621
Garages de toile 622
Location 624
Machineries agricoles 635
Machineries forestières 636
Machineries lourdes 634
Pièces et accessoires 629
Remorques 631
Tracteurs 630
Véhicules lourds 632


700 LOISIRS, VÉHICULES RÉCRÉATIFS
Articles / équipements de camping 703
Articles / équipements de sport 702
Bateaux de plaisance 711
Caravanes, motorisés 728
Embarcations, moteurs 739
Motocyclettes 731
Motoneiges 722
Remorques légères 733
Tentes-roulottes 729
Tout-terrain 721
Vélos, bicyclettes 732


800 AVIS
Avis, appels d'offres, soumissions 895
Communiqués 808
Encans 842
Non-responsabilités 806


900 DÉCÈS, MESSES REMERCIEMENTS, PRIÈRES
Décès 905
In memoriam 935
Messes anniversaires 915
Prières 925
Remerciements 920
Services anniversaires 910
Services connexes 930

Vous pouvez nous joindre par téléphone

- au 819 378-8363 ou au 1 888 378-8363, du lundi au vendredi entre 8 h 30 et 17 h

et aussi

- PAR TÉLÉCOPIEUR T.-R. 819 691-4356
- OU COURRIEL vendu@lenouvelliste.qc.ca N'oubliez pas de mentionner votre nom, adresse et numéro de téléphone pour vous joindre.

Sur place

- 1920, rue Bellefeuille Trois-Rivières
- Lundi au vendredi 8 h 30 à 17 h

Par courrier

LES PETITES ANNONCES
LE NOUVELLISTE, C.P. 668,
Trois-Rivières G9A 5J6

Nos heures de tombée

- Petite annonce régulière
  Lundi 17 h (le vendredi précédent)
  Mardi au samedi 17 h (jour précédent)
- Encadrée
  48 heures ouvrables

AVIS Dès la première journée, veuillez lire attentivement votre annonce. En cas d'erreur, il faut nous aviser aussitôt car notre responsabilité se limite à la première parution. Nous ne sommes responsables que du montant facturé pour la période créditée. Le Nouvelliste se réserve le droit d'accepter, refuser, annuler ou classer correctement toute annonce sous la rubrique appropriée. Certaines annonces sont payables à l'avance. Renseignez-vous auprès de nos préposés.

100 IMMOBILLIER

102 Condominiums, copropriétés à vendre

CONDO À À VENDRE
30, rue des Forges, vue sur le fleuve, climatiseur, planchers refaits, 858 pi². 819 374-1203, 819 692-0139.

104 Propriétés à vendre

648, Gervais, Trois-Rivières, 3 chambres, sous-sol isolé, garage. Toiture, fondation, isolation du toit, galerie avant et salle bains rénovés 374-1203, 819 692-0139.

106 Propriétés à louer ou demandées

Bord du fleuve, Champlain, maison luxueuse, 4½ + sous-sol fini, rénovation 2014, 1500$, 819 668-1376.

Jumelé à louer, Trois-Rivières, idéal pour professionnel, meublé ou non, non fumeur, 418 964-6632

107 Commerces à vendre

DÉPANNEUR COUCHE-TARD
chiffre d'affaires d'un million, prix : 75 000$, secteur achalandé. **819 375-0032**

SALON DE COIFFURE
établi depuis 20 ans, entièrement équipé, à vendre ou à louer. **819 375-0032**

110 Condominiums, copropriétés à louer

4½, CONDO
garage, près centre Les Rivières, tranquille, idéal pour retraités. **819 371-2169**

4½, condo (neuf) secteur Cap/Barkoff, 695$/mois, libre immédiatement, 1-514 915-3718

Condo 5½, rez-de-chaussée avec petite cour privée, 2 balcons, secteur boisé du Cap, 800$, 819 668-1376.

Dépendances? Pour vous ou un proche SERVICE GRATUIT Jean Bouchard 819 378-2245

114 Locaux, bureaux à louer

100 PI² À 5000 PI²
Locaux commerciaux industriels ou bureaux stationnement. 376-9909
www.bel-rive.com

114 Locaux, bureaux à louer

600 PI 2 - LOCAL
secteur Pointe-du-Lac, très bonne visibilité, secteur en développement, 455$/mois + taxes. 819 692-2727

ESPACES COMMERCIAUX À LOUER
819 691-5650.
duguayimmobilier.com

LOCAL COMMERCIAL SUR LE BOUL. DES FORGES,
1750 pi². Idéal pour tous genres de commerce ou de bureau. Beaucoup d'aires de stationnement. Libre immédiatement. Contactez Maryse au 514 830-7345

117 Terrains à vendre

3 terrains pour unifamiliale, à Saint-Maurice, sans voisin arrière, de 23 700 pi² à 37 700 pi², 819 244-1258

123 Logements à louer

4½, 5½, béton, 1 mois gratuit, style condo, Côte Rosemont, libre et juillet, (450) 568-2004, (819) 690-1779

1½, 300-325; meublé, chauffé, éclairé, centre-ville, Cégep et UQTR; **819 376-3372, 819 696-0642**

1½ à 5½, bien situés, rénovés à neuf, promotion disponible. **819 694-7147 ou 819 285-2585**

2½, 3½, refaits à neuf chauffés, éclairés, stationnement, buanderie, libres. Avis aux plus de 50 ans, prix imbattables, 819 372-4835.

2 MOIS GRATUITS, 4½,5½ Maskinongé,
819 227-2277

2½ , RÉNOVÉS, CENTRE-VILLE
chauffés,éclairés, semi-meublés, à partir de 340$/mois. 819 448-5288 ou 448-3804

3½- 320$, 4½-380$, 5½- 480$
FÉVRIER GRATUIT, secteurs Cap et Louiseville, **819 380-4782**

3½ - 4½ STYLE CONDO
690, l'Esplanade, rénovés, eau chaude, piscine, etc **819 374-2454, 374-7817**

NOUVELLE ANNONCE
3½ à 5½, libres pour juillet, promo disponible, plancher béton rénové, 819 694-7147 ou 819 285-2585

123 Logements à louer

3½ et 4½ rue Patry; 4½ secteur Sainte-Marthe, vue sur le fleuve; très propres. **819 696-3751**

3½, GRAND
entrées laveuse, sécheuse, fenestration neuve, stationnement inclus, près centre-ville, libre 1er décembre. 819 372-4835.

3½, juillet, semi-meublé, près Centre Les Rivières, conciergerie, tranquille, 819 840-4190.

3½, rue Beauchemin, secteur Cap; 4½, rue des Géraniums, secteur Sainte-Marthe, non chauffés, non éclairés, 1 mois gratuit, 819 909-1422, 819 690-8108.

NOUVELLE ANNONCE
3½ semi meublé, 400$; 4½-490$; 5½-540$; près les Galeries du Cap, eau chaude fournie, céramique et planchers flottant. 819 228-0785, 372-6070

41/2 RUE LAVIOLETTE
spécial janvier . Grand, spacieux, 2 salles de bain, ascenseur, climatiseur central, chute à déchets, balcon, rangement, stationnement intérieur, intercom, conciergerie, pas de chien. **819-609-0425**

123 Logements à louer

4½, 1 MOIS GRATUIT
grandes pièces modernes, comptoir granit, ascenseur, insonorisé, près des services, intercom, balcon, rangement, stationnement intérieur, **819 609-0425.**

4½, 1 mois gratuit, rue Chapleau, non ch./ écl., stationnement, entrée lav./ sec.,435$. 819-693-2342

4½, 520$ beau, grand, rénové, secteur haut du Cap, ensoleillé, libre stationnement. **819 375-6132**

4½, 590$ et 705$/mois Les Jardins d'Eden libres. 819 374-1324, 819 244-1726.

4½, 5½ ET 3½, GRANDS
aire ouverte, bois, céramique, balcon, tranquille, 819 372-6701,819 697-7556

4½ au prix du 3½, 5½ au prix du 4½, **PROMOTION POUR LOCATION RAPIDE** internet gratuit, paisible, secteur uqtr, chauffés, éclairés, 819 696-7454

NOUVELLE ANNONCE
4½ chauffé, 595$, rue des Cyprès, libre immédiatement, idéal 50 ans et +, stationnement. 819 292-2605

123 Logements à louer

4½, Domaine Faverell, secteur Cap, grand, bois, céramique, insonorisé, balcon, intercom, tranquille. Possibilité petits animaux. 819 370-1613

4½, grands, secteur Cap, près services, rues Dorval et Loranger. Références. **819 376-8047 ou 909-0770**

4½, LUXUEUX, NEUF STYLE CONDO
secteur Trois-Rivières-Ouest (rue Mariette-Duval), climatiseur, balayeuse centrale, garage, près de tous les services, prêt immédiatement. **www.maskbec.com 819 531-0400**

4½ , MAISON DE VILLE
Domaine du Boisé, Trois-Rivières, 2 salles de bains, conciergerie, 2 stationnements, près des services. **819 244-6673, 376-0119 constructionschaine.com**

4½, Résidence Saint-Jean-de-Brébeuf, libre fevrier, rénové. **819 840-4031**

4½, RUE RADISSON PROMO
janvier, 535$/mois, fraîchement repeint, eau chaude fournie, 2 balcons, bois franc, céramique, intercom, stationnement. Pas de chien **819 609-0425**

123 Logements à louer

4½ sur 2 étages, foyer, 2 salles de bains, impeccable, grand, stationnements, tranquille. Luc: 1 819-661-8117

5½, 2e étage, rue Denault, secteur Trois-Rivières-Ouest, voisin du Costco, 725$/mois, 819 701-2483

5½, 525$, 3½, 535$, non ch., non écl.; 2½, 380$, chauffé, éclairé, centre-ville, 695-3126 ou 819 701-7981

NOUVELLE ANNONCE
5½, centre-ville, 135 Radisson, spacieux, rénové, libre immédiatement, 1 stationnement, 2 balcons. Visite sur rendez-vous seulement. 819 691-5678, 819 668-4259, 418 826-3176.

5½, PRÈS LES RIVIÈRES,
grand, tranquille, 2 stationnements, bois, libre février ou mars, 819 697-8555.

5½, rue Matteau, grandes pièces, 2 stationnements déneigés, très propre, rénové, ensoleillé, 373-5012.

5, Saint-Luc-de-Vincennes, refait à neuf, climatiseur, 400$ non chauffé, non éclairé, libre. **819 295-5192**

6½, paroisse Saint-Philippe, non chauffé, non éclairé, 1er plancher, 580$/mois. 819 375-0944, 244-0800.

123 Logements à louer

6½ sur 2 étages, 1er étage cour privée. 819-266-4147

BORD DU FLEUVE ET ACCÈS,
Champlain, 6½, 750$, 938 Notre-Dame, 2 stat., pas d'animaux. 819 295-5252

BORD FLEUVE, RABAIS ++
2½, 3½, 4½, 5½, garage, foyer, ascenseur, possibilité meublés. **691-7045, 375-0032**

PROMOTION
3 mois gratuits sur bail de 2 ans, style condo, 3½-4½-5½. **380-3491, 375-0032**

RABAIS ++
VOUS cherchez un logement? Nous avons ce qu'il vous faut, **3½ à 6½.**
819 380-3491, 375-0032

124 Logements à louer Centre-Mauricie

1 MOIS GRATUIT, SHAWINIGAN
3½, 4½, 5½, services tout compris, intercom, piscine, sécuritaire, **819 539-3897.**

3½-320$, 4½- 390$, 5½-480$
Shawinigan-Sud, FÉVRIER GRATUIT, 819 **380-4782**

3½, chauffé, éclairé, meublé, 440$, endroit tranquille. **Shawinigan 819 537-7047**

124 Logements à louer Centre-Mauricie

4½, SOUS-LOCATION
Shawinigan, chauffé, éclairé, libre, rabais 25$/mois jusqu'à fin du bail. **819 694-6944 poste 222**

127 Chambres à louer

35$,** jour, chambre, studio, travailleurs, 20$, 30 jours, nouveau concept, 94, Fusey **819 696-0642, 376-3372

À PARTIR DE 200$
accès cafétéria et buanderie secteur tranquille, près de la piste cyclable et transport en commun, 819 372-4835

CHAMBRES, 190$ À 250$
tout compris, centre-ville, 1er mois à 50%, rénovées, 819 384-4245 ou 698-3195

131 Résidences, centres accueil

1½, à louer, tous les services personnalisés, infirmière, caméra, 819 996-6452 ou 819 374-2184.

MAISON NIVERVILLE
Hébergement permanent disponible pour personnes en perte d'autonomie. Tous les services inclus. 379-2144

LA GRANDE VENTE DE L'ÉQUIPE J.P.L.
On en vend des milles et des milles
Lundi au mercredi 9 h à 17 h 30
Jeudi et vendredi 9 h à 21 h
Samedi 9 h à 16 h
Pour un temps limité à vous d'en profiter
LES PRIX SONT TELLEMENT BAS QUE NOS CLIENTS VIENNENT DE PARTOUT.
LE PLUS GROS VENDEUR DE CASQUES GMAX ET ZOAN AU QUÉBEC, C'EST JPL.
99$ 36$
Le GÉANT des ventes d'habillement
Pneus VTT
59$
Vente finale
Casque modulaire
Visière intérieure amovible
-Double : 99$
-Chauffante: 159$
-Mise de côté possible
TX-10S MOTOCROSS FULLFACE
Ailleurs vous payez trop cher, chez JPL vous payez pas cher.
Visière double 79$
À Louiseville, magasin seulement
Certificats-cadeaux disponibles
Le plus gros vendeur au Québec Spécial
XGEN DE TJD
avec chenilles Camoplast 4 saisons, le meilleur au meilleur prix!
CHENILLE CAMOPLAST 15 po x 121 po x 1 po 349$
À partir de 89$
239$ COFFRE DE LUXE Protège main poignée chauffante
Habits enfant et junior
Super chaude intérieure en polar 89$
Habits de motoneige et VTT
•Choko •EDCO
•FXR •GKS
Le meilleur choix au meilleur prix
Traîneau pliant 4 pieds avec lisses 229$
Bottes Loup marin 219$
Bottes GKS
Bas 4.99$
79$
Coffre avant 2 bidons 124$
Huile Injection 1 gallon semi-synthétic 34.99$
Mitaines 19.99$
Le plus gros vendeur de « kit chenille » pour VTT(TJD) au Québec c'est JPL
La marchandise de demain au prix d'autrefois.
761, rue Saint-Laurent Est, Louiseville • 819 228-3124 • 1 800 363-8880

POUCE CHAUFFANT	18,95$
POIGNÉE CHAUFFANTE	26,49$
GRATTE VTT	379$.+
HABIT CUIR NYLON	139$
BOUGIE NGK BR8ES - BR9ES - BR10ES	2,29$
CASQUE VTT « OPEN » (DOT)	~~59$~~ - 36$
CASQUE MODULAIRE (DOT)	~~199$~~ - 99$
CASQUE MOTO CROSS (DOT)	~~109$~~ - 69$
CAGOULE	5,89$
COFFRE VTT ARR	~~250$~~ - 189$
PNEUS MOTO, VTT, BATTERIE	PRIX IMBATTABLES
PARE-BRISE VTT (CLAIR)	~~89$~~-69$
TREUIL 2000 LB « SWITCH POIGNÉE »	159$
TREUIL 3500 LB. « SWITCH POIGNÉE »	269$
TOILE VTT	~~109$~~ - 69$
PARE-CHOC VTT NEUF (pour bricoleur)	25$
PORTE-CANOT PROTECTEUR	489$
INTERCOM bluetooth	199,99$
BOTTES MOTOCROSS	119$

200 MARCHANDISES

237 Appareils électroménagers

BEAUDET MEUBLES
Appareils, neufs et usagés. pièces, 164 Sainte-Madeleine, Cap. 819 374-5031

B.R. SERVICE ENR.
Réparation, achat, vente, d'appareils électroménagers depuis 37 ans, pièces de toutes marques, 268, rue Saint-Laurent, secteur Cap.
819-376-0559

266 Vêtements, fourrures

ACHETONS manteaux de fourrure usagés, vison, loup lynx, payons 100$ à 500$ comptant. On se déplace.
1-888-845-8586

285 Bois de chauffage

SPÉCIAL DE JANVIER
Érable, merisier, hêtre, première qualité, fendu, livré, possibilité en longueur. 819 535-3543

298 Marchandises diverses

FILMS 8MM ET SUPER 8
Faites transférer vos souvenirs sur DVD. Cassettes VHS, BETA
GILLES: 819 693-6290

300 SERVICES PERSONNELS

309 Escortes

NOUVELLE ANNONCE
COUP DE COEUR
819 944-7007, 24/24
Jolies jeunes femmes
Se déplacent, reçoivent.
ENGAGEONS 19 ans et + CHAUFFEURS demandés

10 H AM, SENSATION
respect, discrétion. Habillement sexy... Engageons.
819 701-6382

NOUVELLE ANNONCE
819 690-6642
Patricia, brune, relaxation profonde, vous reçoit.

NOUVELLE ANNONCE
819 701-1556
2 belles blondes minces de Montréal, 36D, sexy, cochonnes, jouet, fontaine

NOUVELLE ANNONCE
Belle femme noire, 110 lb vous reçoit en ville. Déplacment disp. 418 934-8480

NOUVELLE ANNONCE
❤ JOLIE BLONDE ❤
gros seins 36DD
belles courbes
❤ 819 244-3407 ❤

NOUVELLE ANNONCE
NADYA
5 pi 3 po, 100 lb
819 699-0801

311 Services professionnels

Photo, vidéo, professionnel (certifié apple),transfert vhs, super 8, 16 mm, 8 mm, sur dvd, 819 696-1403 www.productionsam.com

312 Massage

371-7505, MÉLANIE
Excellent massage complet
Viens relaxer, de 8h à 21 h

NOUVELLE ANNONCE
★ CHANEL ET OLIVIA ★
spécial duo, massage
819 698-4058

NOUVELLE ANNONCE
COUP DE COEUR
ÉROTISME / SENSUALITÉ
★ **Spécial lève-tôt, 30$**
Massage plus XXX
☞ **Spécial Valentin, soirée**
SHELLY : 819 944-7132

312 Massage

NOUVELLE ANNONCE
MASSAGE de détente, de 9 h à 17 h.
Lynn : 819 380-8596

Sidaction mauricie
819-374-5740
www.sidactionmauricie.ca

315 Massothérapeutes

373-3305 JOHANNE
Accorde-toi du bon temps. Bon massage.

374-4794 ANOUK
Vous êtes unique, vos besoins le sont aussi.

698-7014, MURIELLE
massothérapeute certifiée. Assurances acceptées.

315 Massothérapeutes

ALLO! Excellent massage de détente dès 8 h le matin
819 698-8084

CE QUI FAIT LA FORCE DES PETITES ANNONCES Le Nouvelliste cybergroupe.ca — *La souplesse de création*

MONIQUE, MASSAGE
californien, réflexologie dès 9 h. 819 693-1522



En collaboration avec Emploi Québec Mauricie — Le Nouvelliste

CHRONIQUE D'OFFRES EMPLOI

www.emploiquebec.gouv.qc.ca
www.emploietudiant.qc.ca

- **TRSA-3988429 — HÔTE/HÔTESSE DE RESTAURANT;** Accueillir la clientèle; attribuer une table aux clients; aider lors des services. Scolarité : Secondaire non terminé. Salaire selon expérience de 10,75$ à 14,00$/heure; 40 heures/sem.
- **TRSA-3988464 — AIDE-CUISINIER/AIDE-CUISINIÈRE;** Préparer les légumes; apprêter et couper les viandes; entretenir les lieux de travail; aider à laver la vaisselle. Scolarité : Secondaire non terminé; Salaire selon expérience de 10,75$ à 15,00$/heure; 25 heures/sem.
- **TRSA-3988891 — AGENT EN AMÉLIORATION CONTINUE;** MF2 AERO, entreprise reconnue et spécialisée en usinage dans le secteur de l'aéronautique, est à la recherche d'un candidat(e) pour occuper les fonctions suivantes: Agent en amélioration continue. Scolarité : Universitaire 1er cycle (Bac), Ingénieur industriel terminé; 1 à 2 années d'expérience. Salaire à discuter; 40 heures/sem.
- **TRSA-3983513 — COUTURIER/COUTURIÈRE;** Assembler et coudre des filtres à air et à dépoussiérage. Scolarité : Secondaire professionnel (DEP); 1 à 6 mois d'expérience; Salaire à discuter; 40 heures/sem.
- **TRSA-3989315 — CUISINIER/CUISINIÈRE;** Préparer et faire cuire les aliments; entretenir l'aire de travail. Scolarité : Secondaire; 2 année(s) d'expérience. Salaire à discuter; 35 heures/sem.
- **NICO-3992686 — DIRECTEUR/TRICE CENTRE DE LA PETITE ENFANCE,** salaire à discuter, temporaire 7 à 9 mois, 35 h/sem., DEC avec certificat universitaire en gestion ou Bac administration/gestion, 3 à 5 ans exp., Word, Outlook et Excel, certificat premiers soins valide, fonctions de gestion (Odanak)
- **NICO-3992600 — PLONGEUR/EUSE – SERVICES ALIMENTAIRES,** 10,15 $/h, saisonnier 1 à 3 mois, 15 h/fin sem., exp. atout, laver la vaisselle (St-Wenceslas)
- **NICO-3992542 — SERVEUR/EUSE ALIMENTS ET BOISSONS,** 10,15 $/h, saisonnier 1 à 3 mois, 20 h/sem., jour, soir, fin sem., dresser tables, servir clients et répondre à leurs demandes, aider à la cuisine et vaisselle, desservir tables (St-Wenceslas)
- **CMA-3991082 — INTERVENANT/INTERVENANTE EN SERVICES DE SOUTIEN EN SANTÉ MENTALE, PERMANENT,** temps plein; de jour; salaire à discuter; 35 hres/semaine; collégial DEC technique d'éducation spécialisée ou domaine connexe; 1 à 2 années d'expérience. (Shawinigan)
- **CMA-3991535 — VENDEUR/VENDEUSE DE VÉHICULES AUTOMOBILES – COMMERCE DE DÉTAIL,** permanent, temps plein, de jour et de soir; salaire à discuter; 40 hres/semaine; secondaire DEP en voie de terminer la dernière année; 1 à 2 années d'expérience. (3 postes) (Shawinigan)
- **CMA-3991613 — CONSEILLER/CONSEILLÈRE EN SERVICES,** permanent, temps plein, de jour; salaire à discuter; 40 hres/semaine; secondaire DE terminé; 1 à 2 années d'expérience. (Shawinigan)
- **CMA-2881826 — DIRECTEUR/DIRECTRICE DU SERVICE À LA CLIENTÈLE – AUTOMOBILES,** permanent, temps plein, de jour et de soir; salaire à discuter; 40 hres/semaine; secondaire DEP terminé; 3 à 5 années d'expérience. (Shawinigan)
- **CMA-3992000 — DÉVELOPPEUR/DÉVELOPPEUSE DE SITES WEB D'AFFAIRES ÉLECTRONIQUES,** permanent, temps plein, de jour; salaire à discuter; 40 hres/semaine; collégial; 1 à 2 années d'expérience. (Shawinigan)
- **CMA-3966356 — MÉCANICIEN/MÉCANICIENNE FRIGORISTE,** permanent, temps plein, de jour, de soir, de nuit, de fin de semaine et sur appel; salaire à discuter; 40 hres/semaine; secondaire DEP terminé carte de frigoriste apprenti, permis de conduire valide; 1 à 6 mois d'expérience. (Shawinigan)
- **CMA-3966400 — MANŒUVRE ET AIDE EN CONSTRUCTION,** permanent, temps plein, de jour, de soir, de nuit, de fin de semaine et sur appel; salaire à discuter; 40 hres/semaine; secondaire; expérience un atout. (Shawinigan)
- **CMA-3992604 — COMMIS DE BUREAU,** occasionnel, temps plein, de jour; salaire è discuter; 37,50 hres/semaine; secondaire DES terminé; 7 à 11 mois d'expérience. (Grand-Mère)
- **LSVA-3991153 — COMMIS À L'ACCUEIL :** Saisonnier, temps plein, jour, soir, fin de semaine, 40 hres/sem., salaire à discuter, secondaire, expérience un atout, anglais de base un atout. (St-Édouard-de-Maskinongé)
- **LSVA-3991284 — ÉBÉNISTE :** Permanent, temps plein, jour, 40 hres/sem., salaire à discuter, universitaire, 5 années d'expérience, débrouillard et facile d'apprentissage. (St-Édouard-de-Maskinongé)
- **LSVA-3991291 — AIDE-ÉBÉNISTE :** Permanent, temps plein, jour, 40 hres/sem., salaire à discuter, secondaire non terminé, expérience un atout, capable d'assembler des meubles. (St-Édouard-de-Maskinongé)
- **LSVA-3991391 — MÉCANICIEN/MÉCANICIENNE DE MOTEURS DIÉSEL :** Permanent, temps plein, jour, 42 hres/sem., salaire à discuter, DEP, 3 à 5 années d'expérience, posséder son propre coffre d'outils ainsi qu'un permis de conduire valide. (Louiseville)
- **LSVA-3991417 — CHEF DE LA PRODUCTION :** Permanent, temps plein, jour, soir, nuit, fin de semaine, quart de travail, 40 hres/sem., salaire à discuter, prime au rendement, secondaire, expérience un atout, avoir sens d'observation et facilité de gérer son temps. (St-Paulin)
- **LSVA-3991657 — AIDE À LA PRODUCTION :** Permanent, temps plein, jour, soir, nuit, fin de semaine, quart de travail, 40 hres/sem., salaire à discuter, secondaire 3 terminé, 1 à 2 années d'expérience, prime au rendement, expérience obligatoire conduite chariot élévateur. (St-Paulin)
- **LSVA-3991662 — HYGIÉNISTE DENTAIRE :** Permanent, temps partiel, jour, 7,50 hres/sem. (vendredi de 7h30 à 15h30), salaire à discuter, DEC, 1 à 2 années d'expérience, qualification professionnelle reconnue : Ordre des hygiénistes dentaires du Québec. (Louiseville)
- **LSVA-3991710 — GÉRANT/GÉRANTE DE QUINCAILLERIE :** Permanent, temps plein, jour, fin de semaine, 40 hres/sem., salaire à discuter, collégial, 3 à 5 années d'expérience, avoir du leadership et connaissance dans domaine de vente au détail. (Louiseville)
- **STG-3989321 — DÉCORATEUR/DÉCORATRICE D'INTÉRIEUR – COMMERCE DE DÉTAIL,** permanent, temps plein, temps partiel, jour; 40 heures semaine; salaire à discuter; AEC-DEP décoration; 3 à 5 années d'expérience; cet employeur invite les personnes de 55 ans et plus à poser leur candidature. (St-Narcisse)

Pour toute information additionnelle relative à chacun de ces postes, consultez les guichets d'emploi du Centre local d'emploi de votre territoire ou communiquez avec le Centre d'assistance au placement au numéro **819 371-6656** ou sans frais le **1 866 640-3059**.

324 Entretien, rénovation

35 ans d'expérience, rénovation intérieur/extérieur, Luc St-Jean 819 691-9097

Donnez votre vieux véhicule à AUTO-REIN
Vous contribuez à lutter contre les maladies rénales et à protéger l'environnement
1 888 2AUTO-REIN
1 888 228-8673
www.rein.ca/quebec
Remorquage gratuit
Reçu pour fins d'impôt émis
La Fondation canadienne du rein

ARMOIRES EXPERT PLUS
pour des armoires de qualité, rénovées ou neuves, contactez Paul André, 27 d'expérience .**819 376-4333**

BOISERIES ANNY-MAX INC.
Spécial 25e Anniversaire
Armoires de cuisine
819 377-0496

RÉNO BOUCHE-TROUS
plâtre, peinture, céramique, plancher, 10 ans d'expérience, **819 944-7631.**

326 Paysagistes, déneigement

819 247-TOIT (8648)
DÉNEIGEMENT DE TOITURE
Estimation gratuite.

328 Peinture, décoration

PEINTRE, TIREUR DE JOINTS
de métier, travail soigné, Daniel, 819 244-9759

350 Voyages

819 374-4952
CASINO DE MONTRÉAL
le dimanche 9 février 2014 ainsi que tous les mardis et jeudis de l'année.
RIDEAU CARLETON CASINO LAC LEAMY ET HÔTEL HILTON
16 et 17 mars
Mariette et Claude
Conseillers en voyage
Voyages Harmonie inc.
819 374-4952
Permis du Québec
www.navettecasino.com

Taxes et FICAV inclus

NOUVELLE ANNONCE
VOYAGE MICHELINE MOREAU
15 février: Casino Rideau Carleton, prix 40$, 10$ pour diner et 5$ pour jouer
21 février: Casino Montréal, prix 30$, 10$ du casino et visite aux Galeries St-Bruno
28 février - 1er mars: Casino Lac Leamy, Hôtel Hilton, prix 155$, occupation double, 20$ du casino et déjeuner inclus.
Pierre Robichaud
819 538-9436
Permis du Québec
TPS, TVQ et la contribution à l'Office de la protection du consommateur incluses

895 Avis, soumissions, appels d'offres

400 OFFRES D'EMPLOIS

Les postes annoncés dans le secteur offres d'emplois, sont assujettis à la loi #50. Ces postes s'adressent donc également aux hommes et aux femmes.

402 Personnel de restauration

LIVREUR
demandé. Se présenter: 105, Saint-Laurent, secteur Cap. **819 374-6271**

405 Personnel de métiers

Coiffeur(euse) demandé(e) avec cours en coiffure terminé, avec expérience, 819 694-0695

412 Personnel demandé

Chauffeur de tracteur demandé pour déneigement, avec ou sans expérience, 819 375-9400

NOUVELLE ANNONCE
Personne âgée recherche une aide afin d'améliorer ses compétences sur ordinateur. 819 376-7654

NOUVELLE ANNONCE
PRÉPOSÉES AUX BÉNÉFICIAIRES
Plusieurs postes à combler
Échelle salariale variant de15,06$ à 16,86$.
Avantages sociaux concurrentiels.
Les Soeurs de l'Assomption de la Sainte Vierge
npoisson.dg@sogetel.net
Télécopieur : 819 293-6659

413 Emplois divers

NOUVELLE ANNONCE
AVANT le 9 février, recherchons 19 personnes désirant perdre 9 à 29 lb d'ici 30 jours (formulé par 65 médecins, réglementé Santé Canada). 1-418 702-1096
www.regimesplus.net

500 PROPOSITIONS D'AFFAIRES

520 Services financiers

AVEZ-VOUS BESOIN D'AIDE?
Depuis 25 ans, nous aidons les gens à trouver une solution à leurs problèmes financiers. Consultation sans frais. Aucun intermédiaire. 1 seul paiement , sans intérêt. Appelez-nous: 1-800-465-3809
819 370-2020
Jean Fortin et associés syndic de faillite.

895 Avis, soumissions, appels d'offres

520 Services financiers

CONSOLIDATION DE DETTES
personnelle ou commerciale Un seul paiement par mois. Cartes crédit, Hydro, impôts, téléphone, câble, TPS, TVQ, prêts, etc. **Refaites votre crédit!** Parlons-en :
1 888-371-0661

PRÊT DE 500$
Aucune enquête de crédit.
www.creditcourtage.ca
1-866-482-0454

600 TRANSPORTS VÉHICULES AUTOMOBILES ET MACHINERIES LOURDES

623 Autos, camions demandés

ACHAT de véhicules pour recyclage. Prix compétitifs. Remorquage gratuit. Accréditée S.A.A.Q.
Kenny U-Pull 819 378-4848

625 Autos à vendre

CHARGER 09, V6, aut. rouge, 85 000 km, A1. Pas d'hiver. Un proprio. 9950$, 819 227-4000

Toyota Yaris 2007 en excellente condition, blanche, groupe électrique, climatiseur, pneus été / hiver sur jantes, 153,000 km, manuelle, 5 vitesses (très économique). 819 377-7939 ou 819 269-0449.

636 Machinerie forestière

NOUVELLE ANNONCE
Bombardier J5, moteur Ford avec deux treuils, 6500$, 418 322-5823

700 SPORT - PLEIN AIR VÉHICULES RÉCRÉATIFS

722 Motoneiges

Polaris Widetrack 2002, 4000 milles, très popre, 3200$, 418 322-5823.

Maternaide
Au service de la famille depuis 1985
Halte-Garderie
Cours prénataux
Ateliers de stimulation
Aide à domicile
Écoute téléphonique
Information : 819 372-4800 ou 819 691-3181

895 Avis, soumissions, appels d'offres

Chambre de la Sécurité Financière

AVIS

SYNDIQUE c. JEAN-FRANÇOIS ST-JEAN CD00-1020

AVIS D'AUDITION

Avis est donné par la présente, conformément aux articles 139 du Code des professions et 139 du Code de procédure civile, qu'une audition quant à l'instruction de la plainte disciplinaire dans l'affaire mentionnée ci-dessus aura lieu le **3 mars 2014, à 9h30, à la Chambre de la sécurité financière, 300, rue Léo-Pariseau, 26e étage, à Montréal, tél. : 514 282-5777.**

Copie de l'avis d'audition est disponible pour M. St-Jean et/ou son procureur à la Chambre de la sécurité financière.

Rosa Abreu
Secrétaire adjointe du comité de discipline

A-3420000

Abonnement 376.2000 1 877 933.2506
le veux ! Oui, je


NÉCROLOGIE

AVIS DE DÉCÈS

BENOÎT, M. l'Abbé Ronaldo
79 ans, Saint-Ubalde

BILODEAU, M. Jean
87 ans, Shawinigan

BIRON, M. Wilfrid
78 ans, Trois-Rivières

BOSSÉ, Mme Marie-Rose
73 ans, Trois-Rivières

BOUCHER DUMONT, Mme Simone
83 ans, Nicolet

BOUDREAULT BLAIS, Mme Jeannine
83 ans, Trois-Rivières

BOURASSA BELLEAU, Mme Fernande
83 ans, La Tuque

BRADLEY GIRARDEAU, Mme Andrée
74 ans, Trois-Rivières

CARIGNAN HAMEL, Mme Clémence
72 ans, Trois-Rivières

CARON, M. Yves
48 ans, Saint-Constant

CARRIER, M. Normand
90 ans, La Tuque

CHARETTE, M. Jacques (Coco)
63 ans, Shawinigan-Sud

CLÉMENT, Mme Madeleine
84 ans, Notre-Dame-du-Mont-Carmel

COMEAU, Mme Louise
72 ans, Trois-Rivières

CÔTÉ, M. Claude
56 ans, Trois-Rivières

DARGIS, M. Léo
70 ans, Trois-Rivières

DIONNE, M. Yves
63 ans, La Visitation

DROLET, M. Eugène
94 ans, Shawinigan-Sud

GÉLINAS, M. Marcel
86 ans, Trois-Rivières

GINGRAS BOUDREAU, Mme Suzanne
72 ans, La Tuque

GRENIER RICARD, Mme Lucia
100 ans, Shawinigan

LAFORME, M. Nelson
87 ans

LAGACÉ, M. Maurice
81 ans, Notre-Dame-du-Mont-Carmel

LEBRUN LAMBERT, Mme Hermance
86 ans, Louiseville

LEFEBVRE, Mme Micheline
64 ans, Grand-Mère

LORRION, M. André-Jacques (Dédé)
87 ans, Québec

MASSON, M. Roger
85 ans, Trois-Rivières

MORIN, M. Jean-René
80 ans, Louiseville

PAQUIN DESCHÊNES, Mme Gabrielle
96 ans, Trois-Rivières

RENÉ, M. Paul-André (Ti-Boss)
87 ans, Nicolet

RIVARD, M. Jean-Paul
69 ans, La Tuque

ST-ARNAUD, M. Gabriel
Saint-Bruno-de-Montarville

ST-CYR, M. René
81 ans, Notre-Dame-du-Mont-Carmel

ST-LOUIS BORDELEAU, Mme Gemma
93 ans, Trois-Rivières

ST-PIERRE, M. Ghislain (Ti-Poucet)
60 ans, Sainte-Ursule

TALBOT BERGERON, Mme Estelle
90 ans, Trois-Rivières

THÉRIAULT CLOUTIER, Mme Yvonne
92 ans, Shawinigan

THIBEAULT PÉPIN, Mme Marie-Blanche
93 ans, Trois-Rivières

TRÉPANIER, M. Marius
84 ans, Trois-Rivières

TURGEON, M. Gaétan
65 ans, Nicolet

Problèmes de
• boisson • drogue
• toxicomanie
La Maison Carignan 819 373-9435
Centre de thérapie
Yvon Carignan
www.maisoncarignan.qc.ca



BENOÎT
M.
L'ABBÉ RONALDO
1934 - 2014

À la Résidence Cardinal-Vachon, Québec, le lundi 20 janvier 2014, à l'âge de 79 ans, est décédé l'Abbé Ronaldo Benoît. Il était le fils de feu Joseph Benoît et feu Eva Keachie. Il demeurait à Saint-Ubalde.
Natif de Saint-Ubalde (Portneuf), il a fait ses études classiques au Petit Séminaire de Québec et à Saint-Victor de Beauce, ses études théologiques au Manitoba et en Alberta. Ordonné prêtre à Saint-Ubalde le 8 mai 1960 par Mgr Philippe Lussier cssr, il exerça son ministère dans le diocèse de Saint-Paul (Alberta) et aussi dans le diocèse de Québec.
La famille recevra les condoléances au :
Funérarium Lacoursière ltée
185, de la Montagne
Saint-Casimir
division Roger Benoit et fils ltée
Donnacona
le vendredi 31 janvier 2014 de 19 h à 21 h, le samedi 1er février 2014 à partir de midi. Ronaldo sera exposé en chapelle ardente en l'église de Saint-Ubalde où les funérailles seront célébrées à 14 h et présidées par Mgr Martin Veillette, évêque émérite de Trois-Rivières. L'inhumation suivra au cimetière paroissial.
L'Abbé Ronaldo laisse dans le deuil ses frères, soeurs, beaux-frères et belles-soeurs : Roger (Rosanne Paré), Jacqueline (Dr Georges Miller), feu Blanche (Jean-Baptiste Juneau), Henri-Paul (Lilianne Rousseau), Gilberte (Aimé Cauchon), Jacques (feu Ginette Matte), l'abbé Claude, Ray, feu Bruno (feu Lise Dufresne), Céline (Fabien Denis), ainsi que Ghislaine Léveillée, Louise Bélanger; plusieurs neveux, nièces, arrière-neveux et arrière-nièces, cousins, cousines et ami(e)s.
La famille fut touchée par la qualité des soins donnés par le personnel traitant de l'unité des soins de la Résidence Cardinal-Vachon. Merci spécial à la Dre Hélène Berlinguet de Saint-Ubalde. Nous sommes aussi reconnaissants envers les personnes qui ont accompagné notre frère Ronaldo tout au long de sa maladie.
Toute marque de sympathie peut se traduire par des offrandes de messes ou un don à la Fabrique de Saint-Ubalde.
Renseignements: (418) 339-2212
ou (418) 285-2211.
Télécopieur : (418) 285-2077.
Courriel :
lacoursiere@globetrotter.net
Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec.

CARPE DIEM
Centre de ressources Alzheimer
1765, boul. Saint-Louis
Trois-Rivières (Qc) G8Z 2N7
Tél.: 819 376-7063

MONUMENTS
BOUCHER
De père en fils nous fabriquons dans notre atelier les monuments.
275, Dessureault
Trois-Rivières
(secteur Cap-de-la-Madeleine)
819 379-3366
LETTRAGE AU CIMETIÈRE



BILODEAU
M. JEAN
1927 - 2014

À son domicile, entouré de l'amour de sa famille, le 25 janvier 2014, est décédé paisiblement à l'âge de 87 ans, M. Jean Bilodeau, époux de Mme Marie-Laure Désilets, fils de feu M. Joseph Bilodeau et de feu Mme Eva Richard. Il demeurait à Shawinigan.
La famille accueillera parents et ami(e)s à la :
Coopérative funéraire
de la Mauricie
343, 4e Rue
Shawinigan
G9N 1G6
Heures d'accueil : vendredi de 19 h à 22 h, samedi, jour des funérailles, à partir de 9 h.
Les funérailles auront lieu le samedi 1er février 2014 à 11 h en l'église Saint-Pierre 792, Avenue Hemlock Shawinigan, G9N 1S7. L'inhumation aura lieu au cimetière Saint-Joseph de Shawinigan.
L'a précédé, son petit-fils Jean-Christophe Vivash.
Il laisse dans le deuil son épouse Marie-Laure; ses enfants : Denise (Gilles Monfette), Fernande (Guy Morin), Michelle (Alain Trépanier), France (Fred Vivash) et Jean-Pierre (Sandra Veillette); ses petits-enfants : Caroline (Samuel Pelletier) et Laurence Monfette, Pier-Alain et Andréanne Trépanier, Camille, Gabrielle et Étienne Vivash, Christophe et Emrick Bilodeau; ses arrière-petits-enfants : Élodie et Théo Pelletier; son frère Dr Henri Bilodeau (feu Marie-Paule Bourque); ses belles-soeurs et beaux-frères : Cécile Désilets (feu Jean Gagnon), Pauline Désilets, Gaston Désilets (Rita Hardy) et Adrien Lefebvre (feu Rolande Désilets); ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.
La famille désire témoigner sa reconnaissance à la Dre Linda Cloutier et à l'équipe des soins à domicile du CLSC de Shawinigan, pour les bons soins prodigués.
En sa mémoire, des dons à Leucan seraient grandement appréciés.
Renseignements : (819) 536-4449
Télécopieur : (819) 537-8829.
Courriel :
coopfuneraire.mauricie@qc.aira.com
Un registre à sa mémoire est disponible pour signature au :
www.cooperativefunerairemauricie.com
Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec.



BIRON
M. WILFRID
1935 - 2014

Au CSSS de Trois-Rivières - Centre hospitalier régional, le 23 janvier 2014, après quelques mois de maladie, est décédé à l'âge de 78 ans, M. Wilfrid Biron, fils de feu Camil Biron et de feu Phébée Beauchemin, demeurant à Trois-Rivières.
La famille accueillera parents et ami(e)s au :
Centre Funéraire Rousseau
3300, boul. des Forges
Trois-Rivières
G8Z 1V6
Heure d'accueil ; samedi jour de la cérémonie, à partir de 10 h.
Une liturgie de la Parole sera célébrée le samedi 1er février 2014 à 12 h 30 au Mémorial du centre funéraire. L'inhumation aura lieu au cimetière Saint-Michel à une date ultérieure.
Le défunt laisse dans le deuil ses soeurs, frères, beaux-frères et belles-soeurs : Agathe Biron, Muguette Biron (feu Bill Harnell), Monique Biron (Rock Collins), Carmen Biron (André Massicotte), Soeur Denise et Soeur Solange Biron de l'Institut Notre-Dame-du-Bon-Conseil de Montréal, Gilbert Biron (Suzanne Gauthier), Roland Biron (Janine Fortin), Carmen Deschênes (feu Antoine Biron); ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.
Remerciements particuliers au personnel médical du CLSC et au personnel du Centre hospitalier régional de Trois-Rivières, qui ont accompagné Wilfrid avec tant de respect et d'humanité, au cours de sa fin de vie.
Toute marque de sympathie peut se traduire par un don à la Fondation régionale pour la santé de Trois-Rivières (RSTR) (731, Sainte-Julie, Trois-Rivières, QC G9A 1Y1).
Renseignements : (819) 374-6225.
Condoléances par télécopieur :
(819) 374-6227.
www.centrerousseau.com/avis-de-deces
Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec.



BOSSÉ
MME
MARIE-ROSE
1941 - 2014

Au CSSS de Trois-Rivières - Centre hospitalier régional, le 29 janvier 2014, est décédée à l'âge de 73 ans, Mme Marie-Rose Bossé, fille de feu Thomas Bossé et de feu Antonia St-Laurent, demeurant à Trois-Rivières.
La famille accueillera parents et ami(e)s à la :
Résidence funéraire St-Louis
11 840, rue Notre-Dame-Ouest
Trois-Rivières
(secteur Pointe-du-Lac)
Heure d'accueil : samedi, jour de la cérémonie, à partir de 10 h.
Une liturgie de la Parole sera célébrée le samedi 1er février 2014 à 13 h à la résidence funéraire. L'inhumation aura lieu au cimetière Saint-Joseph de Trois-Rivières (secteur Pointe-du-Lac).
La défunte laisse dans le deuil ses enfants : Sylvie Laflamme (Fernand Gauthier), feu Joane Laflamme et Manon Laflamme (Chantal Beaudet); ses petits-enfants : Philippe Cormier, Dany Regnière (Mélissa Mayer) et Simon L. Cormier; ses arrière-petits-enfants : Aufély, Vyctor et Loryjo; ses soeurs et frères : feu Antoinette Bossé, feu Berthe Bossé, feu Thérèse Bossé, feu Thomas Bossé, feu William Bossé (Yolande Renaud), Lionel Bossé (Claudette Côté), feu Roland Bossé, feu Rita Bossé (feu Henri Roy), feu André Bossé; ses beaux-frères et belles-soeurs : Jean-Claude Laflamme (Carmen Renaud), feu Rosaire Laflamme (Madeleine Carrier), feu Jean-Paul Laflamme (feu Huguette Jones) et Henri Laflamme (feu Micheline Durand); une grande amie Henriette Girard; ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents et ami(e)s.
Un remerciement spécial à Diane Laflamme, pour son accompagnement.
Renseignements : (819) 377-1991.
Télécopieur : (819) 228-3345.
Courriel :
condoleances@maisonstlouis.ca
Site internet : www.maisonstlouis.ca
Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec.

Maison Albatros Trois-Rivières inc.
2325, 1ère Avenue
Trois-Rivières G8Z 2X4
819 375-3323
maisonalbatrostr@cgocable.ca
ACCUEIL, RÉCONFORT ET PAIX
SOINS ET SERVICES D'HÉBERGEMENT EN SOINS PALLIATIFS



BOUCHER
MME SIMONE
DUMONT
1930 - 2014

Au CSSS de Trois-Rivières - Centre hospitalier régional, le 25 janvier 2014, est décédée à l'âge de 83 ans, Mme Simone Dumont, épouse de feu Georges-Henri « Mimi » Boucher, demeurant à Nicolet.
La famille accueillera parents et ami(e)s au :
Centre funéraire
J. N. Rousseau et frère ltée
1370, boul. Louis-Fréchette
Nicolet
Heure d'accueil : samedi, jour des funérailles, à partir de 11 h 30.
Les funérailles seront célébrées le samedi 1er février 2014 à 14 h 30 en la Cathédrale de Nicolet. L'inhumation aura lieu au cimetière de Nicolet.
Elle laisse dans le deuil son fils Daniel; sa fille Lyne (Pierre Proulx); ses petits-enfants : Sara, Maggie, Éric et Francis, ainsi que plusieurs beaux-frères, belles-soeurs, neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.
Renseignements : (819) 293-4511.
Condoléances par télécopieur :
(819) 293-8212.
Courriel : jn_rousseau@sogetel.net
Site internet : www.jnrousseau.com
Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec.



BOUDREAULT
MME JEANNINE
BLAIS

Au CSSS de Trois-Rivières - Centre hospitalier régional, le 24 janvier 2014, est décédée à l'âge de 83 ans et 8 mois, Mme Jeannine Blais, épouse de Gaston Boudreault, demeurant à Trois-Rivières.
La famille accueillera parents et ami(e)s au :
Centre Funéraire Rousseau
3300, boul. des Forges
Trois-Rivières
G8Z 1V6
Heure d'accueil : samedi, jour de la cérémonie, à partir de 9 h.
Une liturgie de la Parole sera célébrée le samedi 1er février 2014 à 11 h au Mémorial du centre funéraire. L'inhumation aura lieu au cimetière Saint-Michel.
La défunte laisse dans le deuil outre son époux Gaston Boudreault; ses filles : Sylvie (Daniel Ayotte) et Chantal; ses petits-enfants : Nathalie Ayotte (Alexandre Jodoin), Geneviève Ayotte (Frédéric Lavallée), Jean-François Ayotte (Audrey Legault), Alexandre et Étienne Doucet; son arrière-petite-fille à venir; ses soeurs, ses belles-soeurs et son beau-frère : Jacqueline Blais (feu Paul Forget), Marie-Paule Blais (feu André Côté), Thérèse Boudreault (feu Gilles Désilets) et Madeleine Boudreault (Gérard Bergeron); ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.
La famille désire témoigner sa reconnaissance à tout le personnel du Centre hospitalier régional.
Des dons à l'Association pulmonaire du Québec (5790, Avenue Pierre-de-Coubertin, Montréal, QC H1N 9Z9) seraient appréciés.
Renseignements : (819) 374-6225.
Condoléances par télécopieur :
(819) 374-6227.
www.centrerousseau.com/avis-de-deces
Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec.



BOURASSA
MME FERNANDE
BELLEAU
1930 - 2014

À son domicile, le 25 janvier 2014, est décédée à l'âge de 83 ans et 3 mois, Mme Fernande Belleau, épouse de feu Guy Bourassa, fille de feu Cécile McKenzie et de feu Antonio Belleau et belle-fille de feu Louis Quessy, demeurant à La Tuque.
Femme engagée et impliquée dans de nombreuses activités communautaires, elle a consacré sa vie à l'éducation des enfants comme enseignante et dans diverses réalisations dédiées à celle des enfants autochtones.
La famille accueillera parents et ami(e)s à l'église, samedi, jour des funérailles, à partir de 9 h 30.
Les funérailles auront lieu le samedi 1er février 2014 à 10 h 30 en l'église Marie-Médiatrice de La Tuque.
L'inhumation aura lieu au cimetière Saint-Éphrem de Carignan à une date ultérieure.
L'a précédée, sa fille Guylaine.
Mme Bourassa laisse dans le deuil ses enfants : Louise (Gaston Gravel), Yves, Line (feu Richard Fluet), Joanne (Jérôme Fortin), Chantal (Jocelyn Rousseau), Denis (Luce Hébert) et Dominique (Nicole Hébert); ses petits-enfants : Johann Gravel (Ursula Leonowitcz), Martin Bourassa (Karine Asselin), Isabelle (Bernard Tremblay), Christophe (Karine Gauthier), Andronic Jean, Mélina Fortin (David Tremblay), Nicolas Fortin (Cindie Thériault), Marilou (Pierre-Luc Turcotte), Claudia Rousseau (Daniel Renaud) et Myriam (Jérôme Goyette); les enfants de Luce : Ken, Audrey, Anick, Michael Hébert (Véronique Bédard), Sharline Hébert (Dave Doucet) et Émile Hébert; ses arrière-petits-enfants : William, Zacharie, Laurianne, Guillaume, Léonie, Delphine, Mérédith, Gabrielle, Laurence, Nolan, Liam et Olivia; ses soeurs : Louise Quessy (Wallace Bérubé), Alice Quessy (Jean-Louis Roy), Lucille (Réjean Boudreault) et Marie Quessy (Gilles Toupin); ses frères : Wilson Quessy, Robert Quessy (Jeannine Boivin), Jean-Noël Quessy (Danielle Tremblay), Michel Quessy (Chantale Leblanc), René Quessy (Suzanne Villeneuve) et Claude Quessy (Diane Poitras), ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et de nombreux ami(e)s.
Des dons à la Fondation de l'Ataxie Charlevoix-Saguenay (1, Place Ville-Marie, 39e étage, Montréal, QC H3B 4M7) ou (514) 343-4338 ou par courriel : ataxia@arsacs.com, seraient appréciés.
La direction des funérailles a été confiée à la :
Résidence funéraire Perreault et fils inc.
602, rue Commerciale
La Tuque
Renseignements: (819) 523-3566.
Télécopieur: (819) 523-2701.
Courriel:
rf.perreault@tlb.sympatico.ca

Centre prévention suicide les Deux Rives
VOUS ÊTES ENDEUILLÉ PAR UN SUICIDE?
1 866-APPELLE (277-3553)



BRADLEY
MME ANDRÉE
GIRARDEAU

Au CSSS de Trois-Rivières - Centre hospitalier régional, le 19 janvier 2014, est décédée à l'âge de 74 ans, Mme Andrée Girardeau, épouse de René Bradley, fille de feu Béatrice Beaudoin et de feu Lucien Girardeau, demeurant à Trois-Rivières.
La famille accueillera parents et ami(e)s au :
Centre Funéraire Rousseau
3300, boul. des Forges
Trois-Rivières
G8Z 1V6
Heure d'accueil : samedi, jour de la cérémonie, à partir de 12 h 30.
Une liturgie de la Parole sera célébrée le samedi 1er février 2014 à 15 h 30 au Mémorial du centre funéraire.
L'inhumation aura lieu au cimetière Saint-Michel à une date ultérieure.
La défunte laisse dans le deuil outre son époux René Bradley; ses enfants : Stéphane (Chantale Mailhot) et Steve (Chantal Aubin); ses petits-enfants : Félix, Virginie, Alexandre et Stéphanie; ses frères et sa belle-soeur : Pierre Girardeau et François Girardeau (Jacqueline Leblond); ainsi que ses autres beaux-frères et belles-soeurs des familles Girardeau et Bradley, plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.
Des dons à la Société canadienne du cancer (1491, boul. des Forges, Trois-Rivières, QC G8Z 1T7) seraient appréciés.
Renseignements : (819) 374-6225.
Condoléances par télécopieur : (819) 374-6227.
www.centrerousseau.com/avis-de-deces
Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec.



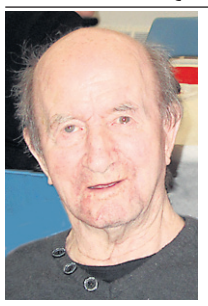
CARIGNAN
HAMEL
MME CLÉMENCE

Au CSSS de Trois-Rivières - Centre hospitalier régional, le 23 janvier 2014, est décédée à l'âge de 72 ans, Mme Clémence Hamel, fille de feu Émilien Hamel et de feu Marie-Louise Levasseur, épouse de M. Jacques Carignan, demeurant à Trois-Rivières (secteur Cap-de-la-Madeleine).
La famille accueillera parents et ami(e)s au :
Complexe funéraire J.D. Garneau
274, rue Saint-Laurent
Trois-Rivières
(secteur Cap-de-la-Madeleine)
G8T 6G7
Heure d'accueil : samedi, jour de la cérémonie, à partir de 14 h.
Un service religieux aura lieu le samedi 1er février 2014 à 16 h en la chapelle du complexe funéraire.
L'inhumation aura lieu au cimetière Sainte-Marie Madeleine de Trois-Rivières (secteur Cap-de-la-Madeleine) à une date ultérieure.
L'ont précédée, ses frères et soeurs : Marcel, Henri, Thérèse, Gisèle, Denise et Jeanne-d'Arc.
Elle laisse dans le deuil outre son époux; ses enfants : Robert (Chantal Carignan), Nathalie (François Ducharme); son petit-fils Nicolas Ducharme; ses soeurs et frères : Marie-Paule (Pierre Hébert), André (Lise Paquette), Raymond (Céline Dugré), Hélène (Renald Boucher), Michel; ses beaux-frères et belles-soeurs : Lise Carignan (Gratien Cossette), Carmen Carignan, Réginald Dubois (Diane Goyette), Marcel Dussault (Jeannine Boislard) et Cécile Godin; ainsi que ses neveux, nièces, cousins, cousines, ami(e)s et bons voisins.
La famille désire témoigner sa reconnaissance au Dr Alain Bilocq et au personnel du 2 J et du 5 J du CSSS de Trois-Rivières - Centre hospitalier régiona,l pour les bons soins et leur dévouement.
Des dons à la Des dons à l'Association du diabète du Québec seraient appréciés
Renseignements : (819) 376-3731
Télécopieur : (819) 376-3715.
Courriel :
jdgarneau@arbormemorial.com
Site internet: www.maisongarneau.ca
Pour plus d'informations,
visitez le site internet :
www.domainefuneraire.com
Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec.



CARON
M. YVES
1966 - 2014

Au CHUM - Hôpital Notre-Dame de Montréal, le 27 janvier 2014, est décédé à l'âge de 48 ans, M. Yves Caron, époux de Mme Christine Touchette, fils de feu M. Marcel Caron et de Mme Juliette Bourassa. Il demeurait à Saint-Constant, autrefois de Grand-Mère.
La famille accueillera parents et ami(e)s à la :
Coopérative funéraire de la Mauricie
1250, 6e Avenue
Grand-Mère
G9T 2J5
Heures d'accueil : dimanche, jour de la liturgie, de 12 h à 15 h.
Une liturgie de la Parole sera célébrée le dimanche 2 février 2014 à 14 h 30 à la coopérative funéraire.
L'inhumation aura lieu à une date ultérieure.
Il laisse dans le deuil son épouse Christine Touchette; les enfants de Yves : Francis et Frédéric; les enfants de Christine : Dylan et Gabriel; sa mère Juliette Bourassa (feu Marcel Caron); sa soeur Louise (Jacques Gélinas); ses frères : Gilles (Colette Gélinas) et René (Guylaine Gélinas); sa belle-soeur et ses beaux-frères : Audry-Maude, Kevin et Maxime et les autres membres de la famille; ainsi que ses neveux, nièces, cousins, cousines, oncles, tantes et de nombreux ami(e)s, particulièrements Marc Genois, Stéphane Blain, ses collègues de travail de Bombardier et ses amis Chevaliers de Colomb de Grand-Mère.
En sa mémoire, veuillez compenser l'envoi de fleurs par des dons à la Fondation de de l'Hôpital Notre-Dame de Montréal « soins palliatifs ».
Renseignements : (819) 538-8555
Télécopieur : (819) 537-8829.
Courriel :
coopfuneraire.mauricie@qc.aira.com
Un registre à sa mémoire est disponible pour signature au :
www.cooperativefunerairemauricie.com
Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec.



CARRIER
M. NORMAND

Au CSSS du Haut-Saint-Maurice de la Tuque, le 22 janvier 2014, est décédé à l'âge de 90 ans, M. Normand Carrier, époux de Mme Rollande Marchand, demeurant à La Tuque, autrefois de Saint-Tite.
La famille accueillera parents et ami(e)s au :
Centre funéraire J.M. Lacoursière et fils inc.
341, rue du Moulin
Saint-Tite
Heure d'accueil : samedi, jour des funérailles, à partir de 11 h.
Les funérailles auront lieu le samedi 1er février 2014 à 14 h en l'église de Saint-Tite.
L'inhumation aura lieu au cimetière paroissial.
Il laisse dans le deuil son épouse Rollande; ses enfants : Claude (Lise Packwood), Line, Jean (Céline Julien) et Dany (Sonia Filion); ses petits-enfants : Audrey Carrier (Dany Rouette), Janie Carrier (Maxime Desjardins), Billy Chassé, Sarah Mieko Chassé (Ian Mercier), Anthony, Kellie (Frédérique Valley) et Nick (Audrey Duchesneau); son unique arrière-petite fille Camille Rouette; sa soeur Simone (feu Adrien Paquin), leur fils Mario (Pauline Maranda) en secondes noces (feu Charles Guillemette); ses belles-soeurs et beaux-frères : Laurianne Veillette (feu François Carrier), Charles Marchand (feu Rita Germain), Jacques Marchand (Marie-Reine Cossette), Émilienne Marchand (feu Maurice Germain); ainsi que ses neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.
La famille désire remercier le personnel du 3e étage du CSSS du Haut-Saint-Maurice de La Tuque, pour son dévouement.
Des dons à la Fondation du CSSS du Haut-Saint-Maurice seraient appréciés.
Renseignements: (418) 365-6322.
Télécopieur: (418) 365-6000.
Courriel : salonlac@cgocable.ca



CHARETTE
M. JACQUES
(Coco)
1951 - 2014

À son domicile, le 27 janvier 2014, est décédé subitement à l'âge de 63 ans, M. Jacques « Coco » Charette, fils de Mme Lucille Bernard et de feu M. Jean-Marie Charette. Il demeurait à Shawinigan-Sud.
La famille accueillera parents et ami(e)s, pour un dernier adieu, à la :
Coopérative funéraire de la Mauricie
2280, 5e Avenue
Shawinigan-Sud
G9P 1P1
le samedi 1er février 2014 de 10 h à 13 h
Coco laisse dans le deuil son fils Patrick Charette (Cathy Roberge); ses 4 petits-enfants : Alex, Marie-Kim, Rosalie et Loriane; sa soeur Thérèse (Denis Gagnon) et leurs enfants Stéphane, François (Julie) et Claude; son frère Denis (Carolle Trudel) et leur fils Yannick (Nathalie); ainsi que de nombreux cousins, cousines, oncles, tantes et ses ami(e)s.
Renseignements : (819) 537-8828
Télécopieur : (819) 537-8829.
Courriel :
coopfuneraire.mauricie@qc.aira.com
Un registre à sa mémoire est disponible pour signature au :
www.cooperativefunerairemauricie.com
Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec.



CLÉMENT
MME MADELEINE
1929 - 2014

Au CSSS de l'Énergie de Shawinigan-Sud, le 26 janvier 2014, est décédée à l'âge de 84 ans, Mme Madeleine Clément, épouse de feu M. Marcel Pronovost, demeurant à Shawinigan-Sud, autrefois de Notre-Dame-du-Mont-Carmel.
La famille accueillera parents et ami(e)s à la :
Coopérative funéraire de la Mauricie
2280, 5e Avenue
Shawinigan-Sud
G9P 1P1
Heure d'accueil : samedi, jour de la célébration, à partir de 12 h.
Une liturgie de la Parole sera célébrée le samedi 1er février 2014 à 14 h 30 à la coopérative funéraire.
L'inhumation aura lieu au cimetière Saint-Joseph de Shawinigan à une date ultérieure.
Elle laisse dans le deuil son frère et ses soeurs : Louis-Georges Clément (Simone Fournier), Thérèse Clément (feu Jean-Rock Carrier) et Jeanne Clément (Felice Hrovat); son beau-frère Claude Pronovost (Micheline Menzies); ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et de nombreux ami(e)s.
La famille désire témoigner sa reconnaissance au personnel du CSSS de l'Énergie de Shawinigan-Sud, pour leur grand dévouement, leur grande générosité et les bons soins prodigués envers Madeleine.
Renseignements : (819) 537-8828
Télécopieur : (819) 537-8829.
Courriel :
coopfuneraire.mauricie@qc.aira.com
Un registre à sa mémoire est disponible pour signature au :
www.cooperativefunerairemauricie.com
Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec.



COMEAU
MME LOUISE
1941 - 2014

À la Résidence La Villa du Jardin fleuri de Trois-Rivières, le 26 janvier 2014, est décédée subitement à l'âge de 72 ans et 7 mois, Mme Louise Comeau, fille de feu Alcide Comeau et de feu Thérèse Blais, épouse de feu Guy Baribeau, demeurant à Trois-Rivières.
La famille accueillera parents et ami(e)s à l'église, samedi, jour des funérailles, à partir de 13 h 30.
Les funérailles auront lieu le samedi 1er février 2014 à 14 h en l'église La Visitation-de-la-Sainte-Vierge de Trois-Rivières (secteur Pointe-du-Lac).
L'inhumation aura lieu au cimetière Saint-Joseph de Trois-Rivières (secteur Pointe-du-Lac).
La défunte laisse dans le deuil ses soeurs et son frère : Denise (feu Gérard), Hélène (Gilles), Cécile, François (Alice), Nicole et Lucie (Michel); ses 3 tantes : Georgette Blais (feu Gustave Allard), Aline Houle (feu Ulric Blais), Lucille Godin (feu Gaston Blais); plusieurs beaux-frères et belles-soeurs de la famille Baribeau; ainsi que ses neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.
La famille désire remercier tout le personnel de la Résidence La Villa du Jardin fleuri, pour les très bons services.
Direction des funérailles :
Résidence funéraire St-Louis de Trois-Rivières (secteur Pointe-du-Lac)
Renseignements : (819) 377-1991.
Télécopieur : (819) 228-3345.
Courriel :
condoleances@maisonstlouis.ca
Site internet : www.maisonstlouis.ca
Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec.

Monuments Lavoie
DEPUIS 1936
Manufacturier
Comptoir de granite et de quartz
Lettrage au cimetière
Photo sur monument
270, rue Rochefort, Trois-Rivières
(secteur Cap-de-la-Madeleine) 819 374-3191

AVEZ-VOUS ÉTÉ? ou ÊTES-VOUS DÉRANGÉ par la BOISSON
d'un parent ou d'un ami?
SI OUI communiquez avec
AL-ANON ou ALATEEN
(12 ans à 20 ans)
TROIS-RIVIÈRES-SHAWINIGAN
819 373-1206
alanon_district14@hotmail.com



CÔTÉ
M. CLAUDE
1957 - 2014

À la Maison Albatros de Trois-Rivières, le 20 janvier 2014, est décédé à l'âge de 56 ans, M. Claude Côté, époux de Mme Lucie Sirois, demeurant à Trois-Rivières.
M. Côté a été confié au :
Complexe funéraire
Julien Philibert et fils inc.
1350, Sainte-Marguerite
Trois-Rivières
La famille accueillera parents et ami(e)s, à l'église, samedi, jour des funérailles, à partir de 13 h.
Les funérailles seront célébrées le samedi 1er février 2014 à 14 h en l'église Saint-Odilon.
L'inhumation aura lieu au cimetière Sainte-Marie-Madeleine à une date ultérieure.
M. Côté laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants : Martin, Dany (Nancy Cayer), Caroline (Simon Otis); ses petits-enfants : Cédrik, Zachary, Jérémy, Sara-Jade, Olivier, Samuel, Mélodie, Bianka; ses soeurs et frères : Lise (feu Jean-Paul St-Arneault), Thérèse (Guy-Paul Perron), Robert (Diane Grimard), François (Manon Gagné); ses beaux-frères et belles-soeurs : Jean-Guy Bourassa (feu Aline Côté), André Bourassa (feu Hélène Côté), Jeanne-D'Arc Sirois (Jacques Faucher), Claude Sirois (Gabrielle St-Jean), Lise Sirois (feu Rodrigue Bergeron), Nicole Sirois, Diane Sirois (Arsène Grenier), André Sirois et Ginette Sirois; il laisse également des cousins, cousines, neveux, nièces, autres parents et ami(e)s.
La famille désire remercier chaleureusement tout le personnel de la Maison Albatros, pour les bons soins prodigués.
Des dons à la Maison Albatros de Trois-Rivières ou à la Société canadienne du cancer seraient appréciés.
Renseignements: (819) 378-3838.
Télécopieur: (819) 375-8146.
Courriel et avis de décès :
complexe@jphilibert.com
Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec.



DARGIS
M. LÉO
1943 - 2014

À son domicile, le 25 janvier 2014, est décédé à l'âge de 70 ans, M. Léo Dargis, fils de feu Donat Dargy et de feu Régina Anctil, demeurant à Trois-Rivières.
La famille accueillera parents et ami(e)s au :
Complexe funéraire
Julien Philibert et fils inc.
1350, Sainte-Marguerite
Trois-Rivières
Heures d'accueil : vendredi de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h, samedi, jour des funérailles, à partir de 9 h.
Les funérailles seront célébrées le samedi 1er février 2014 à 11 h en l'église Sainte-Marguerite de la paroisse Saints-Martyrs-Canadiens suivies de l'inhumation au cimetière Saint-Michel de Trois-Rivières
Le défunt laisse dans le deuil ses soeurs et son frère : Marie-Claire (feu Richard Bellemare), Gisèle (Raymond Roy), Lucienne (feu Gérard St-Pierre), Roland (Lise Martin), Denise (feu Guy Mercure); son beau-frère Roger Blais (feu Françoise Dargis); ses belles-soeurs : Rita Brochu (feu Roger Dargis), Carmen Héroux (feu Armand Dargis); son neveu René Chouinard; ainsi que des cousins, cousines, neveux, nièces, autres parents et ami(e)s.
Des dons à la Fondation des maladies du coeur et de l'AVC seraient appréciés.
Renseignements: (819) 378-3838.
Télécopieur: (819) 375-8146.
Courriel et avis de décès :
complexe@jphilibert.com
Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec.



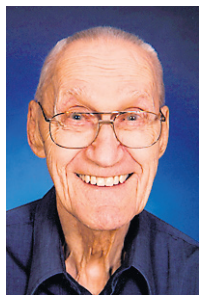
DIONNE
M. YVES
1950 - 2014

À La Visitation, le 27 janvier 2014, est décédé à l'âge de 63 ans, M. Yves Dionne, époux de dame Chantale Fréchette, demeurant à La Visitation.
La famille recevra les condoléances à l'église, samedi, jour des funérailles, à partir de 9 h 30.
Les funérailles auront lieu le samedi 1er février 2014 à 11 h en l'église de La Visitation
La direction des funérailles et la crémation ont été confiées au :
Centre funéraire Yves Houle
130, rue Lindsay
Drummondville
M. Dionne laisse dans le deuil outre son épouse Mme Chantale Fréchette; ses filles : Pascale (Pascal Beauvais), Anny (Jonathan Boisvert); ses petits-enfants : Coralie, Arianne, Jacob et Léa; ses soeurs et frères : Jacinthe (André), Monique (Roger), Lucie, Céline (Réjean), Claudette (Roger), Cécile, feu Jacques, Gérard, Gérald, Yolande, feu Sylvie; sa belle-mère Hélène Fleurent (feu Lévis Fréchette); son beau-frère Yvan (Danielle); ses neveux et nièces ainsi que de nombreux autres parents et ami(e)s.
Remerciements à la Dre Guylaine Gauthier et à l'équipe des soins à domicile du CLSC de Nicolet, pour les bons soins et les attentions apportés.
Des dons à la Société canadienne du cancer seraient appréciés.
Renseignements : (819) 478-0222 ou 1-800-561-2881
Télécopieur : (819) 477-4289
Site internet : www.yveshoule.com



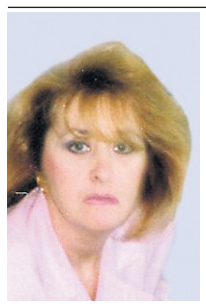
DROLET
M. EUGÈNE
1919 - 2014

Au CSSS de l'Énergie de Shawinigan-Sud, le 27 janvier 2014, est décédé à l'âge de 94 ans, entouré de l'amour de tous les siens, M. Eugène Drolet, époux de feu Mme Rollande Laverdière, fils de feu M. Télesphore Drolet et de feu Mme Émilia Nadeau. Il demeurait à Shawinigan-Sud.
La famille accueillera parents et ami(e)s à la :
Coopérative funéraire
de la Mauricie
2280, 5e Avenue
Shawinigan-Sud
G9P 1P1
Heures d'accueil : vendredi de 19 h à 22 h, samedi, jour des funérailles, à partir de 12 h.
Les funérailles auront lieu le samedi 1er février 2014 à 14 h en l'église Saint-Sauveur de Shawinigan-Sud. L'inhumation aura lieu au cimetière Saint-Michel de Shawinigan-Sud.
Il laisse dans le deuil ses enfants bien-aimés : Denise (Jean Godin), Claude (Micheline Gélinas), Jacques (Lyse Carignan), Michel (France Grimard) et André (Lina Gauvin); ses petits-enfants et arrière-petits-enfants : Nathalie Godin (Sébastien Proulx) et leurs filles Loanne et Alexia, Patrice Godin (Korine Ung), Martin Drolet (Natacha Viens) et leurs enfants Ludovic et Léa, Julie Drolet (François Michaud), Pascal Drolet (Lysanne Beaudoin) et leurs filles Anaïs et Éloïse, Karine Drolet (François Rodrigue) et leur fils Lionel, Manon Drolet (David Vennard) et Maxime Drolet; ses belles-soeurs et beaux-frères : Lucille Laverdière (André Bussières), Marcel Laverdière (Pierrette Gagnon), Jean-Guy Lacoursière (feu Lisette Laverdière), Jean-Guy Laverdière (Renée Gagnon), Soeur Pierrette Laverdière (Ursuline de Trois-Rivières), Denise Magnan (feu René Laverdière) et Anne-Marie Gagnon; ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.
Merci au personnel de la Résidence Reflet du Sud, où il a vécu les 12 dernières années de sa vie.
Pour ceux et celles qui le désirent, vous pouvez faire un don à la fondation de votre choix.
Renseignements : (819) 537-8828
Télécopieur : (819) 537-8829.
Courriel :
coopfuneraire.mauricie@qc.aira.com
Un registre à sa mémoire est disponible pour signature au :
www.cooperativefunerairemauricie.com
Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec.



GÉLINAS
M. MARCEL

C'est avec beaucoup de tristesse que nous vous annonçons le décès de notre père M. Marcel Gélinas, âgé de 86 ans, époux de Anita O'Connor, demeurant à Trois-Rivières.
La famille accueillera parents et ami(e)s au :
Centre Funéraire Rousseau
3300, boul. des Forges
Trois-Rivières
G8Z 1V6
Heure d'accueil : dimanche, jour de la cérémonie, à partir de 14 h.
Selon ses dernières volontés une courte cérémonie de recueillement aura lieu le dimanche 2 février 2014 à 16 h au salon du centre funéraire. L'inhumation aura lieu au cimetière Saint-Louis-de-France à une date ultérieure.
Marcel laisse dans le deuil ses enfants: Patrick (Sylvie Deschenes), Daniel (Isabelle Chagnon); ses 3 petits-enfants : Benjamin, Maxim-Olivier et Dominique; ses frères, soeurs, beaux-frères et belles-soeurs : Robert Gélinas (Jeannine Perron), Albert Gélinas (Alice O'Connor), Denis Gélinas (Cécile St-Laurent), Gladys Gélinas (Jean-Marie Toupin), Marie-Rose Goulet (feu Philippe Gélinas), Paul O'Connor (Madeleine Austin), Charles O'Connor (Éliette Daigle), Louise O'Connor (Fernand Desbiens), Mary O'Connor (Jean-Marc Bouffard), Jacques Bédard (feu Thérèse O'Connor), Béatrice O'Connor (feu Georges Robinson), Jeannet O'Connor (feu Jean-Léon Groleau); ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.
L'ont également précédé, ses beaux-frères et belles-soeurs : John O'Connor (Georgette Thivierge), Annie O'Connor (Ralph Moreau).
La famille désire remercier tout le personnel de la Maison Carpe Diem et de la Maison Jean XXIII, ainsi que le personnel du 5 B/5 C du Centre hospitalier régional, qui ont prodigué des soins à Marcel avec beaucoup de respect et de compassion.
Toute marque de sympathie peut se traduire par un don à la Fondation Maison Carpe Diem « Centre de ressources Alzheimer » (1765, boul. Saint-Louis, Trois-Rivières, QC G8Z 2N7).
Renseignements : (819) 374-6225.
Condoléances par télécopieur : (819) 374-6227.
www.centrerousseau.com/avis-de-deces
Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec.



GINGRAS BOUDREAU
MME SUZANNE

À La Tuque, au Centre de santé et de services sociaux du Haut-Saint-Maurice, le 28 janvier 2014, est décédée à l'âge de 72 ans, Mme Suzanne Boudreau, épouse de M. Robert Gingras, fille de feu Charles-Henri Boudreau et de feu Marguerite Sévigny, demeurant à La Tuque.
La famille accueillera parents et ami(e)s à la :
Résidence funéraire
Perreault et fils inc.
602, rue Commerciale
La Tuque
Heure d'accueil : vendredi, jour des funérailles, à partir de 9 h.
Les funérailles auront lieu le vendredi 31 janvier 2014 à 11 h en l'église Saint-Zéphirin de La Tuque. Par la suite les cendres seront déposées au columbarium Perreault.
Mme Gingras laisse dans le deuil outre son époux, ses fils : Ricky (Cathy Lapierre), André (Carole Champoux) et Dany (Chantale Desmeules); ses petits-enfants : Mahée, Michaël, Joannie et Laurie; son frère André Boudreau (Raymonde Doyon); ses belles-soeurs et beaux-frères : Micheline Gingras (Gilles Bertrand), Josette Gingras (Ghislain Plourde), Guy Gingras (Nicole Comeau), Normand Gingras (Suzanne Moon), Michel Gingras (Céline Boisvert) et Marielle Riendeau (feu Claude Gingras); ainsi que plusieurs oncles, tantes, neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.
La famille désire témoigner sa reconnaissance au personnel du 3e étage du Centre de santé et de services sociaux du Haut-Saint-Maurice.
Des dons à la Fondation du Centre de santé et de services sociaux du Haut-Saint-Maurice seraient appréciés.
Renseignements: (819) 523-3566.
Télécopieur: (819) 523-2701.
Courriel:
rf.perreault@tlb.sympatico.ca



GRENIER RICARD
MME LUCIA
1914 - 2014

À la Résidence Vigi Les Chutes de Shawinigan, le 27 janvier 2014, est décédée à l'âge de 100 ans et 16 jours, Mme Lucia Ricard, épouse de feu Hervé Grenier, demeurant à Shawinigan.
La famille accueillera parents et ami(e)s au :
Salon funéraire
Oscar St-Ours ltée
2203, Avenue Champlain
Shawinigan
G9N 2L5
Heure d'accueil : samedi, jour des funérailles, à partir de 11 h.
Les funérailles auront lieu le samedi 1er février 2014 à 14 h en l'église De L'Assomption de la paroisse Sainte-Marguerite-d'Youville de Shawinigan. L'inhumation aura lieu au cimetière Saint-Michel de Shawinigan-Sud.
L'ont précédée, ses enfants : Clémence et Roger.
La défunte laisse dans le deuil ses enfants : Rachelle (Michel Martin) et René (Liette Grenier); ses petits-enfants : Isabelle (Dany), Mélanie (Nicolas), Stéphane (Caroline), Patricia, Jonathan (Caroline) et Nancy (Louis); ses arrière-petits-enfants : Sarah, Léanne, Annabelle, Justine, Antoine et Béatrice; sa belle-fille Micheline Houle (feu Roger Grenier); ses frères et soeurs : feu Ozanie (Gervaise Dupont), feu Marie-Rose (feu Gérard Biron), feu Lucien (feu Délima Dupont), feu Albert (feu Rita Massicotte), feu Omer (feu Anna Grenier), feu Arthur (Huguette Lavoie), feu Pauline (feu Antonin Désaulniers), Réal (Louiselle Mailhot), Brigitte (feu Gérard Désaulniers), Aline (feu Rémi Desaulniers), Jeannine (Réal Mailhot) et Rosaire (Mariette Chainé); sa belle-soeur Marie-Ange Grenier (feu Marcel Ruel); ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.
La famille désire remercier le personnel de la Résidence Vigi Les Chutes de Shawinigan, pour les bons soins prodigués.
Toute marque de sympathie peut se traduire par un don à l'Association des bénévoles de la Résidence Vigi Les Chutes, lequel serait apprécié par la famille.
Renseignements : (819) 536-3717.
Si désiré, condoléances par télécopieur: (819) 536-4259.
Courriel :
salonoscarst-ours@bellnet.ca
Site internet : www.oscarstours.ca
Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec.



LAFORME
M. NELSON
1926 - 2014

Paisiblement, au CHSLD Vigi Les Chutes, le 16 janvier 2014, est décédé à l'âge de 87 ans et 8 mois, M. Nelson Laforme époux de Mme Gilberte Héroux, fils de feu M. Walter Laforme et de feu Mme Blanche Paquin.
La famille accueillera parents et ami(e)s à la :
Coopérative funéraire
de la Mauricie
1250, 6e Avenue
Grand-Mère
G9T 2J5
Heure d'accueil : samedi, jour de la célébration, à partir de 9 h.
Une liturgie de la Parole sera célébrée le samedi 1er février 2014 à 10 h 45 à la coopérative funéraire. L'inhumation aura lieu au cimetière de Saint-Georges-de-Champlain à une date ultérieure.
Il laisse dans le deuil sa compagne des 68 dernières années, Gilberte Héroux; ses fils : Jean-Claude (Francine Léveillé et son fils Dave Samson) et Jean-Guy (France Magny); ses petits-enfants : Josée (Steve Giguère), Nickolas (Michele Lefebvre) et leur mère Denise Trottier, Guillaume (Mélanie Doucet Lavigne), Mathieu (Patricia Trudel) ainsi que Simon; ses arrière-petits-enfants : Jérémy et Alexis Giguère, Benjamin Laliberté et Raphaelle Laforme, Gabriel et Félix Laforme, Grégory, Alixia et Clôdiane Laforme; ses frères : Réal (Jeanne Mc Carthy), Lauréat (feu Simone Bergeron), Gaston (Nicole Cloutier); sa soeur Gertrude; ses belles-soeurs : Jeanne Guay (feu Henri Laforme), Gabrielle Moreau (feu Noël Laforme), Muguette Héroux (feu Léo Pellerin) et Claire Laforme (feu Raymond Héroux); ainsi que plusieurs cousins, cousines, neveux et nièces des familles Pépin et Paquin et de nombreux ami(e)s.
La famille désire remercier chaleureusement le personnel du CHSLD Vigi Les Chutes, tout spécialement du 3e étage, pour les bons soins et leur soutien. Toute une équipe des plus humaines.
Pour ceux qui le désirent, des dons seraient grandement appréciés, à l'Association des bénévoles du CHSLD Vigi Les Chutes. Des formulaires seront disponibles à la coopérative funéraire. Pour les amis de Nelson, merci de votre générosité.
Renseignements : (819) 538-8555
Télécopieur : (819) 537-8829.
Courriel :
coopfuneraire.mauricie@qc.aira.com
Un registre à sa mémoire est disponible pour signature au :
www.cooperativefunerairemauricie.com
Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec.

LETTRAGE DE MONUMENTS ET PHOTOS SUR MONUMENTS
6082, boul. des Hêtres, Shawinigan
819 539-5050
sans frais 1 877 507-5051
MARJOLAINE TRUDEL 819 537-5903
YVON CROTEAU
REPRÉSENTANT
HENRIETTE TREMBLAY 819 523-7492
RÉGION DE LA TUQUE
monumentstrudel@cgocable.ca
6002837-5749
LES MONUMENTS Trudel INC.
2778773
MANUFACTURIER DE MONUMENTS

Fondation québécoise du cancer
Du soutien au quotidien
Don In memoriam
En souvenir d'un être cher
1 877 336-4443 • www.fqc.qc.ca



LAGACÉ
M. MAURICE
1932 - 2014

Au CSSS de l'Énergie – Centre Laflèche de Grand-Mère, le 26 janvier 2014, est décédé à l'âge de 81 ans, M. Maurice Lagacé, époux de Mme Pierrette Lagacé, demeurant à Notre-Dame-du-Mont-Carmel.
La famille accueillera parents et ami(e)s au :
Centre funéraire Sylvie Picard
1200, 117e Rue
Shawinigan-Sud
Heures d'accueil : samedi de 19 h à 22 h, dimanche, jour de la liturgie, à partir de 9 h.
Une liturgie de la Parole sera célébrée le dimanche 2 février 2014 à 11 h 30 au centre funéraire.
L'inhumation des cendres aura lieu au cimetière de Notre-Dame-du-Mont-Carmel à une date ultérieure.
Il laisse dans le deuil outre son épouse Pierrette Lagacé; ses filles : Isabelle Lagacé (Peter) et Kassandra Lagacé; son petit-fils Patrick Lagacé; sa soeur Cécile Lagacé (feu François Lemire); ses frères : Rosaire Lagacé (feu Pauline Marchand), Luc Lagacé (Lucille Vermette), Claude Lagacé (Marie) et René Lagacé (Sharon); ses belles-soeurs : Pierrette Levasseur et Claudette Lagacé (Réjean Richard); sa cousine Andréa Cardemone (André Berthiaume); ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins et ami(e)s, tout spécialement ses grands ami(e)s : André Aubin, Renald Richard et Claudine Mercier.
La famille désire remercier les membres de l'Ordre fraternel des Aigles (aire 3810), le personnel du 4e étage et de l'unité 1 du Centre Laflèche, pour leur soutien et les bons soins prodigués.
Des dons à la Société canadienne du cancer seraient appréciés.
Renseignements : (819) 536-0010.
Télécopieur : (819) 536-0800.
Courriel : mescondoleances@hotmail.com



LEBRUN
MME HERMANCE LAMBERT
1927 - 2014

Au CSSS de Trois-Rivières - Centre hospitalier régional, le 25 janvier 2014, est décédée à l'âge de 86 ans et 11 mois, Mme Hermance Lambert, épouse de feu Georges-Étienne Lebrun, demeurant à Louiseville.
La famille accueillera parents et ami(e)s à la :
Résidence funéraire
Louis Richard et fils ltée
140, rue Saint-Aimé
Louiseville
Heure d'accueil : samedi, jour de la cérémonie, à partir de 12 h.
Une liturgie de la Parole sera célébrée le samedi 1er février 2014 à 15 h à la résidence funéraire.
L'inhumation aura lieu au cimetière paroissial à une date ultérieure.
La défunte laisse dans le deuil ses enfants : Jocelyne (feu Pierre Paquin, Jean Baril), Marie (feu Normand Létourneau), France (Roland Deveault) et Marthe; ses petits-enfants : Mario, Caroline, Patrick, Marie-Ève, Jean-Philippe et leur conjoint(e); ses arrière-petits-enfants : Mikahel, Sabryna, Pierre, Olivier, Leah, Lucas, William, Juliette et Samy; ses soeurs et son frère : Lucille (feu Émile Lamirande), Ursule (feu Gilles Baribeau), Réal (feu Réjeanne Dupuis); ainsi que plusieurs neveux, nièces, autres parents et ami(e)s.
Sincères remerciements au personnel des Jardins Latourelle, pour les bons soins et leur aide.
Des dons à la Fondation des maladies du coeur et de l'AVC seraient grandement appréciés.
Renseignements : (819) 228-4822.
Extérieur : 1-888-558-4822.
Télécopieur : (819) 228-3653.
Courriel : louis.richard@qc.aira.com

Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec.



LEFEBVRE
MME MICHELINE
1949 - 2014

Paisiblement, à son domicile, le 25 janvier 2014, est décédée à l'âge de 64 ans, Mme Micheline Lefebvre, fille de feu M. Adrien Lefebvre et de feu Mme Marie-Claire Ayotte, demeurant à Grand-Mère.
La famille accueillera parents et ami(e)s à la :
Coopérative funéraire
de la Mauricie
1250, 6e Avenue
Grand-Mère
G9T 2J5
Heure d'accueil : samedi, jour de la célébration, à partir de 12 h.
Une liturgie de la Parole sera célébrée le samedi 1er février 2014 à 14 h 30 à la coopérative funéraire
Elle laisse dans le deuil ses fils : Guy Jr Lajeunesse (Dominga Deléon) et Éric Lajeunesse; ses petits-fils : Rafael et Thomas Lajeunesse; ses soeurs et son frère : Sylvie Lefebvre (Alain Paquin), Diane Lefebvre (Robert Larrivée), Denise Lefebvre (René Plamondon), Marcel Lefebvre et Hélène Lefebvre (Michel Carbonneau); ainsi que les membres de la famille Lajeunesse, plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et de nombreux ami(e)s.
La famille désire remercier le personnel de la Résidence Soleil Levant, pour les bons soins prodigués.
Renseignements : (819) 538-8555
Télécopieur : (819) 537-8829.
Courriel : coopfuneraire.mauricie@qc.aira.com
Un registre à sa mémoire est disponible pour signature au : www.cooperativefunerairemauricie.com

Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec.



LORRION
M.
ANDRÉ-JACQUES
(Dédé)
1926 - 2013

Au CHSLD Le Faubourg, le 27 décembre 2013, est décédé à l'âge de 87 ans, M. André-Jacques Lorrion, époux de Mme Mariette Coté, fils de feu Mme Eugénie Bénicourt et de feu M. Jules Lorrion. Originaire de Clairoix en France, il demeurait à Québec et autrefois de Trois-Rivières.
Il a été confié à la :
Coopérative funéraire
des Deux Rives
Centre funéraire du Plateau
693, avenue Nérée-Tremblay
Québec
G1N 448
où la famille se réunira en privé le samedi 1er février 2014
Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants : Chantal, Anny et Martin (Jocelyne Frenette); ses petits-enfants : Antoine (Sarah Nourcy), Stéphanie (Michel St-Hilaire) , Maxime (Libia Guerra), Alexis, Félix et Julien; ainsi que ses arrière-petits-enfants : Elsa, Mathis, Sofia, Gabriel, Christopher et Isabella; en France, sa soeur Yvette (feu Robert Dessigny); ses frères : feu Robert (Lucienne), feu Roger (feu Jeannette), feu Marcel; au Canada, ses belles-soeurs et beaux-frères : feu Marie-Paule (Bertrand Pelletier), feu Raymond, Gérard (Gisèle Dupont), Onil (feu Claire Laflamme), ainsi que de nombreux neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s ici et en France.
La famille désire remercier le personnel exceptionnel du troisième étage du CHSLD Le Faubourg, pour les bons soins et l'attention portés durant son séjour.
Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Société Alzheimer de Québec (418) 527-4294 (1040, avenue Belvédère, bureau 312, Sillery, QC G1S 3G3).
Renseignements : (418) 688-2411
Envoi d'un message de sympathie par télécopieur : (418) 688-2414
Site internet : www.coopfuneraire2rives.com



MASSON
M. ROGER
1928 - 2014

Au CSSS de Trois-Rivières - Centre d'hébergement Roland-Leclerc, le 25 janvier 2014, est décédé à l'âge de 85 ans et 6 mois, M. Roger Masson, époux de Mme Estelle Adam, demeurant à Trois-Rivières, autrefois de Saint-Maurice.
La famille accueillera parents et ami(e)s à la :
Résidence funéraire
André Trudel Béland
2845, boul. Thibeau
Trois-Rivières
(secteur Saint-Louis-de-France)
G8T 1G1
Heure d'accueil : samedi, jour des funérailles, à partir de 11 h.
Les funérailles auront lieu le samedi 1er février 2014 à 14 h en l'église de Saint-Maurice.
L'inhumation aura lieu au cimetière Saint-Jean de Saint-Maurice à une date ultérieure.
À son départ, M. Masson laisse dans le deuil outre son épouse Mme Estelle Adam; son fils Yvan Masson (Hélène Leblanc); sa soeur, ses frères, beaux-frères et belle-soeurs : Mme Jeannine Masson (feu M. Raymond Morin), (son ami Daniel Morin), M. Onil Masson (Mme Gisèle Adam), M. Claude Masson (Mme Suzanne Filteau), M. Gérald Masson (premières noces feu Mme Cécile Boisvert et secondes noces Mme Louise Verrault), M. Bernard Cossette (feu Mme Réjeanne Masson), Mme Simone Adam (feu M. Paul-Émile Guillemette), Soeur Marie-Jeanne Adam f.j., Mme Gertrude Adam (feu M. Clément Guillemette), Mme Rachel Adam (M. Lucien Dionne), Mme Adrienne Adam (M. Victor Bruno), Mme Gisèle Adam (M. Onil Masson), Mme Loraine Adam (M. Fernand Plourde), Mme Thérèse St-Onge (feu M. Marcel Adam), Soeur Suzanne Adam, f.j.; ses filleul(e)s : Louise Toupin, Gaétan Morin et Lyne Cossette; plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et de nombreux ami(e)s, y compris France Trudel musicienne et les membres de la chorale Saint-Maurice.
La famille désire témoigner sa reconnaissance à l'infirmier et aux infirmières de la Résidence Cardinal-Roy, ainsi qu'au personnel du 2e étage du CSSS de Trois-Rivières - Centre d'hébergement Roland-Leclerc pour les bon soins prodigués à M. Masson.
Veuillez compenser l'envoi de fleurs par des dons à la Fabrique de Saint-Maurice.
Renseignements : (819) 372-0407.
Si désiré, condoléances par télécopieur : (819) 538-3074.
Courriel : rfatb@hotmail.com

Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec.



MORIN
M. JEAN-RENÉ
1933 - 2014

À la Résidence Avellin-Dalcourt de Louiseville, le 28 janvier 2014, est décédé à l'âge de 80 ans et 6 mois, M. Jean-René Morin, époux de feu Lawrence Lajoie, de Maskinongé.
La famille accueillera parents et ami(e)s à la :
Résidence funéraire St-Louis
92, rue Saint-Laurent
Maskinongé
Heure d'accueil : samedi, jour de la liturgie, à partir de 13 h 30.
Une célébration de la Parole aura lieu le samedi 1er février 2014 à 15 h 30 à la résidence funéraire.
L'inhumation aura lieu au cimetière de Maskinongé.
Le défunt laisse dans le deuil son grand amour, Louise Plourde; ses frères : Claude Morin (Gisèle Bastien) et Gilles Morin (Andrée Lefebvre); ses beaux-frères et belles-soeurs : Gilles Drainville (feu Lise Morin) (Pierrette Béland), Angèle Gagnon (feu André Morin) (feu Paul Masson), Cécile Carrier (feu Pierre Morin), Lucien Lajoie (Jacqueline Picotte), Émilien Lajoie (feu Madeleine Lessard), Réal Lajoie (feu Ginette Goulet) (Monique Gagnon), Bertrand Lajoie, Roger Lajoie (Thérèse Dalpé) et Francine Lajoie; ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et de nombreux ami(e)s.
Veuillez compenser l'envoi de fleurs par un don à la Fondation québécoise du cancer.
Renseignements : (819) 227-2372.
Télécopieur : (819) 228-3345.
Courriel : condoleances@maisonstlouis.ca
Site internet : www.maisonstlouis.ca

Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec.



PAQUIN
MME GABRIELLE DESCHÊNES

Nous a quittés, dans la paix de sa maison, entourée de ses enfants, le 19 janvier 2014, à l'âge de 96 ans et 4 mois, Mme Gabrielle Deschênes, épouse de feu Marcel Paquin, demeurant à Trois-Rivières.
La famille accueillera parents et ami(e)s au :
Centre Funéraire Rousseau
3300, boul. des Forges
Trois-Rivières
G8Z 1V6
Heure d'accueil : samedi, jour de la cérémonie, à partir de 10 h.
Une liturgie de la Parole sera célébrée le samedi 1er février 2014 à 14 h au Mémorial du centre funéraire.
L'inhumation aura lieu au cimetière Saint-Louis de Trois-Rivières.
Elle laisse dans le deuil ses enfants : Dr Yvon G. Paquin (Lucie Quessy), Dre Ghislaine Paquin (Dr Pierre Lapointe), Huguette Paquin (Michel Dubé), Lucie Paquin, Paul Paquin, Ph.D. (Céline Masson), Diane Paquin (Joanne Dessureault); ses petits-enfants : Marie-Claude Paquin (André Ferland), François Paquin (Marie-Hélène Robert), Marie-France Gaudreault (Christian Perreault), Bernard Gaudreault (Parise Laroche), Caroline Dussault, Julie Paquin (Pascal Drolet), Véronique Paquin (Olivier Egglefield), Laurent-Nicolas Paquin (Émilie Fortier); ses arrière-petits-enfants : Thomas et Alice, Juliette et Gabrielle, Arnaud, Françoise et Simone, Béatrice et Pénélope, Guillaume, Marianne; sa belle-soeur Huguette St-Arnaud (feu Roland Deschênes); ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.
L'ont précédée, ses frères et soeurs et leur conjoint(e) : Henri-Paul (Berthe Juneau), Germain (Suzanne Richer), Jeanne (Fred Doucet), Fernand, Thérèse, Laurence, Gisèle, Jules (Louise Dufour).
La famille désire témoigner sa reconnaissance au personnel des soins palliatifs du CSSS de Trois-Rivières - Centre Cloutier-du Rivage, ainsi qu'aux aidantes naturelles Linda, Cécile et Suzanne. Un merci spécial à la Dre Lucie Cadotte, pour son dévouement et sa présence.
Des dons au Regroupement des aidants naturels de la Mauricie (79, Rocheleau, Trois-Rivières, QC G8T 5A4) ou à la Société canadienne du cancer (1491, boul. des Forges, Trois-Rivières, QC G8Z 1T7) seraient appréciés.
Renseignements : (819) 374-6225.
Condoléances par télécopieur : (819) 374-6227.
www.centrerousseau.com/avis-de-deces

Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec.

LA RUCHE AIRE OUVERTE INC.
690, Mgr-Panet,
bureau 107, Nicolet
J3T 1W1 - 819 293-6416
Mardi au vendredi de 9h à 16h
Organisme communautaire et alternatif en santé mentale



RENÉ
M. PAUL-ANDRÉ
(Ti-Boss)
1926 - 2014

C'est avec tristesse que nous vous annonçons le décès de M. Paul-André René « Ti-Boss » époux de Jacqueline Cloutier, décédé au CSSS de Bécancour-Nicolet-Yamaska - Centre Christ-Roi, le 24 janvier 2014, à l'âge de 87 ans. Il était le fils de feu Rachelle Duval et de feu Wellie René. Il demeurait à Nicolet.
La famille accueillera parents et ami(e)s au :
Centre funéraire
J. N. Rousseau et frère ltée
1370, boul. Louis-Fréchette
Nicolet
Heure d'accueil : samedi, jour des funérailles, à partir de 9 h.
Les funérailles seront célébrées le samedi 1er février 2014 à 11 h en la Cathédrale de Nicolet.
L'inhumation aura lieu au cimetière de Nicolet.
Il laisse dans le deuil sa tendre épouse Jacqueline Cloutier; sa fille adorée Julie (David Guilbert); ses très chers petits-enfants : Jérémie, Tom et Élodie Guilbert; ses frères et soeurs : feu Jean-Louis (Elisabeth Therrien), feu Gisèle (feu Georges-Émile Provencher), feu Claude, feu Gilles (Louise Raymond) et Claudette (feu Fernand Lavigne); ses belles-soeurs : feu Florence Cloutier (feu Raymond Massicotte) et Solange Cloutier (feu Lucien St-Jean); son beau-frère André Cloutier (feu Hortense St-Hilaire), ainsi que de très nombreux neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.
La famille désire remercier le personnel du 2e et 3e étages du CSSS de Bécancour-Nicolet-Yamaska, ainsi que le Dr Jean Blondin, pour leur professionnalisme et l'excellence des soins prodigués.
Renseignements : (819) 293-4511.
Condoléances par télécopieur : (819) 293-8212.
Courriel : jn_rousseau@sogetel.net
Site internet : www.jnrousseau.com

Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec.

HAMAC
705, rue Viger
Shawinigan 536-4169
Le temps de retrouver ton chemin
Centre d'hébergement pour itinérant(e)s et sans-abris

In memoriam
En souvenir de ceux qui nous ont quittés et pour la santé de nos sept millions de cœurs
Merci
FONDATION DES MALADIES DU CŒUR DU QUÉBEC
À la conquête de solutions.
1 888 473-INFO
www.fmcoeur.qc.ca



RIVARD
M. JEAN-PAUL
1945 - 2014

À La Tuque, au CSSS du Haut-Saint-Maurice, le 22 janvier 2014, est décédé à l'âge de 69 ans, M. Jean-Paul Rivard, fils de feu Lucienne Noël et de feu Henri Rivard. Il demeurait à La Tuque.
La famille accueillera parents et ami(e)s à la :
Résidence funéraire
Perreault et fils inc.
602, rue Commerciale
La Tuque
Heure d'accueil : samedi, jour des funérailles, à partir de 12 h.
Les funérailles auront lieu
le samedi 1er février 2014 à 14 h
en l'église Saint-Zéphirin
308, rue Saint-Joseph
La Tuque.
Le lendemain, la famille accueillera parents et ami(e)s au :
Complexe funéraire
Julien Philibert et fils inc.
1350, Sainte-Marguerite
Trois-Rivières
Heure d'accueil : dimanche, jour de la célébration, à partir de 13 h.
Une célébration aura lieu le
dimanche 2 février 2014 à 15 h 30
en la chapelle
du complexe funéraire.
Les cendres seront déposées
au columbarium Philibert.
L'ont précédé, son père Henri; sa mère Lucienne; ses soeurs : Jeannine, Denise et Carmen; ses frères : Claude et Michel; sa petite-fille Claudia.
Le défunt laisse dans le deuil ses enfants : Sylvain (Sylvie Bacon) et leurs enfants Dominique, Justin et Daphnée, Fernand et ses enfants Loïc et Darcy, Sylvie (Jean Guillemette) et son fils Déreck; la mère de ses enfants Irène Lacerte; son arrière petite-fille Lysanne; ses soeurs et frères : Lilianne (feu Roger Bergeron) Yvan Girard, Louisette (feu Henri Bergeron), Jean-Guy, Roger (Diane Héroux), André (France Aubin), Daniel et Gaétan (Monique Savignac); ainsi que ses neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.
Renseignements: (819) 378-3838 ou (819) 523-3566.
Télécopieur: (819) 375-8146.
Courriel et avis de décès :
complexe@jphilibert.com
Entreprise membre de la
Corporation des thanatologues
du Québec.



ST-ARNAUD
M. GABRIEL
1924 - 2014

À Saint-Bruno-de-Montarville, le 27 janvier 2014, est décédé M. Gabriel St-Arnaud, époux de Monique Lachapelle.
La famille accueillera parents et ami(e)s à l'église, samedi à partir de 10 h.
Les funérailles auront lieu
le samedi 1er février 2014 à 11 h
en l'église de Saint-Bruno
1668, rue Montarville
Saint-Bruno-de-Montarville.
L'inhumation des cendres aura lieu
au cimetière de
Saint-Bruno-de-Montarville
à une date ultérieure.
Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants : Bertrand et Nathalie (Marc St-Louis); ses petites-filles : Véronique, Viviane et Madeline; ses belles-soeurs : Clairette, Suzanne, Gilberte, Pauline et Lise, ainsi que plusieurs parents et ami(e)s.
Direction :
Urgel Bourgie
Renseignements : (514) 735-2025

Maison Réso Mauricie
SERVICE GRATUIT
Dépendances?
Pour vous ou un proche
Jean Bouchard
819 378-2245



ST-CYR
M. RENÉ
1932 - 2014

Au CSSS de l'Énergie - Centre Laflèche de Grand-Mère, le 25 janvier 2014, est décédé à l'âge de 81 ans et 5 mois, M. René St-Cyr, époux de Mme Gaétane Dontigny, demeurant à Notre-Dame-du-Mont-Carmel.
La famille accueillera parents et ami(e)s au :
Centre funéraire Sylvie Picard
1200, 117e Rue
Shawinigan-Sud
Heures d'accueil : vendredi de 19 h à 22 h, samedi, jour des funérailles, à partir de 10 h 30.
Les funérailles auront lieu
le samedi 1er février 2014 à 14 h
en l'église de
Notre-Dame-du-Mont-Carmel.
Par la suite
l'inhumation aura lieu
au cimetière paroissial.
M. St-Cyr laisse dans le deuil outre son épouse Gaétane Dontigny; ses enfants : Louise, Guylaine (Ernst Jost), Claude (Marie-Claude Cantin); ses petits-enfants : Ernst-Darren et Max Jost; son frère Jacques (Annette Hamelin); ses soeurs : Pauline et Jacqueline (feu Rosaire Mongrain); son beau-frère Réjean Dontigny (Carmen Tremblay); ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.
L'ont précédé, ses parents : Auréa Marchand et Adélard St-Cyr; sa soeur Madeleine (feu Gilles Côté).
La famille désire témoigner sa reconnaissance au personnel du Centre Laflèche, pour les bons soins prodigués à M. St-Cyr.
Renseignements : (819) 536-0010.
Télécopieur : (819) 536-0800.
Courriel :
mescondoleances@hotmail.com



ST-LOUIS
MME GEMMA
BORDELEAU

Au CSSS de Trois-Rivières - Centre hospitalier régional, le 26 janvier 2014, est décédée à l'âge de 93 ans, Mme Gemma Bordeleau, épouse de feu Maurice St-Louis, demeurant à Trois-Rivières.
La famille accueillera parents et ami(e)s au :
Centre Funéraire Rousseau
3300, boul. des Forges
Trois-Rivières
G8Z 1V6
Heures d'accueil : jeudi de 19 h à 22 h, vendredi, jour de la cérémonie, à partir de 10 h.
Une liturgie de la Parole
sera célébrée le
vendredi 31 janvier 2014 à 12 h 30
au Mémorial du centre funéraire.
L'inhumation aura lieu
au cimetière Saint-Michel.
Elle laisse dans le deuil ses filles : Michelle St-Louis, Murielle St-Louis (Jacques Lacerte); ses petites-filles : Anik Lacerte (Sean Campeau), Véronique Lacerte (Steve Lafleur); ses arrière-petits-fils : Vincent et Jonah Campeau, Benjamin Lafleur; ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.
Un merci au personnel du CSSS de Trois-Rivières - Centre hospitalier régional, pour tous les bons soins prodigués à Mme Gemma Bordeleau St-Louis.
Toute marque de sympathie peut se traduire par un don à la Fondation régionale pour la santé de Trois-Rivières (RSTR) (731, rue Sainte-Julie, Trois-Rivières, QC G9A 1Y1) ou à la Fondation Albatros inc. (2325, 1re Avenue, C.P. 1123, Trois-Rivières, QC G9A 5K4).
Renseignements : (819) 374-6225.
Condoléances par télécopieur : (819) 374-6227.
www.centrerousseau.com/avis-de-deces
Entreprise membre de la
Corporation des thanatologues
du Québec.



ST-PIERRE
M. GHISLAIN
(Ti-Poucet)

Au domicile de son fils à Trois-Rivières (secteur Cap-de-la-Madeleine), le 15 janvier 2014, à l'âge de 60 ans, est décédé à la suite d'une longue maladie, M. Ghislain St-Pierre, fils de feu Raymond St-Pierre et de feu Annette Michaud, demeurant à Sainte-Ursule.
La famille accueillera parents et ami(e)s à la :
Résidence funéraire
Irénée Gagnon et fils inc.
111, rue Saint-Louis
Sainte-Ursule
Heure d'accueil : samedi, jour des funérailles, à partir de 9 h.
Les funérailles auront lieu
le samedi 1er février 2014 à 11 h
en l'église de Sainte-Ursule
L'ont précédé, sa mère Annette Michaud, son père Raymond St-Pierre et son frère Claude St-Pierre.
Le défunt laisse dans le deuil son fils Éric et sa conjointe Caroline Lebel; ses petits-enfants : Alexandre et Éliane St-Pierre; ses frères, soeurs, beaux-frères et belles-soeurs : Jean-Guy (Jacqueline Grenier), Yvon, Marcelle (Claude H. Gagnon), Nicole (Robert Cossette), Gaétan (Sylvette Alarie), Denis (Sylvie) et Carole (Jacques Boivin); ses grands amis : Serge Dupont et Michel Auger; ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.
Un remerciement spécial au personnel des soins palliatifs à domicile du CLSC de Trois-Rivières (secteur Cap-de-la-Madeleine) ainsi qu'au Dr Yoan Alder St-Germain, pour les bons soins prodigués.
Des dons à la Société canadienne du cancer seraient appréciés.
Renseignements : (819) 228-2209.
Télécopieur : (819) 228-8631.
Courriel : i-gagnon@cgocable.ca
Entreprise membre de la
Corporation des thanatologues
du Québec.



TALBOT
MME ESTELLE
BERGERON

Au CSSS de Trois-Rivières - Centre hospitalier régional, le 24 janvier 2014, est décédée à l'âge de 90 ans et 6 mois, Mme Estelle Bergeron, épouse de feu Lionel Talbot, demeurant à Trois-Rivières.
La famille accueillera parents et ami(e)s au :
Centre Funéraire Rousseau
3300, boul. des Forges
Trois-Rivières
G8Z 1V6
Heure d'accueil : dimanche, jour de la cérémonie, à partir de 12 h 30.
Une liturgie de la Parole
sera célébrée le
dimanche 2 février 2014 à 15 h 30
au Mémorial du centre funéraire.
L'inhumation aura lieu
au cimetière Saint-Michel
à une date ultérieure.
La défunte laisse dans le deuil sa fille Lyne (Eddy Juteau); ses belles-soeurs et son beau-frère : Rita Talbot (feu Émile Dubois), Lorraine Talbot (feu Elphège Côté) et Roger Talbot; ainsi que les membres des familles Bergeron, Bussières, Lagotte, Talbot et ami(e)s.
La famille désire témoigner sa reconnaissance à la direction et au personnel de la Résidence Valéo Jean XXIII, pour l'attention et l'amour apportés, au personnel du 4 B du Centre hospitalier régional, pour les bons soins et à tous les gens des soins palliatifs du Centre hospitalier régional, pour leur compassion et leur accompagnement. Un merci tout spécial à Catherine, Myra, Chantal et France pour leur présence. Cela a fait toute la différence.
Des dons à la Fondation régionale pour la santé de Trois-Rivières (RSTR) « unité de soins palliatifs » (731, Sainte-Julie, Trois-Rivières, QC G9A 1Y1) ou à la Société Parkinson du Québec (1470-550, Sherbrooke Ouest, Tour Ouest, Montréal, QC H3A 1B9) seraient appréciés.
Renseignements : (819) 374-6225.
Condoléances par télécopieur : (819) 374-6227.
www.centrerousseau.com/avis-de-deces
Entreprise membre de la
Corporation des thanatologues
du Québec.



THÉRIAULT
CLOUTIER
MME YVONNE
1921 - 2014

Au CSSS de l'Énergie - Résidence Saint-Maurice, le 24 janvier 2014, est décédée à l'âge de 92 ans, Mme Yvonne Thériault, épouse de feu M. Georges Cloutier, demeurant à Shawinigan.
La famille accueillera parents et ami(e)s à la :
Coopérative funéraire
de la Mauricie
1250, 6e Avenue
Grand-Mère
G9T 2J5
Heure d'accueil : samedi, jour des funérailles, à partir de 10 h 30.
Les funérailles auront lieu
le samedi 1er février 2014 à 13 h 30
en l'église Saint-Jean-Baptiste
1251, 5e Avenue
Grand-Mère, G9T 2N6.
L'inhumation aura lieu
au cimetière Sainte-Flore
de Grand-Mère
à une date ultérieure.
L'ont précédée, ses soeurs : Julie, Rita, Thérèse, Louisette, Cécile, Laurette Thériault; son frère Charles Thériault.
Elle laisse dans le deuil ses enfants : Lise Cloutier (feu André Lefebvre, son ami Charles-Edouard Thiffeault), Denise Cloutier (feu Normand Tousignant), Lucien Cloutier (Hélène Vincent), Micheline Cloutier (feu Robert Lapolice, son ami Mario Carbonneau), Hélène Cloutier (Jean-Claude Leblanc), Daniel Cloutier (Monique Goulet) et Denis Cloutier (Marthe Cossette); ses petits-enfants : Line Lefebvre (Robert Mc Maniman), Daniel Lefebvre (Line Gauthier), Yves Lefebvre, Claude Tousignant (Serge Perron), Nathalie Tousignant (Christian Bouchard), Sophie Cloutier, Mario Lapolice (Christine Allard), Manon Leblanc (Pierre Couture), Caroline Leblanc (Jean-Philippe Bouchard), Sébastien Cloutier (Marie-Claude Massicotte), Samuel Cloutier, Stéphanie Cloutier (Bruno-Pierre Morand) et Jean-François Cloutier; ses 11 arrière-petits-enfants : Claudia et Philippe Mc Maniman, Stéphanie Lefebvre, Noémie et Charles-Olivier Thibault, David et Vincent Bouchard, Mégane Cloutier, Jérémy Lapolice, Laurianne et Amélie Couture; sa soeur Denise Thériault (feu Réal Lavalière); son frère Gérard Thériault (Monique Simard); ses belles-soeurs et beaux-frères : Thérèse Bouffard (feu Charles Thériault), Rachel Cloutier (feu Réal Love Lamirande), Claire Dupont (feu Roland Cloutier), Raymond Cloutier (Huguette Bédard), Roger Cloutier (feu Yolande Bédard), Thérèse Cloutier (Alide Gélinas) et Yvon Cloutier; ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et de nombreux ami(e)s.
La famille désire remercier le personnel du 1er étage du CSSS de l'Énergie - Résidence Saint-Maurice, en particulier Jocelyne Matton, ainsi que le personnel de la Résidence Villa Mille Soleils de Saint-Boniface, pour les bons soins prodigués.
En sa mémoire, des dons à la Société Parkinson du Québec ou à la Fondation québécoise du cancer seraient grandement appréciés.
Renseignements : (819) 538-8555
Télécopieur : (819) 537-8829.
Courriel :
coopfuneraire.mauricie@qc.aira.com
Un registre à sa mémoire est disponible pour signature au :
www.cooperativefuneraire mauricie.com
Entreprise membre de la
Corporation des thanatologues
du Québec.

Le Nouvelliste
LEADER DE L'INFORMATION RÉGIONALE
offre ses plus
sincères condoléances
aux familles éprouvées



THIBEAULT
MME
MARIE-BLANCHE
PÉPIN
1920 - 2014

Au CSSS de Trois-Rivières - Centre hospitalier régional, le 22 janvier 2014, est décédée à l'âge de 93 ans, Mme Marie-Blanche Pépin, épouse de feu Maurice Thibeault, fille de feu Louis-Alma Pépin et de feu Bernadette Joyal, demeurant à Trois-Rivières.
La famille accueillera parents et ami(e)s au :
Centre Funéraire Rousseau
3300, boul. des Forges
Trois-Rivières
G8Z 1V6
Heures d'accueil : samedi de 14 h à 16 h 30 et de 19 h à 22 h, dimanche, jour de la cérémonie, à partir de 10 h 30.
Une liturgie de la Parole
sera célébrée le
dimanche 2 février 2014 à 12 h 30
au Mémorial du centre funéraire.
L'inhumation aura lieu
au cimetière Saint-Louis-de-France
à une date ultérieure.
La défunte laisse dans le deuil ses enfants : Lise Thibeault (feu Idrissa Cissé), Jacques Thibeault (Monique Corbeil), Carole Thibeault (Gilles Héroux), Marjolaine Thibeault (Raynald Héon), Danyel Thibeault (Suzanne Lajoie), Solange Thibeault; ses petits-enfants : Marie-Pierre Corbeil-Thibeault (Éric Lépine), Stéphanie Corbeil-Thibeault, Francis Héroux (Caroline Ricard), Martin Héon (Geneviève Duguay), Marc-André Héon (Véronique D'Acremont), Marie-Hélène Héon, Olivier Thibeault (Sonya Nadon); également dans le deuil Mohamed Ali Cissé (Nabindou Touré), Luqman et Ayman Cissé; ses arrière-petits-enfants : Mathieu et Arnaud Lépine, Cédric et Loïc Thibeault-Huchet, Léo Gagnon et Louis Héon, Laurianne et Maëllie D'Acremont-Héon; son frère Maurice Pépin (Huguette Beauchesne); ses soeurs : Cécile Pépin (feu Paul Descôteaux), Lucienne Pépin (feu Arthur Robitaille), Fernande Pépin (feu Jérôme Lamothe), Pierrette Pépin (feu Royal Surprenant); sa belle-soeur Marguerite Thibeault (feu Roger Galarneau); ainsi que de nombreux neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.
La famille désire remercier le personnel de la Maison Grandchamp et de l'urgence du CSSS de Trois-Rivières - Centre hospitalier régional.
Des dons à Fondation Maison Carpe Diem « Centre de ressources Alzheimer » (1765, boul. Saint-Louis, Trois-Rivières, QC G8Z 2N7), à la Société Alzheimer de Montréal (5165, rue Sherbrooke Ouest, bureau 410, Montréal, QC H4A 1T6) ou à la Fondation d'aide aux jeunes musiciens (4115, Louis-Franquet, Trois-Rivières, QC G8Y 1R3) seraient appréciés.
Renseignements : (819) 374-6225.
Condoléances par télécopieur : (819) 374-6227.
www.centrerousseau.com/avis-de-deces
Entreprise membre de la
Corporation des thanatologues
du Québec.

Fondation québécoise du cancer
Du soutien au quotidien
Don In memoriam
En souvenir d'un être cher
1 877 336-4443
www.fqc.qc.ca



TRÉPANIER
M. MARIUS
1929 - 2014

Un arbre est tombé sur lequel il faisait bon s'appuyer.

Au CSSS de Trois-Rivières - Centre hospitalier régional, le 29 janvier 2014, est décédé à l'âge de 84 ans, M. Marius Trépanier, époux de Mme Lorraine Massicotte, demeurant à Trois-Rivières.

La famille accueillera parents et ami(e)s au :

Centre Funéraire Rousseau
3300, boul. des Forges
Trois-Rivières
G8Z 1V6

Heure d'accueil : samedi, jour de la cérémonie, à partir de 11 h.

Les funérailles auront lieu le samedi 1er février 2014 à 14 h en l'église Sainte-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus de la paroisse Saint-Vincent-de-Paul. L'inhumation aura lieu au cimetière Saint-Michel de Trois-Rivières.

Le défunt laisse dans le deuil outre son épouse Lorraine Massicotte; ses fils : Guy Trépanier (Arleen Bécotte), Mario Trépanier (Lise Rousseau), Yvan Trépanier et René Trépanier (Dominique Lefebvre); ses petits-enfants : Cynthia Trépanier (Alexandre Lajoie), Alexandre Trépanier et Sébastien Trépanier (Jennifer O'mara); ses frères, beaux-frères et belles-soeurs : Jean-Yves Trépanier (Yolande Thiffault), Viateur Trépanier (feu Hermance Trudel), Marthe Veillette (feu Marcel Massicotte), Laurent Massicotte (Jeanne Allard), Simone Massicotte (feu Lorenzo Turgeon), Madeleine Massicotte (feu Paul Charette); ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

La famille désire témoigner sa reconnaissance au personnel du 5 J du CSSS de Trois-Rivières - Centre hospitalier régional, pour leur dévouement.

Toute marque de sympathie peut se traduire par des dons à la Fondation régionale pour la santé de Trois-Rivières (RSTR) (731, rue Sainte-Julie, Trois-Rivières, QC G9A 1Y1).

Renseignements : (819) 374-6225.

Condoléances par télécopieur : (819) 374-6227.

www.centrerousseau.com/avis-de-deces

Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec.



TURGEON
M. GAÉTAN
1948 - 2014

Au CSSS de Bécancour-Nicolet-Yamaska - Centre Christ-Roi, le 26 janvier 2014, est décédé à l'âge de 65 ans, M. Gaétan Turgeon, conjoint de Françoise C. Chalifoux, demeurant à Nicolet.

La famille accueillera parents et ami(e)s au :

Centre funéraire
J. N. Rousseau et frère ltée
1370, boul. Louis-Fréchette
Nicolet

Heure d'accueil : samedi, jour des funérailles, à partir de 10 h.

Les funérailles seront célébrées le samedi 1er février 2014 à 13 h en la Cathédrale de Nicolet. L'inhumation aura lieu au cimetière de Nicolet.

Il laisse dans le deuil ses enfants : Patrick (Stéphanie Blais) et Annie (Éric Lemay); sa conjointe Françoise C. Chalifoux; les enfants de sa conjointe : Éric et Nathalie (Dany Desfossés); sa mère Cécile Fortier Turgeon (feu Albert Turgeon); ses soeurs et frères : Lise (Herman Rheault), Lionel (Lilianne Langlois), Francine (Normand Bergeron), Clémence (Réjean Despins), Claire (Guy Leblanc) et André (Ginette Paris); ses petits-enfants : Kevin, Érika, Owen, Cody, Azalée, Myrie, Janyk et Karl; ses deux filleules : Josée et Andréane; les membres de la famille Chabot, ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

La famille désire remercier le personnel du CSSS de Bécancour-Nicolet-Yamaska, pour les bons soins ainsi que le Dr Jean Blondin.

Renseignements : (819) 293-4511.

Condoléances par télécopieur : (819) 293-8212.

Courriel : jn_rousseau@sogetel.net

Site internet : www.jnrousseau.com

Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec.

925 Prières, remerciement, saints

REMERCIEMENTS

à la Sainte Vierge pour faveur obtenue. R.G

935 In Memoriam

EN SOUVENIR DE



Mme LOUISE HOUDE BÉLIVEAU
1942 - 1989

Vingt-cinq ans déjà depuis son départ. Et chaque jour, une pensée pour elle... Le temps, étrangement, est à la fois si long et si court. Celui de son absence, comme une éternité... Celui de son souvenir, comme si c'était hier... Mais les êtres que l'on aime ne disparaissent pas vraiment; ils ne font que quitter nos yeux, pour habiter quelque part ailleurs, et peut-être en nous, comme une flamme apaisante qui veille et ne s'éteint jamais.

Son époux Yves Béliveau et sa famille.

J-3404566

CAVAC Région de la Mauricie
CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS
Formé pour vous épauler
www.cavac.qc.ca
Aide aux victimes d'actes criminels, leurs proches et les témoins.
819 373-0337
1 888 552-2822
Services gratuits et confidentiels

Le Nouvelliste
Alliance for Audited Media
Journal quotidien publié à
1920, rue Bellefeuille, Trois-Rivières G9A 3Y2
Téléphone : **819 376-2501**

LIVRAISON À DOMICILE - 1 semaine

Prix de vente au camelot :	3,81 $
+ part du camelot :	0,73 $
+ TPS de 5 % :	0,23 $
+ TVQ de 9,5 % :	0,45 $
TOTAL :	5,22 $

LIVRAISON À DOMICILE - livraison rurale
Prix de vente au livreur

motorisé :	4,10 $
+ part du camelot :	0,75 $
+ TPS de 5 % :	0,24 $
+ TVQ de 9,5 % :	0,48 $
TOTAL :	5,57 $

LIVRAISON À DOMICILE, payée à l'avance

	13 sem.	26 sem.	52 sem.
PRIX	59,02 $	118,04 $	225,16 $
TPS	2,95 $	5,90 $	11,26 $
TVQ	5,89 $	11,77 $	22,46 $
TOTAL	67,86 $	135,71 $	258,88 $

BUREAU TROIS-RIVIÈRES

Rédaction	819 693-5464
Service aux abonnés	819 376-2000
Sports	819 376-2501, poste 237
Nécrologie	819 376-2323

BUREAUX RÉGIONAUX

Centre-Mauricie	819 376-2000
Zone extérieure	1 877 933-2506

Un policier du SPVM faisant l'objet d'une enquête est relevé de ses fonctions

La Presse Canadienne

Montréal — Un policier du Service de police de la ville de Montréal (SPVM) a été relevé de ses fonctions et assigné à d'autres tâches en raison de la tenue d'une enquête interne à son sujet, a confirmé le corps policier, hier.

Le porte-parole du SPVM, Ian Lafrenière, n'a pas voulu préciser le nom et le poste occupé par l'agent puisque aucune accusation n'a encore été portée contre lui.

Quant aux raisons ayant mené à l'ouverture d'une enquête sur ce policier, M. Lafrenière a rappelé que le directeur du SPVM, Marc Parent, avait lui-même révélé l'automne dernier dans la foulée des affaires Roberge et Davidson que d'autres investigations similaires étaient présentement en cours au sein du service de police montréalais.

Les ex-enquêteurs Benoit Roberge et Ian Davidson sont soupçonnés d'avoir collaboré avec le crime organisé.

Interrogé à savoir si des accusations pourraient être déposées bientôt dans cette affaire, le porte-parole du SPVM a affirmé qu'il était difficile pour le moment de se prononcer, mais a assuré que le corps policier avait l'intention d'aller au fond des choses.

Ian Lafrenière a également fait valoir que cette mauvaise nouvelle avait un bon côté puisqu'elle montrait que le SPVM prenait au sérieux les allégations contre ses membres et n'hésitait pas à enquêter lorsque nécessaire.•

Rob Ford accusé d'avoir orchestré l'agression de son ancien beau-frère

La Presse Canadienne

Toronto — Le maire de Toronto, Rob Ford, est poursuivi en justice par l'ex-conjoint de sa sœur, qui l'accuse d'avoir comploté pour le faire passer à tabac en prison afin que son comportement illicite ne soit pas révélé au grand jour.

Dans une déclaration présentée hier, Scott MacIntyre soutient être depuis longtemps au courant des activités illégales de M. Ford.

M. MacIntyre a été agressé en mars 2012 alors qu'il se trouvait dans un centre de détention de Toronto pour avoir proféré des menaces contre le maire.

Il affirme que son ancien beau-frère a orchestré l'agression avec Payman Aboodowleh, l'autre entraîneur de l'équipe de football que dirigeait Rob Ford, afin que l'un de leurs anciens joueurs, qui était aussi incarcéré à l'époque, rosse Scott MacIntyre.

La poursuite survient quelques mois après que le *Toronto Star* et le site américain Gawker eurent rapporté l'existence d'une vidéo montrant apparemment le maire de Toronto en train de fumer du crack.

«La toxicomanie et l'alcoolisme de M. Ford de même que sa fréquentation de criminels lui permettant d'avoir plus facilement accès à de la drogue remontent à loin, écrit Scott MacIntyre dans sa déclaration. M. Ford voulait s'assurer que ces faits ne soient jamais découverts.»

Les allégations n'ont pas été prouvées devant un tribunal.

«Ces accusations ne sont pas fondées», a affirmé l'avocat de Rob Ford, Dennis Morris. Questionné à savoir si son client avait vraiment comploté pour que M. MacIntyre soit tabassé, Me Morris a été catégorique: «la réponse est non».

Le maire a refusé de commenter l'affaire, hier.•

Huit véhicules impliqués dans trois accidents

Gabriel **Delisle**
gabriel.delisle@lenouvelliste.qc.ca

Trois-Rivières — Trois accidents impliquant huit véhicules sont survenus hier matin à Saint-Tite et à Shawinigan. Quatre personnes ont été blessées, dont une plus sérieusement, lors de ces trois accidents.

Vers 7 h 30, trois véhicules, dont un camion cube, sont entrés en collision sur la route 153 à Saint-Tite. «La collision serait due à une perte de contrôle d'un automobiliste qui a ensuite causé un impact avec deux autres véhicules. Deux personnes ont été transportées au centre hospitalier. Une personne a subi des blessures plus graves», explique la sergente Mélanie Dumaresq, porte-parole de la Sûreté du Québec, qui précise que la chaussée était glacée au moment de l'accident.

La route 153 a été fermée à la circulation durant plusieurs minutes.

Peu avant 9 h, deux autres collisions sont survenues dans la côte de la Baie près du boulevard Pie-XII, à Shawinigan. La première collision, qui impliquait deux véhicules, n'a pas fait de blessé.

«Quelques minutes plus tard, une deuxième collision impliquant trois véhicules est survenue près de là. Une personne a été légèrement blessée et la chaussée était glacée», souligne la sergente Dumaresq.•

BABILLARD

ACTIVITÉS

AFÉAS ST-LOUIS-DE-FRANCE
Expo-vente dimanche 6 avril. Les personnes intéressées communiquent le plus tôt possible avec Nicole Panneton à aujourdhui_nicky39@msn.com en mentionnant leurs coordonnés et des détails sur leurs produits; places limitées.

CHEVALIERS DE COLOMB, # 2242
Le conseil de Saint-TIte invite la population à son 5 a 7 vendredi 31 janvier à compter de 18 h pour un souper hamburger et frites maison. Billets en vente à la salle des Chevaliers, 700 rue Brunelle, ou au 418-365-7163 ou 418-507-3988.

RENCONTRES - CONFÉRENCES

L'ACCORDERIE DE SHAWINIGAN
Session d'information et d'accueil jeudi 30 janvier, de 17 h 30 à 18 h 30, au 2185 rue St-Marc (au-dessus du Centre Roland-Bertrand). Pour un rendez-vous: 819-537-8851, shawinigan@accorderie.ca ou www.accorderie.ca/shawinigan

CERCLE D'AIDE À LA VIE
Conférence portant sur l'aide et la guérison par voie spirituelle selon l'enseignement de Bruno Gröning, jeudi 30 janvier, de 17 h 45 à 18 h 45, au Centre des aînés de Shawinigan, 4393 rue Bonaventure (derrière l'église l'Assomption). Entrée libre, dons volontaires. Réservation: 819-539-5801 ou 819-539-3496. Info.: www.bruno-groening.org

AQDR MÉKINAC ET LA FADOQ
Les personnes de 50 ans et plus sont conviées à une séance d'information de Service Canada, suivi d'un dîner et d'une partie récréative pour souligner la St-Valentin. Cette séance d'information a pour but d'aider les gens à mieux comprendre le système de revenu de retraite du Canada. Vendredi 7 février à compter à 10 h 30 à la salle municipale de Lac-aux-Sables, 820 St-Alphonse. Réponse avant le 4 février. Réservations nécessaires pour le repas: 418-289-2880. Également donnée vendredi 7 mars à Hérouxville.

ACTIVITÉ DE FINANCEMENT

FONDATION DES MALADIES DU COEUR
Des bénévoles seront à la caisse Desjardins de Sainte-Thècle les 30 et 31 janvier pour recueillir les dons pour la Fondation des maladies du coeur. Responsable: Anita Béland 418 289-2164.

ASSOCIATION DES CARDIAQUES DE LA MAURICIE
Souper-spaghettis lundi 3 février, avec accueil à partir de 16 h, au club de golf Métabéroutin. Billets en vente au 3920 rue Louis-Pinard, Trois-Rivières. 819-373-3722, info@assocdescardiaques.com

FILLES D'ISABELLE, CERCLE 1106
Le cercle de Saint-Édouard tiendra un quill-o-coeur samedi 1er février à la salle St-Grégoire. Deux rondes: 12 et 14 h 30, au profit de la Fondation des maladies du cœur. Info.: 819-233-2600.•

LNH

ASSOCIATION DE L'EST

SECTION ATLANTIQUE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Boston	52	34	15	0	3	33	159	115	71	20-5-0-2	14-10-0-1	6-3-0-1	G-4
Tampa Bay	53	31	17	2	3	25	157	131	67	16-6-1-2	15-11-1-1	5-4-0-1	P-1
Toronto	55	28	21	2	4	19	158	170	62	18-10-0-1	10-11-2-3	7-2-1-0	G-1

SECTION MÉTROPOLITAINE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Pittsburgh	53	37	14	2	0	33	171	128	76	22-4-0-0	15-10-2-0	7-2-1-0	G-1
N.Y. Rangers	55	29	23	1	2	26	141	139	61	12-13-1-2	17-10-0-0	7-3-0-0	G-2
Philadelphie	54	26	22	1	5	23	147	158	58	14-10-0-1	12-12-1-4	3-5-0-2	G-1

QUATRIÈME AS

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Montréal	**53**	**28**	**20**	**2**	**3**	**25**	**131**	**134**	**61**	**15-9-1-2**	**13-11-1-1**	**4-6-0-0**	**G-1**
Caroline	53	24	20	6	3	23	134	150	57	13-10-2-3	11-10-4-0	6-4-0-0	P-1
Detroit	53	23	19	3	8	20	135	149	57	9-11-3-5	14-8-0-3	4-5-0-1	P-2
Columbus	53	26	23	3	1	22	154	151	56	14-11-1-1	12-12-2-0	7-3-0-0	P-3
Ottawa	**53**	**23**	**20**	**4**	**6**	**21**	**150**	**167**	**56**	**11-11-2-3**	**12-9-2-3**	**5-2-2-1**	**G-1**
Washington	53	24	21	2	6	16	153	158	56	14-9-2-2	10-12-0-4	3-5-0-2	G-2
New Jersey	54	22	21	3	8	22	127	135	55	12-7-2-4	10-14-1-4	5-3-0-2	P-2
N.Y. Islanders	56	21	27	4	4	15	158	187	50	8-12-4-4	13-15-0-0	4-5-0-1	P-4
Floride	53	21	25	2	5	14	129	164	49	10-11-1-3	11-14-1-2	5-4-1-0	P-1
Buffalo	52	14	30	4	4	8	101	152	36	9-15-3-2	5-15-1-2	2-4-1-3	P-2

ASSOCIATION DE L'OUEST

SECTION CENTRALE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
St. Louis	52	36	11	3	2	31	180	119	77	19-5-2-0	17-6-1-2	6-4-0-0	G-3
Chicago	55	32	10	6	7	27	194	154	77	18-4-2-5	14-6-4-2	3-3-3-1	P-4
Colorado	52	33	14	2	3	30	153	137	71	17-7-2-1	16-7-0-2	7-2-1-0	G-1

SECTION PACIFIQUE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Anaheim	55	39	11	1	4	37	184	134	83	21-2-1-1	18-9-0-3	7-3-0-0	P-1
San Jose	53	34	13	1	5	26	165	126	74	19-3-0-3	15-10-1-2	7-3-0-0	P-1
Los Angeles	55	30	19	2	4	24	133	116	66	16-7-2-1	14-12-0-3	3-6-0-1	P-1

QUATRIÈME AS

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Minnesota	55	29	20	2	4	23	133	135	64	19-7-1-1	10-13-1-3	6-3-1-0	G-1
Vancouver	54	27	18	3	6	24	137	138	63	14-8-2-3	13-10-1-3	4-5-0-1	P-1
Phoenix	53	25	18	6	4	21	154	160	60	15-8-2-1	10-10-4-3	4-5-1-0	G-1
Dallas	53	24	21	4	4	21	154	157	56	13-9-2-3	11-12-2-1	4-5-1-0	P-1
Nashville	55	24	23	2	6	23	136	166	56	13-11-1-3	11-12-1-3	5-3-0-2	G-1
Winnipeg	55	25	25	1	4	20	155	162	55	13-11-0-4	12-14-1-0	6-4-0-0	P-1
Calgary	53	19	27	4	3	15	124	169	45	10-14-3-0	9-13-1-3	4-5-0-1	G-3
Edmonton	55	17	32	4	2	15	144	190	40	9-14-1-1	8-18-3-1	3-6-1-0	G-2

NOTE: les trois premiers de chaque section en plus des deux meilleurs fiches d'association se qualifient en vue des séries.

ASSOCIATION DE L'EST

SECTION ATLANTIQUE

	MJ	Pts
1. Boston	52	71
2. Tampa Bay	53	67
3. Toronto	55	62
4. Montréal	**53**	**61**
5. Detroit	53	57
6. Ottawa	**53**	**56**
7. Floride	53	49
8. Buffalo	52	36

SECTION MÉTROPOLITAINE

	MJ	Pts
1. Pittsburgh	53	76
2. N.Y. Rangers	55	61
3. Philadelphie	54	58
4. Caroline	53	57
5. Columbus	53	56
6. Washington	53	56
7. New Jersey	54	55
8. N.Y. Islanders	56	50

ASSOCIATION DE L'OUEST

SECTION CENTRALE

	MJ	Pts
1. St. Louis	52	77
2. Chicago	55	77
3. Colorado	52	71
4. Minnesota	55	64
5. Dallas	53	56
6. Nashville	55	56
7. Winnipeg	55	55

SECTION PACIFIQUE

	MJ	Pts
1. Anaheim	55	83
2. San Jose	53	74
3. Los Angeles	55	66
4. Vancouver	54	63
5. Phoenix	53	60
6. Calgary	53	45
7. Edmonton	55	40

MARQUEURS

NOTE: en date du 28 janvier.

	B	A	PTS
Crosby, Pit	27	47	74
Tavares, NYI	23	41	64
Getzlaf, Ana.	25	36	61
Kane, Chi.	25	35	60
Perry, Ana.	28	30	58
Okposo, NYI	23	34	57
Ovechkin, Wash.	38	17	55
Kessel, Tor.	27	28	55
Thornton, SJ	8	47	55
Kunitz, Pit.	26	28	54
Pavelski, SJ	28	25	53
Sharp, Chi.	26	26	52
Saint-Louis, TB	25	27	52
Seguin, Dal.	23	28	51
Hall, Edm.	18	33	51
Malkin, Pit.	14	37	51
Toews, Chi.	17	33	50
Giroux, Phi.	16	34	50
Karlsson, Ott.	**12**	**38**	**50**
Backstrom, Wash.	11	39	50
Marleau, SJ	22	26	48
Benn, Dal.	20	28	48
Vanek, NYI	19	28	47
Keith, Chi.	3	44	47
Steen, STL	27	18	45
Hossa, Chi.	23	22	45
Krejci, Bos.	11	34	45
Wheeler, Win.	22	22	44
Duchene, Col.	17	27	44
Little, Win.	17	27	44
Jagr, NJ	16	28	44
Zetterberg, Det.	16	28	44
E. Staal, Car.	14	30	44
Nielsen, NYI	18	25	43
Eberle, Edm.	18	25	43
Kopitar, LA	15	27	42
Oshie, STL	12	30	42
van Riemsdyk, Tor.	21	20	41
MacArthur, Ott.	**18**	**23**	**41**

Mardi 28 janvier
Caroline 0 **Montréal** 3
Ottawa 3 Columbus 2
Detroit 0 Philadelphie 5
Floride 2 Boston 6
Tampa Bay 2 Toronto 3
Washington 5 Buffalo 4 (P)
New Jersey 0 St. Louis 3
Nashville 4 Winnipeg 3
Los Angeles 0 Phoenix 3
Chicago 4 Calgary 5 (P)
Minnesota 4 Anaheim 2
Mercredi 29 janvier
N.Y. Rangers 2 N.Y. Islanders 1 (au Yankee Stadium)
San Jose à Edmonton, 21h30.
Chicago à Vancouver, 22h30.
Jeudi 30 janvier
Montréal à Boston, 19h.
Floride à Toronto, 19h.
Washington à Columbus, 19h.
Tampa Bay **à Ottawa**, 19h30.
New Jersey à Dallas, 20h30.
Buffalo à Phoenix, 21h.
Minnesota au Colorado, 21h.
San Jose à Calgary, 21h.
Philadelphie à Anaheim, 22h.
Pittsburgh à Los Angeles, 22h30.
Vendredi 31 janvier
St. Louis en Caroline, 19h.
N.Y. Islanders à N.Y. Rangers, 19h.
Washington à Detroit, 19h30.
New Jersey à Nashville, 20h.
Vancouver à Winnipeg, 20h30.
Samedi 1er février
Edmonton à Boston, 13h.
Tampa Bay **à Montréal**, 13h.
Buffalo au Colorado, 15h.
Philadelphie à Los Angeles, 16h.
Floride à Columbus, 19h.
Ottawa à Toronto, 19h.
Pittsburgh à Phoenix, 20h.
Nashville à St. Louis, 20h.
Dallas à Anaheim, 22h.
Minnesota à Calgary, 22h.
Chicago à San Jose, 22h30.
Dimanche 2 février
Detroit à Washington, 12h30.
Winnipeg **à Montréal**, 13h.

RENDEMENT DES SÉNATEURS

NOTE: en date du 29 janvier.

	MJ	B	A	Pts
Erik Karlsson	53	12	38	50
C. MacArthur	52	18	23	41
Bobby Ryan	53	19	21	40
Kyle Turris	53	17	23	40
Jason Spezza	48	14	23	37
Milan Michalek	53	7	14	21
Mika Zibanejad	43	11	9	20
Cory Conacher	51	4	13	17
Zack Smith	53	9	6	15
Marc Méthot	46	4	11	15
P. Wiercioch	33	3	12	15
Chris Phillips	49	1	12	13
Erik Condra	47	5	6	11
Colin Greening	53	4	7	11
Jared Cowen	50	3	7	10
Joe Corvo	25	3	7	10
Chris Neil	47	6	1	7
Eric Gryba	28	1	6	7
Cody Ceci	21	1	4	5
J.-G. Pageau	21	2	0	2
S. Da Costa	8	2	0	2
Mark Stone	7	1	1	2
Derek Grant	20	0	2	2
M. Borowiecki	13	1	0	1
Matt Kassian	24	0	1	1
Mike Hoffman	3	0	0	0

GARDIENS

	V	D	DPF	Ba	JB	Moy.	%Arr.
Lehner	6	10	3	52	1	2,71	,921
Anderson	17	10	7	104	3	3,02	,907

SOMMAIRE

N.Y. Rangers 2
N.Y. Islanders 1
(Au Yankee Stadium)

Première période
Aucun but.
Pénalité(s) — Richards NYR 3:24, Zuccarello NYR 17:57.
Deuxième période
1. N.Y. Islanders, Nelson 10 (Donovan, Clutterbuck) 18:33
2. N.Y. Rangers, Pouliot 9 (Brassard, Zuccarello) 19:13
Pénalité(s) — Nash NYR 10:11, Okposo NYI 10:11, Carcillo NYR 12:59.
Troisième période
3. N.Y. Rangers, Carcillo 3 (Moore, Boyle) 4:36
Pénalité(s) — Vanek NYI 0:23, Boyle NYR 19:57.

Tirs au but

N.Y. Rangers	6	14	14 — 34
N.Y. Islanders	10	15	6 — 31

Gardiens — N.Y. Rangers: Henrik Lundqvist (G, 19-18-3); N.Y. Islanders: Evgeni Nabokov (P, 9-9-5).
Avantages numériques — N.Y. Rangers: 0-1; N.Y. Islanders: 0-4.
Arbitres — Éric Furlatt et Dan O'Rourke. **Juges de lignes** — Jonny Murray et Ryan Galloway.
Assistance — 50 027.

FOOTBALL

NFL

Matches éliminatoires
Super Bowl
Dimanche 2 février
Seattle c. Denver, 18h30. **(à New York)**

HOCKEY

LHJMQ

SECTION OUEST TELUS

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS
B.-B.	49	30	10	4	5	177	137	69
Drum.	49	30	16	1	2	175	137	63
Gatineau	50	30	17	1	2	186	160	63
Val-d'Or	49	30	17	1	1	214	170	62
R.-N.	48	26	17	3	2	180	175	57
Sherbrooke	49	15	28	3	3	142	205	36

SECTION EST TELUS

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS
B.-Com.	49	33	12	1	3	175	120	70
Québec	49	29	12	3	5	182	155	66
Rimouski	50	29	14	3	4	182	158	65
Victoriaville	49	24	19	4	2	159	162	54
Chi.	50	24	25	1	0	145	168	49
Shawinigan	50	13	30	4	3	122	184	33

SECTION MARITIMES TELUS

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS
Halifax	50	33	16	0	1	203	136	67
Cap-Breton	50	26	21	0	3	190	187	55
Moncton	51	25	24	0	2	155	160	52
Char.	50	17	28	1	4	138	182	39
A.-Bathurst	51	17	29	3	2	112	184	39
St-Jean	49	15	30	1	3	120	177	34

Mercredi 29 janvier
Victoriaville 4 Cap-Breton 3
Saint-Jean 2 Shawinigan 4
B.-B. 5 Rimouski 2
A.-Bathurst 2 Gatineau 6
Jeudi 30 janvier
Moncton Charlottetown, 18h.
A.-Bathurst à Drummondville, 19h.
Halifax à Québec, 19h.
Sherbrooke à B.-Com., 19h30.
Val-d'Or à R.-N., 19h30.
Vendredi 31 janvier
Victoriaville Charlottetown, 18h.
Sherbrooke à Chicoutimi, 19h.
B.-B. à Québec, 19h.
Gatineau à Drummondville, 19h.
Halifax à Shawinigan, 19h30.
Saint-Jean à Val-d'Or, 19h30.

MARQUEURS

NOTE: en date du 29 janvier.

	MJ	B	A	PTS
Mantha, Val-d'Or	39	41	44	85
Duclair, Québec	47	42	33	75
Marcotte, Val-d'Or	48	28	42	70
Power, R.-N.	47	21	49	70
Gélinas, Val-d'Or	49	21	48	69
DeLuca, Rimouski	49	34	33	67
Ehlers, Halifax	45	28	39	67
Poirier, Gatineau	46	32	34	66
Drouin, Halifax	29	18	48	66
Darcy, Cap-Breton	49	27	34	61
Gaudreau, Drum.	47	27	33	60

GARDIENS

NOTE: en date du 29 janvier.

	MJ	V	D	DPF	JB	Moy.
Cadorette, B.-C.	36	25	9	2	5	2,26
Fucale, Halifax	34	25	7	1	2	2,30
Guindon, Drum.	40	22	15	2	4	2,59
Dubeau, Mon.	46	24	20	2	3	2,66
Marcoux, B.-B.	34	18	9	6	2	2,73

COLLÉGIAL AAA

	MJ	V	D	DPF	BP	BC	Pts
Lionel-Groulx	28	21	5	2	146	100	44
Saint-Laurent	28	20	5	3	104	75	43
A-Laur.	27	18	8	1	116	92	37
St.Lawrence	27	14	9	4	104	88	32
Alma	29	15	12	2	129	115	32
Dawson	30	12	14	4	106	128	28
Thetford	28	12	15	1	96	122	25
Laflèche	29	9	19	1	121	155	19
Sorel-Tracy	28	6	19	3	87	134	15

Vendredi 31 janvier
A.-Laur. St.Lawrence, 19h30.
Sorel-Tracy à Laflèche, 19h45.

MIDGET AAA

SECTION LA COOP

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS
Lévis	38	26	11	1	0	126	84	53
C. N.-Dame	39	17	18	0	4	105	118	38
Jonquière	38	15	19	0	4	89	111	34

SECTION REEBOK

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS
Magog	38	23	12	0	3	101	86	49
Chât.	39	22	16	1	0	144	128	45
C.C.-LeMoy.	39	21	16	2	0	140	132	44
C.A.-Gir.	39	19	15	2	3	115	114	43
Lac-St-Louis	38	15	16	4	3	123	143	37

SECTION C.C.M.

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS
C.E.-Blondin	39	25	14	0	0	118	98	50
L.-Montréal	38	22	12	2	2	113	96	48
Amos	39	18	16	3	2	111	122	41
St-Eustache	38	15	20	2	1	114	130	33
Gatineau	38	10	22	2	4	117	175	26

Mercredi 29 janvier
T.-Rivières 2 C.E.-Blondin 0
Vendredi 31 janvier
Lévis à L.-St-Louis, 19h30.
S. St-François au C. N.-Dame, 19h30.
C.A.-Gir. au C.C.-LeMoy., 19h30.
Magog à Chât., 19h30.
C.E.-Blondin à St-Eustache, 19h45.
Samedi 1er février
L.-Montréal à Jonquière, 14h.
Amos à Gatineau, 20h.

JUNIOR AAA

SECTION PERRON-BURROWS

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS
Granby	41	32	7	0	2	258	165	66
Sherbrooke	40	27	8	3	2	197	124	59
Princeville	40	27	9	2	2	204	136	58
Kahnawake	41	22	19	0	0	186	190	44
Longueuil	41	17	23	0	1	163	174	35
V.-Dor.	42	15	25	1	1	171	227	32
St-Hyacinthe	41	14	25	1	1	150	185	30

SECTION ST-LOUIS-LALIME

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS
St-Jérôme	43	37	4	1	1	273	142	76
Ste-Agathe	42	26	15	0	1	208	200	53
Terrebonne	39	22	12	3	2	186	169	49
St-Léonard	42	15	24	1	2	152	194	33
Montréal-Est	41	13	22	5	1	178	228	32
La Tuque	40	14	25	1	0	143	224	29
Lachine	43	7	34	2	0	119	230	16

Mercredi 29 janvier
La Tuque 2 Terrebonne 3
St-Léonard 2 St-Jérôme 8
Vendredi 31 janvier
Sherbrooke à Princeville, 19h.
Kahnawake à Longueuil, 19h30.
Ste-Agathe à Terrebonne, 19h30.
La Tuque à Montréal-Est, 19h30.
St-Hyacinthe à Granby, 19h45.
St-Léonard à V.-Dor., 20h.
St-Jérôme à Lachine, 20h.
Samedi 1er février
Granby à Princeville, 16h.

LNAH

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS
T.-Rivières	27	19	3	1	3	118	82	42
Thet. Mines	29	17	9	1	2	115	112	37
Sorel-Tracy	28	15	8	1	3	113	94	34
St.-G	29	14	13	1	1	106	111	30
Jonquière	26	14	9	2	0	100	94	30
R.-du-Loup	26	11	11	1	3	103	114	26
Cornwall	28	11	13	2	2	100	109	26
Laval	27	7	16	1	2	84	123	17

Vendredi 31 janvier
R.-du-Loup à T.-Rivières, 20h.
Thet. Mines à St-G., 20h.
Cornwall à Laval, 20h.
Jonquière à Sorel-Tracy, 20h30.

RENDEMENT DU CANADIEN

NOTE: en date du 29 janvier.

	MJ	B	A	Pts
P.K. Subban	53	8	28	36
Max Pacioretty	44	22	10	32
Tomas Plekanec	52	16	14	30
Andreï Markov	53	5	22	27
B. Gallagher	52	14	12	26
D. Desharnais	50	8	18	26
Brian Gionta	52	8	17	25
A. Galchenyuk	44	10	13	23
Lars Eller	53	10	10	20
Daniel Brière	40	7	7	14
M. Bournival	46	6	6	12
Josh Gorges	52	1	10	11
Raphael Diaz	46	0	11	11
Travis Moen	47	1	9	10
Rene Bourque	40	7	2	9
Brandon Prust	42	5	4	9
Alexeï Emelin	31	0	6	6
Francis Bouillon	37	0	4	4
Douglas Murray	32	0	2	2
Ryan White	33	0	2	2
Nathan Beaulieu	10	0	1	1
George Parros	14	0	0	0
Louis Leblanc	8	0	0	0
Michael Blunden	6	0	0	0
Jarred Tinordi	6	0	0	0
Patrick Holland	5	0	0	0
Gabriel Dumont	2	0	0	0
M. Saint-Pierre	1	0	0	0
Joonas Nättinen	1	0	0	0

GARDIENS

	V	D	DPF	Ba	JB	Moy.	%Arr.
P. Budaj	5	4	1	24	1	2,06	,921
C.Price	23	16	4	102	3	2,44	,921

BASKETBALL

NBA

ASSOCIATION DE L'EST

SECTION ATLANTIQUE

	G	P	Moy.	Diff.
Toronto	24	21	,533	—
Brooklyn	20	23	,465	3
New York	18	27	,400	6
Philadelphie	15	31	,326	9½
Boston	15	33	,313	10½

SECTION SUD-EST

	G	P	Moy.	Diff.
Miami	32	13	,711	—
Atlanta	23	21	,523	8½
Washington	22	22	,500	9½
Charlotte	19	27	,413	13½
Orlando	12	35	,255	21

SECTION CENTRALE

	G	P	Moy.	Diff.
Indiana	35	9	,795	—
Chicago	22	22	,500	13
Detroit	18	27	,400	17½
Cleveland	16	29	,356	19½
Milwaukee	8	37	,178	27½

ASSOCIATION DE L'OUEST

SECTION SUD-OUEST

	G	P	Moy.	Diff.
San Antonio	33	12	,733	—
Houston	30	17	,638	4
Dallas	26	20	,565	7½
Memphis	23	20	,535	9
La N.-Orléans	19	26	,422	14

SECTION NORD-OUEST

	G	P	Moy.	Diff.
Okl. City	37	10	,787	—
Portland	33	13	,717	3½
Denver	22	21	,512	13
Minnesota	23	22	,511	13
Utah	16	29	,356	20

SECTION PACIFIQUE

	G	P	Moy.	Diff.
L.A. Clippers	32	15	,681	—
Phoenix	27	18	,600	4
Golden State	27	19	,587	4½
L.A. Lakers	16	30	,348	15½
Sacramento	15	29	,341	15½

Mardi 28 janvier
La N.-Orléans 100 Cleveland 89
Orlando 87 Detroit 103
Boston 88 New York 114
San Antonio 90 Houston 97
Memphis 98 Portland 81
Washington 88 Golden State 85
Indiana 104 L.A. Lakers 92
Mercredi 29 janvier
Okl. City 112 Miami 95
Orlando 83 Toronto 98
Philadelphie 95 Boston 94
Phoenix 126 Milwaukee 117
La N.-Orléans 77 Minnesota 88
Houston à Dallas, 20h30.
Charlotte à Denver, 21h.
Chicago à San Antonio, 21h30.
Memphis à Sacramento, 22h.
Washington à L.A. Clippers, 22h30.
Detroit à Atlanta **(remis, temps)**
Jeudi 30 janvier
Phoenix en Indiana, 19h.
Cleveland à New York, 20h.
L.A. Clippers à Golden State, 22h30.
Vendredi 31 janvier
Milwaukee à Orlando, 19h.
Atlanta à Philadelphie, 19h30.
Okl. City à Brooklyn, 20h.
Memphis au Minnesota, 20h.
Sacramento à Dallas, 20h30.
Toronto à Denver, 21h.
Charlotte à L.A. Lakers, 22h30.
Golden State à l'Utah, 22h30.
Samedi 1er février
Okl. City à Washington, 19h.
Brooklyn en Indiana, 19h.
Minnesota à Atlanta, 19h30.
Philadelphie à Detroit, 19h30.
Cleveland à Houston, 20h.
Milwaukee à Memphis, 20h.
Chicago à La N.-Orléans, 20h.
Miami à New York, 20h30.
Sacramento à San Antonio, 20h30.
Charlotte à Phoenix, 21h.
Toronto à Portland, 22h.
Utah à L.A. Clippers, 22h30.

HOCKEY UNIVERSITAIRE

LIGUE UNIVERSITAIRE DE L'ONTARIO

Section Est

	Pj	V	D	DPF	Pp	Pc	Pts
UQTR	**23**	**19**	**4**	**0**	**102**	**50**	**38**
McGill	24	18	5	1	102	58	37
Carleton	22	16	5	1	90	55	33
Queen's	23	14	4	5	66	47	33
Ottawa	23	13	9	1	80	68	27
Concordia	22	8	11	3	67	81	19
UOIT	23	6	14	3	50	93	15
Nipissing	22	5	15	2	64	97	12
Laurentian	23	5	18	0	61	106	10
RMC	22	1	18	3	45	122	5

Section Ouest

	Pj	V	D	DPF	Pp	Pc	Pts
Western	22	16	6	0	86	54	32
Lakehead	22	15	6	1	69	57	31
Ryerson	23	15	8	0	99	69	30
Windsor	23	14	9	0	74	65	28
York	22	12	9	1	60	52	25
Brock	23	11	9	3	72	83	25
Toronto	23	11	10	2	72	78	24
Waterloo	22	10	9	3	77	73	23
Guelph	23	9	10	4	69	82	22
Laurier	22	8	12	2	63	80	18

Mardi 28 janvier
Waterloo 2 Laurier 3 (F)
Mercredi 29 janvier
UQTR 4 Concordia 1
Jeudi 30 janvier
Laurier vs York
Waterloo vs Guelph
Brock vs Ryerson
Laurentian UOIT
Vendredi 31 janvier
Windsor vs McGill
Nipissing vs RMC
Carleton vs UOIT
Ottawa vs Lakehead
Western vs Waterloo
Queen's vs Concordia
Samedi 1er février
UQTR vs RMC
York vs Ryerson
Windsor vs McGill
Guelph vs Western
Ottawa vs Lakehead
Laurier vs Toronto
Nipissing vs Queen's
Dimanche 2 février
Concordia vs Carleton
Jeudi 6 février
Laurier vs Guelph
RMC vs Queen's

HOCKEY

LIGUE SENIOR A ÉMONDAGE MAURICIE

CLASSEMENT
Division Resto-Bar le 55

	Pj	V	D	Dpf	Pts
St-Léonard	18	15	2	1	31
Louiseville	19	14	4	1	29
St-Gabriel	19	12	7	0	24
Cap-Mad	19	6	12	1	13

Division Bar Le Manhattan

| |

De la grande visite au Seikidokan

Le club de judo trifluvien sera l'hôte de la Super Coupe du Québec ce week-end



LOUIS-SIMON GAUTHIER
louis-simon.gauthier@lenouvelliste.qc.ca



PHOTO SYLVAIN MAYER

Les jeunes du club de judo Seikidokan ont rencontré deux personnalités bien en vue de leur sport, hier, à quelques jours de la présentation à Trois-Rivières de la Super Coupe du Québec. L'entraîneur provincial Sergio Pessoa et l'olympien Nicholas Tritton (au centre) accompagnent ici les judokas Olivier Gobeil-St-Amant et Olivia Leblanc, de même que l'entraîneur du Seikidokan François Noël.

Trois-Rivières — On pourrait dire sans se tromper que c'est la semaine la plus achalandée au club de judo Seikidokan. À quelques jours de la présentation de la Super Coupe du Québec qui réunira près de 500 judokas à la Bâtisse industrielle, les jeunes adeptes dirigés par François Noël ont eu l'occasion hier de fraterniser avec deux icônes de leur sport, soit l'entraîneur Sergio Pessoa et l'olympien Nicholas Tritton, qui a récemment tiré sa référence après une belle carrière sur la scène internationale.

La visite des deux hommes coïncidait avec la semaine des Centres régionaux de développement (CRD), une activité annuelle dont l'objectif consiste à évaluer ces trois sites provinciaux qui, avec le Centre national à Montréal, assurent le suivi des meilleurs espoirs. C'était aussi l'occasion pour Pessoa de prendre le pouls du projet de futur colisée à Trois-Rivières.

Très intéressé par la démarche, il a joint sa voix à celles de Noël et des autres intervenants qui militent en faveur de la phase 5 au Complexe sportif Alphonse-Desjardins, question de faciliter la structure et la logistique du CRD. «Ça leur prend plus d'espace pour attirer davantage d'athlètes et d'événements. Ils font déjà du bon boulot avec les salles qu'ils ont, mais ce serait encore mieux s'il y avait davantage de dojos. Le problème, c'est qu'ils doivent présentement couper les entraînements en deux, faute de place. Avec des installations mieux adaptées, des camps d'entraînement et autres activités du genre seraient plus faciles à organiser.»

Entraîneur provincial chez Judo Québec, Sergio Pessoa — qui a participé aux Jeux de Seoul en 1988 et dont le fils figure parmi les judokas les plus en vue au pays — cite en exemple le Centre national d'entraînement, qui déménagera ses pénates au Stade olympique en septembre prochain. «On misera sur quatre surfaces, ce que nous n'avons pas dans le centre actuel. Ça fait longtemps qu'on attend ce moment... un peu comme François ici avec le nouveau colisée!»

Pessoa rappelle d'ailleurs que la Mauricie joue un rôle important dans le développement des judokas. Deux d'entre eux, Alix Renaud-Roy et Charles Breton-Leduc, fréquentent le Centre national à Montréal et d'autres pourraient le rejoindre dès l'an prochain, comme Alexia Piché, Olivier Gobeil-St-Amant et Sophie Vaillancourt. «S'il y en a autant, c'est que le processus de développement est bien exécuté. C'est un pôle important pour nous alors on leur souhaite de prospérer dans les meilleures conditions.»

Super Coupe du Québec

Pour la cinquième fois en autant d'années, Trois-Rivières sera l'hôte, dès samedi, de la Super Coupe du Québec, qui réunira les judokas d'âge U14, U16, U18, U21, senior et vétéran. Ces tournois sont réservés aux ceintures vertes et plus et constituent le deuxième tournoi de sélection en vue des championnats canadiens. S'ajoutera à ces compétitions la Coupe du Québec Mudansha U21 et senior, réservée aux ceintures orange, vertes et bleues.

Une vingtaine d'athlètes du Seikidokan prendront part à l'événement et il sera notamment intéressant de suivre Anthony Pépin, Alexia Piché et Olivier Gobeil-St-Amand, tous sur l'Équipe du Québec. «Nous allons aussi recevoir de la visite des autres provinces canadiennes, des États-Unis et même de l'Europe», souligne François Noël, heureux de voir que plusieurs judokas «internationaux» seront de la partie.

Compétitions internationales

Parlant d'international, trois judokas de la région prendront part ce week-end à deux compétitions importantes en Belgique. Sophie Vaillancourt (junior) et Alix Renaud-Roy (senior) seront à Arlon, en Belgique, tandis que Charles Breton-Leduc voyagera à Visé.

«On espère que Alix puisse faire un top-8, mais ça risque d'être très compétitif. Sophie, quant à elle, pourrait bien se classer dans les cinq meilleures. Nous souhaitons qu'elle élargisse son bassin de compétitions pour gagner en expérience.»

Pour ce qui est de Breton-Leduc, il n'est toujours pas remonté sur le podium depuis les malchances qui se sont abattues sur lui il y a plus d'un an. Selon Noël, il doit mieux choisir ses combats. «Je trouve qu'il a pris de mauvaises décisions avec les tournois dans lesquels il s'embarquait. Il doit se donner une chance et je pense que de sélectionner des tournois un peu moins prestigieux servira sa cause.»•

La deuxième chance de Michel Djaozandry

Libéré par l'Académie de l'Impact, il poursuit son apprentissage au Centre national de haute performance

Louis-Simon **Gauthier**
louis-simon.gauthier@lenouvelliste.qc.ca

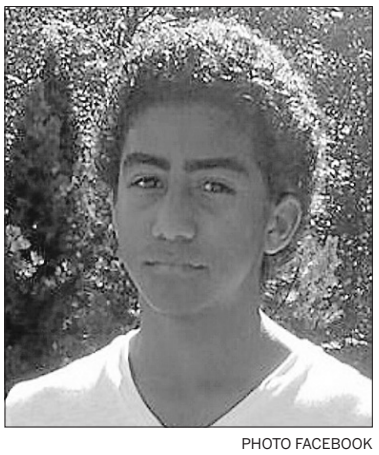


PHOTO FACEBOOK

Michel Djaozandry

Trois-Rivières — Ce n'est jamais facile pour un athlète de subir la coupure de son club. La pilule est encore plus difficile à avaler à 15 ans, quand on a la chance de s'entraîner au sein de l'un des programmes de soccer les plus réputés au Québec.

Après deux ans à peaufiner son apprentissage avec l'Académie de l'Impact de Montréal, Michel Djaozandry a reçu, en juin dernier, l'appel que tous les adolescents du centre redoutent. Son association prenait fin abruptement, l'Académie préférant ne pas renouveler son entente avec le joueur de Trois-Rivières.

Le jeune Djaozandry l'ignorait à l'époque, mais cette décision des entraîneurs de développement de l'Impact n'allait pas sonner la fin de son rêve. Quelques mois plus tard, il rejoignait le Centre national de haute performance (CNHP), à Laval. Il s'agit de l'un des cinq centres nationaux d'entraînement de l'Association canadienne de soccer, conçus pour regrouper les joueurs identifiés espoirs ou élites. «Sur le coup, c'est très fâchant. Je n'ai pas compris la décision de l'Académie car je croyais être supérieur et de loin à plusieurs gars qui restaient dans la structure. Ça fait mal de se faire rejeter, surtout après tout ce temps.»

Défenseur latéral figurant parmi les meilleurs au Québec à sa position, le Trifluvien n'a jamais songé à revenir en Mauricie, où il a développé sa passion pour le soccer dans les niveaux U5 à U14, au FC Trois-Rivières. Repéré par le CNHP à la suite de sa belle prestation au Championnat canadien des sélections — et ce en dépit d'un parcours difficile pour Équipe Québec —, Djaozandry a rejoint le centre national en septembre.

Par sa nomination, il est devenu le premier Mauricien à vivre l'expérience de l'Académie de l'Impact et du CNHP. Ça faisait d'ailleurs plusieurs années qu'on n'avait pas vu un athlète masculin de la région au Centre national. Chez les dames, Annick Maltais, Marie-Laurence Ouellet et Pascale Pinard y avaient fait un stage au cours de la dernière décennie. «C'est très difficile pour les joueurs en région de percer, rappelle son père, Rufin Djaozandry. Tout se passe à Montréal, c'est très politique comme réalité. Michel incarne l'exemple parfait de persévérance duquel les plus jeunes peuvent s'inspirer.»

Exilé depuis plus de deux ans du nid familial, Michel fréquente désormais l'école Georges-Vanier et s'entraîne à tous les jours au Complexe du Collège de Bois-de-Boulogne. Il y a quelques semaines, il avait aussi pris part à un camp de dix jours au centre de formation de l'Olympique Lyonnais, avec son club civil. Bref, malgré le choc provoqué par son retrait de l'Académie, il a retrouvé le sourire. «Je ne regrette pas mon passage à l'Académie, j'y ai appris beaucoup de choses. J'ai quand même eu l'occasion de me faire coacher par Eduardo Sebrango avant qu'il ne signe son premier contrat en MLS avec l'Impact! Mais je ne faisais plus partie des plans, je ne cadrais pas dans leur vision et aujourd'hui, je l'accepte un peu mieux.»

Car il apprivoise, au CNHP, un style qui lui convient davantage. Reconnu pour son flair offensif, il sent qu'une belle chimie est en voie de s'installer avec les entraîneurs du centre.

«L'encadrement est différent, la philosophie aussi. Au centre, ils sont plus axés sur le soccer conservateur tandis qu'à l'Académie, on nous encourageait à chercher constamment la passe. Toute la manière d'enseigner diffère par rapport à l'Académie. Est-ce qu'ils sont meilleurs? Je ne suis pas prêt à dire ça, mais ça me convient et je suis très heureux!»

Très fier aussi d'être le premier Mauricien à avoir fréquenté les deux pôles par excellence du soccer québécois. Mais encore là, son développement suit la tangente à laquelle il rêvait, tout jeune. «Je veux devenir un joueur professionnel, de préférence en Europe si les portes s'ouvrent à moi. Je ne me fixe pas de limites!»•

COUPE DAVIS

Raonic déclare forfait

Tokyo (PC) — L'équipe canadienne sera privé des services de Milos Raonic pour la Coupe Davis, puisque le meilleur joueur du pays souffre d'une blessure à la cheville.

Raonic, de Thornhill en Ontario, sera remplacé par Peter Polansky au sein de l'équipe. Raonic croyait que sa blessure allait avoir le temps nécessaire pour guérir avant le début de la compétition le 31 janvier, mais ce ne fut pas le cas. Il a avisé le capitaine Martin Laurendeau avant le tirage au sort, puisqu'il considère que la formation canadienne a de meilleures chances de l'emporter sans lui.

Par ailleurs, le tirage officiel du premier tour de la Coupe Davis, qui opposera le Canada au Japon, a été effectué hier, à Tokyo.

L'équipe canadienne de la Coupe Davis, maintenant composée de Frank Dancevic, de Niagara Falls en Ontario, du Torontois Daniel Nestor, de Vasek Pospisil, de Vancouver, et de Polansky, disputera deux matchs de simple demain, un match de double samedi et deux matchs de simple dimanche contre le Japon.•

Entre vous et moi



Claude **Loranger**, collaboration spéciale, claude.loranger@videotron.ca

EN VITESSE

De Richard L'Heureux à Claude Turcotte

Neuf jours avant les Jeux de Sotchi, il est assuré que **RICHARD L'HEUREUX** agira comme analyste pour Radio-Canada. Le sportif L'Heureux en sera à ses cinquièmes Jeux olympiques.

***

Après **DAVID THIBEAULT**, l'organisation du Viking de Trois-Rivières procédera au retrait du chandail de **SYLVAIN RODIER**. Le tout se déroulera le 28 février au vieux Colisée, et ce, dans le cadre d'une soirée de retrouvailles de l'équipe C&G, les champions 2008.

***

Bien cantonné dans le merveilleux village de Saint-Ferréol-les-Neiges, les as skieurs **CLAUDE LEMIEUX**, **YVES BERGERON**, **DANIEL GILBERT**, **LOUIS GÉLINAS**, **JACQUES AUGER** et **PIERRE CARPENTIER** carburent au rythme des pentes abruptes des stations Mont-Sainte-Anne et du Massif ces jours-ci.

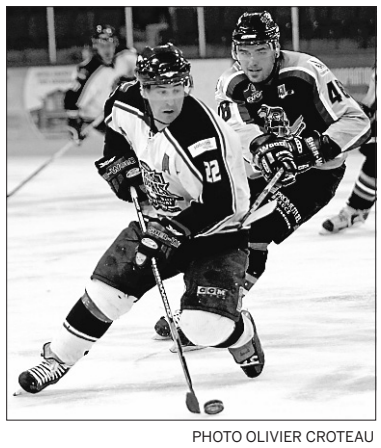


PHOTO OLIVIER CROTEAU

Le Viking de Trois-Rivières retirera le chandail de Sylvain Rodier le 28 février prochain.

***

Ajoutons ici que les pentes de la station Mont-Sainte-Anne n'ont plus de secret pour les **MICHEL DELAGE**, **DIANE MORIN**, **PETER NASSIF**, **CÉLINE SANSFAÇON**, **NORMAND DESROCHERS**, **LYNE ARSENEAULT**, **JOHN TURPIN**, **LINDA DÉRY**, **RENÉ POIRIER**, **NATHALIE BRUNELLE**, **STEVE HADDOCK** ainsi que **PAUL CANTIN** qui, à 79 ans, fait la barbe aux plus jeunes.

***

Deux grands départs dans le monde du sport. **WILFRID BIRON**, de la célèbre famille Biron de Trois-Rivières, s'est éteint à l'âge de 78 ans. C'était l'homme à tout faire à l'époque du parc Gilmour. La grande faucheuse a aussi emporté **JACQUES BERGERON**, un fin connaisseur de baseball et un homme d'action auprès des jeunes de l'École des sports du Cap.

***

Opération réussie à une cheville pour le vétéran **PAUL CHAREST**. L'ancien commentateur sportif portera un plâtre pour quelques semaines. Lâche pas, Paulo!

***

Le colosse **LOUIS LESAGE** est tout un adepte de la motoneige et il file en grand dans les sentiers de la région.

***

Accordons une étoile au grand sportif **RAYMOND GUILBERT** qui a signé une partie parfaite aux petites quilles. L'événement est survenu au Salon De Francheville.

***

Le franc-tireur **BENOÎT CÔTÉ** a le compas dans l'œil au sein de la formation Pavage 132 de Nicolet dans la Ligue senior des Cantons-de-l'Est.

***

CLAUDE TURCOTTE invite les amateurs de football à assister au Super Bowl opposant Denver et Seattle, dimanche, à l'école Val-Marie. Quatre écrans géants et six plasmas seront installés. La fête sera rehaussée de la présence des anciens joueurs des Alouettes **BRUNO HEPPELL** et **ANDRÉ BOLDUC**. Des prix de présence d'une valeur de 5000 $ seront tirés parmi les amateurs présents. Le prix du billet a été fixé à 20 $. Les recettes seront versées à la Fondation de l'école Val-Marie. Quelque 200 personnes sont attendues. Pour des réservations, on s'informe auprès du vice-président de la Fondation, **CLAUDE TURCOTTE** (819-695-2598), ou au bureau de l'école Val-Marie. Ce dernier promet une ambiance survoltée.•

André Aubry a renoué avec Pat Dunn au Texas

Présentement en voyage dans l'Ouest américain avec sa conjointe **GINETTE**, l'ex-hockeyeur professionnel **ANDRÉ AUBRY** a eu le privilège de côtoyer **PAT DUNN** lors d'un match opposant les IceRays de Corpus Christi aux Killer Bees de la vallée du Rio Grande dans la NAHL. C'est arrivé vendredi dernier...

***

«Exceptionnellement, pour cette rencontre disputée à Hidalgo au Texas, Pat (Dunn) était derrière le banc. Nous avons assisté à un excellent match. La formation de Corpus Christi a baissé pavillon en tirs de barrage. Les patineurs juniors se donnent à fond et le calibre de jeu est très intéressant. De plus, il y a beaucoup d'ambiance dans les gradins», de mentionner Aubry par courriel.

***

À noter que deux patineurs français, **MALO VILLE** (Chamonix) et **MAURIN BOUVET** (Amiens), évoluent pour l'équipe du directeur général et vice-président aux opérations hockey, **PAT DUNN**, chez les IceRays de Corpus Christi.



Le patineur français Malo Ville des IceRays de Corpus Christi, flanqué d'André Aubry, sa conjointe Ginette et Pat Dunn.

***

En terminant disons que Dunn (qui cumule 13 saisons à Corpus Christi) était ravi de rencontrer **CLÉMENT JODOIN**, **PIERRE GERVAIS**, **DANY DUBÉ**, **MARC BERGEVIN** et **MICHEL THERRIEN**, son ancien coéquipier dans les rangs juniors avec les Remparts de Québec, lors du récent passage du CH à Dallas.•

LHSAM
Saint-Léonard à un point du championnat

L'équipe Bigfoot de Saint-Léonard n'a qu'un pas à franchir pour rafler les grands honneurs de la saison régulière dans la Ligue de hockey senior A de la Mauricie. En amassant un point au cours du dernier week-end au calendrier, la troupe de **SÉBASTIEN VOULIGNY** (un bon rassembleur) s'assurerait automatiquement du premier rang dans la LHSAM.

***

Le Bigfoot accueillera son plus grand rival, le club Bellemare de Louiseville, demain sur le coup de 20 h 30. Et le lendemain, la bande à Vouligny se rendra à Donnacona.

***

Auteur de quatre buts et complice sur un autre filet au dernier match face aux Barons du Cap, **PIERRICK MARTEL** est un sérieux prétendant pour le titre de champion compteur... Parmi les autres patineurs qui tirent les marrons du feu, mentionnons **MAXIME LECOURS**, **PIERRE-ALEXANDRE JONCAS**, **SIMON GIRARD**, **MARC-ANDRÉ LAROCHE** et **ANTHONY LEBEL**...

***

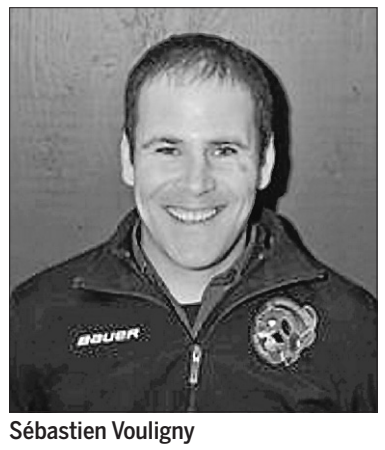
L'arrière **SAMUEL GIBBONS** vaut son pesant d'or à la ligne bleue... **DAVID MALTAIS** s'avère un spécialiste des jeux défensifs...

***

L'entraîneur Vouligny est en voiture avec le tandem **VINCENT LAMONTAGNE** et **ALEX LEMIRE** qui se partagent la tâche devant le filet...

***

Saint-Léonard aligne pas moins de sept anciens joueurs des Patriotes (UQTR).•



Sébastien Vouligny

BON ANNIVERSAIRE!

AUJOURD'HUI: **HÉLÈNE COUTURE**, **HUGUETTE C. BARIBEAULT** et **ROGER GADOURY**, de Gentilly; **ALAIN BOUCHER**, monde du curling; **LUCIE SAUCIER**, Ki-8-Eb; **MARCEL BOUCHER**, Sainte-Flore; **HECTOR MORIN**, curling TR; **TERRY GARDNER** et **TOMMY TOUSIGNANT**, fans de hockey; **DANIEL QUESSY**, Du Moulin; **YVON LEBLANC**, monde des communications; **JEAN-FRANÇOIS BOURKE**, curling Laviolette; ainsi que **MARC-ANTOINE BRUNEL** et **SIMON-PIERRE SOUMIS**, baseball CRM.

***

DEMAIN: **MONIQUE PÂQUET** et **JEAN-CHARLES CHAREST**, Ki-8-Eb; **PAUL GORDON**, secteur Saint-Louis-de-France; **JACQUES SIROIS**, Métabéroutin; **MICHEL CHARETTE**, Du Moulin; **JESSY ABRAN**, Cascades; **DENYSE** et **LOUISE CHARBONNEAU**, de Trois-Rivières, ainsi que **DEBBY VEILLETTE**, sportive émérite, CMI.•



SUPER BOWL

Le supplice médiatique de Marshawn Lynch

Miguel **Bujold**
La Presse

New York — Comme il l'avait fait la veille, Marshawn Lynch a répondu aux questions des médias pendant environ sept minutes, hier. Il a ensuite quitté son podium, enjambant même quelques chaises afin d'échapper aux journalistes...

Étrange, le porteur de ballon des Seahawks de Seattle? Un peu, oui. À choisir entre répondre aux questions des journalistes et se faire arracher trois ou quatre dents à froid, il opterait sûrement pour la deuxième avenue. Et il ne cherche pas à le cacher.

«Je suis seulement ici afin de ne pas être mis à l'amende», a avoué Lynch, hier.

Parce qu'il a refusé de parler aux médias pendant toute la saison, le demi offensif de 27 ans s'est vu imposer une amende de 50 000 $ par la NFL, il y a quelques semaines. La ligue a toutefois retiré son amende lorsque Lynch a accepté de se plier à ses exigences touchant sa politique médiatique.

Plusieurs personnes croyaient que la NFL sévirait après que Lynch eut cessé de répondre aux questions des journalistes au bout de six ou sept minutes lors de la traditionnelle «journée des médias», mardi. Or, la ligue a jugé que la participation de Lynch avait été satisfaisante, ce qui a déplu au Pro Football Writers of America. «Plusieurs de nos membres les plus anciens et les plus en vue sont très déçus du comportement de M. Lynch et de son refus de répondre aux questions», a écrit le président de l'association, Orlando Ledbetter, dans un communiqué.

Mais selon Lynch, son attitude avec les médias ne dérange pas les partisans des Seahawks et les amateurs de football en général. Et si l'on en croit un sondage du site ESPN.com, il a raison: 90 % des personnes interrogées ont répondu que la brièveté des apparitions de Lynch depuis le début de la semaine ne les dérangeait pas. Les Seahawks ne semblent pas très indisposés, eux non plus. «Ce n'est pas une distraction pour notre équipe du tout», a dit le quart-arrière Russell Wilson, hier.



PHOTO ASSOCIATED PRESS

Le demi offensif des Seahawks de Seattle Marshawn Lynch est visiblement beaucoup plus à l'aise sur le terrain que devant une meute de journalistes, comme l'ont démontré les deux derniers jours.

«On a tous des obligations, mais on n'est pas tous pareils. Et notre équipe aime avoir des personnalités différentes», a commenté Pete Carroll. «Il laisse parler son jeu et j'aimerais que tout le monde respecte ça», a ajouté l'entraîneur-chef.

«Nous avons tellement de personnalités différentes dans notre équipe, et c'est parfait ainsi. C'est ce qui crée un esprit de famille. La chose qu'on a tous en commun, c'est notre ardeur au travail», a souligné Wilson.

Des conseils aux plus jeunes

Carroll et plusieurs de ses joueurs ont expliqué que Lynch était très réservé et qu'il parlait très peu, même lorsqu'il n'y avait pas de caméras et de micros autour de lui. Il y a par contre au moins l'un de ses coéquipiers qui diverge d'opinion. «À vrai dire, il me parle beaucoup. Il me donne constamment des conseils et ses impressions sur mon jeu en général. Il fait la même chose avec tous nos autres porteurs de ballon», m'a raconté la recrue Christine Michael, hier.

Lynch ne fait évidemment pas l'unanimité au sein de la confrérie des journalistes, mais c'est manifestement l'inverse chez les Seahawks. Il est clair que ses coéquipiers l'apprécient et le respectent au plus haut point. «Marshawn est un très bon gars d'équipe. Nos joueurs l'adorent. Il parle peu, mais il est un leader par la façon dont il joue», a dit Carroll.

Une bête sur le terrain

À l'exception peut-être d'Adrian Peterson, aucun demi offensif n'est plus difficile à plaquer ou à mettre au sol que celui que l'on surnomme «Beast Mode». Lynch a récolté 1257 verges au sol (6e rang) et a mené le circuit avec 12 touchés par la course cette saison. «C'est très agréable de pouvoir bloquer pour un demi qui récolte autant de verges par lui-même. Lorsqu'on le voit courir avec des joueurs adverses agrippés à lui, ça nous motive à faire notre travail encore mieux», a commenté le centre Max Unger.

Contre ce qui est probablement le meilleur groupe de secondeurs de la NFL, Lynch a récolté 109 verges au sol en finale de la NFC. Si les 49ers de San Francisco ont été incapables de l'arrêter, de quelle façon les Broncos de Denver y parviendront-ils lors du 48e Super Bowl, dimanche? «Il se bat toujours pour chaque verge qu'il obtient. C'est pour cette raison qu'on devra s'assurer de le plaquer avec plusieurs joueurs. On veut éviter qu'il joue de la façon dont il le fait normalement», a analysé le secondeur Wesley Woodyard.•

LA PAROLE AUX AMATEURS

Pour le retour du football à l'UQTR

M. Louis Ménard,
Si vous cherchiez à provoquer une réaction par votre article du 17 décembre 2013, vous avez atteint le but. Nous, anciens joueurs des Patriotes Football y répondons en affirmant que le football universitaire est non seulement possible, mais souhaitable à l'UQTR.

Comme on le dit si bien dans le jargon des gens d'affaires, il faut dissocier la décision d'investir de son financement. Dans cet article, nous traiterons donc des principaux avantages associés à la présence d'une équipe de football universitaire à Trois-Rivières sans y aller de considérations d'ordre financier. Toutefois, ce n'est pas que nous manquons d'idées quant aux possibilités de financement.

Le retour des Patriotes au football!

Principalement, nous voyons quatre bonnes raisons qui justifient ce retour.

1. Participer à recréer un sentiment d'appartenance au sein de l'établissement.

Il faut voir l'atmosphère qui règne sur les campus de Montréal, Sherbrooke ou Québec au début de septembre lors d'un premier match. Ces universités plutôt impersonnelles en raison de leur taille rassemblent alors des milliers d'étudiants habillés, maquillés aux couleurs de l'équipe sportive. Voilà une excellente façon de lancer le premier trimestre, le plus important de l'année, autrement que par des initiations étudiantes. Voilà une excellente façon de souhaiter la bienvenue aux nouveaux étudiants et leur dire que vivre son université, ce n'est pas seulement suivre des cours et rentrer chez soi, mais c'est aussi participer à toute cette vie universitaire. Et cette fierté n'appartient pas seulement aux sportifs et aux étudiants partisans. Elle est contagieuse.

Dans des universités dites prestigieuses, on a vu beaucoup de professeurs et d'administrateurs, quand ce n'est pas la haute direction, se laisser prendre au jeu et défendre les mérites de l'équipe de football. L'appartenance se mesure difficilement avec des indicateurs scientifiques, mais se constate aisément dans les établissements où un programme est implanté.

2. La visibilité de l'établissement.

En plus de recueillir de bonnes assistances lors des matchs, le football universitaire québécois profite d'une diffusion par la Société Radio-Canada. La finale provinciale de l'automne dernier a généré des cotes d'écoute supérieures à celles du match de la Coupe Grey. Il faut admettre qu'à leurs débuts, les Patriotes n'auront pas la même visibilité que les Carabins ou le Rouge et Or, mais tout de même, on en parlera dans les médias nationaux et régionaux. Comme pour l'appartenance, la visibilité ne s'apprécie pas facilement en des termes comptables.

3. Un rayonnement dans la communauté

Il n'y a pas que l'Université qui trouvera son compte dans la relance d'une équipe de football. Il faudra parler d'une appartenance régionale et, aux premières loges, tous ceux qui animent actuellement le football scolaire et collégial vont s'identifier à cette équipe.

Pour l'avoir constaté ailleurs, il se crée un lien, une passerelle entre les citoyens, l'équipe de football et l'université qui l'abrite. Le sport rapproche les communautés. Nous pensons que l'UQTR ne peut manquer cette occasion en or de se mettre en relation avec son milieu.

4. Un appui pour toutes les autres équipes sportives Patriotes

On serait porté à croire que les ressources investies dans les programmes de football universitaire au Québec ont mis à mal la survie des autres disciplines sportives. Curieusement, c'est l'inverse qui s'est produit et les services des sports de ces universités ont plutôt consolidé les autres activités. Les athlètes y ont trouvé leur compte: de meilleurs services, des bourses d'excellence, un encadrement académique de premier plan, une solidarité entre les athlètes. Appelons cela des synergies.

5. L'envers de la médaille

Enfin, avec la volonté de brosser ici un tableau réaliste de la situation, il faut voir s'il n'y a pas une contrepartie dans la relance d'un tel programme. En raison de la popularité du football, nous ne voyons qu'une menace potentielle et elle a trait au comportement des différents acteurs engagés dans ce processus. Il se pourrait que des étudiants-athlètes se prennent d'abord pour des athlètes et non des étudiants et qu'ils ne se conduisent pas comme l'Université le souhaite. Il se pourrait que des entraîneurs ne comprennent pas qu'ils s'inscrivent dans un processus éducationnel et que la priorité doit demeurer la réussite éducative. Il se pourrait qu'aveuglés par les mérites sportifs, des gestionnaires ne veuillent reconnaître que passer cinq ans à l'université en jouant au football sans décrocher un diplôme est inacceptable. Toutefois, nous croyons que par des principes expressément énoncés et une gestion efficace, ces menaces seront rapidement levées.

En conclusion, les avantages associés à la réalisation d'un tel programme nous semblent surpasser les inconvénients liés à sa mise en œuvre. Vivement, le retour réfléchi des Patriotes au football!

Pierre Richard
Michel Trépanier
Pierre Poirier
Trois-Rivières

À la hauteur de la situation

Les Cataractes s'imposent 4-2 face aux Sea Dogs de Saint John



STEVE TURCOTTE
steve.turcotte@lenouvelliste.qc.ca

Shawinigan — Quand tu dois orchestrer une poussée au classement et que le club qui est tout juste devant toi débarque dans ton aréna, il n'y a pas de place pour l'échec. Les Cataractes l'ont bien saisi et ils ont offert une performance collective inspirée hier soir, en route vers un gain de 4-2 acquis face aux Sea Dogs de Saint John.

Les deux clubs ont bien changé depuis qu'ils ont livré, sur le même champ de bataille, une guerre épique pour une place en finale de la Coupe Memorial en 2012. Il y avait cette fois nettement moins de talent sur la surface de jeu, mais le contexte de la course aux séries a provoqué une guerre de tranchées où les locaux n'ont jamais reculé d'un pouce, tablant sur leur vitesse pour se créer de bonnes chances de marquer.

Alexis D'Aoust a été la vedette individuelle du match avec une paire de filets. Jérémy Auger et Gabriel Slight ont eux aussi battu l'excellent Sébastien Auger, qui a stoppé 26 rondelles. Un peu moins sollicité, Marvin Cüpper a fait du bon boulot, auteur de 24 arrêts.

Le filet d'Auger a marqué le point tournant du match, en deuxième. Après avoir battu un défenseur derrière le filet, le petit attaquant est revenu à la vitesse de l'éclair devant le filet et il a faufilé la rondelle derrière le gardien alors que le filet s'était soulevé. Si l'officiel avait d'abord refusé le but, le juge vidéo a renversé la décision, ce qui a procuré une avance de 2-1 aux Cataractes. Les Sea Dogs n'ont jamais réussi à sortir de leur rétroviseur par la suite même s'ils ont appliqué de la pression en territoire ennemi. «Le but n'était pas bon! J'ai la preuve sur mon ordinateur, la séquence ne fait aucun doute. Je ne comprends pas comment la décision a été renversée. Ce but a complètement changé l'allure du match», pestait Ross Yates, déçu aussi de la performance de son équipe. «Nous avons joué beaucoup de matchs dernièrement, nous sommes fatigués. Ça paraissait sur la glace ce soir. La course aux séries risque de s'éterniser jusqu'au dernier week-end du calendrier», opinait le pilote, qui a vu les siens rater une chance en or de rejoindre le Phoenix au 16e et dernier rang donnant accès aux séries.



PHOTO SYLVAIN MAYER

Les Cataractes ont été opportunistes hier, notamment en marquant à deux reprises en avantage numérique.

Dans l'autre camp, Martin Bernard se disait satisfait de la performance de son club. «C'était un gros match. On vient de gruger du terrain sur les Sea Dogs, mais également sur le Phoenix, le Titan et les Islanders. Ça n'a pas été facile, on a eu beaucoup de punitions à tuer, et ç'a tué un peu le rythme qu'on s'était créé, mais, somme toute, je crois que nous avons bien fait les choses. Nous sommes de plus en plus à l'aise à gérer les fins de match», relatait le pilote des vainqueurs, enthousiaste face au travail de son avantage numérique depuis quelques matchs. Hier, le jeu de puissance a soutiré deux filets aux Sea Dogs, alors que le désavantage numérique n'en a accordé qu'un seul.

L'un des filets en avantage numérique a été l'œuvre d'Alexis D'Aoust, qui a récupéré un tir de Sébastien Gauthier dans l'enclave avant de le pousser sous les cordages. D'Aoust a complété son doublé en faisant dévier un tir de Simon Boudreau alors qu'il était encore stationné dans la zone payante. «C'est une victoire très importante, qui nous rapproche à trois points des séries. On sentait avant le match que nous étions tous préparés. Personnellement, ça fait du bien de marquer dans une cause gagnante.»

Un défi bien différent se présente maintenant aux Cataractes alors que les Mooseheads d'Halifax et Jonathan Drouin vont débarquer à Shawinigan demain soir.•

Les Patriotes remportent un match à sens unique

Le gardien des Stingers sauve son équipe de l'humiliation dans une défaite de 4-1

Louis-Simon **Gauthier**
louis-simon.gauthier@lenouvelliste.qc.ca

Trois-Rivières — N'eût été de la prestation du gardien Antonio Mastropietro, les Stingers de l'Université Concordia auraient probablement subi toute une raclée contre les Patriotes de l'UQTR, hier à Montréal.

Mais puisque l'homme masqué était en grande forme, les Trifluviens ont dû se «contenter» d'un gain de 4-1, ce qui les assure du coup de doubler les Redmen de McGill au premier rang du circuit ontarien, avec 38 points contre 37.

Les Patriotes ont aussi prolongé leur séquence de victoires à 12. Celle d'hier a été l'affaire, entre autres, de Guillaume Asselin (1-1) et Tommy Tremblay (0-2), qui ont encore terminé leur soirée de travail avec deux points chacun. Devant la cage, Guillaume Nadeau n'a reçu que 14 lancers; seul Gabriel Bourret est parvenu à le déjouer.

Mastropietro, lui, a vu beaucoup plus de caoutchouc. Les visiteurs l'ont atteint à 21 reprises en première (dont deux buts, ceux de Jason Rajotte et Yannick Dubé), 13 fois en deuxième et neuf autre fois au dernier tiers pour un total de 43... mais pas vraiment. «Ils ont arrêté de comptabiliser les tirs en troisième, a mentionné l'entraîneur-chef Marc-Étienne Hubert après le match. Le vrai total, c'est 53 contre 14!»

Pierre-Olivier Morin, sur le troisième but de l'équipe en avantage numérique, a inscrit l'autre filet des Patriotes, qui ont tenu une bonne rencontre avant cet affrontement. C'est que le pilote et ses adjoints n'étaient pas entièrement satisfaits de l'effort déployé dans les dernières parties, remportées contre des équipes de bas de classement. «On a eu de bons entretiens, le genre que tu ne fais qu'une fois par année. Les gars ont répondu avec un de nos meilleurs matchs de l'année. Nous avons joué avec discipline. Olivier Dallaire a été particulièrement brillant en bloquant plusieurs lancers.»

La lutte pour le premier rang se poursuivra ce week-end alors que les Redmen recevront Windsor demain. Les Patriotes, pour leur part, visiteront les Paladins du Collège militaire royal du Canada (RMC), samedi à Kingston.

Les Ontariens n'ont qu'une victoire et 45 buts marqués en 22 matchs.•

LE HOCKEY RÉGIONAL EN BREF

MIDGET AAA

Les Estacades gagnent un «match de séries»

Trois-Rivières (LSG) — Tristan Tardif a marqué son premier but dans le midget AAA à mi-chemin en deuxième période, puis Maxime Charland a complété la marque dans un filet désert pour permettre aux Estacades de soutirer une importante victoire de 2-0 contre les Phénix du Collège Esther-Blondin, la deuxième meilleure équipe du classement général.

«C'était un vrai match de séries, le tempo a été rapide dès le début de la rencontre. Les gars étaient affamés, c'est une belle victoire d'équipe», soulignait l'entraîneur-chef Frédéric Lavoie, qui ne se souvenait pas de la dernière victoire de ses troupes dans la région de Lanaudière. «Ça faisait une éternité!»

Le cocapitaine Francis Bernier et le gardien Alexandre Lagacé ont hérité respectivement de la troisième et de la deuxième étoile. Lagacé a bloqué 27 rondelles pour récolter le jeu blanc tandis que son vis-à-vis, Brady Labrecque (première étoile), a fait face à un barrage de 39 tirs.

Les Estacades affronteront le Blizzard du Séminaire Saint-François, dimanche à Québec.

JUNIOR AAA

Les Loups sont venus bien près...

Trois-Rivières (LSG) — À Terrebonne, les Loups ont baissé pavillon par la marque de 3-2 devant les Cobras.

Ces derniers avaient pris les devants 2-0 après 20 minutes de jeu, mais les Latuquois sont revenus en force en deuxième. Louis-Félix Masse a d'abord rétréci l'écart de moitié dans la troisième minute, puis Nicola Lévesque, en avantage numérique, a ramené tout le monde à la case départ.

Les Cobras, par l'entremise de Benoit Charron, ont toutefois répliqué avec un filet en désavantage numérique, alors qu'il restait moins de cinq minutes à écouler au second engagement.

Les Loups ont dominé 31-27 au chapitre des tirs au but. La défaite revient au dossier du gardien Steven Veilleux.•

SPORTS

«Je vais laisser les choses arriver»

Rene Bourque est sûr que d'autres équipes aimeraient l'avoir

Marc Antoine **Godin**
La Presse

Brossard — Certains joueurs se disent capables de faire abstraction de tout ce qui se dit dans les médias à leur sujet. Mais il aurait fallu que Rene Bourque vive dans le bunker où se tapissait jadis Tim Thomas pour ignorer les rumeurs d'échange à son sujet. «Je sais que ça fait la manchette depuis la semaine dernière. Il paraît que Marc Bergevin aurait offert mes services à d'autres équipes. Et puis il y a eu cette histoire avec P.-A. Parenteau. C'était inévitable que j'en entende parler, que ce soit par des messages textes ou via les médias sociaux.

«Cela dit, je ne laisse pas ces choses-là me déranger. Ça m'est déjà arrivé par le passé alors je vais continuer de jouer comme si c'était n'importe quel match.»

Quel effet cela lui fait-il de savoir que son directeur général l'a rendu disponible sur le marché? «L'objectif de Marc est d'améliorer l'équipe de toutes les façons possible, a répondu l'attaquant de Lac La Biche. D'échanger un joueur pour aller en chercher un autre, ça fait partie des choses qu'il a à faire. Pour ma part, je suis sûr que d'autres équipes aimeraient m'avoir. Mais je comprends que c'est une business et je vais laisser les choses arriver.

«Je suis encore un membre du Canadien et je veux faire de mon mieux pour aider les gars à gagner le plus de matchs possible.»

L'ailier de 32 ans, qui a récolté 19 buts et 30 points en 105 matchs depuis qu'il s'est joint au Tricolore, dit ne pas avoir évoqué de scénario de transaction avec son agent Ben Hankinson.

«J'ai été souvent en contact avec lui au fil de la saison, mais il n'a pas été question qu'il m'aide à me changer d'endroit. Je suis heureux ici. Si je reste, je reste. Et si je suis échangé, ça fera partie des choses que je ne peux pas contrôler.»

En fait, Bourque contrôle le tiers de sa destinée. Une disposition du contrat qu'il avait signé avec les Flames de Calgary prévoit qu'il remette chaque année à son directeur général une liste de dix équipes auxquelles il peut refuser d'être échangé.



PHOTO LA PRESSE CANADIENNE

S'il jouait toujours comme il l'a fait contre les Hurricanes de la Caroline mardi soir, Rene Bourque ne serait assurément pas sur le marché des échanges...

L'Avalanche du Colorado, qui était en discussions avec le Canadien, ne fait pas partie de ces dix formations.

En attendant de voir ce qui va se produire d'ici la date limite des transactions, le 5 mars, Bourque espère se relancer offensivement aux côtés de Brandon Prust, avec qui il croit développer une belle chimie.

Rien n'a fonctionné tel qu'espéré cette saison pour Bourque. Non seulement n'a-t-il récolté que sept buts et neuf points en 40 rencontres, mais il a raté sept matchs en décembre en raison d'une blessure à l'épaule droite et quatre autres en novembre à cause d'une blessure à l'aine.

Il a également été laissé de côté trois fois.•

Que vaut Bourque sur le marché?

Mathias **Brunet**
La Presse

Montréal — Même s'il a connu deux saisons de 27 buts à Calgary au cours des dernières années, la valeur de Rene Bourque sur le marché est aujourd'hui presque nulle. «Même si on nous l'offrait gratuitement, il faudrait y penser, confie un recruteur professionnel d'une équipe de l'Est. Il lui reste encore deux ans de contrat après cette saison à un salaire de 3,3 millions $ et il est très inconstant. Ce n'est pas très attrayant. En plus, il a souvent été blessé dernièrement, entre autres des commotions cérébrales. Il n'a pas grand-chose de positif à offrir.»

Bourque, 32 ans, a seulement neuf maigres points en 40 matchs à sa fiche. Une transaction l'envoyant au Colorado avec la recrue Sven Andrighetto, en retour de Pierre-Alexandre Parenteau, vient d'avorter selon ce qu'ont rapporté RDS et TVA Sports.

«Rene Bourque, c'est Rene Bourque, vous l'avez sous les yeux, grand potentiel, mais quand il s'endort, il s'endort longtemps, confie un recruteur professionnel qui œuvre pour une équipe de l'Ouest. Ce n'est pas un joueur que je recommanderais à mes patrons. Ses léthargies peuvent durer de 15 à 20 matchs. Il était plus constant à Calgary. C'est dommage, parce qu'il a toutes les qualités, un peu comme les Ales Kotalik ou les Drew Stafford, des gars qui nous laissent perplexes.»

Bourque a été obtenu des Flames de Calgary par Pierre Gauthier en janvier 2012. Le Canadien a aussi obtenu Patrick Holland et un choix de deuxième ronde dans la transaction. Ce choix a permis à l'équipe de mettre la main sur le prometteur gardien Zachary Fucale. En retour, Gauthier a cédé Mike Cammalleri, Karri Ramo et un choix de cinquième ronde.

La transaction a permis au CH de réduire sa masse salariale de 6 millions $ à 3,3 millions $, puisque le salaire restant de 12 millions $ de Bourque était étalé sur quatre ans, tandis que le contrat de Cammalleri, d'un montant presque identique, prend fin cette saison.

Sur le plan du rendement, Cammalleri a obtenu 72 points, dont 37 buts, en 109 matchs à Calgary, tandis que Bourque a amassé seulement 30 points, dont 19 buts, en 105 matchs.

Les points positifs de cette transaction demeurent donc Fucale et la baisse au plafond salarial. Mais on comprendrait aujourd'hui le Canadien de vouloir l'échanger. «Il y a toujours moyen de le «passer» dans un échange, dit le recruteur de l'Ouest, mais avec un autre joueur, comme dans l'exemple du Colorado avec le jeune Andrighetto, qu'André Tourigny avait dirigé à Rouyn. Andrighetto est un futur joueur de la LNH qui me rappelle Mats Zucarello à New York, et je comprendrais le Canadien d'avoir hésité à s'en départir. Mais je ne toucherais pas à Bourque.»•

Bon défi à Boston

Montréal (PC) — Après avoir stoppé à quatre sa séquence de défaites, le Canadien va tenter de réaliser une première en 2014 contre les Bruins de Boston, ce soir: signer une deuxième victoire d'affilée.

La victoire par blanchissage face aux Hurricanes de la Caroline, mardi, a certes insufflé une dose de dynamisme au sein de l'équipe. Mais elle n'a pas permis de dissiper tous les doutes sur la glace. «Chaque victoire est importante», a insisté pour dire l'entraîneur Michel Therrien, hier, en n'allant pas jusqu'à affirmer que ses troupiers sont relancés pour de bon.

«Tout peut changer rapidement. Mais le résultat de mardi allège l'atmosphère et nous donne de la confiance, a souligné le 'coach', avant le départ vers le Massachusetts. Les Bruins vont très bien. Le défi va être de taille.»

Les Bruins, deuxièmes de l'Association Est avec 71 points, viennent de remporter leurs quatre derniers matchs - les trois derniers par un score combiné de 18-6! Les meneurs de la section Atlantique détiennent une avance de 10 points sur le Canadien.

Plus souvent qu'autrement, le Tricolore est capable d'élever son niveau de jeu face à des adversaires de premier plan, comme il l'a démontré dernièrement contre les Blackhawks de Chicago. La saison dernière, il a gagné ses deux duels à Boston. C'est le premier cette saison là-bas. Les Bruins ont gagné le premier affrontement au Centre Bell (2-1), le 5 décembre. «Il existe une rivalité naturelle avec les Bruins depuis des décennies, a souligné Therrien. Ce sont toujours des matchs agréables à jouer, et je m'attends à ce que ce soit de nouveau le cas jeudi. Les Bruins vont être prêts et nous le serons aussi.»

On dirait que le CH est animé de la crainte de mal paraître quand il se mesure à plus grand que lui. «On sait que c'est un bon défi, a affirmé le joueur de centre David Desharnais. On est en haut de classement, on veut y rester, prouver que ce n'est pas un hasard. C'est contre les grosses équipes que tu peux faire ça.»

Drewiske, le revenant

Le défenseur Andrei Markov a eu congé d'entraînement hier, mais Therrien a assuré que le vétéran sera à son poste aujourd'hui.

Le défenseur Davis Drewiske, absent depuis le camp d'entraînement, va accompagner l'équipe à Boston, après avoir patiné avec le groupe pour la première fois - sans contact physique. Opéré à une épaule le 16 octobre, on l'avait quasiment oublié celui-là. On peut croire qu'il devance l'échéancier établi de cinq à six mois.•



SOYEZ LE GAGNANT DU 1 000 000$

VOUS ÊTES ADMISSIBLE À CHAQUE SEMAINE POUR DEVENIR FINALISTE

LA VENTE DU MILLION

Whirlpool

Ensemble laveuse- sécheuse HE Cabrio (910165)

- Laveuse de 5,2 pi cu (584868)
  - 11 mouvements de lavage
  - 4 réglages de température
  - Cuve en acier inoxydable
  - **Moteur à entraînement direct**
- Sécheuse de 7,6 pi cu (584869)
  - 5 températures - 9 cycles
  - Système de détection d'humidité
  - Porte réversible

ÉCONOMISEZ 200$

1399,99 27,99 50 mois

Courant: 1599,99

13 chances de gagner



PROFITEZ DE NOS FACILITÉS DE PAIEMENT JUSQU'À

50 VERSEMENTS SUR TOUS LES ÉLECTROMÉNAGERS



RABAIS ADDITIONNEL

À l'achat de ces 3 appareils

ÉCONOMISEZ 200$ DE PLUS !

Whirlpool

Cuisinière à convection (577979)

- Grande capacité du four de 6,2 pi cu
- Surface de cuisson en vitrocéramique
- Technologie de nettoyage écoénergétique AquaLift™
- Verre grand hublot • Rond expansible

999,99 19,99 50 mois

9 chances de gagner

Courant: 1139,99

Whirlpool ENERGY STAR

Lave-vaisselle (578031)

- Grande cuve en acier inoxydable
- Commandes électroniques • Système de filtration triple • 6 niveaux • Clayette pour tasses • Option de récurage PowerScour™

749,99 20,83 36 mois

7 chances de gagner

Courant: 829,99

Whirlpool ENERGY STAR

Réfrigérateur 19,6 pi cu (584471)

- Tablettes de verre anti-débordement
- Bac à fruits et à légumes à humidité contrôlée • Balconnets ajustables
- Filtre à air FreshFlow™
- Portes françaises • Congélateur au bas

1349,99 26,99 50 mois

13 chances de gagner

Courant: 1559,99

Vent Maar Connaisseur ispira collection

Hotte murale (540433)

- Largeur 30 po • 600 cfm
- Éclairage halogène
- 4 vitesses • Filtre chicane
- Moteur interne

769,99 21,38 36 mois

7 chances de gagner

PARTICIPEZ À NOTRE CONCOURS

Consultez notre site Internet: www.tanguay.ca 100% transactionnel

AMEUBLEMENTS TANGUAY

Livraison à la grandeur du Québec



3e Gagnant-Finaliste
Alain Colbert
Trois-Rivières

Pour connaître les gagnants-finalistes surveillez tous les samedis à partir du 11 janvier sur SALUT Bonjour week-end TVA

2200, boul. des Récollets TROIS-RIVIÈRES 1 800 465-2200 • 819-373-1111

Accord D Desjardins

Les financements sont octroyés par Accord D Desjardins et les versements sont sujets à approbation du service de crédit Accord D Desjardins. Toutes les taxes (TPS et TVQ) et écofrais applicables sont payables à Ameublements Tanguay au moment de l'achat. Le montant payable en versements égaux exclut les taxes de vente (TPS et TVQ) et les écofrais. Si un versements vient en souffrance, un intérêt sera calculé à compter de la date d'échéance du versement au taux annuel de 19,5% et sera chargé mensuellement au compte du client par Accord D Desjardins. (Ex. : solde en souffrance de 100$, l'intérêt pour une période de 30 jours sera de 1,63$). Non jumelable à une autre promotion. Photos à titre indicatif. Prix, produits et modalités de paiements sont sujets à changements sans préavis. Cette offre est en vigueur jusqu'au 2 février 2014. Livraison à la grandeur du Québec et du Nouveau-Brunswick, cependant certaines régions peuvent être assujetties à des frais. Détails en magasin. Ce concours est ouvert à tous les clients âgés de 18 ans et plus. Une participation sera remise avec chaque tranche d'achat de 100$ effectué durant les dates de la promotion dans tous les Ameublements Tanguay, Tanguay Électronique et Signature Maurice Tanguay. (non valide sur les achats antérieurs). « La vente du Million » débute le 3 janvier et se termine le 23 février 2014 à 17 heures. Règlements disponibles en magasin et sur www.tanguay.ca. Livraison à la grandeur du Québec et du Nouveau-Brunswick, cependant certaines régions peuvent être assujetties à des frais. Détails en magasin.